

École normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
Laboratoire JE 2419
Communication, Culture et Société

Sciences Médias et Société

Lyon, 15-17 juin 2004



Communication
Culture
et Société

Actes
publication électronique

Sciences,
Médias
et Société

Colloque
École normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
Lyon 15, 16, 17 juin 2004

Direction scientifique :

Joëlle Le Marec (Joelle.Le-Marec@ens-lsh.fr)
Igor Babou (Igor.Babou@ens-lsh)

PRÉSENTATION

Sciences et médias : le champ « STS » à l'épreuve de la banalité

Joëlle LE MAREC, Igor BABOU
Laboratoire C2So, ENS LSH, Lyon

Le colloque « Sciences, Médias et Société », qui a eu lieu à l'École normale supérieure Lettres et sciences humaines du 15 au 17 juin 2004, clôturait un programme de recherche initié en 2000, et portant sur l'étude historique et comparative des discours à propos de sciences dans les médias – en particulier la télévision et les expositions¹.

Les rapports entre science et société semblent constamment nécessiter l'introduction d'un tiers médiateur pour être thématiques en tant qu'objets de recherche : on parle ainsi de rapports entre sciences, « techniques » et société, entre sciences, « vulgarisation » et société, sciences, « médias » et société, sciences, « innovation » et société, sciences, « éthique » et société, etc. Au cours de l'histoire de ces problématiques, l'élément central a subi, et continue de subir, plusieurs déplacements qui mériteraient une analyse à part entière. Cette triade « Sciences, X et société » semble finalement adopter la structure d'un signe : un « tiers médiateur » – le « X » de la triade – est chargé d'instaurer une relation entre un objet – la science – et un sujet interprétant – ici la « société ». Cette triade n'est-elle pas l'indice d'une double détermination implicite du champ des recherches. Tout d'abord par un paradigme sémiotique, ensuite par la persistance d'un grand partage entre science et société, partage qui est lui-même travaillé par la dichotomie entre « production » et « réception ». Cela

1. Il s'agit de l'Action concertée incitative jeunes chercheurs 2000-2003 « Sciences, Médias et Société : histoire comparée des pratiques de vulgarisation dans les médias et les expositions ». Ces recherches se prolongent dans le cadre d'une Action concertée incitative terrains techniques théoriques « Approche comparative de l'évolution de dispositifs sociaux complexes : les relations entre sciences et médias ».

nous invite à une certaine vigilance de manière à éviter les tentations, fréquentes, qui consistent à aplatir la complexité d'un ensemble de pratiques sociales, d'acteurs, de dispositifs techniques et sémiotiques, dans des formes plus simples : celle du « discours » ou celle d'une conception binaire des médiations qui seraient destinées, praxéologiquement, à remédier à des coupures. Ces tendances qui s'expriment dans les dénominations du champ, si elles peuvent avoir l'intérêt de nous proposer des objets de recherches empiriquement observables et comparables, nous font cependant courir le risque corollaire du réductionnisme.

Les contributions qui ont été présentées lors du colloque ont bien résisté à cette tentation : les communications et les débats ont permis des cadrages et des questionnements à la fois communicationnels, historiques, épistémologiques, sociologiques, linguistiques et politiques. En cela, le colloque a pu attester du caractère durablement – et nécessairement – interdisciplinaire d'un champ qui existe de cette manière depuis plus de trente ans. De plus, les recherches sur le champ « Sciences, X et société » sont assumées comme n'étant pas nécessairement sous-tendues par la volonté d'optimiser les processus de diffusion de la science dans la société, mais d'en comprendre les enjeux.

Bien des choix auraient été possibles et légitimes au sein de la triade « Sciences, X et société » pour instancier le « X » central et organiser le colloque. Quel est l'intérêt spécifique à appréhender la problématique des relations entre sciences et société à travers le fonctionnement des médias ?

Tout d'abord, on dispose de ressources théoriques pour analyser les médias en tant que communications sociales : la notion de média ne se résume pas à la liste, non problématisée, de supports techniques de diffusion d'information mis en œuvre par des structures économiques et industrielles à destination de publics « de masse ». En effet, cette notion telle qu'elle a été travaillée par les sciences de la communication principalement, analyse – ou modélise – l'opérativité symbolique de discours – textes, images, sons, etc. –, de pratiques – culturelles, professionnelles et de sociabilité –, de rapports sociaux – légitimation, pouvoir, énonciation et réception, engagement et participation, etc. –, le tout étant indissociable et articulé au sein de dispositifs qui délimitent des espaces à la fois matériels et

représentationnels – représentations sociales, représentations du savoir, statut des actants de la communication. Les notions de dispositif, de représentations, de discours, de public, de culture, sont elles-mêmes problématisées dans presque toutes les disciplines des sciences humaines et sociales.

Ensuite, il y a de réels enjeux de connaissance pour affronter les stéréotypes qui prétendent décrire les médias et la circulation des savoirs scientifiques : stéréotype de la « traduction » d'un discours source en un discours cible, stéréotype de la « trahison » par les médias d'espaces scientifiques vus comme lieux de pureté, stéréotypes rarement vérifiés sur la nature des opinions et perceptions des publics, etc. Que ce soit au niveau des médias, des publics ou de la vulgarisation, on nage dans les stéréotypes et dans la banalité. Mais quand on associe « médias » et « vulgarisation », on plonge dans la banalité pour ainsi dire au carré : média « puissance vulgarisation » ! Il faut cependant assumer absolument cette banalité au nom d'un principe épistémologique, voire éthique : une problématique ne tire pas sa pertinence de la noblesse des objets sur lesquels elle travaille. Au contraire, plus ses objets sont banalisés, plus cette problématique sera complexe à définir et lourde d'enjeux de connaissance. Ce qui peut caractériser les sciences humaines et sociales et plus particulièrement les sciences de la communication, c'est qu'elles traitent de thèmes qui font déjà l'objet de multiples discours sociaux qui créent le sentiment qu'on en sait déjà toujours bien assez, et même presque trop, à leur sujet. On est à l'opposé de la figure du besoin de connaissance qui serait suscité par la curiosité pour l'inconnu ou l'exceptionnel. Il faut sans cesse cultiver une curiosité volontariste pour des objets trop connus.

Les médias constituent également des espaces sociaux et des discours hybrides qui permettent au chercheur de bénéficier d'un point de vue privilégié pour problématiser la coupure savant/profane, sans la poser ni comme une « nature des choses » indiscutable, ni comme une frontière à dissoudre. C'est peut-être même grâce à ces zones d'hybridation, de confrontation, de coexistence plus ou moins bien assumées et appréhendées par les acteurs et par la recherche, qu'on a le plus de chance de gagner en finesse dans la description et dans la compréhension de la nature et des enjeux de cette dichotomie.

Enfin, les médias sont des formations hybrides d'un autre point de vue : celui de l'articulation entre une perspective sociologique et une perspective sémiotique. Les phénomènes médiatiques sont en effet des processus sociosémiotiques, explicitement posés comme tels au moins depuis les années 1980. Les conséquences de ce point de vue nous semblent importantes au plan théorique et méthodologique. Nos propres travaux consistent ainsi à développer une approche qui tente de relier ce qui s'inscrit socialement – sous la forme de documents médiatiques, de textes, d'images, etc. – et ce qui ne s'inscrit pas – et qui ne s'actualise parfois qu'au moment de l'enquête sociologique, dans une parole, ou dans l'engagement dans une pratique observable. Pour cela nous cherchons des indicateurs permettant de rendre équivalent ce qui relève de pratiques observables et ce qui relève de marques discursives dans des « textes », pris au sens large du terme. Par exemple, dans une émission de télévision, la présence à l'écran d'un lieu scientifique signifie qu'une équipe de tournage s'est déplacée, ce qui indique un engagement d'un autre ordre que celui qui consiste à commenter une maquette sur un plateau de journal télévisé. Symétriquement, dans une exposition, faire venir au musée un objet authentique depuis un laboratoire, suppose d'autres engagements que celui qui consiste à en proposer un substitut – maquette, photographie, etc. Ce type d'indicateur nous sert à suivre historiquement, et comparativement, l'évolution des formes de discours d'une part, des types de pratiques d'autre part. Par ailleurs, une fois ces données constituées – qu'il s'agisse de documents ou de pratiques observables –, nous les catégorisons dans le cadre d'une sémiotique perçienne. Cette catégorisation nous permet de rendre compte du spectre des phénomènes de communications qui se déploient selon différents registres : les normes, les stratégies et les relations entre acteurs, et l'actualisation singulière des identités – celle des individus, comme celle des institutions².

2. I. Babou et J. Le Marec, « Science, musée et télévision : discours sur le cerveau », *Communication & Langages*, 138, déc. 2003, p. 69-88 ; I. Babou et J. Le Marec, « La génétique au musée : figures et figurants du débat public », *Recherches en communication*, 20, université catholique de Louvain, 2004 ; I. Babou et J. Le Marec, « De l'étude des usages à une théorie des "composites" : objets, relations et normes en bibliothèque », in E. Souchier, Y. Jeanneret et J. Le Marec (dir.), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, BPI/Centre

Nous allons maintenant détailler le positionnement qui a été le nôtre lors de la préparation de ce colloque, avant de présenter les axes qui ont finalement émergé de l'ensemble des présentations et des discussions. Ce positionnement concerne bien sûr la problématique « sciences et société », et la question des médias qui sont nos thèmes de recherches principaux. Mais il porte également sur la posture du chercheur en sciences humaines et sociales travaillant sur des pratiques de recherche. Il s'agit d'une interrogation plus récente, d'ordre plus morale que cognitive. Elle s'est imposée dans le contexte de préparation de ce colloque, qui a vu la mobilisation de l'ensemble des enseignants-chercheurs français face à la suppression des crédits publics et plus largement face aux orientations des politiques de la recherche nationale et européenne dans un contexte d'économie libérale.

Positionnement par rapport à la problématique « sciences et société »

On a veillé, dans la construction du colloque, à prendre acte de l'évolution des connaissances en sciences humaines et sociales. Il y a en effet une histoire déjà ancienne des problématiques « sciences et société » abordées du point de vue de la communication : depuis les premiers travaux d'Abraham Moles, puis ceux de Baudouin Jurdant, Philippe Roqueplo, Daniel Jacobi, Bernard Schiele, Yves Jeanneret, Suzanne de Cheveigné, Sophie Moirand, etc., c'est plus de trente ans de recherches sur les questions de la vulgarisation et leur reformulation permanente, qui constituent aujourd'hui la culture de tout chercheur inscrit dans ce domaine de recherche³. Après ces

Pompidou, 2003, p. 233-299 ; I. Babou, *Le cerveau vu par la télévision*, Paris, PUF, 2004.

3. Citons quelques références sans volonté d'exhaustivité : J.-C. Beacco et S. Moirand, « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, 117, Paris, Larousse, 1995, p. 33-53 ; S. de Cheveigné, *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*, Paris, CNRS Éditions, 2000 ; P. Fayard, *La communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation*, Lyon, Chronique sociale, 1988 ; D. Jacobi, B. Schiele et al., *Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 1988 ; Y. Jeanneret, *Écrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris, PUF, 1994 ; B. Jurdant, *Impostures scientifiques. Les malentendus de l'affaire Sokal*, Paris, La Découverte/Alliage, 1998 ; A. Moles et J.-M. Oulif, « Le troisième homme,

décennies de travaux à la fois empiriques et théoriques, nous devrions donc avoir dépassé le stade des paradigmes purement diffusionnistes, ainsi que celui de la critique de la vulgarisation comme étant par essence immuablement idéologique. Nous ne pouvons plus accepter de visions simplistes sur la sociologie des publics, sur leurs représentations, leurs attentes, et sur les relations qui s'établissent entre eux et les institutions qui produisent du savoir ou qui font circuler des discours à propos de science dans l'espace public. Par rapport à cette histoire qui a construit des savoirs complexes, certaines manières de poser les enjeux des relations entre sciences et société restent pourtant de véritables ornières. Par exemple, on voit régulièrement apparaître des discours mettant en relation directe le taux de vocations scientifiques chez les étudiants et la diffusion des sciences dans les médias⁴. Ceci présuppose un impact direct des médias sur les opinions et comportements du public, vision dénoncée par la sociologie des médias dès 1944⁵. Autre exemple du fait que ces savoirs ne sont pas ressentis comme nécessaires, l'axe « sciences et société » était bien présent dans les travaux du Comité d'initiative et de proposition des États généraux de la Recherche, mais les chercheurs du champ n'ont pas participé à son pilotage et ils furent simplement auditionnés dans le meilleur des cas. Tout se passe comme si chercheurs en sciences de la nature et décideurs politiques ne ressentaient nullement le besoin de se référer à l'existence de savoirs issus des sciences humaines et sociales pour penser les relations entre sciences et société. Pourtant, même s'il n'existe pas de communauté institutionnalisée travaillant sur ces relations, la quantité de publications et de manifestations scientifiques atteste de la vigueur des interrogations et de la production de recherche.

vulgarisation scientifique et radio », *Diogène*, 58, 1967, p. 29-40 ; P. Roqueplo, *Le partage du savoir. Science, culture, vulgarisation*, Paris, Seuil, 1974 ; É. Véron et É. Fouquier, *Les spectacles scientifiques télévisés*, Paris, La Documentation française, 1985.

4. Voir par exemple E. Hamelin, *Développement et diffusion de la culture scientifique et technique, un enjeu national*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche, ministère de la Culture et de la communication, ministère de la Recherche et des nouvelles technologies, Paris, La Documentation française, 2003.
5. P. Lazarsfeld, B. Berelsen et H. Gaudet, *The people's choice*, New York, Duell-Sloan & Pearce, 1944.

Positionnement par rapport à la problématique des médias

Ce qui rend intéressant le croisement de l'analyse des médias et de celle des sciences dans la société, c'est de comprendre comment se confrontent différents types de constructions de la réalité à travers les formes du discours, et comment sont activés des rapports de légitimité liés au pouvoir de dire quelque chose de vrai sur le monde. Les travaux existants nous invitent à identifier les caractéristiques spécifiques de chaque média au sein des différents espaces publics qu'ils mobilisent en nous médiant d'une sorte de vision unifiée de l'espace public – au singulier. Loin d'une conception de l'« arène médiatique » comme lieu de mise en scène d'arguments élaborés ailleurs, indépendamment des caractéristiques des dispositifs sociodiscursifs et de leurs usages, les travaux menés par des chercheurs comme Suzanne de Cheveigné ou Yves Jeanneret montrent que les médias ne fonctionnent pas comme de simples relais des représentations sociales : il s'agit d'institutions, disposant de valeurs propres, à travers lesquelles se construisent des visions du monde relativement autonomes. S'il existe une confrontation entre sciences et médias, on a sans doute tout intérêt à l'observer dans le cadre de la mise en scène des valeurs propres de chacune de ces sphères sociales au sein même de la circulation des discours à propos de science. Tout en assumant pleinement cette hétérogénéité, on peut bien entendu maintenir l'ambition d'une analyse générale du fonctionnement des médias.

L'analyse des médias permet également de confronter différentes manières de constituer un public ou de le représenter. Rappelons ici un élément fondamental concernant la notion de public : dans le modèle que nous défendons, il n'y a pas une répartition des rôles entre d'une part les études de réception qui s'occuperaient de la connaissance à propos du public, et d'autre part les analyses de discours qui traiteraient de ce qui est préconstitué en tant que production. La notion de public est à la fois construite par l'analyse des discours médiatiques et des discours recueillis auprès des personnes constituées en public. C'est sur la double question de la production d'un discours à prétention de vérité, et des multiples formes sous lesquelles la notion de public est convoquée, souvent indépendamment de ceux qui se constituent comme membres d'un public, que s'ancre notre volonté d'élaborer un modèle théorique pour

rendre compte de l'évolution des discours médiatiques à propos de sciences. Les articulations entre analyse des discours et études de réception peuvent alors être repensées dans un modèle de fonctionnement médiatique, lequel mobilise la notion de représentation sociale au sens que lui a donné Serge Moscovici⁶. Les études de réception ou de pratiques culturelles liées aux médias font ainsi apparaître chez les publics une culture de la complexité et de l'hétérogénéité des fonctionnements médiatiques. Cette culture montre que les publics ont une sensibilité aux légitimités respectives des différents supports dans le rapport à la science, et aux articulations parfois conflictuelles de leurs propres pratiques médiatiques liées au savoir – visites des musées, lecture de la presse, visionnement d'émissions, etc.

Positionnement par rapport à la problématique des recherches sur les pratiques de recherche

Tout chercheur dira forcément que les objets sur lesquels il travaille sont importants et intéressants. Mais il nous semble que l'objet qui motive ce colloque et qui se situe au croisement des savoirs, des logiques sociales et des dispositifs de communication, est un objet de recherche particulièrement difficile, exigeant et passionnant. Cet objet suscite une tension entre une démarche résolument objectivante, et l'exigence de ne pas faire semblant d'avoir une position d'extériorité par rapport aux questions sur lesquelles nous travaillons. La recherche est aussi une pratique professionnelle dans laquelle nous sommes engagés comme salariés, et donc à ce titre engagés autrement que sur le plan des idées. Cet aspect paraît crucial et a été rendu visible par le mouvement de protestation des chercheurs.

La passion et les difficultés suscitées par cette tension ont été souvent sensibles dans certains colloques récents lorsque le travail des chercheurs est constitué en objet, soit que l'on s'intéresse à la vie de laboratoire, soit que l'on se situe dans le champ des usages des technologies de la communication dans le milieu universitaire, soit que l'on s'intéresse aux pratiques de communication des chercheurs. Ainsi, les chercheurs en sciences humaines et sociales, lorsqu'ils se

6. S. Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976, 1961 (1^{re} éd.).

réunissent en colloque pour débattre des questions de communication de la science, peuvent se retrouver dans la situation paradoxale de devoir obéir à des modèles d'optimisation de la communication : primat de la rhétorique sur le débat, utilisation récurrente de transparents, de diapositives informatiques, etc. Or, l'ensemble de ces dispositifs convoque des implicites sur l'efficacité de la communication, implicites que nous sommes supposés problématiser lorsque nous observons les acteurs et leurs pratiques.

D'où les questions qui constituent à notre sens des défis pour notre communauté et des axes de réflexion pour l'avenir : 1) Comment peut-on prétendre avoir une position d'extériorité en étant des professionnels de la recherche travaillant sur la circulation des savoirs, donc directement sur nos propres valeurs et pratiques ? Comment construisons-nous ces positions d'extériorité ? 2) Les sciences constituent-elles un domaine de savoirs spécifiques à propos desquels les questions de communication se poseraient d'une manière particulière ? En quoi est-ce que les sciences sont différentes, du point de vue des communications sociales, de domaines de spécialité pour lesquels sont également mobilisées les figures de la rupture entre les profanes et les connaisseurs, savants ou amateurs – la culture, la musique, le vin, les passions, etc. ? 3) Comment et pour quels objectifs les chercheurs en sciences humaines et sociales travaillant sur les discours et pratiques à propos de sciences sont-ils sollicités ? Quels sont les formes et les usages de l'expertise dans ce champ ? Pourquoi les savoirs construits en SHS sur les rapports entre sciences et société ne semblent-ils pas être ressentis comme nécessaires lorsque chercheurs et politiques se posent le problème de la place de la recherche dans la société ? 4) Les pratiques de recherches sur la vulgarisation des sciences de la nature et les constats de la faiblesse de leur prise en compte, ne devraient-ils pas nous conduire à une interrogation sur la place de ces recherches dans la société et sur leur propre vulgarisation ?

Organisation des communications

Pour tenir compte de l'engagement ancien et continu d'une communauté de chercheurs sur ces questions, la conception éditoriale des actes du colloque assume d'une part un ancrage historique et

international avec des textes consacrés à des cadrages problématiques et des synthèses issues de différents champs disciplinaires : histoire, sociologie, didactique et linguistique. On trouvera ainsi réunies, dans cette première catégorie intitulée « Cadrages historiques et comparatifs », les contributions de Christophe Bonneuil, Suzanne de Cheveigné, Pierre Clément et Sophie Moirand.

D'autre part l'actualité des recherches menées apparaît avec des contributions relatant des travaux récents ou en cours. Ces textes ont été regroupés en quatre sections thématiques, ces découpages quelque peu arbitraires ne prétendant pas définir intégralement les contenus de recherches se situant souvent à cheval sur plusieurs de ces thématiques.

La première de ces sections, intitulée « Professions et institutions de la diffusion des savoirs », regroupe les contributions de Bertrand Labasse, Anne Piponnier et Odile Riondet. Elle présente la manière dont les pratiques professionnelles actualisent des principes épistémologiques.

La section « Discours médiatiques », regroupe les contributions de Luis Aparicio, Christiane Kapitz et Anne Reboul-Touré. L'analyse de discours est une démarche également mobilisée dans de nombreuses autres contributions, mais le discours médiatique fait ici l'objet d'une problématisation spécifique.

Les questions sanitaires s'avèrent particulièrement travaillées, et donnent lieu à une section intitulée « Santé et publics » avec les contributions de Pascal Ducournau, Céline Granjou – Marc Barbier, Geneviève Paicheler et Karine Tinat.

Enfin, dans la section « Débats publics, jeux d'acteurs et identité », Florence Belaën, Philippe Bongrand, Fabienne Galangau-Quérat, Jean-Mathieu Méon, et Manon Niquette – William Buxton, traitent des espaces sociaux intermédiaires – agences, musées, associations, etc. – dans lesquels la mise en débat de positions contradictoires s'y organise, parfois sur de longues durées où se succèdent les prises de positions, parfois à l'occasion de crises.

CADRAGES HISTORIQUES
ET COMPARATIFS

Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse

Christophe BONNEUIL
CNRS, Centre Alexandre Koyré/CRHST, et chercheur associé INRA-
TSV

Mots-clés : science et société, science et État, science et marché, science et espace public.

Cette communication propose une lecture synthétique des transformations des rapports entre recherche, innovation, État, marché et espace public au cours des dernières décennies – par la suite on dira « science et société » par simplification, tout en gardant à l'esprit que les sciences sont plurielles et qu'il n'y a pas entre « science » et « société » deux entités séparées, puisque l'activité scientifique est une activité collective exercée en un lieu et en un temps, donc une activité sociale. Une telle entreprise est forcément périlleuse. Premièrement, la synthèse est prématurée alors que certains événements – comme la controverse sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ou la mobilisation des chercheurs et les États généraux de la recherche de 2004 – sont encore chauds, que les archives ne sont pas toutes accessibles et que bien des aspects, des groupes, des institutions et des périodes clés n'ont pas encore fait l'objet de monographies solides. Se pose ensuite la question de ce que l'on prétend couvrir sous le terme de « sciences » : mon propos se limitera ici aux activités de recherche professionnalisées relatives au monde biologique et physique – mathématique, physique, chimie, sciences de la vie et de la terre –, en laissant de côté les sciences humaines et sociales. La troisième difficulté est celle des multiples facettes à prendre en compte dans un panorama synthétique : les transformations des objets et concepts scientifiques, celles des modes

de production et de régulation des savoirs, celles des institutions et des milieux scientifiques – sociabilités, formes partenariales, organisation du travail, formes d’engagement public des chercheurs, etc. –, mais aussi celle des médias et des productions culturelles dans leur diversité – du journal télévisé au musée, en passant par la science-fiction ou la publicité –, celle des opinions et des représentations, ou encore la trajectoire de multiples dossiers dans un espace public mosaïque et changeant, etc. Une telle synthèse devrait donc mobiliser non seulement les perspectives de l’histoire sociale et culturelle des sciences qui constitue mon ancrage, mais aussi celles des sciences de la communication, des sciences politiques, des sociologies de l’innovation, de l’État, du risque, de l’action collective, des *cultural studies* et de l’anthropologie de la modernité, qui me sont moins familières.

Cet essai de synthèse dégagera quatre périodes – les Trente Glorieuses, la décennie post 1968, les années 1980, les quinze dernières années – à partir des évolutions souvent simultanées d’un ensemble de facteurs : les rapports entre science et État ; les rapports entre recherche, innovation et marché ; les rapports entre science, expertise et décision ; l’espace public de la science et des innovations ; le statut social et les formes d’engagement public des chercheurs.

La « société du progrès » : science et société pendant les Trente Glorieuses (1944-1968)

Au sortir de la guerre, les nouvelles élites politiques et scientifiques sont issues en grande partie de la Résistance – c’est ainsi que l’on confie la direction du CNRS à Frédéric Joliot-Curie, président du Front national, organisation de la résistance intérieure – et partagent, des gaullistes aux communistes, une expérience et des valeurs communes. Elles ont appris à travailler selon des logiques de mobilisation, dans des projets liant chercheurs, ingénieurs, militaires et industriels, logiques qui sont réactivées après la guerre sous le slogan de la « bataille de la production » (Dahan, Pestre 2004). Elles partagent le sentiment d’une faillite de leurs aînés, et des élites économiques et politiques de l’avant-guerre, jugées responsables de la défaite de 1940 et du déclin de la France sur l’échiquier mondial.

À présent, l'urgence est donc pour elles à la modernisation du pays, une modernisation que seul un État éclairé par la science et intervenant fortement dans les champs économique et social leur semble à même de conduire – d'où les nationalisations dans plusieurs secteurs clés, dont l'énergie, et la planification. Cette vision du rôle de l'État dans l'accouchement d'une nouvelle société prolonge celle des courants « modernisateurs » portés par les « technocrates » du Front populaire, puis de Vichy (Kuisel 1984). Une continuité qui se retrouve dans la genèse progressive des politiques et des institutions scientifiques. Vichy maintient le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) – en privilégiant la recherche appliquée – et crée de nombreux établissements : l'Institut national d'hygiène – futur Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) – et la fondation Alexis Carrel – ancêtre de l'Institut national d'études démographiques (INED) – en 1941, l'Office de recherches scientifiques coloniales – futur Institut de recherche pour le développement (IRD) – en 1942, les instituts du futur Centre international de recherche agronomique pour le développement – CIRAD – et l'Institut français de recherche sur le pétrole en 1943, le Centre national d'études des télécommunications – CNET – en 1944, etc. La Libération y ajoutera notamment le Commissariat à l'énergie atomique – CEA – en 1945 et l'Institut national de la recherche agronomique – INRA – l'année suivante (Picard 1990).

Si la recherche finalisée se taille la part du lion sous Vichy et à la Libération, la recherche plus fondamentale ne tarde pas à bénéficier du mouvement : essor de la biologie moléculaire et cellulaire et de la génétique au CNRS, irrigation de l'ensemble de la physique par la commande militaire et nucléaire, création de la Direction générale de la recherche scientifique et technique – DGRST – en 1958, accroissement du nombre de chercheurs ou ingénieurs des organismes et d'enseignants du supérieur, de quelques milliers en 1944 à près de 100 000 vers 1970. Entre 1958 et 1968, la recherche et l'innovation passent de 2,46 % à 6,2 % du budget de l'État. Sous un régime général souvent qualifié de « colbertiste », au sens où un État entrepreneur industriel et social en est le centre d'impulsion, s'effectue alors un essor remarquable de la science française, marqué par une pluralité de logiques d'organisation : la « République des savants » – CNRS et universités –, les entrepreneurs de science – Yves

Rocard à Paris, Charles Sadron à Strasbourg, Louis Néel à Grenoble, etc. –, la recherche étatique à vocation industrielle – CEA, CNET, INRA, etc. –, la logique planiste – DGRST – (Jacq 1996).

Cet essor de la recherche est un aspect d'une ascension beaucoup plus large des détenteurs de compétences techniques dans la société : poids accru des ingénieurs dans la direction des entreprises, au détriment des patrons détenteurs du capital ancienne manière, ascension des « techniciens » – ingénieurs, physiciens nucléaires, énarques, etc. – dans la haute administration ou dans le personnel politique, création d'une V^e République qui émancipe les technocrates modernisateurs des pesanteurs parlementaires (François 2001). Ces années de l'après-guerre sont en effet marquées par une foi profonde dans la science et la technique, déployées dans une culture de mobilisation héritée de la guerre. De la production de vaccins à celles de variétés sélectionnées de plantes, en passant par les technologies de l'armement ou le *screening* de molécules chimiques pour la pharmacie, les décideurs politiques et économiques ont la conviction que la recherche, organisée à grande échelle, « viendra à bout de n'importe quelle difficulté et conduira à la solution de tous les problèmes, y compris les problèmes sociaux » (Pestre 2003).

Comment caractériser l'organisation de l'expertise, entre science et décision, à cette époque ? Que l'on regarde les commissions du Plan, la commission Péon – sur la production d'électricité d'origine nucléaire, créée en 1955 –, la commission régulant le génie génétique – commission de classement des expériences de recombinaison génétique *in vitro*, auprès de la DGRST, 1976 –, ou le Conseil supérieur d'hygiène publique de France auprès du ministère de la Santé, des traits communs se dégagent. Le premier est la forte consanguinité, dans plusieurs secteurs, entre les acteurs effectuant la recherche, les acteurs orientant la politique de recherche, les acteurs industriels développant les applications, et les acteurs étatiques régulant les risques et le marché – on pense à l'emprise des X-Mines sur le secteur de l'énergie, des ingénieurs agronomes sur le secteur agricole, etc. Une seconde caractéristique est l'enchâssement de l'activité d'expertise dans un processus de décision qualifié de « technocratique » (Restier-Melleray 1990) ou de « technopolitique » (Hecht 1998), qui s'opère au sein des directions ministérielles et des directions des grandes entreprises nationales. Si l'orientation des

choix scientifiques et techniques se joue entre chercheur, décideur économique et décideur politique, tous trois sont issus des mêmes formations et partagent les mêmes valeurs.

Dans une sorte de compromis fordiste¹, la société civile adhère largement à cet impératif de la modernisation, dont la conduite est déléguée au triangle chercheur-décideur, économique-décideur et politique. En retour, les Français accèdent à la consommation d'une foule de nouveaux produits technologiques : l'électricité et les appareils domestiques, le téléphone, la télévision, les antibiotiques et autres progrès médicamenteux, la sécurisation médicale de l'accouchement, la mobilité individuelle – automobile –, etc. Cette adhésion délégative au « progrès » s'inscrit dans un pacte social plus large, par lequel un État fort et dirigiste assure, dans un contexte de forte croissance, une amélioration importante des standards de vie des couches populaires et moyennes. Ainsi, plusieurs groupes sociaux – ouvriers des entreprises nationales, femmes, « jeunes agriculteurs », etc. – embrassent la modernisation scientifique et technique comme facteur de promotion sociale et de redéfinition identitaire (Muller 1984, Ross 1998). À cela s'ajoutent un partage de la valeur ajoutée – plus favorable au travail pendant les Trente Glorieuses que dans le dernier quart de siècle –, une sécurisation de la vieillesse et de la maladie – Sécurité sociale – et une généralisation de l'emploi « à vie » qui suscitent une vision favorable de l'avenir et une adhésion au projet de modernisation proposé par les institutions scientifiques et techniques. Dans quelques cas, lorsque certaines fractions de la société résistent aux desseins de l'État technicien, celui-ci, certain d'être détenteur du futur et de l'intérêt général, sait se montrer autoritaire, comme par exemple face aux oppositions locales à la construction du barrage hydroélectrique de Tignes, entre 1946 et 1952, au point que Robert L. Frost évoque une « guerre culturelle » entre fractions modernisatrices et fractions traditionnelles de la société française (Frost 1985).

1. Robert Boyer, de l'école de la régulation, a caractérisé ainsi le compromis fordiste : « acceptation par les travailleurs et leurs organisations syndicales de l'impératif de modernisation, laissée à l'initiative de la direction des entreprises ; concentration des conflits du travail sur les augmentations du salaire nominal de sorte qu'elles varient en conformité avec les gains de productivité attendus et l'inflation » (Boyer 1986, p. 15).

La recherche et la technologie sont en outre investies, dans un contexte de décolonisation, d'une fonction de restauration de la grandeur menacée de la France – par exemple, la dissuasion nucléaire. « Nous vivons un temps, note ainsi de Gaulle en 1958, où des forces gigantesques sont en train de transformer le monde. Sous peine de devenir un peuple périmé et dédaigné, il nous faut dans les domaines scientifique, économique et social évoluer rapidement » (discours du 4 septembre 1958, cité par Wieviorka 1992, p. 717). Dans ce contexte, la présence de la science et de la technique dans l'espace public est surdéterminée par une logique de mobilisation pour le redressement national et de construction d'une identité nationale positive. L'historienne américaine Gabrielle Hecht (1998) a montré comment l'aventure nucléaire française participe de ce projet politique et raconte comment l'échangeur de chaleur de la première centrale nucléaire française traversa la France, peint en bleu, blanc et rouge, s'arrêtant de ville en ville pour faire l'objet de discours célébrant le génie scientifique national. Quelques années plus tard, l'affiche de la fête de *L'Humanité* met en exergue une double hélice de l'acide désoxyribo-nucléique – ADN – aux couleurs bleu, blanc et rouge.

Les années 1968-1980 : le « progrès » questionné

Après la période gaulliste, l'engagement de l'État en faveur de la recherche se fait plus regardant. La vision linéaire des liens entre recherche et croissance, selon laquelle plus de recherche de base amènerait plus d'innovation générant plus de croissance, qui s'était imposée aux politiques à la faveur du colloque de Caen de 1956 (Duclert 1998) et de l'engagement de savants dans l'appareil gaulliste, ne fait plus recette. Le Japon n'émerge-t-il pas comme concurrent industriel alors que sa recherche de base est limitée ? Après l'ère des grands projets et de la *big science* de la guerre froide, ne faudrait-il pas limiter la générosité publique aux recherches valorisables en terme de compétitivité des entreprises françaises ? Ce virage engagé à la fin de la période gaulliste, qui a pour conséquence une stagnation des crédits publics, témoigne d'une évolution vers un cadrage plus « utilitariste » de la recherche, que l'on retrouve dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement

économiques – OCDE – autour de 1970, et qui s'accroît après la crise pétrolière (Boy 1999).

Questionné par les décideurs et les économistes libéraux, le modèle de l'« État savant » est également contesté par la génération post 1968. C'est ici la linéarité de la relation entre technologie, croissance et bien-être qui est critiquée. La Confédération fédérale du travail – CFDT – (1977) parle des « dégâts du progrès », tandis que se développe dans les milieux intellectuels une critique de la technocratie, du pouvoir de la technique, du scientisme, du projet des Lumières, de la raison instrumentale – Mumford, Ellul, Habermas, Foucault, Illich, etc. La politisation estudiantine des années 1960 a produit un militantisme de type nouveau chez les jeunes chercheurs et universitaires, dont un nombre important adhère au gauchisme, et qui prennent pour quelque temps des mains du Parti communiste la majorité au sein du Syndicat national des chercheurs scientifiques et du Syndicat national de l'enseignement supérieur – SNESup – ; on les retrouve également à la CFDT. Ils lancent les revues *Labo-Contestation* ou *Impascience*, animent des groupements de scientifiques responsables, tel le Comité antiaméricain ou le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire – le nom est bien sûr inspiré du Groupe d'information sur les prisons – (Topçu 2004), etc. Jusqu'en 1968, l'engagement public des chercheurs – de celui, « pacifiste », d'un Frédéric Joliot-Curie (Pinault 2000) à celui, anti-impérialiste, d'un Alfred Kastler, en passant par la promotion de la science des animateurs du colloque de Caen (Duclert 1998) – était un héritier de l'affaire Dreyfus, en ce qu'il s'appuyait sur l'autorité de la science comme productrice d'un point de vue supérieur sur le monde – vérité, neutralité, objectivité, etc. La nouvelle génération de chercheurs engagés rompt avec ce modèle et se rapproche d'une posture d'« intellectuel spécifique » (Foucault 1994). Elle entreprend de questionner et politiser la science elle-même, et lui refuse la prétention à un quelconque point de vue supérieur et neutre sur le monde. Elle pose la question des dominations existantes au sein de la communauté scientifique – hiérarchies, division du travail, place des femmes, etc. –, interroge la fonction jouée par la science dans la guerre – nous sommes en pleine guerre du Vietnam – et dans la production et la légitimation d'un « ordre social capitaliste » (Lévy-Leblond, Jaubert 1973). Certains de ces chercheurs engagés s'impliquent

également dans le mouvement écologiste naissant. Le mouvement antinucléaire français – le plus puissant d'Europe entre 1973 et 1977 – témoigne du basculement de l'adhésion délégative au « progrès » vers une « politisation » des sciences et des techniques : des questions autrefois qualifiées de « techniques » sont désormais construites dans l'espace public comme des enjeux de société. Le cadrage « nationaliste » des discours publics sur la science et la technologie recule devant un cadrage « sociopolitique ».

Les années 1980 : le retour de l'État et des certitudes

Les derniers mois du giscardisme et le premier septennat mitterrandien marquent un certain renouveau du colbertisme scientifique : nationalisations et volontarisme politique en matière de politique industrielle et technologique, essor des budgets de recherche, programmes mobilisateurs, loi de 1982 sur la recherche, statut de fonctionnaire pour les chercheurs. En retour, dans un contexte de « réhabilitation de l'entreprise » témoignant de l'intégration à gauche des nouvelles normes qui s'affirment pour l'action publique au niveau mondial, les chercheurs sont encouragés à travailler avec les entreprises, et des initiatives – groupements d'intérêt économique, encouragement à la brevetisation, unités mixtes, etc. – sont lancées pour accommoder la recherche au modèle américain émergent (cf. infra).

En somme, ce retour de l'État ne s'effectue pas tant au détriment des acteurs industriels que de celui de l'ouverture vers la société civile. Le ministre de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement, par analogie avec les années 1930, estime en effet que la République est menacée par la conjonction de la crise économique et d'un obscurantisme – il englobe sous ce terme aussi bien Madame Soleil que des préoccupations écologistes aujourd'hui validées. Aussi la République se doit-elle de protéger la science des interpellations des années 1970 en enrayant « le mouvement antisience, dont le développement coïncide avec la crise des sociétés capitalistes avancées et constitue un enjeu majeur » (Chevènement 1981 ; Petitjean 1998). Alors que reflue le cycle d'engagement militant lancé dans les années 1960 – y compris dans les milieux de la recherche –, les institutions scientifiques sont confiées à la gestion avec les représentants des chercheurs et réenclavées par

rapport aux questionnements de la société et à la critique sociale des sciences. Ainsi, les alertes et les controverses sur l'amiante et la radioactivité, très vives depuis 1970, disparaissent quasiment de l'espace public au début des années 1980 : les sociologues Francis Chateauraynaud et Didier Torny (1999) parlent d'un « trou configurationnel ». Même l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques – OPECST –, créé en 1983, et qui aurait pu constituer un espace de mise en débat démocratique des choix scientifiques et techniques, reste sans moyen ni autorité face au « tropisme de l'État français marqué par une tendance à constituer des monopoles de l'expertise au sein de la seule administration » (Restier-Melleray 1990). En ce qui concerne l'organisation de l'expertise et l'élaboration des choix scientifiques et technologiques, il faudra attendre les crises des années 1990 pour que le modèle technocratique des Trente Glorieuses soit ébranlé. Alors que l'Europe du Nord et l'Amérique du Nord inventent certains outils de mise en débat et de coproduction de la recherche – telles les « boutiques de science », qui ne seront pas soutenues en France, et les conférences de citoyens –, les décideurs politico-scientifiques français s'en tiennent à un cadrage « pédagogique » de la relation entre science et société (Chavot, Masseran 2003). Selon cette approche linéaire descendante, l'État s'engage dans une entreprise de diffusion de la « culture scientifique, technique et industrielle » vers le public, dont la distanciation par rapport au « progrès » est attribuée à un déficit de connaissance scientifique : ce sera la philosophie de la nouvelle politique de « culture scientifique et technique » – ouverture de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, création des centres régionaux de culture scientifique technique et industrielle, puis Fête de la science, etc. Aux Assises nationales de la recherche de janvier 1982, le ministre de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement, résume cette conception : « C'est au prix d'une vaste entreprise de diffusion du savoir [...] que nous pourrions faire reculer certains préjugés contre la science et la technologie, tenir en lisière les mouvements antiscience et mettre en mesure les citoyens de mieux cerner l'importance des enjeux scientifiques et techniques. »

Le choix du début des années 1980 est donc celui d'une cogestion avec les chercheurs pour accommoder, dans un cadrage « national-industrialiste », la montée mondiale d'un pilotage marchand de la

recherche et pour reléguer au second plan les aspirations d'une société civile plus éduquée à participer aux choix scientifiques et à la définition des contenus du progrès. Mais ce choix s'avérera dans la période suivante très problématique pour la recherche française, tant en termes d'efficacité économique que de légitimité sociétale. Ainsi, parmi les « champions » industriels français, irrigués de financements publics de recherche dans les années 1980, la plupart dépendent aujourd'hui de capitaux internationaux et ont délocalisé une partie de leurs activités de production et de recherche, ce qui rendra l'identification de leur intérêt avec l'intérêt des Français de moins en moins évidente. Dans le domaine informatique, plusieurs analystes estiment ainsi qu'une politique industrielle qui aurait misé, à la fin des années 1980, sur le développement du logiciel libre en favorisant la naissance d'un tissu d'associations et de PME aurait été plus créatrice d'emplois et de richesses que les millions d'euros alors engloutis dans Bull. Dans le domaine des biotechnologies, certains blocages n'auraient-ils pas pu être évités si l'on avait trouvé plus tôt le chemin de la concertation sociale – voir l'occasion manquée de la loi de 1992 sur les OGM ? C'est aussi des années 1980 que date le retard de la recherche française dans plusieurs domaines clés du développement durable, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable ou la santé environnementale (Fondation sciences citoyennes 2004).

Enfin, le paradigme de la lutte contre l'antiscience par la culture scientifique s'appuyait sur une analyse erronée en ce qu'il situait la source des résistances au « progrès » dans un déficit de connaissances plutôt que dans un désir de participation. Ce modèle du déficit est invalidé par bien des travaux de sciences sociales, qu'ils portent sur les perceptions publiques de la science ou sur les « nouveaux mouvements sociaux ». Ces études montrent en effet que, contrairement à l'âge des III^e et IV^e République, où c'étaient les groupes sociaux déclinants – notables, catholiques, petits commerçants et ruraux – qui contestaient la modernisation et le pouvoir de la science (Rasmussen 1996), ce sont, depuis les années 1960, les catégories socioprofessionnelles moyennes et favorisées, à fort capital scolaire, qui mettent le plus la science à distance critique (Cheveigné 2000). Alain Touraine parlait d'une « critique progressiste du progrès » pour décrire ce phénomène (Touraine *et al.* 1980). Des

études sociologiques plus qualitatives sur *focus groups* montrent en outre que les réticences vis-à-vis des institutions technoscientifiques qui organisent nos vies et nos risques sont moins liées à des positionnements – ou déficits – de savoir qu'à une appréciation du comportement passé de ces institutions, bref à un savoir protosociologique des modes de régulation publique de l'innovation (Marris *et al.* 2001). Mais ce mode de relation pédagogique à la société – Michel Callon (1998) parle de « modèle de l'Instruction publique » – ne sera pas invalidé seulement par l'analyse sociologique ; il le sera aussi, au cours de notre quatrième période, par le choc des crises sanitaires et par l'affirmation des associations comme porteuses de savoirs et d'expertise.

Depuis les années 1990 : la recherche entre marché et « citoyens » dans la société du risque

Les quinze dernières années sont marquées par de profonds changements des relations entre science et société. En résumant de nombreux travaux, on peut organiser ces changements autour de trois grandes transformations.

La première grande transformation, engagée dans les années 1970, est liée à la mondialisation : la boucle colbertiste et néokeynésienne des Trente Glorieuses – plus d'investissement public dans la recherche donne plus de croissance, donc plus de rentrées fiscales pour l'État, etc. – s'est grippée : même les grands champions industriels français délocalisent l'emploi et leurs centres de R & D, et le marché pilote une part croissante de la recherche. Celle-ci tend à s'effectuer dans des cadres moins disciplinaires, plus liés aux contextes d'usage – que ce soit pour l'innovation ou pour l'expertise publique –, et dans des institutions hybridant normes publiques et normes privées. Un nouveau régime de propriété intellectuelle, fondé sur le brevetage systématique de la connaissance et du vivant, a émergé aux États-Unis autour de 1980 : nouvelles pratiques du *Patent Office*, lois autorisant la prise de brevets sur les résultats de la recherche publique, aides au capital-risque et à la constitution d'un marché financier *high tech*, etc. Il s'est ensuite imposé à toute la planète, via les accords de l'Organisation mondiale du commerce – OMC – de 1994 sur la propriété intellectuelle. Dans ce nouveau régime de production des

savoirs qui s'affirme, l'appropriation remonte vers l'amont de la production de connaissances, et les recherches les plus fondamentales tendent à être de plus en plus jugées par les marchés financiers, et non plus seulement par les pairs, introduisant des phénomènes de « bulles » au cœur de la dynamique scientifique – par exemple la course au génome. Le curseur entre recherches publique et privée se déplace à l'avantage de la seconde. Ainsi, Monsanto et Dupont réunis détiennent plus de brevets en biotechnologie végétale que tout le secteur public mondial et fixent largement l'agenda des thématiques de recherche. Dans le domaine de la santé, seulement 0,001 % du budget de la recherche biomédicale mondiale – publique et privée – est consacré à l'étude des maladies infectieuses majeures des pays pauvres que sont la tuberculose, le paludisme résistant à la chloroquine, la leishmaniose viscérale, la filariose lymphatique, la maladie de Chagas et la schistosomiase. C'est donc la valeur privée à court terme des innovations potentielles, plutôt que leur valeur publique à long terme, qui tend à polariser la recherche (pour des synthèses voir Gibbons *et al.* 1994 ; Pestre 2003 ; Larédo, Mustar 2001). Cette mutation n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes – indépendance de l'expertise, capacité à répondre à l'intérêt général, entraves à la liberté de circulation des connaissances (Dasgupta 2000) –, qui, les États généraux de la recherche de 2004 en ont témoigné, préoccupent non seulement les mouvements citoyens, mais aussi une partie des chercheurs (*Les États généraux de la recherche* 2005). Le déclin des « techniciens » dans la société est une des facettes de ces évolutions politico-économiques en cours. Si les Trente Glorieuses furent celles de l'ascension sociale des ingénieurs et des chercheurs, les dernières décennies ont plutôt vu l'ascension des financiers, des commerciaux et des communicants. Dans les médias, et en particulier à la télévision, cette évolution se traduit par une inflexion des discours sur la science : on passe du « spectacle du contenu » – années 1960 à 1980, où la télévision s'efface pour n'être que vectrice de la parole savante – à la « performance du médiateur » – où la légitimité de la science cède du terrain devant celle de la télévision avec la multiplication, dans les émissions de vulgarisation scientifique, des autoréférences, réutilisation de sources télévisuelles antérieures, mises en scène de films de cinéma, de publicités, emprunts narratifs à des émissions de vulgarisation anciennes, etc. (Babou, Le Marec 2003).

Dans les grandes entreprises *high tech*, où les financiers ont conquis le pouvoir au détriment des ingénieurs, la recherche tend à devenir une marchandise à se procurer sur un marché désormais mondial – externalisation croissante de la R & D, passée chez les firmes françaises de 10 % vers 1980 à 25 % ces dernières années (Dumoulin, Martin 2003). Les institutions de recherche et d’enseignement supérieur se trouvent alors prises entre la difficulté à recruter – carrières moins attractives – et la nécessité de se procurer des financements privés, et de se positionner sur un marché mondial de l’offre de recherche. Dans ce jeu de mise en concurrence généralisée des systèmes d’enseignement supérieur et de recherche à l’échelle planétaire, quelques grands pôles universitaires s’affirment, concentrant contrats de recherches, diplômes les plus réputés et offres d’emploi – doctorants et post-docs –, au détriment d’autres territoires menacés de désertification scientifique².

La deuxième grande transformation est l’irruption des questions de risque dans l’espace public. Dans cette « société du risque » décrite par le sociologue allemand Ulrich Beck (2001), la vie n’est pas plus dangereuse qu’il y a un ou deux siècles, mais le risque a changé de nature et d’échelle : on ne peut plus l’externaliser en attribuant les catastrophes à Dieu ou à la nature. La société est donc confrontée essentiellement à des risques générés par ses propres activités économiques et inventives – le changement climatique en est le cas paradigmatique. D’où la recherche récurrente de responsabilités humaines et la construction des « effets secondaires » du « progrès » comme problèmes publics dans l’espace public. Les affaires de Tchernobyl, du sang contaminé, de l’amiante, puis de la « vache folle » ont été les détonateurs de cette nouvelle configuration du débat. Dans ces quatre cas, l’enquête a établi que des intérêts économiques avaient conduit les pouvoirs publics et leurs experts à faire des choix contraires à la sécurité sanitaire. Cela a engendré un sentiment que l’État abandonnait sa mission régaliennne de protection

2. On comprend alors que le mouvement Sauvons la recherche – SLR – soit parti de chercheurs en biomédecine : il s’agit d’un secteur particulièrement exposé à la mondialisation que nous venons de décrire, et ayant ces dernières années bénéficié d’une évolution des financements publics bien moins favorable en France qu’aux États-Unis. C’est dans une communauté où montait un vif sentiment d’être décroché dans la compétition mondiale en cours, qu’ont émergé les initiateurs du mouvement des chercheurs.

des administrés. Loin de se réduire à une peur des risques et de la science, ce décrochement est lié à la question bien plus large du reflux des régulations sociales, de l'abandon du pacte social entre État, marché, science et société, qui avait cimenté une large adhésion au « progrès » pendant les Trente Glorieuses. C'est parce que de larges couches de la société vivent difficilement la perte des protections économiques et sociales anciennes – mondialisation et recul du périmètre de l'État, précarisation de l'emploi, sentiment d'incertitude sur l'avenir des retraites, partage de la valeur ajoutée devenu plus favorable au travail, etc. –, et parce que les couches les plus populaires jouent un rôle moins visible dans l'espace public – désaffiliation politique –, que les crises liées à la gestion des risques technologiques, bien que mobilisant une fraction limitée de la société, acquièrent un sens scandaleux et général, et que la société française effectue un décrochement vis-à-vis des institutions autrefois garantes de l'ancien pacte : l'État, l'industrie et la science.

N'étant pas spécifique au rapport à la science dans ses origines, ce décrochement ne l'est pas non plus dans ses effets, qui sont multiples et affectent de nombreux secteurs : abstention électorale, montée des extrémismes et des fondamentalismes, repli sur la sphère privée, mais aussi renouveau des mouvements sociaux et écologiques – altermondialisme, juridisation de la conflictualité sociale. Dans le champ journalistique, ces mutations se traduisent par le passage d'une posture de vulgarisation à une posture de contextualisation de la science, désormais traitée selon les mêmes normes d'enquête et d'écriture que les sujets politiques ou de société (Champagne 1999). Plus largement, on observe dans nos sociétés une distanciation à l'égard d'un « progrès » prédéfini par l'ancien triangle chercheur-décideur, politique-décideur et économique. Aujourd'hui, l'équation faite par Condorcet et les Lumières entre progrès de la connaissance, progrès matériel et progrès humain et moral n'est plus une évidence. Après l'ère de la maîtrise instrumentale de la nature vient l'ère de la maîtrise sociale de cette maîtrise.

La troisième transformation est l'implication accrue de « profanes » – c'est-à-dire d'acteurs qui ne sont ni scientifiques ni techniciens professionnels – dans la recherche et l'innovation. Pour reprendre la notion de « cités » de justification de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991), on pourrait dire qu'à côté de la montée d'un mode

marchand de production et régulation des savoirs (cf. supra), émerge également un mode « civique ». La combinaison/confrontation de ces deux modes est en voie d'infléchir profondément les modes de production et de régulation antérieurs – colbertistes, professionnels, etc. – qui se fondaient, dans les Trente Glorieuses, sur les principes de justification de la « cité industrielle » – fonctionnalité, efficacité, etc. – (Bonneuil, Thomas 2004 ; Pestre 2003 ; Gaudillière 2002b). Autrefois cantonnés dans le triangle chercheurs-décideurs, étatiques-entrepreneurs et privés, les choix de recherche et d'innovation se discutent de plus en plus dans des « forums hybrides », incluant d'autres types d'acteurs : négociations internationales, élus locaux, juges, usagers, associations de malades, de consommateurs ou de défense de l'environnement, etc. (Callon *et al.* 2001). En outre, les frontières entre professionnels des institutions scientifiques et autres acteurs – usagers, malades, publics, praticiens, militants, etc. – se font poreuses. Les raisons en sont multiples : le déclin de l'État – qui appuyait la constitution de champs professionnels relativement autonomes – n'est pas sans effet d'érosion sur les frontières et les identités professionnelles ; l'élévation du niveau scolaire et la montée des classes moyennes urbaines pendant les Trente Glorieuses ont suscité de nouvelles demandes de participation aux choix technoscientifiques et de nouvelles pratiques, actives et ascendantes, d'appropriation et de production des savoirs ; ces deux éléments, ajoutés à la montée du risque, ont alors déplacé les rapports de force entre État et société civile, y compris en matière de recherche, d'expertise et d'innovation (Nowotny *et al.* 2003).

Les mobilisations et les initiatives citoyennes de ces dernières années, sur des enjeux tels que les organismes génétiquement modifiés, les déchets et rejets nucléaires, Internet, le sida, l'amiante, les pollutions chimiques, les brevets, etc., témoignent à l'évidence du passage d'un rapport de délégation à une demande de participation. Après la première phase de la décennie post 1968, les années 1990 – la crise de 1986 autour des retombées radioactives de l'accident de Tchernobyl en France en étant l'événement précurseur – marquent en France une seconde phase de mise en politique de la science et de la technique. À la différence des années 1970, où les scientifiques engagés étaient moteurs de la mise en politique des choix scientifiques et techniques, les mobilisations mettent cette fois en scène de nouveaux acteurs

collectifs de la société civile – associations, collectifs de victimes, etc.–, et de nouvelles arènes : l’arène judiciaire – où se tranchent de plus en plus les controverses – et l’arène médiatique – qui se saisit plus systématiquement de ces controverses, notamment lorsqu’elles sont portées devant la justice. Dans ce nouveau contexte, après l’intellectuel universel des Trente Glorieuses et l’intellectuel spécifique des années 1970, le modèle d’engagement public des chercheurs tend souvent vers la figure du « lanceur d’alerte » (Chateauraynaud, Torny 1999 ; Fondation sciences citoyennes 2005).

Ces crises et ces mobilisations ont forcé le désenclavement des institutions scientifiques et des instances d’expertise. L’action publique s’est trouvée poussée, pour demeurer légitime, à établir de nouvelles passerelles avec les administrés : en témoigne la multiplication des discours sur la proximité et la floraison de processus délibératifs élargis aux représentants associatifs et aux citoyens ordinaires (Blondiaux, Sintomer 2002). À côté des conseils de quartier, rendus obligatoires par la loi de 2002 sur la « démocratie de proximité »³, de la Commission nationale du débat public, créée en 1995, il s’agit, en ce qui concerne les sciences et les techniques, d’une part, des « États généraux » et autres « grands débats » – alimentation, santé, énergie, essais d’OGM en champs, etc. –, et, d’autre part, de l’importation en France du dispositif « conférence de citoyens », né au Danemark dans les années 1980. Les deux conférences de citoyens organisées en France – en 1998 sur les OGM et en 2002 sur le changement climatique – ont fait la preuve que des citoyens profanes, informés de façon sérieuse et pluraliste, sont à même de contrebalancer les différents *lobbies* et de compléter utilement les instances parlementaires ou d’expertise dans l’exploration des enjeux et de solutions d’intérêt général face à des problèmes socioscientifiques complexes (Marris, Joly 1999 ; Boy *et al.* 2000 ; Testart 2002).

Les institutions d’expertise et de recherche ont également dû apprendre à composer avec les associations – négociation des protocoles d’essais thérapeutiques avec le mouvement sida, succès du Téléthon, réajustements progressifs des cartes des retombées radioactives par les instances officielles sous la pression de la

3. Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Commission de recherche d'information indépendante sur la radioactivité – CRIIRAD (2002) –, entrée de représentants de la société civile dans certains comités d'experts, etc., et à redéfinir leur rapport à l'espace public – reconnaissance accrue de la fonction d'expertise, développement de l'expertise collective dans les organismes de recherche, nouvelles réflexions sur les partenariats, etc.

Une innovation institutionnelle, la création des agences de sécurité sanitaire – principalement Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé – AFSSPS –, Agence française de sécurité sanitaire des aliments – AFSSA –, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement – AFSSE –, etc. – marque par ailleurs une rupture forte avec le modèle d'organisation de l'expertise des Trente Glorieuses. Autrefois enchâssée dans les directions ministérielles, l'expertise acquiert avec ces outils d'action publique une nouvelle autonomie et devient visible dans l'espace public en tant qu'étape fonctionnellement séparée aussi bien de la recherche que de la décision. Ces agences n'éclairent plus seulement le décideur, mais aussi l'opinion publique – mise en ligne des avis, possibilité de saisine de certaines agences par les associations – et se fixent de nouvelles normes : déclaration d'intérêt, formalisation des procédures, débats contradictoires, expression des avis minoritaires, transparence des avis voire des délibérations, principe de précaution, etc. Si le bilan précis des agences est contrasté – celui de l'AFSSAPS est plus mitigé que celui de l'AFSSA et l'AFSSE est encore virtuelle –, il reste qu'une arène de l'expertise s'est constituée comme une interface visible et responsable entre arène scientifique, arène politico-administrative et espace public (Joly 1999, Besançon 2004). Rompant avec le modèle linéaire d'autrefois, qui concevait l'expertise comme un produit dérivé d'une science toute faite et neutre, les agences commanditent de nouvelles recherches pour répondre à de nouvelles incertitudes et transforment ainsi les cadrages, les objets de la science, dont les certitudes évoluent alors au fur et à mesure que se déploie un triptyque débat public/expertise/action publique conçu comme un processus d'apprentissage. Appuyées sur le principe de précaution et sur la demande sociale de connaissance, les agences sanitaires et environnementales – et plus généralement l'expertise collective – pourraient jouer à l'avenir en France et en Europe le rôle clé dans

l'expansion de la recherche que jouait pendant la guerre froide la commande militaire.

Outre une demande forte de participation à la « régulation » de la recherche, de l'innovation et de l'expertise, l'irruption de la société civile dans les politiques de recherche s'effectue également en terme de « production » de savoirs et d'innovations. Depuis le choc de Tchernobyl, des associations comme la CRIIRAD ou l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest – ACRO – ont rompu le monopole étatique de l'expertise en effectuant elles-mêmes des mesures de radioactivité pour des associations ou des collectivités locales. Ces dernières années ont vu le mouvement altermondialiste construire une forte expertise sur de grandes questions économiques, sociales, scientifiques et médicales de la planète. Depuis l'expérience clé du mouvement sida (Barbot 2002, Dodier 2003), d'autres groupes de malades ont développé des pratiques d'investigation et de production de savoirs, conduisant à de nouvelles bases de partenariats avec les institutions biomédicales. Avec le logiciel libre, s'est affirmée, en marge des modèles standard de l'innovation, une technologie née de la libre coopération de passionnés (Latrive 2004). Pour prendre un dernier exemple dans le domaine de l'environnement, la conservation des ressources génétiques, qui était vue il y a deux décennies avant tout comme une affaire de scientifiques et de gestionnaires de parcs et de collections, a fait peu à peu une place croissante à des collectifs de paysans, de jardiniers ou de citoyens reconnus comme acteurs de la gestion dynamique de la biodiversité. À côté de la recherche publique et du secteur privé émerge ainsi un tiers secteur de la recherche associative, de l'expertise citoyenne et de l'innovation coopérative. L'ancien modèle fordiste de production des savoirs cède la place à une société de la connaissance disséminée. Sans tomber dans l'irénisme des discours sur la « société de la connaissance » ou de l'« innovation ascendante », « en réseau » – qui occultent souvent les batailles en cours pour la captation des savoirs –, force est de reconnaître que c'est du savoir vivant plutôt que du seul savoir approprié ou codifié, que c'est de tous les pores de la société plutôt que des seules institutions spécialisées – centres de recherche publics ou privés, bureaux des méthodes, comités d'experts, etc. –, qu'émergent aujourd'hui les savoirs et les innovations qui font la richesse économique et sociale de nos sociétés (Vercellone 2003).

Dans ce nouveau contexte, la recherche institutionnalisée et professionnalisée, tout en conservant un rôle clé, est appelée à abandonner sa posture hégémonique et à apprendre à se faire animatrice et catalyseur de dynamiques ascendantes de productions de connaissance et d'innovation (FutuRIS 2004, Fondation sciences citoyennes 2004). Les décideurs économiques ont saisi cette évolution et ont adapté leurs formes de management pour mobiliser, au mieux de leurs intérêts, ces « externalités positives » diffuses que sont les savoirs et les compétences d'interaction et d'innovation des employés – gestion par projet, « management de la connaissance », « nouvel esprit du capitalisme » –, des usagers (coconception du produit par le client usager), voire des administrés – « développement participatif » au Sud, sponsorisé par la Banque mondiale pour capter les savoirs locaux que le développementalisme technicien piloté par l'État n'avait pas su mobiliser efficacement (Boltanski, Chiapello 2000).

Face à ce capitalisme cognitif, par projet, les politiques publiques françaises de recherche et d'innovation n'ont pas encore intégré cette nouvelle donne et n'ont pas inventé les outils publics d'incitation aux partenariats entre recherche publique et tiers secteur à but non lucratif de la connaissance. Une seule exception confirme ce constat : le lancement récent par la région Île-de-France d'un programme « Partenariats institutions-citoyens de recherche et d'innovation », inspiré d'un dispositif expérimenté au Canada depuis cinq ans⁴. Une telle politique d'encouragement des recherches en partenariat avec les acteurs de la « société civile » vise à approfondir notre démocratie en offrant aux mouvements sociaux et citoyens un meilleur accès à la recherche (Commission européenne 2002). Elle pourrait également enrichir la science et faire contrepoids au seul pilotage de la recherche par le marché, en ouvrant la recherche publique à des partenaires porteurs d'intérêts non marchands et vecteurs d'orientations alternatives aux paradigmes technoscientifiques privilégiés par les intérêts dominants. La proposition du rapport final des États

4. Pour une présentation du programme de recherche canadien « Alliance de recherche universités – communautés », destiné à financer des recherches en partenariat entre laboratoires publics de recherche et associations ou collectivités locales.

Voir http://sciencescitoyennes.org/article.php3?id_article=127
et http://www.crsh.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp

généraux de la recherche consistant à créer un programme « Science et société » au sein de la nouvelle ventilation du budget de la recherche – loi organique des lois de finance –, qui aurait pour mission « de favoriser les contacts entre les associations [...] et les équipes de recherche [...] afin d’aboutir à la formulation de projets de recherche », témoigne d’une prise de conscience qu’un degré de liberté de la recherche pourrait être gagné dans de tels partenariats (*États généraux de la recherche* 2005, p.127 ; Fondation sciences citoyennes 2004).

Bien que cette proposition des États généraux reste inscrite dans une tonalité générale encore largement imprégnée du schéma pédagogique diffusionniste qui était celui des Assises nationales de la recherche de 1982, elle témoigne du chemin parcouru entre 1982 et 2004. Avec cette profusion d’initiatives de la société civile, cette ouverture d’une fraction croissante des chercheurs et un certain nombre d’innovations institutionnelles récentes, les débats de 2004 sur l’avenir de la recherche auront donc dégagé quelques ingrédients d’une nouvelle politique scientifique, dans laquelle, face au seul jeu du marché, l’ambition technologique et scientifique de la France serait indissociable d’un pacte nouveau⁵ entre la recherche, l’État et une société civile devenue actrice des choix et des projets de recherche et d’innovation.

Bibliographie :

- BABOU I., LE MAREC J., 2003, « Science, musée et télévision : discours sur le cerveau », *Communication et langages*, 138, p. 69-88.
- BARBOT J., 2002, *Les malades en mouvements : la médecine et la science à l’épreuve du sida*, Paris, Balland (Voix et regards).
- BECK U., 2001, *La Société du risque : sur la voie d’une autre modernité*, trad. de l’allemand L. Bernardi, préf. B. Latour, Paris, Aubier (Alto).
- BESANÇON J., 2004, « Les agences de sécurité sanitaire en France. Revue de littérature commentée. Julien Besançon », *Cahiers du GIS*

5. Sa robustesse dépendra, comme dans la période historique précédente, de son inscription dans un compromis social plus large entre forces économiques, pouvoirs publics et différentes couches sociales, probablement à l’échelle européenne et mondiale.

- Risques collectifs et situations de crise*, 2, Grenoble, CNRS – Maison des Sciences de l'Homme-Alpes.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15 (57), p. 17-35.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard (Nrf Essais).
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard (Nrf Essais).
- BONNEUIL C., THOMAS F., 2004, « Du maïs hybride aux OGM : un demi-siècle de génétique et d'amélioration des plantes à l'INRA », in P. Boistard, C. Sabbagh et I. Savini (dir.), *Actes du colloque : l'amélioration des plantes, continuités et ruptures*, 17-18 oct. 2002, Paris, INRA Éditions, p. 42-53. (aussi disponible en ligne : <http://www.inra.fr/gap/vie-scientifique/animation/colloque-AP2002/index.htm>).
- BOUDIA S., 2003, « Exposition, institution scientifique et médiatisation des controverses technoscientifiques : le cas du nucléaire (1945-2000) », *Médiamorphoses*, 9, p. 47-52.
- BOY D., 1999, *Le progrès en procès*, Paris, Presses de la Renaissance (Société).
- BOY D., DONNET-KAMEL D. et ROQUEPLO P., 2000, « Un exemple de démocratie participative. La "conférence de citoyens" sur les organismes génétiquement modifiés », *Revue française de sciences politiques*, 50 (4-5), p. 779-809.
- BOYER R., 1986, *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- CALLON M., 1998, « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des mines : responsabilité et environnement*, 9, p. 63-73.
- CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil (La Couleur des idées).
- CFDT, 1977, *Les dégâts du progrès*, Paris, Seuil.
- CHAMPAGNE P., 1999, « Les transformations du journalisme scientifique et médical », in M. Mathien (dir.), *Médias, Santé, Politique*, Paris, L'Harmattan, p. 51-61.
- CHATEAURAYNAUD F., TORNAY D., 1999, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- CHAVOT P., MASSERAN A., 2003, « “La mise en culture” of science : public understanding of science in the french policy context », in U. Felt (éd.), *Optimising the Public Understanding of Science and Technology (OPUS project)*, rapport final, <http://www.univie.ac.at/virusss/opus/>
- CHEVEIGNÉ S. (de), 2000, « Enquête du CNRS sur les attentes du public vis-à-vis de la science », *CNRS Info*, 381.
- CHEVÈNEMENT J.-P., 1981, « Lettre de mission » et « Discours de clôture », in *Actes du colloque national Recherche et technologie*, Paris, La Documentation française, Seuil (Points Sciences).
- Commission européenne, 2002, *Plan d'action « Science et société »*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés Européennes, <http://europa.eu.int/comm/research/science-society/action-plan>
- CRIIRAD, 2002, *Contaminations radioactives : atlas France et Europe*, Barret-sur-Méouge, Éditions Yves Michel.
- DAHAN A., PESTRE D. (dir.), 2004, *Les Sciences pour la guerre, 1940-1960*, Paris, Éditions de l'EHESS (Civilisations et sociétés).
- DASGUPTA P., 2000, « Science as an institution : setting priorities in a new socio-economic context », in *World Conference on Science : Science for the Twenty-First Century, A New Commitment*, Paris, OECD, p. 264-271.
- DODIER N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Éditions de l'EHESS (Cas de figure).
- DUCLERT V., 1998, « Le colloque de Caen – 1956. La IV^e République et la mobilisation scientifique », *Historiens et Géographes*, 361, p. 337-360.
- , 2005, « La politique scientifique française et son institutionnalisation (1868-1969) », in *Les États généraux de la recherche*, Paris, Tallandier, p. 21-47.
- DUMOULIN R., MARTIN A., 2003, « Une approche exploratoire de l'externalisation de la R&D : vers une modélisation des paramètres nécessaires », CLAREE, <http://claree.univ.lille1.fr/~lecocq/cahiers/aimsRDAM.pdf>
- EIDELMAN J., 1988, « Professionnalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerres : la création du Palais de la Découverte à la fin des années trente », in D. Jacobi, B. Schiele dir.), *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance*, Seyssel, Éditions Champ Vallon (Milieux), p. 175-191.

- Fondation sciences citoyennes (FSC), 2004, « Quelle politique scientifique pour entrer dans le XXI^e siècle ? Vers un nouveau contrat entre recherche et société », contribution aux États généraux sur l'avenir de la recherche, note 2, 22 octobre 2004, http://sciencescitoyennes.org/article.php3?id_article=601
- Fondation sciences citoyennes (FSC), 2005, *Les lanceurs d'alerte* (titre provisoire), Paris, Fayard (à paraître).
- FOUCAULT M., 1994, « La fonction politique de l'intellectuel », in D. Defert, F. Ewald (dir.) avec la collab. de J. Lagrange, *Dits et écrits*, t. III, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), p. 109-114.
- FRANÇOIS B., 2001, *Misère de la V^e République*, Paris, Denoël (Essais).
- FROST R. L., 1985, « The flood of "progress" : technocrats and peasants at Tignes (Savoie), 1946-1952 », *French Historical Studies*, 24 (1), p. 117-140.
- , 1985, « La technocratie au pouvoir... avec le consentement des syndicats : la technologie, les syndicats et la direction à l'Électricité de France, 1946-1968 », *Le Mouvement social*, 130, p. 81-96.
- FutuRIS, 2004, *Socialiser l'innovation, un pari pour demain*, http://www.operation-futuris.org/images/rapport_citoyennete.pdf, in J. Lesourne, A. Bravo et D. Randet (dir.), *Avenirs de la recherche et de l'innovation en France*, Paris, La Documentation française (Les Études de la Documentation), 2004.
- GAUDILLIÈRE J.-P., 2002a, *Inventer la biomédecine : la France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant, 1945-1965*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui).
- , 2002b, « Mettre les savoirs en débat ? Expertise biomédicale et mobilisations associatives aux États-Unis et en France », *Politix*, 15 (57), p. 103-123.
- GIBBONS M., LIMOGES C., NOWOTNY H., SCHWARTZMAN S., SCOTT P. et TROW M., 1994, *The New Production of Knowledge : The Dynamics of Science and Research in the Contemporary Societies*, Londres, Sage Publications.
- HECHT G., 1998, *The Radiance of France : Nuclear Power and National Identity after World War II*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 14, trad. fr. Le rayonnement de la France : énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale, trad. G. Callon, Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 2004.

- HERMITTE M.-A., 1997, « L'expertise scientifique à finalité politique, réflexions sur l'organisation et la responsabilité des experts », *Justices*, 8, p. 79-103.
- JACQ F., 1996, « Pratiques scientifiques, formes d'organisation et représentations politiques de la science dans la France de l'après-guerre. La "politique de la science" comme énoncé collectif (1944-1962) », thèse de doctorat de sociologie, sous la dir. de D. Pestre et M. Callon, École nationale supérieure des Mines.
- JACOBI D., SCHIELE B. (dir.), 1988, *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance*, Seyssel, Éditions Champ Vallon (Milieux).
- JOLY P.-B., 1999, « Besoin d'expertise et quête d'une légitimité nouvelle : quelles procédures pour réguler l'expertise scientifique ? », *Revue française des affaires sociales*, 1, p. 45-53.
- JOLY P.-B., ASSOULINE G., KRÉZIAK D., LEMARIÉ J., MARRIS C. et ROY A., 2000, *L'innovation controversée : le débat public sur les OGM en France. Rapport à la DGAL*, Grenoble, INRA Éditions.
- KOURILSKY P., VINEY G., 2000, *Le principe de précaution : rapport au Premier ministre*, Paris, Odile Jacob, La Documentation française.
- KUISEL R. F., 1984, *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires).
- LARÉDO P., MUSTAR P. (dir.), 2001, *Research and Innovation Policies in the New Global Economy: An International Comparative Analysis*, Northampton (Mass.), Edward Elgar Pub.
- LATRIVE F., 2004, *Du bon usage de la piraterie. Culture libre, sciences ouvertes*, Paris, Éditions Exils, (également disponible en ligne sur <http://www.freescape.eu.org/piraterie>).
- Les États généraux de la recherche*, 2005, Paris, Éditions Tallandier.
- LÉVY-LEBLOND J.-M., JAUBERT A. (dir.), 1975, *Autocritique de la science*, Paris, Seuil (Points Sciences), 2^e éd., (1^{re} éd. : 1973).
- MARRIS C., WYNNE B., SIMMONS P. et WELDON S. (dir.), 2001, *Public Attitudes to Biotechnology in Europe*, projet sur contrat de la Commission européenne, <http://www.inra.fr/Internet/Directions/SED/science-gouvernance/PABE>
- MARRIS C., JOLY P.-B., 1999, « La gouvernance technocratique par consultation ? Interrogation sur la première conférence de citoyens en France », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, 38, p. 97-124.
- MULLER P., 1984, *Le technocrate et le paysan*, Paris, Éditions Ouvrières.

- NOWOTNY H., SCOTT P. et GIBBONS M., 2003, *Repenser la science : savoir et société à l'ère de l'incertitude*, trad. G. Ferné, préf. J.-J. Salomon, Paris, Belin (Débat).
- PESTRE D., JACQ F., 1996, « Une recomposition de la recherche académique et industrielle en France dans l'après-guerre, 1945-1970. Nouvelles pratiques, formes d'organisation et conceptions politiques », *Sociologie du travail*, 3, p. 263-276.
- PESTRE D., 2003, *Science, argent et politique*, Paris, INRA Éditions (Sciences en questions).
- PETITJEAN P., 1998, « La critique des sciences en France », *Alliage*, 35-36, p. 118-133, <http://www.tribunes.com/tribune/alliage/35-36/06petit.htm>
- PICARD J.-F., 1990, *La République des savants : la recherche française et le CNRS*, avec la collab. de G. Darmon et d'É. Darmon, préf. A. Prost, Paris, Flammarion.
- PINAULT M., 2003, « L'intellectuel scientifique, du savant à l'expert », in M. Leymarie, J.-F. Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF (Hors collection), p. 229-254.
- , 2000, *Frédéric Joliot-Curie*, Paris, Odile Jacob.
- RASMUSSEN A., 1996, « Critique du progrès, "crise de la science" : débats et représentations du tournant du siècle », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 14, p. 89-113.
- RESTIER-MELLERAY C., 1990, « Experts et expertise scientifique : le cas de la France », *Revue française de sciences politiques*, 40 (4), p. 546-585.
- ROSS K., 1998, *Fast Cars, clean Bodies. Decolonization and the reordering of French Culture*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- ROUBAN L., 1988, *L'État et la science : la politique publique de la science et de la technologie*, préf. J.-L. Quermonne, Paris, CNRS Éditions.
- TESTART J., 2002, « Conférences de citoyens : les vertus du débat public », *Transversales Science Culture*, 2, p. 38-42.
- THÉRY J.-F., BARRÉ R., 2001, *La Loi sur la recherche de 1982 : origines, bilan et perspective du « modèle français »*, Paris, INRA Éditions (Sciences en questions).
- TOPÇU S., 2004, « Émergence de nouvelles formes d'expertise dans l'histoire du débat nucléaire en France (1974-1988) », mémoire de DEA, centre Koyré, EHESS.
- TOURAINÉ A., HEGEDUS Z., DUBET F. et WIEVORKA M., 1980, *La prophétie antinucléaire*, Paris, Seuil (Sociologie permanente).

VERCELLONE C. (dir.), 2003, *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute.

WIEVORKA O., « Charles de Gaulle, la technique et les masses », in Institut Charles De Gaulle, *De Gaulle en son siècle*, 7 vol., Paris, Plon, La Documentation française, 1991-1992. Actes du colloque de l'UNESCO, 19-24 nov. 1990, vol. 3, 1992, p. 713-724.

Quand l'Europe mesure les représentations de la science : une analyse critique des Eurobaromètres

Suzanne de CHEVEIGNÉ
CNRS, Shadyc

Mots-clés : méthodologie, sondages, entretiens, sciences et société, biotechnologies.

L'objectif de cette communication était, à la demande des organisateurs, d'explorer à nouveaux frais et dans le domaine des représentations sociales des sciences, la très classique opposition entre méthodes quantitatives et qualitatives. Leur demande était en fait plus précise : interroger l'apport possible de grandes enquêtes sur les sciences, telles que les Eurobaromètres, à la question qui faisait l'objet du colloque, celle des relations entre sciences, médias et société. Les discussions ont montré que la demande était judicieuse et que la « très classique opposition » reste vive.

Précisons cette opposition entre méthodes sociologiques quantitatives et qualitatives, en citant l'excellent manuel de Nicole Berthier, dédié principalement aux premières : « on oppose généralement l'approche qualitative, avec un nombre limité de cas, conduite par entretiens approfondis, à l'approche quantitative avec étude statistique, réalisée à partir d'un questionnaire standardisé, c'est-à-dire fortement structuré » (Berthier 1998, p. 23). Les adjectifs « quantitatif » et « qualitatif » réfèrent de fait à la nature des données recueillies : des chiffres d'un côté, du texte – ou même d'autres types de données non chiffrées, des schémas par exemple – de l'autre. Les enquêtes par sondages avec questionnaire fermé fournissent des chiffres : les réponses, même exprimées avec des mots, sont prédéfinies et précodées. On donnera par exemple ainsi à la réponse « tout à fait d'accord » la valeur 2, « assez d'accord », 1, « plutôt pas d'accord », - 1 et « pas du tout d'accord », - 2. Pourront d'ailleurs se poser des problèmes de métrique que nous n'aborderons pas ici : est-il évident

que « tout à fait d'accord » est une réponse « deux » fois plus « forte » que « assez d'accord » ?¹

Les enquêtes par entretiens longs, individuels ou de groupe – dits *focus groups* –, relèvent de la seconde catégorie, qualitative, car elles produisent du discours qui est le plus souvent transcrit sous forme de texte. Certes, des données qualitatives pourront être quantifiées en cours d'analyse. Les réponses à une question ouverte, à laquelle les personnes interrogées répondent avec les termes de leur choix, en une phrase ou deux, peuvent ainsi être codées selon leur contenu tel que l'analyste l'interprète. De manière plus subtile, au cours d'une analyse assistée par ordinateur, on passera aussi par des étapes chiffrées : par exemple le logiciel Alceste² représente les segments de texte par des lignes d'une matrice qui comportent des zéros et des uns pour indiquer l'absence ou la présence de mots appartenant au vocabulaire spécifique du corpus. L'analyse se déroule alors par manipulation de cette matrice de chiffres, avant un retour aux segments de textes.

L'appel à l'une ou l'autre méthode dépendant des questions que l'on se pose, du cadre théorique que l'on se donne, il me semble utile de préciser les miens d'entrée de jeu. Je cherche à développer une sociologie et une anthropologie des sciences et techniques, entendant par là une anthropologie ou une sociologie³ de leur réception, ou plus exactement de leur coconstruction sociale. Cela passe essentiellement par une analyse de discours : d'une part les discours des médias – les médias au pluriel car il convient d'insister sur leur hétérogénéité – qui représentent une matérialisation d'un espace public métaphorique, lieu de débat ; de l'autre, les discours des gens dits « ordinaires », suscités le plus souvent en situation d'entretien. Dans ces discours nous pourrions observer la circulation de représentations, de manières de penser, de juger, de ressentir, d'incorporer des questions relevant de rapports à la matérialité du monde. Cette démarche n'est ni une sociologie de l'institution scientifique, ni une histoire des sciences, mais, pour adopter les termes de la sociologie des médias, un travail sur la réception, par la société, de savoirs et de techniques, réception

1. Voir Berthier 1998, p. 161 et suiv.

2. Le logiciel Alceste a été développé par un ingénieur du CNRS, Max Reinherth ; il est commercialisé par la société Image à Toulouse (<http://www.image.cict.fr/>).

3. On aura compris que la distinction des frontières disciplinaires ne me semble pas essentielle.

qui est aussi un processus de coopération. Il s'agit plus largement de faire une sociologie et une anthropologie des relations des femmes et des hommes au monde matériel, couvrant les domaines que les sociétés occidentales catégorisent comme ceux des sciences, des techniques, de la médecine ou de l'environnement, et qui a pour objet l'étude des conditions de l'élaboration collective d'objets, de savoirs et de problèmes publics.

Les réflexions exposées ici ont été forgées au cours de huit années de travail collectif au sein d'une équipe européenne – à laquelle étaient associés des chercheurs américains et canadiens – qui a travaillé, de 1996 à 2004, sur les aspects sociaux du développement des biotechnologies modernes⁴. On désigne ainsi des techniques telles que les organismes génétiquement modifiés – OGM –, les xénogreffes, les thérapies géniques, l'identification par l'acide désoxyribonucléique – ADN –, les cellules souches ou encore le clonage thérapeutique. Au cours du projet, nous avons analysé les processus normatifs et réglementaires – depuis la découverte des techniques de transgénèse au début des années 1970 –, la couverture médiatique – également depuis 1970 – et les perceptions du public, abordées à l'aide d'entretiens approfondis, en situation individuelle ou en petits groupes, et par les sondages Eurobaromètre dont il sera question ici, en 1996, 1999 et 2002 (Gaskell, Allum et Stares 2003).

Les Eurobaromètres qui ont porté sur les biotechnologies, comme les Eurobaromètres sur les sciences en général, ont pour ancêtres les grands *surveys* américains sur les relations à la science qui se sont développés dans les années 1960-1970 dont le promoteur le plus actif fut Jon Miller de l'université de Chicago. On parlait alors de *scientific literacy* ou littéralement « degré d'alphabétisation scientifique », se

4. L'auteur a coordonné le groupe français auquel ont participé Daniel Boy – Cevipof –, Jean-Christophe Galloux – université Paris II –, Hélène Gaumont-Prat – université de Versailles-Saint-Quentin –, Anne Berthomier – doctorante ENS LSH Lyon. Ces recherches ont été soutenues par l'INRA, le CNRS – département SHS et programme Risques collectifs et situations de crise –, la DGAL – programme Aliment et sécurité –. Le projet européen a été financé par les Actions concertées de la DGXII *Biotechnology and the European Public*, B104-CT95-0043, *European Debates on Biotechnology : Dimensions of Public Concern*, B104-CT98-0488, direction J. Durant, puis dans le cinquième programme cadre, *Life Sciences in European Society*, QL7-CT-1999-00286, direction G. Gaskell, London School of Economics, Londres.

référant essentiellement à un savoir factuel⁵. On détermina ainsi la fraction de la population qui savait que la terre tourne autour du soleil – et non l'inverse – ou que les antibiotiques sont sans effet sur les virus. L'expression de *scientific literacy* évoque une approche essentiellement cognitive, qui caractérise le savoir d'individus isolés, le niveau collectif étant atteint par une simple agrégation. Il s'agissait d'une approche normative, voire élitiste lorsqu'on prétendait hiérarchiser les personnes, les groupes sociaux voire ethniques ou les pays, selon leurs scores.

Parti donc des États-Unis, un mouvement analogue d'évaluation quantitative des connaissances s'empara des instances européennes dans les années 1980. Cette approche existe encore aujourd'hui, malgré les critiques visant son caractère réducteur, dans les grands sondages Eurobaromètre que réalise périodiquement la Commission européenne. Il faut remarquer cependant, que sur le Vieux Continent, en France en particulier, ces sondages ont exploré tout autant les attitudes envers les sciences et techniques ou le degré de compréhension de la méthode scientifique que le simple savoir factuel (Boy 1999). La *public understanding of science* britannique – littéralement « compréhension publique de la science » – se voulait, elle aussi, moins restrictive. Un de ses principaux défenseurs, John Durant, premier directeur d'une revue qui porte ce titre, a souligné la nécessité de dépasser l'approche en termes de savoirs décontextualisés pour évaluer la compréhension de la démarche et la méthode scientifique, voire la connaissance critique des conditions sociales de production du savoir (Durant 1993)⁶. Il va de soi, cependant, que ni les savoirs populaires, et encore moins les parasciences (Boy 2002), n'étaient abordés lors de ces évaluations.

Les limites des approches par sondage à questionnaire fermé ont été soulignées depuis longtemps et par différents auteurs. On lira avec intérêt l'histoire des sondages établie par Loïc Blondiaux (1998) qui recense les critiques qu'ont pu leur opposer des générations

5. Le même type d'approche factuelle se retrouvait dans l'ouvrage de E. D. Hirsch Jr. (1987) qui indique parmi les 5 000 items que « chaque Américain doit connaître », le zéro absolu et le chromosome Y.

6. Cet ouvrage dont le titre associe science et culture est en réalité la reprise d'un numéro de la revue française *Alliage*, dirigée par Jean-Marc Lévy-Leblond – de nouveau une origine francophone.

successives de sociologues, en France comme dans leur berceau d'origine, les États-Unis, où Aaron V. Cicourel (1964) avait été très critique de ces méthodes, dès les années 1960. En France, Pierre Bourdieu (1980) a soulevé un certain nombre des problèmes que posent les enquêtes par sondage, qu'il est instructif de reprendre pour les appliquer aux enquêtes concernant les biotechnologies. Une première interrogation concernait la manière dont les questions posées lors d'un sondage sont reçues et interprétées par les personnes interrogées. Bourdieu souligne qu'il faut « se demander à quelle question les différentes catégories de répondants ont cru répondre ». L'inclusion dans l'Eurobaromètre biotechnologie de 1996 d'une question ouverte nous a permis d'évaluer la pertinence de cette remarque. On demandait aux personnes « qu'est-ce qui vous vient à l'esprit quand vous pensez à la biotechnologie moderne au sens large, c'est-à-dire incluant le génie génétique ? », et leur réponse était notée par l'enquêteur. Cette méthode qui concilie partiellement approches quantitatives et qualitatives n'est pas parfaite : la réponse, forcément succincte, est plus ou moins abrégée lors de la transcription faite en temps réel. Mais l'analyse de ce matériel permet d'approcher les significations qu'accordent les gens à un mot techniquement difficile. L'analyse des réponses⁷ a par exemple montré qu'un certain nombre de personnes – de l'ordre de 10 % – confondaient les biotechnologies avec les techniques de procréation médicalement assistées ou encore avec les aliments « bio ».

Dans le même article, Bourdieu se posait également la question de la formation d'une opinion sur le thème chez l'ensemble des répondants : « toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ». Et en effet, à notre même question ouverte, environ 20 % des personnes interrogées ont répondu « je ne sais pas ». Se pose alors la question du traitement des non-réponses : doit-t-on calculer le poids d'une opinion par rapport à l'ensemble des opinions exprimées ou par rapport à l'ensemble des réponses, sachant qu'une partie non négligeable de celles-ci étaient « sans opinion » ?

Bourdieu soulevait également la question de l'interprétation par le chercheur – ou par d'autres acteurs – des résultats des enquêtes qui « impose[nt] l'illusion qu'il existe une opinion publique comme

7. L'analyse complète est présentée dans Cheveigné, Boy et Galloux (2002).

sommation purement additive d'opinions individuelles ». Et il est exact que l'on exprime souvent les résultats de l'Eurobaromètre en affirmant que « L'Europe est – ou les Européens sont – contre les OGM » alors qu'en fait une majorité mais non la totalité d'entre eux, loin de là, le sont. Ces remarques sont bien entendu parfaitement transposables à d'autres technologies nouvelles, peu connues du grand public – les nanotechnologies par exemple.

Au-delà de ces critiques que l'on oppose souvent aux enquêtes quantitatives, le fait d'utiliser de telles techniques pour des comparaisons internationales soulève des questions supplémentaires. Parmi celles-ci, celle de la traduction d'une langue dans une autre n'est pas négligeable car elle décuple en quelque sorte le problème de l'interprétation par les personnes interrogées. En d'autres termes, on peut encore moins affirmer qu'elles ont toutes répondu à la même question quand celle-ci a été posée dans des langues différentes. D'une part, des termes équivalents peuvent avoir des connotations différentes, ce qui sera particulièrement important si de fait les personnes devinent plus ou moins ce que pourrait bien être une nouvelle technologie. Est-ce que « génie génétique » et *genetic engineering* sont tout à fait équivalents, alors que le mot *engineering* n'a pas les multiples sens du français « génie » ?

Que penser de ces deux définitions du clonage thérapeutique – aussi inexactes l'une que l'autre, d'ailleurs⁸ – données dans le questionnaire de 2002 ? La version anglaise⁹, *Now let's talk about therapeutic cloning, such as the cloning of human stem cells to replace a patient's diseased cells [...] est devenue en français « À présent, parlons du clonage thérapeutique, comme le clonage d'embryons de cellules humaines pour remplacer les cellules malades d'un patient [...] ». Au lieu d'employer l'équivalent français de l'expression *stem cells*, c'est-à-dire « cellules souches », la traduction introduit le mot « embryon ». Or, l'embryon humain est l'une des principales sources de cellules souches, ce qui soulève des questions éthiques très débattues. La*

8. Le clonage « thérapeutique » est la création, par transfert de noyau – comme fut créée la brebis Dolly –, d'un embryon génétiquement quasi identique au patient afin d'en extraire des cellules souches pour le soigner. Par ailleurs, ces cellules vont être ensuite multipliées par une technique qui s'appelle aussi clonage. Le terme se réfère en fait à toute reproduction non sexuée – le bouturage de plantes est un clonage.

9. Le questionnaire a été élaboré en anglais, puis traduit dans les autres langues.

question ne se réfère pas explicitement à ce problème, mais le fait d'employer le terme risque d'évoquer bien plus de controverses que la formulation plus neutre de la version anglaise. Pourra-t-on alors comparer sans hésiter les réponses des Britanniques à celles des Français ou des Belges¹⁰ ?

Toutes ces préoccupations étant exprimées, j'aimerais quand même argumenter ici de l'utilité des méthodes quantitatives. Non parce que la quantification serait un gage de scientificité. Certes, une vraie question sous-tend l'opposition entre les tenants des méthodes quantitatives et ceux des méthodes qualitatives, celle des conditions sinon de l'objectivité au moins de l'objectivation. Qu'est-ce qui confère à un résultat un quelconque degré de généralité, qui le fait valoir pour d'autres que son auteur – condition pour qu'il participe à la construction collective d'un savoir scientifique ? La réponse ne peut être simplement « il faut quantifier ». Ce n'est pas parce que l'on mobilise des chiffres que l'on est forcément dans la précision et l'exactitude ! Les chiffres permettent des classements et des calculs apparemment rigoureux. Mais ils ne sont jamais que des résultats de « mesures » dont la précision et la fiabilité doivent toujours être interrogées – comme nous venons de le faire pour des enquêtes par sondage quantitatif. Une fois obtenues des réponses aux questions, et bien sûr en supposant l'échantillon établi dans les règles de l'art, on peut travailler sur les « données », établir des pourcentages, des corrélations, etc. Mais la précision des résultats des calculs ne doit pas masquer les problèmes qu'a pu poser la mesure de départ.

Il existe en revanche de bonnes raisons de mettre en œuvre des méthodes par enquête. Une première est la possibilité de suivre des évolutions temporelles, lorsque la même question est posée, rigoureusement dans les mêmes termes, à des moments successifs, et que l'on peut donc penser que les biais d'interprétation restent constants. Une telle question a été posée dans les Eurobaromètres concernant différentes technologies nouvelles : « Pensez-vous que [une technologie] améliorera notre mode de vie dans les vingt prochaines années, que cela n'aura pas d'effet ou que les choses iront

10. La question de la pertinence de l'échelle nationale se pose aussi dans ces grandes comparaisons internationales. Une échelle régionale peut avoir plus de sens, qui regrouperait le nord de la France avec la Belgique ou le Midi avec l'Italie du Nord, par exemple.

plus mal ? ». Les réponses moyennes européennes¹¹ concernant les télécommunications, l'informatique, le spatial et les biotechnologies sont indiqués ci-dessous (fig. 1), où l'évolution d'un indice d'« optimisme » a été dessinée¹².

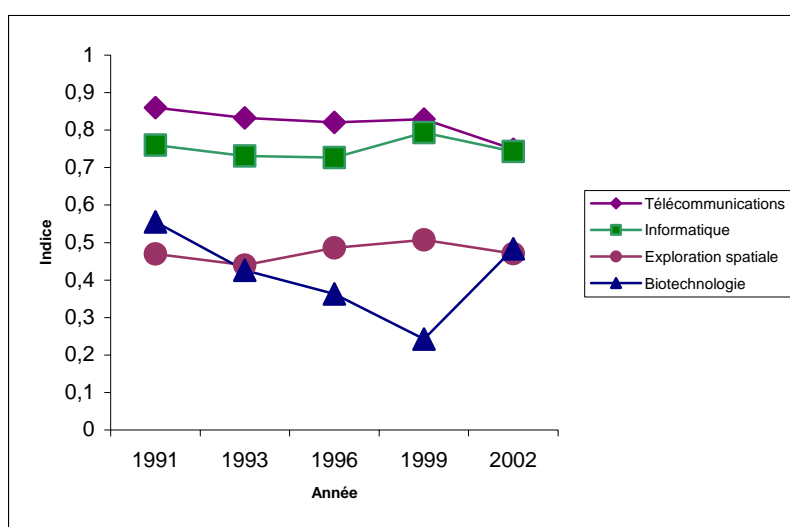


Fig. 1 : Évolution temporelle d'un indice d'optimisme envers différentes technologies

On voit ainsi qu'en 2002, pour la première fois, la tendance vers un pessimisme croissant s'est inversée pour les biotechnologies, dans un contexte pourtant où l'optimisme concernant les trois autres technologies baisse. Un tel résultat est important, même s'il convient, bien entendu, de le décliner à l'échelle nationale ou régionale et de l'interpréter avec finesse – en termes par exemple d'évolution de l'équilibre entre les places respectives dans les débats des applications médicales et végétales des biotechnologies.

11. Moyenne des réponses nationales pondérées par les populations respectives.
12. Le pourcentage de « pessimistes » – les choses iront plus mal – est soustrait du pourcentage d'« optimistes » – la technologie améliorera notre mode de vie –, et le résultat est divisé par le pourcentage total des optimistes, des pessimistes et de ceux qui disent que la technologie n'aura pas d'effet. L'indice qui exclut les « ne sait pas » est donc basé sur les seuls répondants ayant exprimé une opinion. Voir le rapport (*op. cit*) pour une discussion.

De telles enquêtes à grande échelle permettent aussi, mieux que des enquêtes qualitatives, de cerner l'influence de variables sociodémographiques telles que le sexe, l'âge ou le niveau d'éducation. C'est ainsi que l'on constate, comme pour beaucoup d'autres techniques, que les femmes s'opposent plus aux biotechnologies que les hommes, ou encore les personnes les plus âgées plus que les jeunes. On constate aussi qu'un niveau d'éducation plus élevé n'implique pas un soutien plus enthousiaste pour les organismes génétiquement modifiés – OGM –, contrairement à ce qui est souvent supposé : il entraîne en revanche des prises de position plus marquées, négatives comme positives (Cheveigné, Boy et Galloux 2002, p. 154). Enfin, et avec les précautions exigées par les problèmes que nous avons soulevés plus haut, on peut effectuer des comparaisons interculturelles, confirmant par exemple que les Français sont davantage opposés à des applications alimentaires des biotechnologies que la moyenne des Européens – les stéréotypes sont saufs.

Car la comparaison internationale et interculturelle pose un réel défi. Ce colloque « Sciences, Médias et Société » s'est déroulé seulement quelques jours après la conférence du réseau international *Public Communication of Science and Technology (PCST)*, à Barcelone (4-6 juin 2004), sur le thème *Coneixement científic i diversitat cultural*¹³. On a pu y constater que la délégation française était moins nombreuse que la britannique, la brésilienne, l'italienne, etc., et même que celle d'Afrique du Sud ! Or, la confrontation et la comparaison internationales, que ce soit dans les colloques ou au cours de projets de recherche comme celui dont il a été question ici, est la condition indispensable d'une ouverture des méthodes et des cadres théoriques. Pour apprendre des autres, pour se remettre en question mais aussi pour apporter à la communauté internationale la richesse et la spécificité des points de vue hexagonaux.

Les Français ne sont guère nombreux non plus à la tête de projets européens relevant des activités Science et Société du sixième programme cadre de la Commission européenne, parfois pour des raisons tout à fait compréhensibles, comme la lourdeur des procédures administratives que la recherche française est mal équipée

13. « Connaissance scientifique et diversité culturelle ». Le prochain colloque de la série aura lieu à Séoul, en 2006.

pour gérer. Pourtant, l'échelle européenne est très pertinente pour les recherches sur des questions de sciences et de techniques. Pour des raisons historiques, les pays européens partagent de nombreux traits communs, ce qui facilite les comparaisons. Les politiques communes, soumises à de nombreuses directives européennes, conditionnent le développement de la recherche et la mise en place de nouvelles technologies. Le soutien volontariste de la Commission aux processus participatifs – conférences de consensus, jurys citoyens, etc. – devrait aussi retenir l'attention des chercheurs. Il est important que notre communauté de chercheurs s'y investisse davantage. La conclusion de ce rapide regard sur un instrument européen, l'Eurobaromètre, et sur les travaux de recherche qui l'entourent est donc double. Elle affirme d'un côté la nécessité d'une ouverture internationale – qui ne passe pas uniquement par les chiffres. Et elle souligne, une fois de plus, la complémentarité des méthodes qualitatives et quantitatives, à manier toutes deux avec les mêmes exigences de rigueur.

Bibliographie :

- BERTHIER N., 1998, *Les techniques d'enquête*, Paris, Armand Colin (Cursus).
- BLONDIAUX L., 1998, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil (Science politique).
- BOURDIEU P., 1980, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 226-227.
- BOY D., 1999, *Le Progrès en procès*, Paris, Presses de la Renaissance (Documents).
- BOY D., 2002, « Les Français et les parasciences : vingt ans de mesures », *Revue française de sociologie*, 43 (1), p. 35-45.
- CHEVEIGNÉ S. (de), BOY D., GALLOUX J.-C., 2002, *Les biotechnologies en débat*, Paris, Balland (Voix et regards).
- CICOUREL A. V., 1964, *Method and Measurement in Sociology*, New York, Free Press.
- DURANT J., 1993, « What is scientific literacy ? », in J. Durant, J. Gregory (éd.), *Science and Culture in Europe*, Londres, Science Museum.
- GASKELL G., ALLUM N. et STARES S., *Les Européens et la biotechnologie en 2002. Eurobaromètre 58.0*, rapport rédigé pour la Commission

Suzanne de CHEVEIGNE

européenne, DG Recherche, d'après le projet *Life Sciences in European Society* QLG7-CT-1999-00286.

HIRSCH E. D. Jr., 1987, *Cultural Literacy : What every American Needs to Know*, Boston, Houghton Mifflin.

Science et idéologie : exemples en didactique et épistémologie de la biologie

Pierre CLEMENT
LIRDHIST, université Claude Bernard – Lyon I

Mots-clés : biologie, environnement, idéologie, didactique, épistémologie.

Je souhaiterais proposer ici la pertinence d'une approche didactique et épistémologique pour contribuer à l'analyse des rapports entre médias, sciences et société.

L'interaction entre science et idéologie est au cœur des travaux des philosophes des sciences, à partir des écrits des scientifiques. Mais les caractéristiques que les pratiques d'enseignement ou de vulgarisation confèrent à cette interaction sont plus rarement objet de recherches.

J'entendrai ici par « idéologie » à la fois l'idéologie scientifique que Georges Canguilhem (1981), dans le sillon de Gaston Bachelard puis Michel Foucault et Louis Althusser, a magistralement mise en évidence dans l'histoire des sciences de la vie, mais aussi l'idéologie de tout enseignant ou autre médiateur culturel des sciences. C'est l'interaction entre les systèmes de valeurs et les connaissances scientifiques qui nous intéresse. À une époque où l'enseignement et la vulgarisation scientifiques tentent de fonder une nouvelle citoyenneté sur plus de connaissances scientifiques – c'est l'objet même de la priorité 7 du programme cadre de recherche de la Communauté européenne, FP6 –, il est nécessaire de clarifier les limites de ces connaissances, et d'identifier les systèmes de valeurs de ceux qui sont chargés de les diffuser, pour qu'ils en soient moins prisonniers à leur insu, et ne proposent pas aux – futurs – citoyens des discours contradictoires d'un pays à un autre au moment même où se construit, lentement et laborieusement, l'idée d'une identité européenne.

Nouveaux regards de la didactique des sciences

La didactique des sciences s'intéresse aux processus de transmission/appropriation de connaissances scientifiques dans toute situation : aussi bien face à des médias que dans des contextes d'éducation formelle. La didactique ne peut se passer d'une approche épistémologique et historique des contenus scientifiques, ni de l'analyse de leurs enjeux sociaux.

Emprunteuse de démarches et concepts issus d'autres champs des sciences humaines et sociales – sciences de la cognition, sciences du langage, anthropologie, sociologie, psychologie, etc. –, la didactique des disciplines a aussi forgé ses propres démarches et concepts. Ces derniers relèvent de trois approches complémentaires (Clément 1998), que je vais présenter successivement.

Analyse des conceptions des apprenants et des autres acteurs du système éducatif

Dans une perspective constructiviste, il est essentiel d'analyser les conceptions initiales de ceux à qui est destiné un message scientifique – que ce soit dans un contexte scolaire ou autre : pour mieux comprendre leurs difficultés à assimiler ces nouvelles connaissances – analyse des obstacles éventuels à ces acquisitions –, comme pour évaluer les changements conceptuels à la suite d'un apprentissage.

Les conceptions sont ici entendues dans le sens le plus large, 1) en y incluant les motivations par rapport à une question scientifique. Nous savons en effet que ces dimensions affectives sont essentielles aux apprentissages. Si un cours, une conférence ou une exposition scientifique donne à celui qui l'a suivi(e) l'envie d'en savoir plus, de faire des enquêtes, alors c'est gagné ! 2) En les analysant comme l'interaction entre trois pôles : KVP (figure 1).

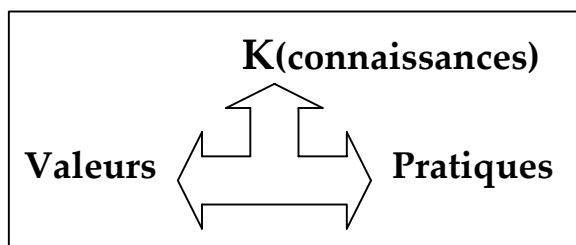


Figure 1 : Les conceptions en tant qu'interaction entre les trois pôles KVP

Le pôle K représente les connaissances scientifiques. La référence est ce que les chercheurs publient, mais les connaissances de chacun sont à la fois assez proches, dans leur contenu, de ces connaissances spécialisées, tout en s'en différenciant fortement – voir la partie suivante : « La transposition didactique », page 56.

Or cette personnalisation de l'assimilation individuelle de connaissances s'effectue en fonction des deux autres pôles, P et V. D'une part, c'est l'usage de mes connaissances qui me permet d'en assimiler, retenir, refaçonner tout ce qui est utile à mes pratiques : professionnelles, personnelles et/ou sociales – pôle P. D'autre part, l'attention que chacun porte à des connaissances, l'importance qu'il leur donne, dépend souvent de l'interaction entre ces connaissances et ses propres systèmes de valeurs – pôle V.

C'est l'ensemble de ces interactions qui est l'objet de nos recherches et projets de recherche. La spécificité de ces travaux – au sein du LIRDHIST¹ est d'utiliser une méthode contrastive :

– d'une part par une approche historique qui permet a posteriori d'analyser l'évolution des connaissances scientifiques sous l'angle de leurs interactions avec les pratiques sociales et avec les valeurs dominantes de chaque époque. L'approche historico-épistémologique s'intéresse aux connaissances des chercheurs – ou plutôt à leurs conceptions = leurs KVP. L'approche historico-didactique analyse celles des enseignants et des autres acteurs du système éducatif, à chaque époque. Elle pourrait aussi être étendue aux acteurs de la médiatisation des sciences ;

1. LIRDHIST : Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique et en histoire des sciences et des techniques, EA 1658, université Claude Bernard – Lyon I.

– d’autre part par une comparaison de pays à pays, à l’époque actuelle, avec le même objectif – interactions KVP : par exemple, au sein des pays européens, ou tout autour de la Méditerranée, les auteurs des programmes et les enseignants ont-ils les mêmes conceptions sur un certain nombre de questions vives qui font partie des enseignements scientifiques – évolution, sexualité, santé, environnement, éducation civique, etc. ? C’est l’objet d’un projet européen que je présenterai succinctement, après avoir rapidement exposé deux exemples pris dans nos résultats antérieurs sur l’analyse des conceptions d’enseignants et futurs enseignants de plusieurs pays.

La transposition didactique

L’analyse des processus de transposition didactique, initiée par Michel Verret (1975) a été largement développée depuis par Yves Chevallard (1989) en didactique des mathématiques. Cette approche s’est depuis élargie à la didactique de diverses disciplines scientifiques (Astolfi *et al* 1997), et elle s’est avérée utile à l’étude des processus de médiatisation (Clément 1998) ; un exemple sur les cerveaux d’hommes et de femmes sera présenté ci-dessous.

Alors que la transposition didactique externe s’intéresse aux processus de sélection des contenus qui vont être enseignés – ou médiatisés –, la transposition didactique interne analyse comment s’effectue ensuite cette transposition.

Le schéma de la transposition didactique a été profondément remodelé durant ces dernières années. Les références de ce qui doit être enseigné ou médiatisé sont loin d’être réduites à ce que Chevallard (1989) appelle le « savoir savant ». Jean-Louis Martinand (2000) a montré l’importance des pratiques sociales de référence. Et j’ai pour ma part insisté sur les valeurs de références, proposant le tripôle KVP – connaissances, valeurs, pratiques – (voir figure 1) pour analyser d’une part les références initiales de la transposition, d’autre part les programmes et manuels scolaires (Clément 1998, 2001a).

Ce faisant, mes recherches sur la transposition convergent avec celles sur les conceptions, ces dernières concernant les différents acteurs du système scolaire – concepteurs des programmes, auteurs des manuels scolaires, enseignants et futurs enseignants.

Là encore, nous développons cette approche avec les deux dimensions contrastives : historique (Quessada, Clément 2004a, 2004b ; Bernard,

Clément 2005), et internationale – par exemple en comparant les programmes tunisiens et français (Mouelhi, Clément 2004) ou ceux de dix-neuf pays, dont treize pays européens : projet de recherche Biohead-Citizen que je présenterai ci-dessous.

Les situations didactiques

L'analyse des situations didactiques a elle aussi été largement développée et théorisée en didactique des mathématiques (Brousseau 1986, 1998), avant d'être reprise par la plupart des didactiques de disciplines. C'est un champ de la recherche en didactique qui s'est beaucoup développé durant ces dernières années – situations-problèmes, pédagogie de projet, etc. Une tendance actuelle de ces recherches est de croiser les regards de spécialistes de différentes disciplines – linguistes, didacticiens de diverses disciplines, etc. – pour analyser les interactions verbales lors de séquences d'enseignement (voir par exemple Péterfalvi, Jacobi 2003-2004). L'ensemble de ces perspectives est bien sûr fort intéressant pour la médiatisation des sciences, même si les situations didactiques relevant de la confrontation à un média – émission de télévision, lecture d'un article, visite d'une exposition, etc. – diffèrent largement des situations scolaires. Mais je n'y reviendrai pas dans les lignes qui suivent.

Analyse comparative des conceptions d'enseignants

Les conceptions craniologiques d'enseignants et étudiants sur les cerveaux d'hommes et de femmes

En 1861, Paul Broca, éminent neurobiologiste et chef de file de la craniologie, mesura le poids des cerveaux d'hommes et de femmes, ces derniers étant nettement moins lourds. Broca mit en relation cette « infériorité physique » avec ce qui était admis à cette époque : l'« infériorité intellectuelle » des femmes. Cent vingt ans après, Stephen J. Gould (1983) a réanalysé les données originales de Broca, et montré que les différences de poids de ces cerveaux étaient d'abord liées à la taille des individus, puis à leur âge, puis à la présence ou absence de méninges, etc. : le paramètre sexe n'intervient pas ! Par ailleurs, d'autres travaux ont prouvé que, dans l'espèce humaine, il n'existe aucune relation entre le poids du cerveau et l'intelligence (synthèse dans Vidal 2001).

Mais plus d'un siècle de croyances craniologiques a marqué des générations d'enseignants et de journalistes scientifiques, ainsi que leurs élèves ou publics ; il s'est inscrit dans notre langage quotidien – « grosses têtes », etc. Les conceptions des enseignants ont-elles pour autant évolué de la même façon dans tous les pays ?

Nous avons mené une enquête, dans plusieurs pays européens ou méditerranéens. Le tableau 1 ci-contre récapitule la fréquence d'arguments craniologiques mentionnés par les personnes interrogées, en réponse à une question sur les différences entre cerveaux d'hommes et de femmes.

Il ressort de ces résultats que l'argument craniologique – poids et/ou taille du cerveau lié aux performances cérébrales dans l'espèce humaine – est encore très présent dans certains pays, alors même qu'il n'a plus aucun fondement scientifique : cette thèse est désormais uniquement idéologique. Cet exemple montre que :

– le discours des scientifiques peut ne pas être dénué d'une idéologie ici mise en évidence avec le recul historique ;

– quand l'idéologie sexiste est largement nourrie de ces discours scientifiques, elle peut résister aux nouvelles démonstrations scientifiques. En particulier dans certains contextes sociopolitiques, particulièrement au Liban – où un enseignant ou étudiant sur deux invoque cet argument, quelle que soit sa discipline –, et en Tunisie, un enseignant sur trois ;

– dans ces derniers cas, et de façon plus générale, la formation des enseignants et futurs enseignants mériterait d'être attentive à ces interactions entre science et idéologie. Il en est de même pour la formation des journalistes et autres médiateurs scientifiques.

Notons enfin que l'idéologie déterministe dont témoigne cet exemple sur la craniologie, se retrouve dans bien d'autres domaines très médiatisés, qu'ils soient scientifiques ou non : la prédestination divine, l'astrologie, la chiromancie, la physiognomonie relayée par la morphopsychologie, l'iridologie, etc., et plus récemment le déterminisme génétique.

Nous sommes pourtant à l'heure où les scientifiques proclament la « fin du tout-génétique » (Atlan 1999 ; Kupiec, Sonigo 2000), à l'heure où le séquençage du génome humain montre que nous sommes loin

Caractéristiques de l'échantillon	Effectif interrogé	Arguments craniologiques		Référence
		n	%	
Tunis : enseignants biologie (collèges-lycées)	74	15	20 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Tunis : futurs enseignants de biologie (stage fin formation)	158	63	40 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Tunis : enseignants disciplines autres que biologie	43	14	33 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Beyrouth : enseignants diverses disciplines (dont biologie)	150	91	47 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Beyrouth : étudiants diverses disciplines (dont biologie)	356	161	59 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Montpellier : futurs enseignants scientifiques	23	0	0 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Lyon : doctorants en science	15	1	7 %	Kochkar <i>et al.</i> 2002
Alger : étudiants algériens en maîtrise, biologie, biochimie	44	3	7 %	Savy <i>et al.</i> 2001
Paris : étudiants libanais, maîtrise, 3 ^e cycle, biologie, médecine, sciences	31	9	29 %	Abou Tayeh, Clément 1999
Versailles : IUFM, futurs enseignants, biologie, santé, sciences	85	22	26 %	Savy <i>et al.</i> 2001
Alger : enseignants biologie et universitaires de divers pays, biologie	36	6	17 %	Clément, Savy 2001
École d'été européenne pour doctorants didactique sciences	34	5	14 %	Clément 1999
Dakar : futurs enseignants sénégalais (ENS Dakar), biologie	27	0	0 %	Ndiaye, Clément 1998

Tableau 1 : Fréquence des arguments craniologiques en réponse à une question sur les différences éventuelles entre cerveaux d'hommes et de femmes

de posséder les 150 000 gènes initialement escomptés, et que nous en avons moins de 25 000 – deux fois moins que le riz ou la rose –, à l’heure où l’importance des processus épigénétiques commence à être reconnue : épigénèse cérébrale mais aussi épigénèse de l’ADN et lors de la synthèse des protéines. Les journalistes ne commencent que très timidement à diffuser ces nouvelles approches de la complexité qui contestent l’idéologie réductionniste du tout-génétique (voir par exemple le hors-série de Sciences et Avenir, 136, 2003). Mais les programmes et manuels scolaires sont jusqu’ici restés plus timides², continuant par exemple à enseigner la notion pourtant très contestée de « programme génétique » (Abrougui, Clément 1997b ; Forissier, Clément 2003a).

Une comparaison entre la France, le Portugal et l’Allemagne : les conceptions de futurs enseignants sur la nature et l’environnement³

Nous avons interrogé des futurs enseignants de deux disciplines : biologie et histoire. Nos échantillons ont été les suivants :

	France	Portugal	Allemagne
biologistes	55	50	86
historiens	55	30	37

Les réponses des trois cent treize personnes interrogées à trente questions fermées – soit quatre-vingt-huit modalités possibles, qui constituent les quatre-vingt-huit colonnes du tableau qui a trois cent treize lignes – ont été traitées par ACM – Analyse des Correspondances Multiples ; logiciel ADE 4.

L’ACM met en évidence trois systèmes de valeurs. Nous les avons nommés : pôle écolocentré, pôle anthropocentré et pôle spirituo centré. Le tableau 2, ci-contre, récapitule ces résultats. De façon totalement inattendue, les échantillons de biologistes diffèrent très nettement d’un pays à un autre, plus des deux tiers étant dans chaque pays caractérisés par l’un des trois systèmes de valeurs. En revanche, il n’y a pas de différence entre les trois pays en ce qui concerne les

2. À la suite des travaux de notre équipe, les nouveaux programmes français de biologie ont intégré, en particulier au lycée, l’interaction entre le génome et son environnement, ainsi que des notions sur la plasticité cérébrale.

3. Voir Forissier, Clément (2003b).

Pierre CLEMENT

échantillons d'historiens : ils se répartissent, dans les trois cas, pour moitié dans le pôle anthropocentré, et pour moitié dans le pôle spirituo centré.

Pôle écolocentré	Pôle anthropocentré	Pôle spirituo centré
72 % des biologistes français, quasiment pas d'historiens	67 % des biologistes allemands, 1/2 des historiens des trois pays	70 % des biologistes portugais, 1/2 des historiens des trois pays
Très impliqué dans la protection de l'environnement	Pas impliqué dans la protection de l'environnement	
Les animaux éprouvent des sentiments		Les animaux n'éprouvent pas de sentiments
Représentation cyclique d'un écosystème	Représentation linéaire d'un écosystème	Non-réponse à la représentation d'un écosystème
	Une seule réponse écocentrée	
Objectif EE : évaluer des actions de protection de l'environnement	Objectif EE : rendre les gens capables de résoudre des problèmes environnementaux	Objectif EE : développer des attitudes respectueuses de l'environnement
Idée de contre-nature faible	Idée de contre-nature importante	
Nature sauvage (photo cigogne)	Nature anthropocentrée (moutons)	Nature vie (photo générations)
Une rivière déborde : reconstruire les zones humides	Une rivière déborde : bétonner les berges ou construire un barrage	Une rivière déborde : ne rien faire
Non-croyant en Dieu	Plus ou moins croyant en Dieu	Croyant en Dieu

Tableau 2 : Bref résumé des résultats de l'ACM sur des futurs enseignants de trois pays européens

Plusieurs hypothèses sont possibles pour interpréter cette interaction étonnante entre formation disciplinaire, origine géographique et systèmes de valeurs :

– la formation des biologistes ne prenant pas en compte explicitement les valeurs, rend les biologistes plus perméables aux valeurs du contexte socioculturel de chacun de ces pays ;

- la formation des biologistes, tout en se prétendant objective, dénuée de valeurs, véhicule peut-être à son insu un système de valeurs qui serait alors différent selon les trois pays ;
- a contrario, la formation des historiens les sensibilise explicitement à l'importance des valeurs ; dès lors, ils les assumeraient plus en fonction de leur formation qu'en fonction du contexte national : ce qui suggérerait que la formation des historiens les sensibiliserait aux mêmes valeurs dans les trois pays auxquels nous nous sommes intéressés – France, Allemagne, Portugal ;
- une des valeurs partagée par les historiens des trois pays pourrait être la critique de l'utilisation historique d'arguments biologiques pour justifier des idéologies insoutenables – racisme, nazisme, sexisme, etc. Ils rejetteraient donc toute biologisation des comportements humains. Leur conception d'une biologie très déterministe – donc dangereuse – et leur formation scientifique insuffisante pour moderniser cette conception de la biologie – ce dont témoigne l'absence de cycles dans leur schéma d'un écosystème – les conduiraient alors à rejeter le pôle écolocentré.

Nos résultats ouvrent donc des hypothèses qui méritent d'être testées sur des échantillons plus diversifiés, ce qui va être prochainement entrepris dans le cadre du projet européen présenté ci-dessous.

Analyse comparative de documents scientifiques

Un exemple dans une publication scientifique primaire : les cerveaux des hommes et des femmes

En février 1995, la célèbre revue *Nature* reprenait en couverture de son numéro 373 deux images de coupes de cerveau humain, avec différents niveaux de gris sur lesquels se détachent quelques taches rouges, symétriques sur une des coupes, d'un seul côté sur l'autre. Sous ces images, une seule légende en gros caractères : *GENDER AND LANGUAGE*. À côté du sommaire, un commentaire présente cette image : [...] *A long-suspected sex difference in the functional organization of the brain for language is confirmed [...]*. Le titre de la publication est : « Sex differences in the functional organization of the brain for language » (Shaywitz *et al.* 1995).

Les journalistes ont largement repris le message illustré par cette image spectaculaire, dont j'ai analysé qu'il est plus idéologique que

scientifique (Clément 1997, 2001b). Ils ont expliqué que le cerveau est à l'origine des performances cérébrales telles que le langage, et que les différences de latéralisation observées seraient à l'origine de caractéristiques spécifiquement masculines ou féminines.



J'ai analysé de façon détaillée ces articles dans différentes revues de vulgarisation scientifique. Je ne présente ici que deux points.

Tout d'abord, les neurobiologistes savent aujourd'hui que le cerveau humain naît immature, et qu'il se configure progressivement par épigénèse cérébrale au cours de laquelle des réseaux neuronaux se stabilisent progressivement en fonction de l'expérience individuelle (voir par exemple Changeux 1983, 2002 ; Edelman 1987 ; Fottorino 1998).



La relation entre le cerveau et le langage est à double sens, incluant la rétroaction de l'épigénèse cérébrale généralement oubliée par les journalistes et, ce qui est plus inquiétant, par les éditeurs de la revue *Nature*. Une éventuelle différence de latéralisation entre cerveaux d'hommes et de femmes ne prouve pas que ce serait une donnée biologique de naissance⁴. Elle peut tout aussi bien être la conséquence de comportements différenciés. Le commentaire de la revue *Nature* – « *A long-suspected sex difference* » – est donc plus idéologique que scientifique.

Une lecture attentive de cet article de la revue *Nature* (Clément 1997, 2001b) montre également que les résultats concernent aussi une absence de différence entre cerveaux d'hommes et de femmes pour les

4. Jean-Pierre Changeux (2002) reproduit des images de cerveaux de jumeaux homozygotes montrant une différence de latéralisation au niveau du planum temporale : l'un était droitier, l'autre gaucher, tout en étant génétiquement identiques.

deux autres fonctions testées – nommées « orthographiques » et « sémantiques » par les auteurs – ; et que la différence « phonologique » est à peine significative au seuil de 5 %. La spectaculariser par le choix du titre et des illustrations, et par la reprise en couverture, relève donc de choix idéologiques, qui sont assumés par les éditeurs mêmes d'une publication primaire aussi prestigieuse. Comment s'étonner ensuite que les journalistes scientifiques aient repris ce message idéologique clair, sans distance critique sur ses fondements scientifiques – difficiles à appréhender ?

Le projet d'une analyse comparative des manuels scolaires dans dix-neuf pays

C'est à partir de tels constats que nous avons rédigé un projet européen, *Biology, Health and Environmental Education for better Citizenship*, dont le financement vient d'être obtenu⁵.

Son objectif principal est d'analyser les interactions entre connaissances scientifiques et systèmes de valeurs dans des enseignements relatifs à des thèmes sensibles de biologie, santé et environnement – ces thèmes incluent par exemple l'enseignement des théories de l'évolution, l'éducation à la sexualité, etc. Comment ces interactions se manifestent-elles dans les programmes et les manuels scolaires du primaire et du secondaire, ainsi que dans les conceptions des enseignants et futurs enseignants sur ces questions ? En fonction de quels paramètres varient-elles : contexte socio-économique, culturel, religieux ; histoire récente du pays ; discipline ou thèmes

5. *Specific Targeted Research* n° 506015, dans le cadre du FP6 (*Sixth Framework Programme*), Priorité 7 (*Knowledge-based Society and Economy*). Disposant d'un budget d'un million d'euros pour trois ans – octobre 2004 à octobre 2007 –, il concerne dix-neuf pays :
– les trois coordinateurs : Graça Carvalho (Portugal), Pierre Clément (France-Lyon) et Franz Bogner (Allemagne) ;
– six équipes du *cooperative group* : France-Montpellier, Italie, Estonie, Chypre, Liban, Tunisie ;
et onze équipes formant le *applicant group* : Royaume-Uni, Finlande, Lituanie, Pologne, Hongrie, Roumanie, Malte, Algérie, Maroc, Sénégal et Mozambique.
Deux colloques internationaux sont prévus à l'issue de ce projet de recherche, l'un pour la communauté scientifique, largement ouvert aux chercheurs qui n'auront pas été impliqués dans ce projet européen ; l'autre à Bruxelles, pour les décideurs des instances européennes, mais aussi internationales, et nationales – pour les dix-neuf pays concernés par le projet. Nous espérons ainsi que les recherches entreprises déboucheront sur des propositions qui auront un impact.

enseignés ; âge, sexe, militantisme, croyances des personnes interrogées ; etc. ?

Nous analyserons les conceptions des enseignants et futurs enseignants, du primaire et du secondaire – biologie et histoire – en utilisant un questionnaire strictement identique pour tous les pays, qui pourra être complété dans chaque pays par quelques questions plus spécifiques du contexte local. La plupart des items du questionnaire transversal ont été testés au cours de recherches antérieures menées dans mon équipe (voir par exemple la partie « Une comparaison entre la France, le Portugal et l'Allemagne : les conceptions des futurs enseignants sur la nature et l'environnement » ci-dessus et pour certaines questions sur l'environnement : Forissier, Clément 2003b).

Dans tous les pays concernés, nous effectuerons une analyse critique des programmes et des manuels scolaires – actuels et, chaque fois que possible, durant ces dernières décades – en utilisant les mêmes grilles d'analyse. La réalisation de ces grilles est actuellement en cours, et il est encore trop tôt pour que nous présentions des résultats.

La particularité de ces grilles, par rapport à celles qui ont jusqu'ici été utilisées pour analyser des manuels scolaires, est qu'elles seront fortement spécifiques des contenus analysés, ce qui est caractéristique d'une approche didactique. Certes, elles utiliseront des méthodes classiques d'analyse des discours, par exemple la technique des termes pivots définie par Z. H. Harris (1953) et développée par Daniel Jacobi (1987). Mais, pour l'essentiel, elles seront spécifiques de chaque contenu analysé, en fonction d'une approche épistémologique et didactique préalable. Seules ces approches sont à même d'identifier, en plus du contenu explicite, d'une part les lacunes – ce qui pourrait ou devrait être présent, mais n'y est pas –, d'autre part les messages implicites – liés à l'interprétation des messages : ceux qui passent ; ceux qui ne passent pas, ou moins bien ; et ceux qui sont absents.

Par exemple, pour les chapitres sur la reproduction et la sexualité humaines, nous serons particulièrement attentifs aux illustrations – ce qui est montré, ce qui ne l'est pas, ce qui est légendé, ce qui ne l'est pas –, et à la présence ou absence de certaines informations : sur le plaisir, l'orgasme, le clitoris, ainsi que sur les maladies sexuellement transmissibles, et la nature des recommandations qui sont ou non présentes à ce propos, etc.

Nous avons déjà réalisé certaines analyses didactiques de manuels scolaires sur les chapitres de génétique humaine (Abrougui, Clément 1996, 1997a). Les grilles d'analyse étaient : la nature des illustrations, la catégorisation des exemples cités, les champs scientifiques présents – diverses disciplines au sein de la génétique humaine –, les mots-clés, leurs occurrences et leur difficulté de compréhension. Au total, cette analyse comparative très précise de plusieurs manuels français et du manuel tunisien, pour les trois niveaux scolaires abordant la génétique, a mis en évidence un implicite idéologique assez fort : l'absence de l'interaction entre le génome et son environnement. Cette absence, porteuse à l'insu des auteurs d'une idéologie déterministe – voir plus haut –, était justifiée par un désir de simplification autour du message effectivement essentiel du déterminisme du phénotype par le génotype.

Les analyses de manuels que nous allons entreprendre dans dix-neuf pays s'intéresseront à ces simplifications réductrices, et à leurs implicites idéologiques : par exemple : un gène → un caractère ; un microbe → une maladie ; un stimulus → une réponse ; etc. Seront aussi identifiées les valeurs explicites ou implicites sur la santé – vision médicale de la santé, curative ou préventive, ou éléments de promotion de la santé –, les valeurs sur la nature et sur l'environnement, etc.

Georges Canguilhem (1981) ouvre l'avant-propos de son ouvrage *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie* par cette phrase : « Se tromper est humain, persévérer dans l'erreur est diabolique. »

Bibliographie :

ABOU TAYEH P., CLÉMENT P., 1999, « La biologie entre opinions et connaissances : les conceptions d'étudiants libanais sur le cerveau », in *L'actualité de la recherche en didactique des sciences et des techniques*. Actes des Premières rencontres scientifiques de l'ARDIST (Association pour la recherche en didactique des sciences et des techniques), ENS Cachan, p. 81- 87.

ABROUGUI M., CLÉMENT P., 1996, « L'enseignement de la génétique humaine : analyse de neuf manuels scolaires français et tunisiens », *Tréma*, 9-10, Montpellier, IUFM, p. 33-43.

- ABROUGUI M., CLÉMENT P., 1997a, *Human Genetic in French and Tunisian Secondary School Books : Presentation of a School Books Analysis Method*, in H. Bayerhuber, F. Brinkman (éd.), *What – Why – How ? Research in Didactic of Biology*, Kiel, IPN – Materialien, p. 103-114.
- ABROUGUI M., CLÉMENT P., 1997b, « Enseigner la génétique humaine : citoyenneté ou fatalisme ? », *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, A. Giordan, J.-L. Martinand, D. Raichvarg (éd.), Chamonix, université Paris Sud, 19, p. 255-260.
- ASTOLFI J. P., DAROT E., GINSBERGER-VOGEL Y. et TOUSSAINT J., 1997, *Mots clés de la didactique des sciences*, Bruxelles, De Boeck Université (Pratiques pédagogiques).
- ATLAN H., 1999, *La fin du « tout génétique »*, Paris, INRA Éditions (Sciences en questions).
- BERNARD S., CLÉMENT P., 2005, *Évolution des programmes de l'enseignement secondaire français sur la reproduction et la sexualité humaines depuis 1950, soumis à l'ARDIST*, Lyon, INRP.
- BROUSSEAU G., 1986, « Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques », *Recherches en didactique des mathématiques*, 7 (2), p. 33-115.
- BROUSSEAU G., 1998, *Théorie des situations didactiques : didactiques des mathématiques 1970-1990*, Grenoble, La Pensée Sauvage (Recherches en didactique des mathématiques).
- CANGUILHEM G., 1981, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin (Problèmes et controverses).
- CHANGEUX J. P., 1983, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard (Pluriel).
- CHANGEUX J. P., 2002, *L'homme de vérité*, Paris, Odile Jacob (Poches).
- CHEVALLARD Y., 1989, *La transposition didactique*, Grenoble, La Pensée Sauvage (Recherches en didactique des mathématiques).
- CLÉMENT P., 1997, « Cerveaux d'hommes et de femmes : l'idéologie était déjà dans la revue *Nature* », *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, A. Giordan, J.-L. Martinand, D. Raichvarg (éd.), Chamonix, université Paris Sud, 19, p. 267-272.
- CLÉMENT P., 1998, « La biologie et sa didactique. Dix ans de recherches », *Aster*, 27, Paris, INRP, p. 57-93.
- CLÉMENT P., 1999, *Situated Conceptions. Theory and Methodology. From the Collection of Data (on the brain) to the Analyse of Conceptions*, in M. Méheut, G. Rebmann, *Fourth European Science Education*

- Summerschool : Theory, Methodology and Results of Research in Science Education*, éd. ESERA, SOCRATES, université Paris VII, p. 298-315.
- CLÉMENT P., 2001, « La recherche en didactique de la biologie », *Didactique de la biologie. Recherches, innovations, formations*, Alger, ANEP, p. 11-28.
- CLÉMENT P., 2001b, « Using complex images in the popularization of science : scientific or ideological agenda ? », in *Multimedia learning : cognitive and instructional issues*, J. F. Rouet, J. Levonen, A. Biardeau (éd.), Londres, Pergamon, Elsevier Science, p. 87-98 et 182-183.
- CLÉMENT P., SAVY C., 2001, « Le cerveau des hommes et des femmes : conceptions d'universitaires algériens », *Didactique de la biologie. Recherches, innovations, formations*, Alger, ANEP, p. 151-163.
- EDELMAN G. M., 1987, *Neural Darwinism : the Theory of Neuronal Group Selection*, New York, Basic Books.
- FORISSIER T., CLÉMENT P., 2003, « Teaching "biological identity" as genome – environmental interactions », *Journal of Biological Education*, 37 (2), p. 85-91.
- FORISSIER T., CLÉMENT P., 2003, « Les systèmes de valeurs d'enseignants du secondaire sur la Nature et l'Environnement. Une analyse comparative en France, en Allemagne et au Portugal », *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, A. Giordan, J.-L. Martinand, D. Raichvarg (éd.), Chamonix, université Paris Sud, 25, p. 393-398.
- FOTTORINO E., 1998, *Voyage au centre du cerveau*, Paris, Stock (Essais – Documents).
- GOULD S. J., 1983, *La mal-mesure de l'homme : l'intelligence sous la toise des savants*, Paris, Ramsay (Le Livre de Poche, biblio essais, n° 4027).
- HARRIS Z. S., 1952, « Discourse analysis », *Language*, 28 (trad. française 1969, in *Langages*, 13).
- JACOBI D., 1987, *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne, Peter Lang (Explorations, série : Recherches en science de l'éducation).
- KOCHKAR M., MOUELHI L., ABOU TAYEH P. et CLÉMENT P., 2002, « Les différences hommes-femmes : l'argument "grosses têtes" est plus utilisé en Tunisie et au Liban qu'en France », *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, A. Giordan, J.-L. Martinand, D. Raichvarg (éd.), Chamonix, université Paris Sud, 24, p. 317-322.
- KUPIEC J. J., SONIGO P., 2000, *Ni Dieu ni gène : pour une autre théorie de l'hérédité*, Paris, Seuil (Science ouverte).

- MARTINAND J.-L., 2000, « Pratique de référence et problématique de la référence curriculaire », in A. Terrisse, *Didactique des disciplines, les références au savoir*, Bruxelles, De Boeck Université (Perspectives en éducation et formation), p. 17-24.
- MOUELHI L., CLÉMENT P., 2004, « La faible place des supports biologiques de la pensée dans les enseignements sur le corps humain en Tunisie et en France, *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, 26, (à paraître).
- NDIAYE V., CLÉMENT P., 1998, « Analyse des conceptions d'élèves-professeurs au Sénégal, sur le cerveau : prégnance du dualisme cartésien ? », *Liens, nouvelle série*, Dakar, ENS, 1, p. 3-15.
- PÉTERFALVI B., JACOBI D., 2003-2004, *Interactions langagières 1 & 2. Aster*, 37-38, Paris, INRP.
- QUESSADA M. P., CLÉMENT P., 2004a, « French teaching on human origins : an analysis of syllabi during the 19th and 20th centuries », poster au *Meeting d'ERIDOB*, Patras (Grèce), sept. 2004.
- QUESSADA M. P., CLÉMENT P., 2004b, « Divin par l'esprit, singe par le corps ? La difficile place de l'homme dans la classification des êtres vivants aux XIX^e et XX^e siècles », *Actes JIES (Journées internationales sur l'éducation scientifique)*, 26, (à paraître).
- SAVY C., ABOU TAYEH P. et CLÉMENT P., 2001, « Conceptions d'étudiants algériens, libanais et français sur le cerveau et les comportements humains », *Didactique de la biologie. Recherches, innovations, formations*, Alger, ANEP, p. 127-149.
- SHAYWITZ B., SHAYWITZ S., PUGH K., CONSTABLE T., SKUDLARSKI P., FULLBRIGHT R., BRONEN R., FLETCHER J., SHANKWEILER D., KATZ L. et GORE J., 1995, « Sex differences in the functional organization of the brain for language », *Nature*, 373, p. 607-609.
- VERRET M., 1975, *Le temps des études*, Paris, Honoré Champion (Thèse de l'atelier de formatage : Lille).
- VIDAL C., 2001, « Quand l'idéologie envahit la science du cerveau », *La Recherche*, hors-série 6, p. 75-79.

De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ?

Sophie MOIRAND
CEDISCOR-SYLED, université Paris III – Sorbonne Nouvelle

Mots-clés : dialogisme, discours, médiation, médiatisation, mémoire interdiscursive.

On voudrait s'interroger ici sur l'évolution des travaux portant sur la diffusion des sciences et des techniques dans le champ des « sciences du langage » depuis le début des années 1960. On traitera cette évolution sous l'angle des déplacements successifs qui se sont produits, en particulier dans le choix de ce qu'on appelle les « observables » de l'analyse, ce qui pour un linguiste est « ce qui s'inscrit » dans la matérialité textuelle et sémiotique des objets d'étude, c'est-à-dire des corpus que l'on construit, et qui eux-mêmes ont été l'objet de déplacements, au cours de cette histoire récente. On est en effet passé de travaux portant sur les vocabulaires scientifiques et techniques à des travaux portant sur la diversité des discours produits dans un domaine de spécialité et, de ce fait, aux discours de médiation entre discours premiers – ceux de la science – et discours seconds – discours didactiques ou discours de vulgarisation – pour enfin s'interroger sur les relations interdiscursives entre sciences, médias et sociétés, perspective qui rejoint sur ces questions les objectifs des chercheurs en sciences de la communication.

On peut donc mettre au jour ces déplacements à l'intérieur même du champ des sciences du langage, mais on peut également les étudier à la lumière des déplacements qui se sont produits dans les représentations de la science et de la technologie dans les sociétés démocratiques dites « avancées » ces dernières décennies, et les rapporter à l'histoire à long terme des rapports souvent conflictuels

entre la science, la nature et la société. Ils ne sont pas en effet sans conséquence sur les déplacements opérés par les linguistes quant aux choix de leurs objets d'études, de leurs objectifs de recherche, et par suite des notions opératoires et des catégories de description mises en œuvre dans les analyses des discours « de » la science, « sur » la science ou « autour » de la science.

Tel est donc le fil directeur de cette contribution au débat, les déplacements qu'on a vécus dans le champ des sciences du langage, et dont on dégagera trois « mouvements » successifs :

– on repartira des années 1950-1960 où ce sont les « mots » des sciences et des techniques qui constituent l'essentiel des observations des linguistes jusqu'au « tournant discursif » des années 1980-1990 où l'on vient à s'interroger sur les discours médiateurs entre la science et le public ;

– on s'interrogera sur le passage de l'observation des transformations des discours de médiation à l'observation de l'activité langagière des acteurs, qu'ils fassent ou non partie des communautés scientifiques, et par suite à celle du traitement médiatique des événements scientifiques ou techniques à coloration politique ;

– on montrera enfin comment les relations entre sciences et sociétés s'inscrivent dans les matérialités discursives, et comment les mots, les constructions et les direx véhiculés par les médias gardent en mémoire, au-delà des événements récents, des traces de l'histoire à long terme des rapports entre science, nature et société.

Des mots de la science aux discours médiateurs entre sciences et publics

Dans le champ des sciences du langage, la parole scientifique a été d'abord le lieu des études sur le lexique dit « spécialisé ». Cela s'explique par l'exigence dénomminative constitutive des domaines scientifiques et techniques à un moment de fort développement technologique : comment « nommer » les nouveaux objets de la science ou de la technique ? Cela s'explique également, en France, par le poids de la tradition lexicographique et le goût des mots : dans les foyers où il n'y a qu'un seul ouvrage, il s'agit souvent du *Petit Larousse*, et dans les médias ordinaires, c'est aux lexicologues que l'on

fait appel pour parler de la langue et des mots, davantage qu'aux autres spécialistes des sciences du langage.

Si, au XVII^e siècle, l'Académie française rejetait de son dictionnaire les termes des arts et des sciences – et des métiers –, qui ne relevaient pas, disait-elle, de la culture de l'honnête homme, trois siècles plus tard, à l'heure où émerge la linguistique en tant que discipline universitaire – la licence a été créée en 1968 –, ce sont les « mots » des sciences et des techniques qui constituent les « observables » de l'analyse.

Les années 1950-1970 : l'époque des vocabulaires

Ainsi, dans les années 1950-1970, en France, des thèses de doctorat, qui feront date, ont pour particularité de porter sur des « vocabulaires spécialisés », mis au jour à partir de données empiriques, et en particulier de la presse, ce qui constitue une première rencontre avec les médias. Centrés sur les relations entre forme, sens et référence, et inscrits dans la mouvance structuraliste des années 1960, ces travaux étudient soit les relations entre les mots à l'intérieur des lexiques spécialisés, soit la formation des mots et déjà leur diffusion dans la société à travers la presse, ce qu'on appelle alors leur « banalisation ».

À titre d'exemple, en 1948, Algirdas Greimas, futur fondateur de la sémiotique en France, soutient une thèse sur le vocabulaire vestimentaire à partir des journaux de mode – *La mode en 1930* – ; en 1962, Jean Dubois publie une thèse sur *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, qu'il étudie à travers les œuvres des écrivains, mais également à travers les journaux et revues de l'époque ; Louis Guilbert publie en 1965 un *Vocabulaire de l'aéronautique* étudié à travers « la presse d'information à l'occasion de cinq exploits de cosmonautes [...] ». Pourquoi cet engouement pour les mots des sciences et des techniques, que l'on observe à travers leurs usages en discours, en particulier dans la presse ? Parce que les mots ne sont pas seulement des observables du fonctionnement de la langue. Pour des linguistes, dont certains ne cachaient pas leur engagement politique, il était important de les étudier à travers leurs fonctionnements sociaux, comme le dit Guilbert lui-même quelques années plus tard :

Le terme scientifico-technique ne peut être dissocié de sa fonction sociale, de la personnalité du locuteur spécialiste. Il a une valeur de signification, sinon différente du moins autre

pour le savant et le technicien d'une part, pour le non-spécialiste d'autre part. (1973, p. 13)

Ainsi, aujourd'hui encore, comme le rappelle Marie-Françoise Mortureux (1995, p. 13), le « terme » est défini de deux façons par les dictionnaires d'usage : soit d'un point de vue sémiotique dans le *Lexis* – « mot qui a un sens strictement délimité à l'intérieur d'un système de notions donné » –, soit d'un point de vue sociologique dans le *Petit Robert* – « mot appartenant à un vocabulaire spécial, qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune ». Cette dualité, somme toute fondatrice d'une socioterminologie qui se développe actuellement, n'est pas étrangère aux déplacements ultérieurs des travaux sur les discours de la science à partir des questionnements qu'elle a fait surgir alors : les termes ne fonctionnent-ils que dans les discours entre pairs ? Comment fait-on pour communiquer sur les objets du monde scientifique en-dehors du monde scientifique ? Qu'est-ce que le mot « juste » si ce n'est celui qui est approprié à la situation de communication, fût-elle asymétrique, par exemple entre un expert et un novice ? Questionnements qui vont chercher une réponse ailleurs que dans les terminologies spécialisées, et en particulier dans la perspective humaniste largement amorcée au XIX^e siècle de « popularisation » de la science auprès du grand public¹.

Les années 1980-1990 : le tournant discursif²

Le tour discursif que prend l'analyse s'est d'abord amorcé sous l'influence d'une demande sociale, en particulier en Europe du Nord. Les besoins langagiers de formation aux langues de spécialité, en particulier en langue étrangère, se heurtent à des difficultés que l'on ne soupçonnait pas : pour traduire, pour interpréter, pour comprendre un document, un exposé ou un cours dans des domaines

-
1. Voir par exemple l'ouvrage collectif sous la direction de Bernadette Bensaude-Vincent et de Anne Rasmussen (1997).
 2. Dès les années 1970, il se développe en France une analyse du discours – qu'on appellera plus tard l'analyse du discours française ou ADF –, qui tente d'articuler la langue, l'histoire et l'idéologie. Mais les discours scientifiques et techniques n'ont pas constitué à l'époque un objet d'étude de cette école, qui préférerait étudier les discours politiques. Ce n'est que récemment, après un certain nombre de « déplacements », que l'analyse des discours sur la science a repris certains des concepts et des notions de l'ADF, comme on le verra plus loin (par exemple Moirand 2000b).

scientifiques ou techniques, connaître les termes ne suffit pas. Ce n'est pas seulement une question de « mot ». D'autre part, en particulier en Europe du Nord, l'objet même des sciences du langage amorce un tournant décisif : ce n'est plus seulement la « langue » – au sens du système opposé à la « parole » – que l'on étudie, c'est l'usage que les groupes sociaux ou les locuteurs individuels en font dans la diversité des situations de communication auxquelles ils se trouvent confrontés. Deux déplacements semblent ainsi s'effectuer simultanément, essentiellement à partir de l'Allemagne, de la Finlande, des Pays-Bas, des Pays scandinaves et du Royaume-Uni³. Le premier déplacement est ainsi apparu dans ce qu'on appelait les « langues de spécialité ». Bernd Spillner rappelle ainsi l'idée reçue qui circula longtemps, que les langues spécialisées avaient « une structure universelle, indépendante donc des différentes langues naturelles » (1992, p. 42) : cela explique la tendance à réduire l'analyse des textes scientifiques aux seules terminologies et aux structures syntaxiques ou grammaticales les plus fréquentes, en français par exemple à l'emploi du « on », du passif et des formes impersonnelles, visant ainsi à mettre au jour une sorte de stylistique des textes de spécialité. Mais cela ne résista pas à l'épreuve des données empiriques, pour peu qu'on prenne la peine d'étudier autre chose que des genres scolaires et des écrits didactiques, et lorsqu'il a fallu faire face à une demande sociale qui impliquait de prendre en compte la diversité des genres discursifs produits par une communauté scientifique ou technique non seulement à l'intérieur de la communauté mais aussi et surtout vers ses extérieurs. Si « communication spécialisée » et « discours spécialisé » ont remplacé peu à peu l'expression « langue de spécialité », ce n'est donc pas seulement un changement d'étiquettes, mais un déplacement des objets d'études soumis à l'analyse : les discours des chercheurs, mais aussi les discours de transmission de connaissances, discours didactiques et discours de vulgarisation, mais également les discours oraux – cours à l'université, interactions entre expert et novice, etc. – et les discours des médias.

3. Voir les colloques de l'Association internationale de linguistique appliquée – AILA – ou ceux de l'Association internationale de pragmatique – IPRA – et les textes de Yves Gambier – Finlande –, Elisabeth Güllich – Allemagne –, Greg Myers – Grande-Bretagne –, Bernd Spillner – Allemagne –, cités en bibliographie à titre d'exemple.

Le second déplacement est celui qui s'effectue à l'intérieur du domaine des sciences du langage et qui rejaillit dans les études sur les discours scientifiques, techniques et professionnels. Là encore, le tournant viendra d'Europe du Nord – et des États-Unis –, sous l'influence conjointe de la pragmatique, de l'ethnographie de la communication et de l'ethnométhodologie. On tend ainsi à observer ce que les locuteurs font avec le langage dans une situation X, à l'intérieur d'un domaine Y ou vers ses extérieurs, compte tenu de la langue – ou des langues de l'échange, s'il s'agit d'une situation exolingue⁴ – et du genre discursif attendu dans une communauté sociale Z. De ce fait, les objets d'études ne sont plus les mêmes : à l'oral, comme à l'écrit d'ailleurs, on s'intéresse aux interactions entre experts et novices, aux échanges à l'hôpital ou dans l'entreprise, aux rencontres entre professionnels, aux interviews et aux débats dans les médias, aux échanges sur l'internet entre scientifiques mais aussi aux forums de discussion autour de sujets scientifiques entre citoyens ordinaires, etc.

De ces deux déplacements, il s'ensuit que les observables ne sont plus les mots, ni les structures syntaxiques. On observe comment les acteurs sociaux se débrouillent pour communiquer entre eux avec le langage – y compris avec le geste et la médiation de l'image – sur des sujets d'ordre scientifique ou technique ou professionnel. On observe ainsi les différentes formes d'ajustement, de reformulation, d'explication qui découlent de situations plus ou moins asymétriques. On observe également les difficultés à nommer un objet scientifique, à expliquer un processus, ainsi que les hésitations, les bafouillements, les lapsus, les ratures, considérés comme autant de signes d'insécurité au travail, d'insécurité face à l'expert ou d'insécurité de l'expert. On observe enfin les différentes formes de ré-énonciation chez un même acteur confronté à des situations de communication différentes – symétriques ou asymétriques – et lorsqu'il passe de « discours fermés » – ceux entre pairs dans lesquels tous les destinataires pourraient être également locuteurs – aux différentes formes de « discours ouverts » – de ceux légèrement « ouverts », qui s'adressent à des professionnels un peu moins experts, aux plus « ouverts », ceux des télévisions généralistes où la majorité des destinataires ne seront

4. Situation d'interaction dans laquelle au moins un des participants communique avec une autre langue que sa langue maternelle.

jamais locuteurs⁵. C'est ainsi que les travaux sur les discours de la science ou autour de la science des spécialistes de sciences du langage ont rejoint les travaux des spécialistes de sciences de la communication⁶...

On note cependant, en France, une certaine lenteur à prendre en compte la totalité des caractéristiques de ces déplacements, pour des raisons institutionnelles tenant aux sciences du langage, et une certaine frilosité des linguistes, souvent littéraires à l'origine, à s'intéresser aux discours scientifiques, techniques ou professionnels. Les années 1980 sont cependant marquées par des travaux de linguistes sur les discours seconds, discours didactiques ou discours de vulgarisation. De nouvelles catégories d'analyse vont alors émerger – « paraphrase », « métalangage », « reformulation », « énonciation », par exemple dans le numéro 53 de *Langue française*, sous la direction de Marie-Françoise Mortureux (1982). Ce ne sont plus les mots, ni les structures qui constituent l'essentiel des objets de recherche mais, comme le disent Jean Peytard, Daniel Jacobi et André Pétrouff « la reformulation des discours scientifiques et techniques dans diverses situations » (1984, p. 3). Les observables de l'analyse sont alors essentiellement les traces de transformations entre discours sources et discours seconds, que ces transformations soient dues au scientifique lui-même (Jacobi 1984) ou au « troisième homme », figure classique des travaux sur la vulgarisation scientifique (Mortureux 1985, p. 827).

De la vulgarisation scientifique à la médiatisation des faits technologiques

Poser comme objet de recherche les traces de la ré-énonciation des discours sources en discours seconds – position majoritaire en France au début des années 1980 – ou poser comme objet de recherche les activités linguistiques et sémiotiques des acteurs engagés dans une

5. Je reprends la distinction de Dominique Maingueneau à propos du « tour ethnolinguistique » de l'analyse du discours (1992, p. 120).

6. On trouve des traces de ces convergences dans les revues comme *Discourse Studies*, *Journal of Pragmatics*, *Journal of Sociolinguistics*, *Language in Society*, *Social Studies in Science*, *Visual Studies*, etc.

situation de médiation avec sa complexité communicative – position majoritaire en Europe du Nord à la même époque – conduit à des choix différents de corpus d'études, d'objets de recherche et de catégories d'analyse.

Ainsi la représentation prototypique d'une situation « trilogale », dans laquelle le médiateur est un traducteur entre le discours de la science et celui du grand public a contribué à masquer longtemps, dans les travaux français :

– que la « voix de la science » est elle-même divisée, y compris par des clivages idéologiques – que l'on pense par exemple au clonage ou aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ou aux travaux sur l'origine de l'univers, des espèces ou des langues ;

– qu'elle ne constitue pas la seule source d'information des médias, en particulier dans le traitement des événements récents lorsqu'il n'y a pas de savoirs scientifiques reconnus et établis – le problème du sang contaminé, la crise de la vache folle, l'effet de serre, par exemple ;

– que l'histoire à court et à long termes des relations entre science et société vient se glisser « en douce » dans les discours tenus, y compris par des scientifiques, sans que les énonciateurs en soient forcément conscients.

On évoquera ici quelques-uns des déplacements constatés dans les analyses du discours de la science, depuis que les linguistes ont commencé à s'y intéresser.

Observer les transformations des discours sources

Poser que les discours seconds sont dérivés d'un discours source présuppose que ce dernier existe et qu'il donne lieu à un continuum de discours dérivés plus ou moins proches de lui. Ce présupposé n'est pas sans conséquences sur les choix du chercheur.

La première conséquence, c'est qu'on prend alors comme objet d'études des textes, des documents, des films, des cédéroms, qui sont explicitement catégorisés comme des discours « médiateurs » par le monde de l'édition ou des grands médias. On choisit ainsi des revues spécialisées – *Sciences et vie*, *La Recherche*, par exemple –, ou des rubriques, des cahiers spéciaux, des sites sur internet, des émissions télévisées, etc., catégorisés dans les programmes ou les sommaires ou les banques de données comme relevant de la vulgarisation. Le risque est alors de se cantonner à des domaines qui donnent lieu

traditionnellement à une diffusion vers le grand public – l’astronomie, par exemple – et/ou à des domaines où le discours source est clairement identifié, ce qui n’est le cas ni des sciences humaines, ni des sciences économiques et politiques, ni de l’histoire de l’art, ni même des nouvelles technologies ou des technosciences.

La seconde conséquence, c’est qu’on est tenté de saisir les traces de transformations entre discours source et discours seconds à partir des reformulations intratextuelles – au fil du texte – et par comparaison avec des mots-origines, c’est-à-dire les notions reconnues et bien établies du discours source – lorsqu’il existe –, et telles alors qu’on les repère dans les dictionnaires ou glossaires spécialisés. Cela passe par l’étude des relations sémantiques entre les différentes désignations d’un même terme – voir Sandrine Reboul-Touré ici même, page 191 –, ce qui somme toute ne constitue qu’une évolution des travaux centrés sur les mots vers une lexicologie ou une sémantique contextuelle (par exemple Cusin-Berche 2003).

Observer les traces de l’activité langagière des acteurs

Le déplacement de l’objet de recherche vers l’activité langagière des différents acteurs impliqués dans la circulation des discours de la science, sur la science et autour de la science entraîne au contraire un déplacement des notions opératoires et des catégories utilisées par l’analyse. On entre alors dans le vaste champ des analyses du discours, dont on ne donnera ici qu’un aperçu, à travers les travaux exposés en troisième partie.

Cela implique de prendre en compte concrètement les fonctions pragmatiques des discours circulants, qu’ils soient ou non médiateurs, discours qui oscillent souvent entre un « faire voir » et un « faire savoir » – un « faire savoir » qui peut aller de la simple information à la formation, c’est-à-dire à un « faire en sorte que l’autre sache » –, ainsi que leurs fonctions sociales – répondre à la demande, l’anticiper ou la susciter –, voire leurs fonctions socio-économiques dans la mesure où il s’agit, dans le cas de l’édition et des médias, d’objets qui se vendent – attirer des lecteurs ou des spectateurs, les séduire, les fidéliser, etc.

Cela implique de prendre en compte, à côté des dimensions cognitives du discours – à quoi on réfère, comment on représente ce dont

on parle et ce qu'on explique –, ses dimensions communicatives, c'est-à-dire :

– l'activité de nomination, que l'on considère non pas comme l'association d'un mot à une chose qui relèverait d'une dénomination stabilisée, mais comme un choix entre plusieurs solutions qui dépendent de l'évaluation que le locuteur fait de la situation présente et des situations antérieures qu'il a rencontrées, un choix dont il n'est pas toujours lui-même conscient (Moirand 2005) ;

– les places énonciatives que le discours construit des énonciateurs présents ou cités, des destinataires présents ou virtuels, des sources qu'il utilise, etc. – celui qui sait, celui qui s'interroge, celui qui explique, celui qui mobilise, celui qui demande une explication, celui qui commente ou argumente, etc. ;

– les représentations qu'il donne du discours des autres, les discours antérieurs et ceux des énonciateurs à qui il donne la parole, ceux qu'il imagine ou qu'il prête à ses destinataires ou à d'autres, etc.

C'est ainsi que le « dialogisme », concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire les destinataires, est devenu, pour moi, une notion opératoire qui s'impose dans l'analyse des discours sur la science.

Pour Mikhaïl Bakhtine et V. N. Volochinov, en effet, « le dialogue – l'échange de mots – est la forme la plus naturelle du langage. Davantage : les énoncés longuement développés, et bien qu'ils émanent d'un interlocuteur unique – par exemple : le discours d'un orateur, le cours d'un professeur, le monologue d'un acteur, les réflexions à haute voix d'un homme seul – sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais, par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques » (Volochinov 1981, p. 292). Ainsi comprise, « l'orientation dialogique est, bien entendu, un phénomène caractéristique de tout discours [...]. Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui, qui se produit sur le

chemin de l'objet » (Bakhtine traduit dans Todorov 1981, p. 98). Car « on peut comprendre le mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit » (Bakhtine 1977, p. 136), et « toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une "fraction" d'un courant de communication verbale ininterrompue – touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc. Mais cette communication verbale ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'"évolution" tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné [...] » (*ibid.*, p. 136).

Ainsi, dans les médias, si on considère le médiateur comme une entité constituée par l'« institution médiatique + les contraintes médiologiques du support + les journalistes ou autres locuteurs jouant ce rôle dans la matérialité discursive », on voit que le médiateur « se montre » au travers de marques particulières : l'alternance des marques de personnes, les modalisations, les formes de discours autres qui traversent ses propres dires, etc., sont autant de traces des différentes formes d'actualisation du dialogisme.

Ainsi, si l'on observe l'inscription d'une catégorie cognitivo-discursive constitutive du discours médiateur – à côté de la description, de la définition, de l'exemplification, de la narration, de l'argumentation –, on envisage l'explication dans ses dimensions dialogiques qui conduisent à distinguer l'explication médiatrice de l'explication didactique ou de l'explication scientifique jusque dans ses structures actanciennes :

– explication didactique : A explique quelque chose à B (positions asymétriques) ;

– explication scientifique : X explique Y (un fait explique un autre fait ; le scientifique est un témoin observateur) ;

– explication médiatique de la science : M explique à P que S explique que X explique Y (ici le médiateur [M] explique au public [P] que la science [S] explique que X explique Y). (Moirand 2005a)

Alors les déplacements mis au jour dans le traitement de l'information des faits scientifiques et technologiques par cette analyse linguistique du discours paraissent coïncider avec les déplacements mis au jour par les sciences de la communication.

Observer le traitement médiatique des événements scientifiques

À partir d'une intuition commune avec les sciences de la communication, due sans doute à une exposition identique aux mêmes médias en tant que citoyens ordinaires, on a déplacé le recueil des données des seuls genres relevant d'une intention de vulgarisation ou de transmission de connaissances dans les médias à la totalité des genres traitant d'un même fait scientifique ou technologique, en particulier dans la presse quotidienne.

Les corpus sont alors constitués des différents genres convoqués dans le traitement des événements scientifiques ou technologiques à caractère politique comme l'affaire du sang contaminé, la crise de la vache folle, la question récurrente de la pollution de l'air ou le débat autour des organismes génétiquement modifiés – OGM . Ils sont complétés par un retour aux archives audiovisuelles ou électroniques à partir de mots-clés tels que « ESB » – encéphalopathie spongiforme bovine –, « prion », « effet de serre », « ozone », « OGM », etc. Il s'agit donc de faits qui, soudainement et/ou sporadiquement, donnent lieu à une vaste production discursive dans les médias – ce qu'on a appelé un « moment discursif » –, parce qu'ils sont de nature à inquiéter, donc à attirer lecteurs et spectateurs, quels qu'ils soient, dans la mesure où il s'agit de faits de société qui touchent à la santé, à l'alimentation et à l'environnement. Or, on se trouve là face à des données scientifiques instables, qui ne font pas l'objet d'un consensus reconnu par la communauté des savants, et qui remettent en cause la croyance dans une science, facteur de progrès. Et comme la science ne peut pas vraiment « expliquer », on fait appel à une diversité de « mondes sociaux » qui s'expriment à travers les médias, le monde politique, le monde du commerce, le monde économique, le monde associatif, etc., donc à différentes « voix ».

Cela porte Dominique Wolton (1997, p. 9) à dire qu'on serait passé de la « vulgarisation » à la « communication », à une situation d'interaction complexe entre « au moins quatre » acteurs, « la science, le politique, la communication, les publics », chacun étant lui-même divisé en sous-groupes. Position que je nuancerai de deux façons en prenant pour exemple la presse quotidienne ordinaire : 1) Le discours de vulgarisation est toujours présent à l'occasion de certains événements – l'éclipse de soleil de l'été 1999, les cyclones de l'été 2004, les tremblements de terre, etc. – lorsque des savoirs établis et reconnus

par la communauté scientifique peuvent donner lieu à une explication didactique médiatisée. 2) Mais le discours de vulgarisation, lors du traitement d'événements comme la crise de la vache folle ou les OGM, est rejeté à la périphérie de l'hyperstructure constituée d'une double page, c'est-à-dire dans des glossaires, des encadrés, de l'infographie, etc.

C'est la centration des chercheurs sur l'activité de médiation qui leur a fait délaissier un temps les textes à énonciation subjectivée – éditoriaux, commentaires, chroniques, dessins de presse, courrier des lecteurs, interventions des auditeurs –, qui participent tout autant au traitement de ces événements que les textes à énonciation objectivée ou à intention de didacticité. Là, de fait, ce que Dominique Wolton appelle la communication semble l'emporter sur la vulgarisation... Mais qu'entend-on par « communication » ?, la présence de sous-groupes d'acteurs différents ?, la façon dont ils s'inscrivent ou dont on représente ce qu'ils disent ? De cela, Wolton ne s'en préoccupe pas. Ce n'est pas la matérialité textuelle qui l'intéresse. Or, ce sont justement les formes de cette inscription qui intéressent une analyse du discours issue des sciences du langage : elles constituent des observables et des moyens d'objectivation du sens des mots et des énoncés ; elles permettent d'établir des liens entre le sens linguistique et le sens social que le discours donne à ces événements, parce que, comme le dit Mikhaïl Bakhtine, tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres, mais des mots « habités » par les voix des autres. Ce sont donc les mots, les constructions et les énoncés qui vont constituer pour nous des lieux d'inscription des relations entre sciences et sociétés dans les médias : c'est en tout cas l'hypothèse que l'on fait, et qui constitue un déplacement considérable de l'objet de recherche si l'on songe aux premiers travaux entrepris par des linguistes sur les relations sémantiques entre les mots des sciences et des techniques.

Les lieux d'inscription discursive des relations entre sciences et sociétés dans les médias

Dans le traitement médiatique des événements analysés – en particulier la crise de la vache folle et le débat sur les Organismes génétiquement modifiés (OGM) –, on assiste en fait à un déplacement

de l'objet de discours : il ne s'agit plus d'« expliquer la science » (Jeanneret 1994), mais plutôt de rendre compte des débats que ces événements provoquent dans les sociétés démocratiques dites « avancées » (Jeanneret 2000). Or, l'hypothèse que l'on fait, en tant que linguiste, est que les relations entre sciences et sociétés s'inscrivent dans la « texture énonciative » des genres discursifs convoqués, dans les mots eux-mêmes, dans les formulations et les constructions, dans les dire rapportés ou imaginés, et donc dans l'histoire à court et à long termes des relations entre science et nature, science et société, qui est elle-même inscrite dans la mémoire des mots et des dire rapportés⁷.

L'inscription d'un intertexte plurilogal

Si la vulgarisation scientifique utilise toutes les formes répertoriées de discours rapportés⁸, qui fonctionnent comme autant d'arguments d'autorité et de gages de scientificité pour rendre crédibles le discours médiatique, elle n'emprunte généralement qu'à une seule voix, celle de la science, et en particulier, celle de la communauté de référence, le fameux « discours source » du domaine considéré. On a pu le vérifier lors d'un travail de recherche collectif sur l'astronomie dans les médias (Beacco 1999). Mais dès qu'on a pris pour objet d'étude les moments discursifs médiatiques rendant compte d'événements tels que la crise de la vache folle, l'effet de serre ou les organismes génétiquement modifiés – OGM –, la voix de la science s'est trouvée noyée dans une multitude de voix diverses, qui s'inscrivent au fil du texte ou de l'émission (Cusin-Berche 2000).

7. Ces travaux reposent sur une articulation du « dialogisme » de Mikhaïl Bakhtine avec des notions de l'analyse du discours française (Maldidier 1990), que l'on a de ce fait retravaillées sur ces corpus particuliers, celles de « mémoire discursive » (Courtine 1981) et d'« interdiscours » de Michel Pêcheux (Maldidier 1990), pour qui, comme le rappelle Denise Maldidier (1990, p. 89), « le sujet n'est jamais la source du sens, parce que le sens se construit dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit ». Ce positionnement théorique d'une analyse de discours entre langue, discours et histoire n'est pas forcément partagé : pour une vision des courants actuels dans le champ des sciences du langage en France, on peut consulter le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau, Maingueneau 2002) ou le numéro 117 de *Langages* sur « Les analyses du discours en France » (Maingueneau 1995).

8. Formes qui sont aujourd'hui largement décrites (par exemple Lopez Muñoz *et al.* 2004)

Le fil du texte dans la presse ordinaire est ainsi fracturé de segments hétérogènes, souvent en italiques et/ou entre guillemets, en particulier dans les textes d'information à énonciation objectivée (Moirand 2001b). Cet « intertexte », qui est ainsi montré, voire exhibé, dans les genres de l'information, est ainsi constitué de voix diverses empruntées à des classes d'énonciateurs différents, qui sont généralement situés, désignés, nommés dans l'encadrement des propos rapportés – exemples 1 et 2⁹ :

Exemple 1 : Croisade anti-maïs transgénique dans la Drôme. La moisson sauvage (titre, p. 1) [...]

Fin juillet, **José Bové** avait averti les pouvoirs publics. **Son syndicat** promettait de détruire les cultures transgéniques de plein champ, si le ministère de l'Agriculture n'y procédait pas lui-même avant la mi-août : « **Le principe de précaution** cher au ministre de l'Agriculture Jean Glavany n'est pas appliqué aujourd'hui, on fait des essais en plein air comme s'il n'y avait aucun risque pour l'environnement et les consommateurs », **rappelait la semaine dernière René Louail, porte-parole de la Confédération**. Il s'appuyait **sur une étude de l'Afssa** (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) **qui a établi que** des organismes génétiquement modifiés étaient présents « à une teneur très faible » (de l'ordre de 0,1 %), mais dans « un nombre significatif » d'échantillons de semences traditionnelles prélevés en France. [...] **Un problème que ne nie pas le ministre de l'Agriculture**. **Dans une interview publiée hier par le Journal du Dimanche**, il se dit prêt à « dialoguer avec tous les opposants aux OGM » et à « prendre des mesures supplémentaires » concernant notamment les essais de plantation d'OGM en plein champ [...]. Ouvert au dialogue, **le ministre dénonce néanmoins les** « actions commandos [...] passibles de poursuites judiciaires [...] qui peuvent conduire en prison ». **Roger-Gérard Schwartzberg**, son collègue chargé de la Recherche, **a déploré ces destructions** qui ne contribuent pas à « sortir de l'incertitude » scientifique. [...] « **Délinquance** ». L'illégalité des destructions est mise en avant par les semenciers. **Dans un communiqué, hier, Monsanto parle d'actes de « délinquance publique »**. **Leurs organisations professionnelles (CFS, GNIS, UIPP) dénoncent des actes « hors la loi »** commis par des « activistes » qui risquent de provoquer **une fuite de la « recherche française à l'étranger »** [...]. (*Libération*, 27 août 2001, p. 2)

9. Dans les exemples cités, c'est nous qui soulignons en gras.

Exemple 2 : Les producteurs d'OGM défendent leur droit à la recherche (titre)

« **TERRORISTES** », « **obscurantisme** », « **démarche totalitaire** ». Les mots n'étaient pas assez durs, sous la plume du directeur général du groupe **Limagrain**, pour condamner les destructions de trois parcelles de maïs transgénique, la semaine dernière, [...]. La destruction, dans la nuit du 10 au 11 août, des essais de Meristem Therapeutics, une start-up de Clermont-Ferrand [...] a provoqué un électrochoc. [...] « *Tout comme il n'y a pas de "bon" nucléaire, l'alibi thérapeutique ne justifie pas plus la poursuite d'un tel processus que les "nécrotechnologies" agroproductivistes* », avait expliqué l'organisation qui a revendiqué l'opération. « *En s'attaquant sciemment aux OGM destinés à lutter contre les maladies, les opposants montrent jusqu'où ils peuvent aller : il n'y a pas plus de limites !* », estime François Thiboust, directeur des relations extérieures du groupe Aventis CropScience France, et porte-parole des professionnels de la semence et de la protection des plantes [...]. (*Le Monde*, 25 août 2001, article central, p. 12)

Le discours médiatique, constitué ici d'un « intertexte plurilogal », semble se contenter de juxtaposer des « voix » qui s'affrontent, et qui appartiennent à des « mondes sociaux » différents – le monde paysan, le monde scientifique, le monde politique, le monde industriel –, eux-mêmes constitués de « communautés langagières » différentes, et qui ont des pratiques discursives particulières, ce qui a plusieurs conséquences sur la circulation des mots et des dire :

- le discours scientifique, dont on trouve parfois quelques traces, est de ce fait filtré, dilué, transformé par les différentes voix qui s'en emparent ;
- les mots et les dire qui circulent d'une communauté à une autre se caractérisent par une instabilité sémantique inhérente à cette circulation intertextuelle ;
- dans ce concert à plusieurs voix, que gère tant bien que mal le médiateur, surgissent de nouvelles figures, par exemple, dans le débat sur les OGM, l'expert – à mi-chemin entre le monde scientifique et le monde politique ou le monde économique ou le monde industriel –, le témoin, voire la victime et le citoyen ordinaire, qui eux aussi s'expriment et reprennent les propos qu'ils entendent... dans les médias (Cusin-Berche 2000).

Ce que l'on cherche alors à mettre au jour, ce sont les conséquences de cette circulation sur le sémantisme des mots et des dire, même si à première vue l'encadrement qui mentionne le statut des énonciateurs cités paraît plus important que ce qui est dit, parce que des mots « émergent » de ces voix qui s'affrontent sous couvert du médiateur scripteur, mots qui charrient avec eux les colorations qu'ils acquièrent au fil de leurs voyages dans les différentes communautés traversées.

**Des mots spécialisés aux notions émergentes :
« mots-arguments » et « mots-événements »**

On avait noté la difficulté du sigle ESB – encéphalopathie spongiforme bovine – à se diffuser en France, ce qui n'est pas le cas en Grande-Bretagne, au point d'être remplacé par son équivalent médiatique « vache folle », désignant tour à tour l'animal malade, puis la maladie, puis l'événement lui-même. Or, OGM – organismes génétiquement modifiés – ne connaît pas les mêmes difficultés de diffusion, peut-être parce qu'il permet d'éviter de choisir entre le « M » de « modifié » – terme choisi par Bruxelles – et le « M » de « manipulé » – terme scientifique que les spécialistes emploient, et qui constitue le sens premier des dictionnaires d'usage :

Exemple 3 : Qu'est-ce qu'un OGM ?

Un organisme **génétiquement modifié ou transgénique**, c'est un végétal ou un animal conçu à l'aide **d'une manipulation génétique**. (*Le Journal du Dimanche*, 28 mars 1999, rubrique « Savoir », interview)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, s'est ainsi prononcée dans *Le Journal du Dimanche* du 20 juin « pour que la France défende l'idée d'un moratoire » [...]. Le 25 mai, elle avait déjà demandé au gouvernement de « revoir sa position sur **les OGM** », estimant que les données nouvelles « devraient amener le gouvernement à suspendre toute nouvelle autorisation de mise sur le marché **des végétaux manipulés** [...] ». (*Le Monde*, 24 juin 1999)

Ce qu'on appelle aujourd'hui **manipulation** – terme piégé qui disqualifie les nouvelles techniques avant tout débat – en des temps plus optimistes s'appelait tout simplement progrès [...]. (*Libération*, 28 novembre 1997, éditorial)

Exemple 4 : L'Europe piégée par le colza transgénique (titre, la une)

Des semences de **colza génétiquement modifié** ont été utilisées dans plusieurs pays européens à l'insu des agriculteurs. [...] Vendredi 19 mai, des associations écologistes européennes ont exigé de leurs gouvernements respectifs qu'ils fassent détruire les 15 000 hectares, dont 600 en France, de **plantations « contaminées »** [...]. (*Le Monde*, 21-22 mai 2000)

« Une tempête dans un verre d'eau » ? Non, monsieur Glavany, c'est la pointe émergée de l'iceberg OGM ! **L'affaire du colza « pollué » aux organismes génétiquement modifiés (OGM)** constitue un tournant majeur de la saga des plantes transgéniques. (*Le Monde*, 28 mai 2000)

Le Sud-Ouest laisse pousser **son maïs contaminé**. (*Libération*, 17 juillet 2000)

Est-on condamné à **l'agriculture Frankenstein** ? (titre) (*Biba*, mai 2001)

Ainsi, à force de naviguer d'une communauté à une autre, des scientifiques aux politiques, aux écologistes devenus ministres, aux éditorialistes – exemple 3 –, etc., c'est le sens figuré qui l'emporte, à tel point qu'il va finir par se répercuter sur « modifier », dans une sorte de contagion sémantique qui s'étend au fil des différents instants discursifs qui surgissent : on peut observer, dans l'exemple 4, comment les caractérisations glissent de « modifié » à « contaminé », qui rappelle « le sang contaminé », jusqu'à l'étonnante formulation « pollué aux OGM » et à la caractérisation « Frankenstein ».

Mais, dans ces voyages qu'entreprennent les mots à travers les communautés, on peut mettre au jour le rôle particulier de ce qu'on a appelé les « notions émergentes », qui se sont banalisées depuis l'affaire de la vache folle jusqu'à dépasser en fréquence les termes scientifiques. Il en est ainsi, par exemple, du « principe de précaution », outil juridique datant des années 1970 et forgé en Allemagne, et qui est bien souvent employé par les politiques et dans les médias comme un équivalent de « prendre des précautions » ou de « mesures de précaution » – ce qui correspond au sens premier des dictionnaires d'usage –, oubliant ainsi au fil de ses voyages, en même temps que ses guillemets, son principe ou son statut d'origine :

Sophie MOIRAND

Exemple 5 : [...] La secrétaire d'État affirme que « **le principe de précaution a été parfaitement respecté, puisque** nous avons attendu d'avoir les résultats précis et complets du Comité de coordination permanent sur les OGM, qui nous sont parvenus mardi 11 juillet ». (*Le Monde*, 28 juillet 2000)

Transgénique : les citoyens veulent **des précautions** (titre) (*Le Parisien*, 23 juin 1998)

Pour certaines de ses directives, la Commission de Bruxelles a souvent été accusée d'être trop tatillonne. De la dioxine aux farines, du poulet aux boissons, avec toutes les affaires qui manifestent **une montée de l'exigence de précaution, de transparence et de contrôle**, on peut se demander si elle l'est encore suffisamment. (*Le Monde*, 15 août 1999, éditorial : L'horreur alimentaire)

« Transparence », « traçabilité », « précaution », « sécurité » sont ainsi dotées d'un fonctionnement discursif paradoxal. Ces notions émergentes finissent par fonctionner comme des arguments dont usent le monde politique, le monde commercial, le monde industriel pour rassurer les consommateurs à propos de tout et de rien : on invoque ainsi le « principe de précaution » à propos de la grippe, les risques d'attentat, les tempêtes, et jusqu'à l'interdiction de chasser avec des chiens à cause de la rage – septembre 2004, dans des bulletins d'information radiophoniques –, ce que stigmatisent d'ailleurs les dessins de presse – Plantu dans *Le Monde*, Gébé dans *Charlie-Hebdo*. Les mots que les médias contribuent à faire circuler prennent ainsi au fil de leurs voyages des colorations nouvelles, et reviennent aux médias, colorés des sens nouveaux qu'ils ont acquis en route, et amputés des sens originels qu'ils ont perdus : ce que l'on met au jour, c'est finalement la « mémoire » que le mot transporte, à l'insu parfois des énonciateurs, tel « contaminé » employé à propos du colza et dans lequel un lecteur percevra le rappel du « sang contaminé », auquel le locuteur n'a pas forcément pensé.

Ce qu'on a appelé les « mots-événements » sont un autre exemple de ces rappels mémoriels de l'histoire à court terme inscrite dans les mots et les formulations. Ainsi lire, à propos de l'arrivée en France du premier soja transgénique, « Bruxelles n'a pas tiré les leçons de la vache folle » montre que « vache folle », ici sans emphase, renvoie à un événement antérieur de même nature – et non à un animal ayant un comportement anormal, ni même à la maladie. Il en est de même

des désignations d'événements que l'on rencontre au fil des textes : le « sang contaminé », « Bhopal », « Tchernobyl », la « vache folle », le « prion », le « plomb dans l'eau », l'« amiante », le « coca-cola contaminé », le « poulet à la dioxine », le « poulet fou », le « poulet belge », les « farines animales », etc. Bhopal, Tchernobyl ne désignent pas les villes du même nom mais ce qui s'y est passé... Or, ces mots-événements forment de surcroît des listes d'événements, parce qu'ils sont inscrits dans des constructions syntaxiques marquant de la temporalité ou de l'analogie :

Exemple 6 : **De Tchernobyl au sida en passant par** le sang contaminé et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la mondialisation se manifeste sous la forme la plus effrayante qui soit, celle de **la contamination**. (*Libération*, 2 avril 1996, éditorial)

Après le sang contaminé, l'hormone douteuse. **Après** le sida, le prion [...]. **Comme** dans l'affaire du sang, un principe de base de la pratique médicale a été bafoué : ne pas nuire. (*Libération*, 10 janvier 1997, éditorial : Hormones de croissance)

La santé publique est comme un mille-pattes. **Aujourd'hui** le prion. **Hier** les hormones de croissance douteuses. **Avant-hier** le sang contaminé. **Sans oublier** l'amiante ou la pollution de l'air, voire de l'eau. (*Libération*, 15 janvier 1997, éditorial)

Après le coca-cola qui provoquerait des troubles digestifs et **le poulet à la dioxine**, voilà le vin clarifié au sang de bœuf [...]. (*Le Monde*, 24 juin 1999, début d'article)

Sortes de déclencheurs mémoriels, ces mots-événements, fréquents dans les titres et surtout dans les éditoriaux, les chroniques, les points de vue, tissent ainsi des liens entre des événements qui, pour des scientifiques, n'ont rien en commun. Sinon cette notion de risque et le sens social que l'on y attache dans les sociétés actuelles. Ils nous ont de ce fait renvoyée à la notion de « mémoire discursive », forgée par Jean-Jacques Courtine (1981), après une relecture de Michel Foucault, notion que l'on a retravaillée sur ces corpus particuliers afin de mettre au jour les marques de l'histoire à court et à long termes des rapports entre la science, la nature et la société :

Des recherches contemporaines (Foucault, de Certeau) ont mis l'accent sur l'hétérogène, sur l'existence parfois contradictoire de l'objet discursif (Courtine), sur les phénomènes d'incise, de discours transverse (Pêcheux), d'interdiscours. Nouvel axe, en quelque sorte, qui émerge, dans le projet de mise en perspective

des processus discursifs : axe vertical où viennent interférer des discours déjà tenus, des discours antagonistes ou des discours voisins, axe enfin où on s'autorise à localiser une « mémoire », en entendant par là, non la faculté psychologique d'un sujet parlant, mais ce qui se trouve et demeure en dehors des sujets, dans les mots qu'ils emploient [...]. Cette mémoire que Michel de Certeau (p. 163) nous décrit comme un « art » et dont il nous dit qu'« elle est régulée par le jeu multiple de l'« altération », non seulement parce qu'elle ne se constitue que d'être marquée des rencontres externes et de collectionner ces blasons successifs et tatouages de l'autre, mais aussi parce que ces écritures invisibles ne sont « rappelées » au jour que par de nouvelles circonstances », ce qui nous paraît vouloir dire « qu'elle est cette sorte de jeu subtil qui consiste à enrichir des objets que le discours charrie, au hasard de leurs rencontres avec d'autres et à utiliser au mieux suivant les circonstances, les colorations que l'objet aura ainsi acquises ». (Lecomte 1981, p. 71-72)

L'inscription de l'histoire au fil des mots et des dire

Cette recherche d'une inscription de l'histoire, qui viendrait se glisser « en douce » dans le fil horizontal du discours à travers les discours transverses qui s'y blottissent, constitue un nouveau déplacement des analyses du discours sur la science dans les médias. Je l'évoquerai au travers de la mémoire des mots et de la mémoire des dire, lieux d'actualisation de cette « mémoire interdiscursive » que les médias contribuent à construire.

La mémoire des mots

Certaines des désignations qualifiantes relatant des faits ponctuels de l'histoire à court terme des organismes génétiquement modifiés – OGM – inscrivent sémantiquement des positions antagonistes. Ainsi le titre de la une du *Monde*, « La bataille des OGM est relancée », inscrit à la fois la présence de deux groupes antagonistes et le fait que ce n'est pas nouveau. La métaphore de la guerre est d'ailleurs souvent utilisée pour désigner les débats autour des OGM, en particulier dans les titres de presse ou au fil des articles de commentaire :

Exemple 7 : OGM : la résistance s'organise (*Le Monde*, 2 septembre 1999, titre de la une)

OGM, la guerre planétaire (*Libération*, 21 septembre 1999, titre de la une)

La bataille des OGM est relancée (*Le Monde*, 23 août 2001, titre de la une)

Croisade anti-maïs transgénique dans la Drôme (*Libération*, 27 août 2001, titre de la une)

Ce qu'il faut savoir pour comprendre la bataille des OGM (*Le Monde*, 7 septembre 2001, titre)

Or « croisade », comme « fronde » que l'on a relevé dans *Le Journal du Dimanche*, sont des mots qui nous renvoient à l'histoire à long terme, de même que les désignations qualifiantes « rapportées », en particulier celles utilisées par les pro-OGM pour disqualifier les anti-OGM ou leurs actions – voir également les exemples 1 et 2 supra :

Exemple 8 : C'est un comportement d'**anarchistes**, affirme le chercheur lyonnais (CNRS et INRA) Christian Dumas. (*Le Parisien*, 8 septembre 2001)

Les OGM et les nouveaux vandales

Ces actes de destruction d'OGM sont **des actes de vandalisme**, au sens même où l'Abbé Grégoire a pu inventer le mot pendant la période la plus glacée du terrorisme révolutionnaire. José Bové s'attaque aux essais d'OGM avec la même volonté que les « vandales » **qui, sous la Terreur**, détruisaient, brûlaient, saccageaient, profanaient les « **monuments des arts et des sciences** ». (*Le Monde*, 4 septembre 2001, point de vue, François Ewald et Dominique Lecourt, p. 1 et 15)

La vision, à « Campus », chez Guillaume Durand, jeudi, de deux vedettes actuelles des shows médiatiques, les anciens ministres **Claude Allègre** et Bernard Kouchner, lancés aux trousses de José Bové condamné à 14 mois de prison ferme, ne manquait pas non plus d'éclat. « *On ne se fait pas justice soi-même ! tonne le dégraisseur de mammouth. On n'est pas au Far-West ! C'est le retour des Vandales !* » (*Le Canard enchaîné*, 27 novembre 2002, B. Th.)

Les mots proférés à l'égard des anti-OGM ou de leurs actions – « activistes », « actions commandos », « actes de délinquance », « actes "hors la loi" » (exemple 1) ; « obscurantisme », « terroriste », « démarche totalitaire » (exemple 2) ; « anarchistes », « vandales » (exemple 8) – sont tous des mots porteurs d'une histoire, ainsi que de savoirs : ils ne sont cependant ni transparents ni équivalents. Mots qui relèvent de l'activité de nomination du locuteur, ils ne signifient sans doute pas la même chose chez le directeur de Limagrain, le ministre

de la recherche, le chercheur lyonnais, le philosophe ou l'épistémologue – renvoyant les vandales à la Terreur – ou Claude Allègre – les assimilant au Far West. Ils signifient peut-être tout autre chose pour ceux qui les entendent, les reprennent, et les remettent en circulation. Ainsi les mots « empilent » au fil du temps des sens différents, ce qui leur donne une épaisseur dialogique qui échappe partiellement à leurs énonciateurs¹⁰.

La mémoire des dires

Les rappels mémoriels de cette histoire ancienne des rapports entre la science et la société vont ainsi s'inscrire dans les dires qui circulent à propos de ces événements, des dires qui ne renvoient pas à des paroles réellement prononcées, mais à des paroles qui auraient pu être dites ainsi, à des positions énonciatives, à des clivages idéologiques représentatifs de formations discursives antagonistes (Moirand 2005b). Or, ces dires porteurs de discours transverses viennent se blottir en douce dans des constructions syntaxiques particulières ou dans des formes particulières de l'allusion :

Exemple 9 : L'arrivée sur le marché européen du premier aliment génétiquement modifié montre que la leçon de la crise de la vache folle – **on ne joue pas impunément avec la nature** – n'a pas encore été tirée par l'Union européenne. Car des doutes sérieux persistent sur l'innocuité pour l'homme et pour l'environnement de ces aliments. (*Libération*, 1^{er} novembre 1996, Jean Quatremer, correspondant à Bruxelles)

Exemple 10 : Après la vache folle et le plomb dans l'eau, sans parler, dans un autre domaine, du sang contaminé, il devient difficile, pour les gouvernements, d'autoriser, sans un incroyable luxe de précautions, la mise en circulation d'aliments manipulés. [...] Pourtant, l'intervention humaine sur les cultures – et donc sur les aliments – est vieille comme... l'humanité. [...] **Ce qu'on appelle** aujourd'hui **manipulation** – terme piégé qui disqualifie les nouvelles techniques avant tout débat – en des temps plus optimistes **s'appelaient tout simplement progrès. Les scientifiques et les ingénieurs agricoles contredisent la nature ? C'est la chose au monde la plus... naturelle.** C'est pourquoi il faut accueillir avec faveur la

10. On peut s'interroger par ailleurs sur la « violence » des désignations employées ici si on compare l'arrachage de quelques plants d'OGM à la destruction des tours de New York quelques jours plus tard.

décision d'autoriser la culture du maïs transgénique [...].
(*Libération*, 28 novembre 1997, éditorial, Laurent Joffrin)

Exemple 11 : Le bon grain ou l'ivraie [...] Le rôle qui pourra revenir **au génie génétique** dans les productions végétales ou animales donne le vertige. Il conviendrait, là comme ailleurs, de raison garder pour **mettre en balance les fruits du progrès et ses dégâts**. Dans cette nouvelle boîte de Pandore, on peut trouver aussi bien une corne d'abondance (le plus vieux rêve de l'humanité : **une nourriture saine, goûteuse et bon marché pour tous**) que de possibles fléaux (**Frankenstein** s'est échappé déguisé en marchand de pop-corn). On ne pourra pas séparer le bon grain de l'ivraie transgénique si on continue à faire l'économie d'un débat public qui inventera les nécessaires garde-fous. [...] Les deux agricultures les plus milliardairement subventionnées du monde, **l'européenne et l'américaine**, s'y livrent à un bras de fer où les arguments scientifiques et les principes moraux n'ont qu'une part relative. **Le coup de gueule du moustachu du Larzac** aura eu le mérite de réveiller l'opinion au bon moment. (*Libération*, 21 septembre 1999, éditorial)

Exemple 12 : OGM ou Pandore. La communauté scientifique, dans l'état actuel des connaissances, est en effet partagée. Nul ne peut savoir exactement quelles seront les conséquences de ces nouvelles cultures : vont-elles, **comme le disent José Bové et les écologistes**, créer des dommages irréversibles dans notre cadre naturel **ou** contribuer à mettre fin à l'utilisation des pesticides et à aider le tiers-monde à sortir de ses crises de famine ? Le Parlement européen semble s'être aligné un peu trop facilement sur la position américaine. (*Le Figaro*, 16 avril 2000, éditorial, Jean-Marie Rouart)

Ainsi, dans l'exemple 9, une incise permet au journaliste de glisser le point de vue des partisans de la nature « bonne fée », qu'il ne faut pas contrarier. Dans l'exemple 10, une opposition temporelle – « ce qu'on appelle/s'appelait » – et l'ensemble question/réponse permet d'opposer ceux qui croient dans la science facteur de progrès et ceux qui remettent en cause cette croyance. Ce débat, vieux comme le monde, on le retrouve dans l'exemple 11, où sont successivement inscrites l'histoire à long terme dans les deux parenthèses, puis l'histoire plus récente des antagonismes entre les États-Unis et l'Europe, enfin l'histoire immédiate avec l'allusion au discours de José Bové et à son « coup de gueule ». Dans l'exemple 12, l'interrogation oppose autour de la conjonction « ou » le discours des écologistes, que

L'on prête à José Bové, et celui des autres, les pro-OGM, positions antagonistes résumées de façon lapidaire dans le titre : « L'OGM ou la faim ? » (*Libération*, 13 octobre 2001, cahier de quatre pages).

Ces pré-construits qui participent à l'orientation pragmatique des textes de commentaire – éditoriaux, chroniques, titres ou dessins de presse – contribuent à l'explication de ces événements, non pas une explication scientifique mais une explication du sens social que leur donne le commentaire médiatique, qu'il s'agisse de journalistes ou d'autres acteurs convoqués à donner leur point de vue. C'est ainsi que le discours de la science a fait place dans les médias ordinaires à un discours sur les relations entre la science, la nature et la société, débat vieux comme le monde et qui n'est pas près de s'arrêter.

Ma conclusion sera brève. Le débat est ouvert sur les déplacements qui s'opèrent dans les travaux sur les discours de la science, sur la science et autour de la science dans les médias.

Ce que l'on remarque à propos des mots, c'est que le regard qu'on leur porte a changé en même temps que les mots eux-mêmes : on s'intéresse moins aux mots spécialisés – aux termes – et à leur diffusion, qu'aux formulations émergentes, et aux représentations qu'elles charrient au fil de leurs voyages dans le temps et dans l'espace des médias. Ce que l'on remarque à propos des dire, c'est qu'on s'intéresse moins au discours de la science qu'aux formes discursives qui témoignent dans les médias des relations entre les sciences et la société, et donc aux communautés langagières qui se sentent concernées et qui s'expriment à travers les médias. Ce que l'on remarque à propos des objets d'études que l'on soumet à l'analyse, c'est qu'on prend désormais en compte une grande diversité de genres et une grande diversité de locuteurs, jusqu'à interroger des locuteurs ordinaires pour savoir ce qui reste des discours des médias lorsqu'on les interroge par exemple sur l'alimentation actuelle¹¹.

11. « – ben, c'est vrai que c'est [...] **les: les:** trucs euh modifiés là euh **génétiquement modifiés** pour beaucoup de gens c'est pas: c'est pas évident hein c'est pas: parce qu'ils ont pas **d'O:: d'O::: d'OGM**
– qu'est-ce que tu en penses toi des OGM franchement [...] **cette nourriture américaine** qu'est-ce que tu en penses ?
– y avait d'ailleurs un article assez intéressant dans *Le Monde* y a quelque temps est-ce que f– [...] le la critique de de de l'agronomie enfin et de l'**agriculture américaine** nous permet de nous dédouaner nous/ [...] euh s– s– **notre agriculture européenne** de ce qu'elle nous fait bouffer [...]

Mais de nouvelles interrogations se profilent, à propos de la mémoire des mots et des relations entre discours, mémoire, savoir et histoire et à propos du modèle de communication qu'il faudrait intégrer à l'analyse compte tenu de cette circularité mise au jour des mots et des dire : un schéma circulaire, me semble-t-il, parce que les médias s'adressent aussi à ceux qui les informent et qui sont eux-même demandeurs d'information sur les dire et les opinions des autres. On peut s'attendre de ce fait à de nouveaux déplacements des objets dans les analyses à venir.

Bibliographie :

- BAKHTINE M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit (Le Sens poétique).
- , 1981, « Le discours dans la vie et le discours dans la poésie », « La structure de l'énoncé », *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil (Poétique), p. 181-215 et p. 287-314.
- BEACCO J.-C. (éd.), 1999, *L'astronomie dans les médias : analyse linguistique de discours de vulgarisation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle (Sciences du langage).
- BENSAUDE-VINCENT B., RASMUSSEN A. (dir.), 1997, *La science populaire dans la presse et l'édition aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions (Histoire).
- BRAUDEL F., 1969, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion (Champs).
- CALSAMIGLIA H., LÓPEZ FERRERO C., 2003, « Role and position of scientific voices : reported speech in the media », *Discourse Studies*, 5 (2), Londres, Sage Publications, p. 147-173.
- CERTEAU M. (de), 1975, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires).
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (éd.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

– c'est ça en fait ouais parce que c'est vrai que c'est euh: bon ça prend de l'ampleur ça fait partie de **tous ces dossiers comme le [...] bon le sang contaminé** enfin je pense qu'on [...] on le met sur le même plan enfin moi je/ [...] je le mets un petit peu sur le même plan hein le: le côté financier faut il faut euh: [...] gagner économiser euh [...] sur le dos des gens en fait (corpus Chantal Claudel et Marianne Doury, CEDISCOR-SYLED).

- CLAUDEL C., DOURY M. et MOIRAND S., 2005, « Explication et argumentation : quelques discours ordinaires sur la question des risques alimentaires », *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels*, actes du colloque de l'université Paris V, novembre 2001 (à paraître).
- COURTINE J.-J., 1981, « Analyse du discours politique », *Langages*, 62, Paris, Larousse.
- CUSIN-BERCHE F., 2003, *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle (Sciences du langage).
- (éd.), 2000, « Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- DOURY M., 2004, « Entre discours scientifique, polémique et vulgarisation : un cas de controverse à thème scientifique », *Les médiations langagières : des discours aux acteurs sociaux*, t. 2, Publications de l'université de Rouen, p. 97-108.
- FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines).
- GAMBIER Y., 1997, « La "vache folle" : lecture terminologique », *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Halifax (Canada), Dalhousie University, p.125-135.
- (éd.), 1998, *Discours professionnels en français*, Francfort, Peter Lang.
- GUILBERT L., 1973, « La spécificité du terme technique et scientifique », *Langue française*, 17, Paris, Larousse, p. 5-17.
- GÜLICH E., 2003, « Conversational techniques used in transferring knowledge between medical experts and non-experts », *Discourse Studies*, 5 (2), Londres, Sage Publications, p. 235-263.
- JACOBI D., 1984, « Recherches sociolinguistiques et sociodiscursives sur la diffusion et la vulgarisation des connaissances scientifiques », thèse pour le doctorat d'État, université de Franche-Comté.
- JEANNERET Y., 1994, *Écrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris, PUF (Science, histoire et société).
- , 2000, « Des médias, des sciences et des textes. Régimes actuels de construction des objets et paroles scientifiques », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 199-216.
- LECOMTE A., 1981, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière (ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le

- processus explicatif) », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, 19 (56), Genève, Droz, p. 69-93.
- MAINGUENEAU D., 1992, « Le "tour" ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, 105, Paris, Larousse, p. 114-125.
- (éd.), 1995, « Les analyses du discours en France », *Langages*, 117, Paris, Larousse.
- MALDIDIER D., 1990, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés*, Paris, Éditions des Cendres (Archives du commentaire).
- LOPEZ MUÑOZ J. M., MARNETTE S. et ROSIER L., 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan (Sémantiques).
- MOIRAND S., 2000a, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 45-62.
- , 2000b, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique*, 33, université Paul Valéry – Montpellier III, p. 145-184.
- , 2001a, « Que reste-t-il des "textes de spécialité" dans les discours sur la science dans les médias ? », *Linguistik als Kulturwissenschaft*, Francfort, Peter Lang, p. 185-198.
- , 2001b, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans le traitement des événements scientifico-politiques », *Semen*, 13, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 97-117.
- , 2003a, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris, L'Harmattan (Sémantiques), p. 83-111.
- , 2003b, « Communicative and cognitive dimensions of discourse on science in the french mass media », *Discourse Studies*, 5 (2), Londres, Sage Publications, p. 175-206.
- , 2004a, « L'impossible clôture des corpus médiatiques ou la construction des observables entre catégorisation et contextualisation », *TRANEL*, 40, université de Neuchâtel, p. 71-92.
- , 2005, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », actes du colloque *Dialogisme et nomination*, Montpellier, université Montpellier III – Paul Valéry (à paraître).

- , 2005a, « Un modèle dialogique de l'explication », actes du colloque *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels*, Paris, université Paris V – René Descartes, novembre 2001 (à paraître).
- , 2005b, « Discours sur la science et positionnements idéologiques », actes du colloque *Les formations discursives*, Montpellier, université Montpellier III – Paul Valéry, avril 2002 (à paraître).
- MORTUREUX M.-F., 1985, « Linguistique et vulgarisation scientifique », *Information sur les sciences sociales*, 24 (4), Londres, Sage Publications, p. 825-845.
- , 1995, « Les vocabulaires scientifiques et techniques », *Les Carnets du CEDISCOR*, 3, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 14-25.
- (éd.), 1982, « La vulgarisation », *Langue française*, 53, Paris, Larousse.
- MÜNCHOW P. (von), RAKOTONOELINA F., 2005, « Les configurations discursives de l'explication dans les forums de discussions sur l'internet. Le cas de l'environnement », actes du colloque *L'explication : enjeux cognitifs et communicationnels*, Paris, université Paris V – René Descartes, novembre 2001 (à paraître).
- MYERS G., 2003, « Discourse studies of scientific popularization : questioning the boundaries », *Discourse Studies*, 5 (2), Londres, Sage Publications, p. 265-279.
- PEYTARD J., JACOBI D. et PÉTROFF A. (éd.), 1984, « Français technique et scientifique : reformulation et enseignement », *Langue française*, 64, Paris, Larousse.
- SPILLNER B., 1992, « Textes médicaux français et allemands. Contribution à une comparaison interlinguale et interculturelle », *Langue française*, 105, Paris, Larousse, p. 42-65.
- TODOROV T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil (Poétique).
- WOLTON D., 1997, « De la vulgarisation à la communication », *Hermès*, 21, Paris, CNRS Éditions, p. 9-14.

PROFESSIONS ET INSTITUTIONS
DE LA DIFFUSION DES SAVOIRS

Pour une épistémologie des pratiques médiatiques

Bertrand LABASSE

Centre d'études en communication publique et université Claude Bernard – Lyon I, laboratoire Document et sciences de l'information

Mots-clés : journalisme, épistémologie, cognition, risques, expertise.

Introduction

Les tensions entre les producteurs de connaissances scientifiques et les diffuseurs de ces connaissances dans l'espace public sont bien connues et largement documentées. Elles sont sous-tendues par un conflit de légitimité qui porte non seulement sur l'expression du réel – « quelle est la façon "correcte" de dire ? » – mais aussi sur la perception de ce même réel – « quelle est la façon "correcte" de savoir ? ». De fait, si les scientifiques disposent de modes de construction des connaissances légitimés et formalisés, la perception du réel par les journalistes peut apparaître, par contraste, comme totalement erratique, en particulier lorsque d'autres « cadres épistémiques » – d'autres « façons de connaître » –, par exemple judiciaire, entrent en concurrence avec celui des scientifiques.

L'analyse d'un cas particulièrement significatif¹ – « la polémique sur le vaccin contre l'hépatite B en novembre 2002 » – permettra ici d'observer comment différents cadres épistémiques peuvent influencer sur le traitement médiatique d'un problème. Mais il conduira surtout à s'interroger sur la possibilité de l'existence d'une « façon de connaître » propre au journalisme. En d'autres termes, les praticiens de l'actualité ne peuvent-ils que livrer un patchwork incertain des différents cadrages épistémiques qui leur sont proposés, ou l'approche journalistique du réel pourrait-elle constituer en elle-même un cadre épistémique, rudimentaire mais prégnant ? Dans cette hypothèse, la question de la légitimité des pratiques de médiatisation

1. Cet exemple est repris de Labasse (2004).

– et, incidemment, celle de l’expertise scientifique – se présenterait sous un angle différent, qui dépasserait les arguments habituellement échangés entre savants et médiateurs. Mais elle confronterait ces derniers à la question de leur propre expertise, dont l’« affaire du vaccin » – pour s’en tenir à cet exemple – montre justement les limites.

Dire la science ou dire le monde ?

Plusieurs études indiquent que les réticences du monde scientifique vis-à-vis de la sphère des médias atteignent une ampleur très supérieure à celles que manifestent d’autres communautés (Nelkin 1987 ; Hartz, Chappell 1997). Ces dissensions sont souvent associées à une différence de « culture » (Lewenstein 1996), de « normes » et de « valeurs » (Nelkin *op. cit.*), etc. Au-delà de ces termes très englobants, on peut suggérer que la défiance des scientifiques met notamment en jeu une question de « préséance » – « qui doit piloter le processus de diffusion ? » – et de « pertinence » – « jusqu’où transformer l’information pour l’adapter au grand public ? » (Labasse 1999). Toutefois, ces aspects sont évidemment loin de rendre compte de toutes les dimensions du problème. Et, en fin de compte, ils se situent tous deux en aval d’un point de départ implicitement convenu, la « réalité scientifique », laquelle n’aurait qu’à subir un certain nombre de transformations pour devenir une information médiatique. Dès lors, il suffirait de comparer les deux pour constater que : « La totalité du processus de réduction de l’information scientifique [...] est pratiquement condamné à conduire à une forme de distorsion » (Bodmer 1985), ou que le résultat n’est « naturellement pas sous une forme acceptable pour les scientifiques » (Caro, Funck-Brentano 1996). Le fatalisme que traduisent ces deux rapports – rédigé l’un pour la Royal Society, l’autre pour l’Académie des sciences – mérite d’être relevé. De fait, prendre l’état des connaissances scientifiques comme l’origine nécessaire et la base de comparaison du message final ne peut que confirmer inlassablement ce *deficit model*. Mais en amont de la réalité scientifique, il y a le réel tout court, dont on hésite à rappeler que la science n’est qu’une façon – ou un ensemble de façons – de l’appréhender.

En d’autres termes, la question de la diffusion médiatique des sciences est toujours à deux étages : « comment la façon dont les scientifiques

représentent le monde est-elle représentée par les journalistes ? ». Elle compare des « façons de dire ». Mais les seconds ne sont pas seulement les instruments de diffusion des premiers : ils ont vocation, eux aussi, à représenter le monde. D'où l'intérêt de comparer également des « façons de connaître ». Toutefois, ces « façons de connaître » semblent assez problématiques, comme un cas d'espèce permettra de le constater.

Une affaire « scientifique » : le vaccin contre l'hépatite B

Au milieu du mois de novembre 2002, un rapport d'expertise mobilise les médias français. Selon lui, la campagne de vaccination systématique des collégiens contre l'hépatite B, lancée en 1994 par le gouvernement aurait provoqué un désastre sanitaire :

« Hépatite B : le rapport qui accuse »	<i>Le Parisien</i>	14 novembre 2002
« Vaccination contre l'hépatite B : l'État accusé de négligence »	<i>Le Figaro</i>	14 novembre 2002
« Hépatite B : un vaccin devant le juge »	<i>Libération</i>	15 novembre 2002
« Un rapport d'expertise met en cause la vaccination massive contre l'hépatite B »	<i>Le Monde</i>	15 novembre 2002
« Vaccination dangereuse ? »	<i>L'Humanité</i>	15 novembre 2002
« La vaccination contre l'hépatite B mise en cause dans un rapport »	<i>La Croix</i>	15 novembre 2002

Tableau 1 : Titres de la presse quotidienne nationale (14-15 novembre 2002)

Cet épisode constitue un sérieux rebondissement dans la polémique qui entoure ce vaccin, accusé par une association de favoriser la survenue de scléroses en plaques. La polémique semblait en effet retombée depuis 1998, date à laquelle le secrétaire d'État à la Santé avait décidé devant l'inquiétude du public de renoncer à la vaccination systématique en milieu scolaire. L'opinion qui prévalait depuis lors était que cette décision politique n'était pas justifiée d'un point de vue médical, les études n'ayant pas montré de lien entre le

vaccin et la sclérose en plaque². C'est donc cette opinion qui semble tout à coup remise en cause. Mais dans quelle mesure l'est-elle ?

Si les informations retransmises par certains médias audiovisuels, en particulier des radios, consacrent la dangerosité du vaccin, le traitement des agences de presse et des quotidiens nationaux – cette brève étude se cantonne à ces derniers³ – est plus nuancé, mais plus ambigu. Tandis que le *Parisien-Aujourd'hui* et, dans une moindre mesure, *Le Figaro* – qui « sortent » tous les deux l'information un jour avant leurs confrères – vont dans le sens du rapport, dans lequel l'un et l'autre voient un document « accablant pour les autorités sanitaires », *Libération* et *Le Monde* adoptent une certaine distance, comme l'indiquent notamment leurs sous-titres : « La vaccination de masse de la dernière décennie critiquée dans un rapport » (*Libération*, *op. cit.*) ; « Le lien avec la sclérose en plaque n'a cependant pas été établi » (*Le Monde*, *op. cit.* ⁴). *La Croix* et *L'Humanité*, pour leur part, choisissent de ne traiter l'information que par une brève, résistant ainsi à la dynamique qui saisit notamment les radios. On notera donc que le phénomène souvent constaté selon lequel les journalistes attribueraient spontanément la même importance et la même place aux éléments de l'actualité n'a aucunement joué ici, l'espace accordé à l'événement s'étageant entre le traitement laconique de *La Croix* – cent trois mots – *L'Humanité* – cent vingt mots – et celui, extensif, du *Figaro* et du *Parisien* qui lui accordent plusieurs articles – dont le plus long fait huit cent vingt-cinq mots pour le *Figaro* et sept cents mots pour le *Parisien*). *Libération* et *Le Monde* traitent respectivement l'affaire en trois cent soixante-quatre mots et quatre cent quatre-vingt-six mots. Pour l'essentiel, le rapport semble apporter peu d'informations factuelles nouvelles, sauf sur un point capital. L'expertise ayant été réalisée dans le cadre d'une enquête judiciaire, l'expert s'appuie sur des documents saisis lors de perquisitions menées dans deux agences de surveillance sanitaire. Or, l'un des textes saisi à cette occasion reconnaît que les complications attribuées à la vaccination constituent

-
2. La question semble rebondir en septembre 2004, avec la publication d'une nouvelle recherche sur cette question (Hernan *et al.* 2004). Toutefois, la présente étude ne porte que sur la « crise » de 2002.
 3. Sauf précision contraire, toutes les citations qui suivent sont extraites des articles dont les titres figurent plus haut.
 4. *Le Figaro* relève également ce point et, comme on l'a vu, recourt à un titre assez neutre.

l'« une des plus grandes séries d'effets indésirables recueillis par la pharmacovigilance depuis sa naissance en 1974 ». La nature de ce document est incertaine : « une note interne » pour *Le Parisien*, « un rapport de la Direction générale de la Santé » pour *Le Figaro*, « de l'aveu même des autorités » selon *Le Monde*, mais il constitue à l'évidence une lourde reconnaissance de responsabilité de la part des pouvoirs publics. Dans ce dossier confus – rappelons que l'on ne dispose toujours pas de preuve scientifique contre le vaccin –, cet « aveu » inattendu pèse lourd, et la plupart des quotidiens⁵ le reproduisent textuellement.

Une preuve ? Quelle preuve ?

Pourtant cet aveu nouveau n'est pas un aveu..., et il n'est pas nouveau. Il est facile de vérifier que cette phrase est en réalité extraite d'une évaluation externe confiée à un comité d'universitaires (Dartigues 2002) et n'engage donc pas l'administration. Par ailleurs, le contenu de cette étude n'a rien de mystérieux ou de caché : il a été rendu public en février 2002 et se trouvait en libre accès sur le site internet du ministère bien avant que la perquisition ne le « découvre ». De plus, la phrase qui figure dans le rapport de l'expert judiciaire et dans les dépêches d'agences a souffert d'être séparée de ses voisines, lesquelles permettaient une interprétation très différente – « il y a eu beaucoup d'effets déclarés parce qu'il y a eu beaucoup de personnes vaccinées ».

Enfin et surtout, la consultation complète de cette pièce aurait montré que ses conclusions vont totalement à l'encontre de celles que laisserait supposer l'extrait livré à la presse, tant sur la question du danger du vaccin – qu'« aucune donnée ne permet d'affirmer » (Dartigues 2002, p. 15) – que sur la pertinence de la vaccination, dont « les bénéfiques [...] restent supérieurs aux éventuels risques » (Dartigues 2002, p. 16).

Il n'importe pas ici de savoir si, sur le fond, l'opinion de l'expert judiciaire est fondée ou non, pas plus qu'il ne serait opportun de prétendre distribuer des bons ou des mauvais points moralisateurs

5. Les textes de *La Croix* et de *L'Humanité* sont trop brefs pour détailler cet aspect du dossier.

aux rédacteurs. L'important est surtout de percevoir à travers cet exemple certaines logiques d'élaboration du sens de l'actualité.

Le pouvoir des cadres

On peut en effet douter que cet extrait aurait eu une aussi grande importance si l'événement avait simplement été un événement « en soi ». Mais il n'y a pas d'événement « en soi », seulement des événements situés. Pour toute personne, une information nouvelle n'acquiert du sens qu'à partir du moment où elle peut être reliée à des structures de connaissances préexistantes, des schémas mentaux, qui permettent de percevoir ses propriétés saillantes. Ainsi, dans un dialogue comme :

– Qu'est ce que c'est que ce bruit ?

– Ce sont juste les enfants qui jouent,

la réponse permet d'inscrire l'événement dans une catégorie connue, dont les propriétés typiques et les implications sont différentes de celles résultant d'autres schémas – « c'est le tonnerre », « c'est un attentat », etc. Les schémas peuvent parfois résulter de la généralisation d'un événement précis – « C'est une nouvelle affaire Dreyfus » –, mais ils sont plus souvent génériques. Et s'ils permettent d'appréhender le réel, ils orientent dans le même temps cette perception, concentrent l'attention sur les seuls aspects pertinents dans ce contexte et, s'il y a lieu, suggèrent l'attitude à adopter. On pourrait, mais seulement de ce point de vue, les rapprocher des paradigmes de Thomas S. Kühn qui placent le réel « sous une lumière différente » (Kühn 1982, p. 157) et déterminent les questions que l'on tend ou non à se poser à son propos. La notion plus générale de « cadres », employée en sociologie (Goffman 1991) comme en psychologie (Minsky 1975)⁶ conviendra toutefois mieux ici.

Dans le cas de l'hépatite B, un cadre très spécifique semble irrépressible bien que nul ne s'y réfère explicitement. Il est fourni, prêt

6. De la philosophie à la psychologie expérimentale, chaque discipline, voire chaque courant de recherche a construit ses propres concepts : schémas, représentations sociales, stéréotypes, cadres, etc. Ils ne sont évidemment pas synonymes. Mais dans la mesure où nous ne nous intéressons ici qu'à certaines propriétés communes à la plupart d'entre eux, il ne semble pas nécessaire de détailler ces différences.

à utiliser, par l'affaire antérieure, dite « du sang contaminé ». Les analogies apparentes entre les deux affaires sont nombreuses – procédures pénales des patients, injection de produits censés préserver la vie et non la compromettre, recherche de responsables à un haut niveau. Mais un examen plus attentif permet de penser qu'elles sont foncièrement différentes. Dans le cas du sang contaminé, la dangerosité du produit était démontrée et l'incrimination était précisément d'avoir agi ou laissé agir en connaissance de cause. Dans le cas du vaccin, cette dangerosité n'est toujours pas reconnue, et la traditionnelle question « le savaient-ils ? » – pivot habituel du schéma « scandale d'État » – n'a donc guère de sens. Pourtant, c'est bien cet axe d'interrogation qui semble s'imposer et justifie le succès de la citation tronquée. L'imposition de ce questionnement est parfois très manifeste :

Il [l'expert] estime que les pouvoirs publics diffusaient à **cette époque** des messages « rassurants », alors que, « de l'aveu même des autorités », les complications relevées produisaient l'« une des plus grandes séries d'effets indésirables recueillis par la pharmacovigilance depuis sa naissance en 1974. (*Le Monde, op. cit.*, souligné par nous)

Comme on l'a vu plus haut, la phrase qui tient lieu d'« aveu » n'a nullement été écrite « à cette époque » – c'est-à-dire au début de la campagne de vaccination – comme le texte peut le suggérer, mais quatre ans après que celle-ci ait été suspendue. Consciente ou non, l'analogie sous-jacente force l'interprétation. En effet, *Le Monde* se fonde explicitement sur l'Agence France-Presse, or celle-ci, bien qu'assez ambiguë elle aussi, utilisait le temps présent – « les autorités diffusent » – et ne précise pas « à cette époque ».

Le contexte de la « découverte » de cette assertion joue également un grand rôle. Le fait de résulter de perquisitions lui confère une stature toute particulière. Dans le rituel implicite d'une *affaire*, la vérité ne saurait être en libre accès : elle doit absolument être cachée, puis arrachée à ses détenteurs. Ainsi la mention des perquisitions valide-t-elle à la fois l'importance de ce document et son caractère compromettant. Elle valide aussi l'analogie avec l'affaire du sang contaminé, qui avait effectivement été relancée par des documents accablants.

Le précédent du « sang contaminé » ne fournit pas seulement un modèle d'interprétation ponctuel qui force les questions : à travers lui se joue un conflit plus profond entre des cadres généraux. En effet, le problème sous-jacent est de savoir de quelle *catégorie* du débat public relève ce dossier, ou plutôt, quelle catégorie doit prédominer sur les autres. La stratégie des plaignants, en recourant à une procédure pénale, est clairement de le déplacer du cadre médical au cadre politique. Comme c'est de plus en plus souvent le cas, le cadre judiciaire sert alors simultanément de passerelle et de dénominateur commun. Le paradoxe embrouillé auquel sont confrontés les journalistes – en substance : « les pouvoirs publics sont peut-être responsables d'avoir administré un vaccin qui, pour autant qu'on le sache, n'est pas particulièrement dangereux » – s'explique par ce conflit entre des cadres dans lesquels la nature et la hiérarchie des arguments sont différentes⁷. Dans le cas du vaccin contre l'hépatite B, la majorité des journalistes, qui ne sont pas dupes⁸, semblent réticents à favoriser outre mesure cette transposition.

Les cadres épistémiques : que connaître et comment ?

La question du cadre d'un événement – sanitaire, politique ou judiciaire – conditionne la lecture que l'on en fait. Elle est cruciale pour la presse qui, par nature, doit inscrire la vie de la planète dans des catégories : les rubriques ou les sections du journal. Ainsi, deux informations assez similaires – les sanctions du conseil de l'ordre après la publication d'un « palmarès » journalistique des structures de soins – peuvent-elles, d'un cadre d'analyse à l'autre, impliquer des lectures diamétralement opposées tout en se réclamant des mêmes valeurs – le « droit de savoir » :

-
7. Dans l'affaire du sang contaminé, cette transposition s'était accompagnée dans certaines rédactions d'une « dépossession » des journalistes médicaux, jugés trop nuancés, au profit des journalistes d'information générale ou politique moins compétents sur le fond mais plus incisifs (Champagne, Marchetti 1994).
 8. On parle couramment dans les médias de « terrain » : ainsi l'affaire du dopage cycliste est-elle passée du « terrain sportif » au « terrain judiciaire ». Mais cette expression ne permet pas de percevoir toutes les conséquences cognitives de ces transpositions, dont le terme de cadre rend beaucoup mieux compte.

<p>MÉDECINE « Le conseil de l'ordre poursuit les vedettes »</p> <p>Sous prétexte de « transparence » [...] Une apparence d'information qui méprise en réalité le droit légitime des patients à connaître la structure à laquelle ils confient leur vie.</p> <p>(<i>Le Progrès</i>, 3 janvier 1996)</p>	<p>INFORMATION « L'ordre règne chez les médecins »</p> <p>Le droit à l'information du public, dans le domaine médical, n'a pas fini de se heurter à quelques combats d'arrière-garde. [...] Autrement dit : il ne faut pas dire la vérité [...].</p> <p>(<i>Le Point</i>, 26 mai 2000)</p>
---	---

Tableau 2 : Rubriquage et traitement d'informations voisines

Ce qui est acceptable en matière de « Médecine » ne l'est pas en matière d'« Information », et réciproquement.

Cependant, le cadrage général à l'œuvre ici, et plus encore dans l'« affaire du vaccin », fait intervenir un type particulier de cadres, dont les propriétés sont moins apparentes mais plus profondes qu'une simple question de « point de vue ». Ceux-ci, que l'on pourrait appeler des cadres « épistémiques », portent directement sur les façons légitimes ou non de connaître. Or, l'exemple du vaccin montre à quel point celles-ci peuvent être conflictuelles.

Il existe tout d'abord une façon de connaître spécifiquement scientifique – qui, sans s'y limiter, inclut les méthodologies expérimentales et quantitatives – et une façon de connaître spécifiquement juridique – définie par les codes de procédure pénale et de procédure civile. Les deux, très formalisées, ont foncièrement vocation à produire de la vérité – la connaissance scientifique et la chose jugée font toutes deux foi tant que des preuves contraires substantielles ne sont pas produites – mais nombre d'exemples récents montrent qu'elles peuvent se contredire : telle statue antique sera scientifiquement fausse mais juridiquement authentique, telle indemnisation d'un préjudice sera scientifiquement infondée mais juridiquement admise, tel président d'une grande puissance sera statistiquement battu mais juridiquement élu, etc. Ces deux façons de connaître sont loin d'épuiser les modes légitimes d'accéder au réel. Il

existe, par exemple, une façon de connaître « économique » ou « administrative » – normes comptables⁹, analyses coût-bénéfice, etc.–, une façon législative – par définition, la Loi produit du « vrai » –, une façon religieuse, etc. Et la moindre de ces façons d'accéder au réel n'est pas la sensibilité, celle du poète ou simplement celle de l'être humain. La compassion ou la tristesse peuvent conduire à une erreur, au même titre que l'analyse factorielle ou l'instruction judiciaire, mais elles n'en sont pas pour autant des façons intrinsèquement erronées de connaître ; « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison mais aussi par le cœur » résumait Pascal (1952, p. 76). Dans le cas du vaccin contre l'hépatite B, *Le Parisien*, seul à recourir à cet angle, accompagnait ainsi son article principal du récit poignant de la fin d'une jeune fille, Nathalie, tombée malade peu après l'administration de ce vaccin.

Les questions de santé publique, qui sont composites par nature – on y trouve toujours du scientifique, de l'humain et du financier, tandis que le juridique, voire le politique, ne sont jamais loin –, manifestent de ce fait une prodigieuse capacité à convoquer les approches légitimes mais opposées, et l'affaire du vaccin les montre en plein affrontement. De plus, ces matières tendent à brouiller encore plus les pistes en produisant des instances intermédiaires dont le cadre épistémique est très ambigu : c'est en particulier le cas de l'« expert judiciaire », dont l'intitulé suggère une compétence indiscutable mais dont la crédibilité scientifique est souvent floue. Dans le cas de l'hépatite B, par exemple, les journaux indiquent que l'expert est un médecin « spécialiste du médicament » – ne le sont-ils pas tous ? – mais aucun indice, par exemple l'appartenance à un laboratoire de recherche ou une formation universitaire, ne permet de présumer ses compétences scientifiques. Si ce « détail » n'était pas pertinent, c'est bien que le cadre épistémique « science » ne prévalait pas dans ce dossier : un article à dominante scientifique ne manque jamais de préciser l'affiliation académique des spécialistes qu'il évoque – le

9. Écrire « nous avons employé trente litres de réactif » suffit pour donner à cet acte un statut de vérité dans une revue savante, mais pas pour les services de l'Université, lesquels ne manqueront pas d'exiger la facture correspondante. Plus généralement, tout analyste financier sait que la « réalité comptable » d'une entreprise est très différente de sa réalité tout court.

cadre impose la question, car les « scientifiques indépendants » sont jugés peu crédibles.

On a du reste souligné ailleurs (Labasse 1999) qu'en matière de sciences ou de risques technologiques, les difficultés des scientifiques à communiquer hors de leur propre sphère étaient intimement liées à leur faible aptitude à prendre en compte d'autres modes d'accès au réel. Ils ressentent comme une dégradation de l'information – ce qui est vrai si l'on reste dans le cadre épistémique de la science – le fait que des précisions et des nuances nécessaires dans ce cadre apparaissent comme des détails non pertinents dans le champ des médias, et qu'à l'inverse, des questionnements s'imposent dans celui-ci – par exemple des prédictions formelles sur un risque mal connu, des promesses de guérison pour une molécule à peine découverte, etc. – alors que ces questions ne sont pas légitimes dans un cadre scientifique. Mais s'il existe bien un cadre scientifique, existe-t-il vraiment un cadre épistémique propre au journalisme ? En d'autres termes, le réel tel que les organes de presse s'efforcent de l'appréhender et de le rapporter n'est-il que le patchwork hasardeux et précaire des différents cadres externes qui se proposent d'interpréter le monde, ou résulte-t-il d'une « façon de connaître » propre à ce champ. En somme, peut-il y avoir une « vérité journalistique » comme il y a une vérité scientifique, juridique ou comptable ?

Une comparaison délicate

Cette question un peu incongrue n'offre guère de prise en soi : a priori, les pratiques journalistiques sont peu formalisées et trop variables pour être abordées en termes de méthodologie. D'où l'intérêt de procéder par comparaison. Cette voie, du reste, remonte à la naissance de la presse en France. *La Gazette*, premier journal à périodicité régulière, avait à peine un an lorsque son créateur – déjà en butte aux critiques – eut à expliciter son rapport spécifique à la vérité. Et il le fit par rapprochement avec une discipline savante :

L'Histoire est le récit des choses advenues, *La Gazette* seulement le bruit qui en court. La première est tenue de dire toujours la vérité, la seconde fait assez si elle empêche de mentir.
(Renaudot 1632)

Depuis lors, l'approche journalistique du réel a souvent été comparée à d'autres « façons de savoir » par des praticiens (Kovach, Rosenstiel 2001 ; Meyer 1991) comme par des chercheurs (Bourdieu 1996, Esquenazi 2002), mais cette comparaison, généralement incidente et succincte, a rarement été prolongée. Il est vrai que le flou constitutif du journalisme (Ruelland 1993) fragilise dès le départ une telle approche, d'autant que son idéologie professionnelle – en France – paraît osciller constamment entre une conception scientifique, qui réclame des « faits » et si possible des chiffres, et une conception subjectiviste qui repose sur les convictions et réfute toute méthode.

À un stade rudimentaire, une méthode spécifique de production de la vérité ne suppose pas nécessairement une formalisation explicite en tous points : elle peut en partie s'inférer de pratiques récurrentes. Mais elle suppose, d'une part que certains points la distinguent de l'approche de l'« homme de la rue » – faute de quoi elle ne serait pas spécifique – et, d'autre part, qu'elle se distingue par certains points de toute autre méthodologie avérée – faute de quoi elle se résumerait à celle-là, dont elle ne serait qu'un cas particulier.

Dans les manuels de journalisme, on trouve effectivement certaines règles d'approche du réel, telles que le « recoupement » systématique de l'information – en principe – ou la confrontation des opinions opposées. On en trouve d'autres dans les pratiques légitimes, comme la nécessité, en presse régionale, d'identifier précisément les personnes dont on parle – aucun témoin non professionnel d'un accident ne tiendrait à s'informer du nom et de l'adresse de la victime. On en trouve enfin dans les pratiques non légitimées, sur lesquelles on reviendra plus loin.

Rapprocher cet ensemble diffus des deux méthodes de production de vérité les plus formalisées qui soient, l'instruction judiciaire et la recherche expérimentale, revient à comparer des pommes et des oranges, mais n'est pas pour autant dépourvu d'enseignements (Barone 2000). On peut d'abord relever des caractères communs aux trois. C'est le cas du principe d'indépendance – la recherche de la « vérité » ne doit être influencée par aucune sollicitation extérieure –, lequel est revendiqué et même protégé dans chaque cas – « liberté scientifique, “clause de conscience” journalistique, inamovibilité judiciaire » –, ce qui n'empêche évidemment pas que ce principe puisse, dans les faits, subir de sérieuses entorses. C'est aussi le cas de

l'impératif de délimitation, qui suppose un procédé explicite pour circonscrire ce qui, au sein du réel, sera ou non pris en compte – « problématique scientifique, "angle" journalistique, saisine judiciaire ». C'est encore le cas de l'impératif de publicisation, en fonction duquel une tâche ne se concrétise et ne produit d'effets que par la diffusion d'un texte public – « la recherche ou le reportage non publiés, de même que le jugement non signifié, sont "inexistants" ».

On peut d'autre part remarquer des caractères qui sont communs au journalisme et à l'instruction judiciaire mais non à la recherche. Ainsi, en va-t-il de la portée du réel pris en compte : si l'objet de la science est normalement générique, la presse et la justice ne s'intéressent pour leur part qu'au spécifique, par exemple le cas d'une personne particulière et non celui des hommes en général. De même, presse et justice sont fondamentalement concernées par les considérations axiologiques, l'évaluation du bien ou du mal, tandis que la science, en principe, ignore les jugements de valeur.

À l'inverse, on trouvera divers points communs à la recherche et au journalisme mais non au droit. Le plus intéressant d'entre eux est le caractère concurrentiel de l'approche du réel. Tandis que les magistrats ont le monopole de l'instruction, journalistes et chercheurs travaillent dans un contexte similairement compétitif où être le second à trouver n'a aucune valeur – le scoop et la découverte scientifique auraient donc de lointains liens de parenté.

Un cadre intégrateur ?

Cette rafale de comparaisons très schématiques n'a qu'une valeur heuristique, mais elle suggère que le journalisme pourrait effectivement être examiné comme une forme spécifique d'accès au réel. Or, si une « façon de connaître » est spécifique, alors les produits de cette approche sont spécifiques, et donc sa « vérité » est spécifique. L'hypothèse est certes dérangeante, mais elle n'est qu'abstraite. Dans les faits, les techniques et les pratiques que l'on peut relever sont trop peu approfondies pour constituer plus que l'embryon éventuel d'une méthodologie non moins éventuelle. Et même en l'état, le consensus des professionnels à leur propos est loin d'être absolu. De ce fait, et sans doute pour un certain temps encore, cette approche ne permet aucunement d'évoquer une « vérité journalistique » pour s'opposer au

réel perçu par des tiers. Sans normes de moyens – l'équivalent des « bonnes pratiques » scientifiques –, l'évaluation ne peut porter que sur les résultats¹⁰.

Néanmoins, cette approche n'est pas sans conséquences. Elle suggère notamment que les dérives dont les scientifiques s'alarment non sans raisons – le traitement du vaccin contre l'hépatite B en constitue un exemple flagrant – ne peuvent pas simplement être dénoncées comme un manque d'esprit scientifique : la partie ne se joue tout bonnement pas avec ces règles-là. En l'occurrence, la défaillance venait plutôt du fait que les articles incriminés n'étaient pas assez « journalistiques », en ce sens que l'application des règles journalistiques généralement admises – notamment le recoupement, la recherche de la contradiction, etc. – aurait sans doute permis de l'éviter.

Le cadre épistémique du journalisme, s'il existe, est nécessairement un cadre intérateur d'autres cadres. Mais on chercherait en vain dans les manuels de journalisme une allusion quelconque à ce processus ou simplement au fait que tout article constitue un choix ou un panachage entre des façons différentes d'accéder au réel. Il est, en fait, beaucoup de choses que l'on chercherait en vain dans ces manuels, dès lors que l'on considérerait les méthodes journalistiques en tant que façon de connaître le monde – quelques réticences que l'on puisse avoir à leur égard. Ainsi en va-t-il de l'auto-alimentation de la sphère médiatique, c'est-à-dire la tendance des journalistes à s'inspirer de ce qu'ont écrit leurs confrères. Perçue comme non légitime, voire honteuse, elle est volontiers passée sous silence¹¹. Mais elle est trop coutumière pour n'être qu'une mauvaise habitude. Pour leur part les juges s'inspirent explicitement des jugements déjà rendus – jurisprudence – et les scientifiques s'inspirent plus encore des recherches antérieures. Si l'auto-alimentation médiatique s'avérait être une composante effective de la façon journalistique de connaître le monde, alors il serait opportun d'approfondir non seulement ses risques considérables – conformisme, emballement, distorsion –, mais

10. Ce n'est pas tout à fait vrai : la jurisprudence tend déjà à vérifier que certains moyens ont été mis en œuvre. On exigera par exemple du journaliste qu'il prouve qu'il a bien tenté de recouper son information auprès du plaignant pour l'absoudre d'une éventuelle faute à son égard.

11. Mais elle est décrite comme une pratique légitime dans des ouvrages du XIX^e siècle.

aussi ses vertus – elle en a sûrement – et de l’aborder ainsi au grand jour dans la formation des praticiens.

Finalement, dans une société suspicieuse et fragmentée, les scientifiques n’ont pas forcément intérêt à un journalisme ancillaire, simple porte-parole du discours savant – que l’on songe aux articles emphatiques sur le tout-génétique des années 1980. Ils auraient peut-être besoin, au contraire, d’un journalisme plus fort, c’est-à-dire armé par une expertise qui lui soit propre. Les journaux aussi en auraient grand besoin, pour résister à la concurrence des « fournisseurs de contenus » de toute nature. Or, cette expertise est loin d’être construite à l’heure actuelle. En regard des façons formalisées et légitimées de connaître le réel, la question de l’épistémologie du journalisme peut paraître insignifiante. Mais ses implications ne le sont pas.

Bibliographie :

BARONE J. E., 2000, « Comparing apples and oranges : a randomised prospective study », *British Medical Journal*, 321, p. 1569-1570.

BODMER W. (éd.), 1985, *The Public Understanding of Science*, Londres, Royal Society.

BOURDIEU P., 1996, *Sur la télévision. L’emprise du journalisme*, Paris, Liber (Raisons d’agir).

CARO P., FUNCK-BRENTANO J.-L. (éd.), 1996, « L’appareil d’information sur la science et la technique », rapport commun de l’Académie des sciences et du Comité des applications de l’Académie des sciences, Paris, Lavoisier.

CHAMPAGNE P., MARCHETTI D., 1994, « L’information médicale sous contrainte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101, p. 40-62.

DARTIGUES J.-F. (éd.), 2002, « Mission d’expertise sur la politique de vaccination contre l’hépatite B en France », document reprographié, daté du 15 février 2002.

ESQUENAZI J.-P., 2002, *L’écriture de l’actualité*, Grenoble, PUG (La Communication en plus).

GOFFMAN E., 1991, *Les cadres de l’expérience*, Paris, Minuit (Le Sens commun).

HARTZ J., CHAPPELL R., 1997, *Worlds Apart : How the Distance Between Science and Journalism Threatens America’s Future*, Nashville, First Amendment Center.

- HERNAN M. A., JICK S. S., OLEK M. J. et JICK H., 2004, « Recombinant hepatitis B vaccine and the risk of multiple sclerosis : a prospective study », *Neurology*, 63, p. 838-842.
- KOVACH B., ROSENSTIEL T., 2001, *The Elements of Journalism : What Newspeople Should Know and The Public Should Expect*, New York, Three Rivers Press.
- KÜHN T. S., 1982, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (Champs – Champ scientifique), 2^e éd.
- LABASSE B., 1999, « La médiation des connaissances scientifiques et techniques », rapport à la Direction générale XII de la Commission européenne, Bruxelles, Commission européenne.
- LABASSE B., 2004, « Quand le cadre fait le tableau : référentiels cognitifs et perception de l'actualité », *Les Cahiers du journalisme*, 13, p. 80-107.
- LEWENSTEIN B., 1996, *Science in the Public Eye : Conflicts and Pressures in Public Communication of Science and Technology*, 4^e colloque international *Public Communication of Science and Technology (PCST)*, Melbourne, 11-13 nov. 1996.
- MEYER P., 1991, *The new Precision Journalism*, Bloomington, Indiana University Press.
- MINSKY M., 1975, « A framework for representing knowledge », in P. H. Winston (éd.), *Psychology of Computer Vision*, New York, McGraw-Hill (Computer Sciences), p. 211-277.
- NELKIN D., 1987, *Selling Science : How the Press covers Science and Technology*, New York, Freeman.
- PASCAL B., 1952, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, L. Lafuma (éd.), Paris, Éditions du Luxembourg.
- RENAUDOT T. (éd.), 1632, « Préface » au *Recueil des gazettes de l'année 1631*, Paris.
- RUELLAND D., 1993, *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG (Communication, Médias et Sociétés).

Logiques institutionnelles et stratégies d'acteurs : connaissances capitalisées et connaissances diffusées dans les projets européens d'éducation à la science

Anne PIPONNIER

GRESIC, IUT Michel de Montaigne – université de Bordeaux III

Mots-clés : programme européen, éducation à la science, stratégies de diffusion, gestion des connaissances, publicisation.

Dans le champ de la production scientifique qui s'est trouvé considérablement élargi et remanié dans le contexte de la société de l'information à laquelle les TIC ont apporté une contribution décisive, de nouvelles formes de production du savoir naissent dont les profils singuliers se développent à la croisée de plusieurs facteurs dont les TIC constituent à la fois la pierre d'angle et le point d'achoppement. Un des lieux émergents qui contribuent à renouveler le champ de la communication scientifique vient des projets de recherche et de développement dans lesquels les communautés scientifiques et professionnelles tendent aujourd'hui à faire évoluer leurs pratiques en favorisant de nouveaux processus de travail, d'échanges et de production scientifiques et notamment en s'appropriant progressivement la technologie des réseaux.

Pour observer l'émergence de ces nouveaux dispositifs de médiation du savoir, deux variables d'ajustement sont à prendre en compte :
– premièrement ces nouveaux lieux et objets de production et de diffusion des connaissances se développent à côté et souvent en concomitance avec des formes classiques de la communication scientifique de l'ère de l'imprimé dans lequel la production du savoir suit un modèle éditorial fondé sur une conception linéaire de la diffusion – publication scientifique dans des revues à comité de rang international, *peer review*, pour ne citer que ceux-là ;

– deuxièmement dans ce nouveau champ de production du savoir ces communautés construisent leurs pratiques sur le modèle organisationnel issu de la gestion de projet au sein duquel l’adhésion à un programme de R & D de type transnational possède un effet structurant à double titre : à la fois constitution et stabilisation de la communauté d’acteurs autour d’un projet et production et validation des résultats de la recherche.

L’étude de type qualitatif qui va être présentée ici s’appuie sur l’analyse d’un corpus de textes contractuels émanant de la Commission européenne et d’une sélection de sites web dédiés à l’éducation à la science, développés par des équipes multidisciplinaires et pluricatégorielles dans le cadre de projets transnationaux d’éducation et de recherche financés par la Commission européenne¹. Ces projets s’inscrivent dans le cadre du programme Socrates, le programme de l’Union européenne visant la promotion de l’espace éducatif européen, et relèvent d’une des actions centralisées de ce programme, l’action Comenius 2, celle-ci spécifiquement dédiée à la formation continue des enseignants. Dans le dispositif contractuel mis en place par le programme, l’incitation forte faite aux porteurs de projet non seulement d’obtenir des résultats de qualité mais de leur donner le maximum de visibilité au sein de la communauté professionnelle pose la question centrale du dialogue construit entre acteurs et commanditaire dans la perspective d’une nouvelle médiation du savoir. Notre analyse qui porte sur la mise en résonance de deux systèmes d’information, d’une part le dispositif contractuel et d’autre part les dispositifs de diffusion mis en place par les différents projets observés, permet de dégager un ensemble d’indicateurs relatifs à l’efficacité du programme, la performance des équipes de projet et l’évolution des pratiques de recherche scientifique.

Dès lors nous nous interrogerons sur la manière dont se construit et s’établit le dialogue entre le cadre politique et le cadre de la recherche. Comment interagissent au sein du programme les logiques productives et les stratégies médiatrices émanant des acteurs et de l’institution ? Pour cela, nous procéderons dans un premier temps à une analyse du discours développé par l’institution européenne en

1. Pour une description détaillée du corpus, voir page 122 : « Problématique et périmètre de l’étude ».

matière d'accès au savoir dans le cadre du programme d'éducation Socrates, puis nous aborderons la question centrale des conditions de construction d'un nouvel espace de diffusion et de médiation du savoir issu de ce contexte programmatique.

L'accès au savoir dans le programme d'action communautaire Socrates

L'institution européenne dispose d'un ensemble de mesures et d'actions pour soutenir et encourager les projets de recherche multinationaux qui visent à favoriser et à élargir l'accès à la science dans l'espace éducatif européen. Dans le contexte de la coopération scientifique et éducative européenne, quels moyens cette institution se donne-t-elle pour développer et valoriser la production des résultats de recherche qu'elle finance et optimiser leur diffusion auprès des groupes cibles ? Quels sont les instances de relais et les niveaux d'intermédiation indispensables au processus de circulation des savoirs capitalisés dans les projets visant à élargir l'accès à l'information scientifique et technique – IST – et favoriser la culture scientifique ? Nous présentons ici dans un premier temps l'environnement institutionnel dans lequel évolue la problématique de l'accès au savoir développée dans le programme Socrates et quels sont les objectifs spécifiques poursuivis dans le domaine de l'éducation à la science, puis nous délimiterons l'objet de notre étude.

Nature et fondements du programme

Le programme Socrates, fondé sur l'article 149 du traité sur l'Union européenne, est un programme d'action mis en place par la Communauté européenne dans le domaine de l'éducation. Il a pour objectif de « contribuer au développement d'une éducation de qualité ». À ce titre, il entend, dans le champ de sa compétence, mettre en œuvre et promouvoir les actions susceptibles de contribuer au développement de l'Europe de la connaissance, objectif général que s'est fixé l'Union européenne à l'horizon 2006. Le programme Socrates constitue donc un des cadres pivots de l'action politique européenne dans le domaine de l'éducation et de l'accès au savoir. Géré par la Direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne, c'est un des instruments phare avec le programme

Érasmus de la politique de l'Union européenne en matière d'éducation. Il est entré dans sa deuxième phase d'application en 2002 et se poursuit jusqu'en 2006. Il repose sur trois axes complémentaires :

- 1) Le cadre politique de référence : vers une Europe de la connaissance. L'objectif central que poursuit la politique de l'Union européenne est de construire l'« Europe de la connaissance », un objectif, dans un contexte économique de forte concurrence, destiné à renforcer et développer la compétitivité de l'Europe et la hisser au premier rang mondial. Défini en 1999 à Lisbonne, cet objectif dépasse le cadre initial de « l'entrée dans la société de l'information », qui a montré ses limites, pour aller vers une économie du savoir à l'horizon 2010. Il prend appui sur le *Plan d'action Europe 2005 : une société de l'information pour tous*, présenté à Séville en 2002, dont on trouve des traductions nationales telles que, en France le programme PAGSI qui a fait place au Plan RESO 2007 – Pour une République numérique dans la Société de l'information –, présenté par le Premier ministre le 12 novembre 2002. RESO doit permettre de « donner un nouvel élan à la société de l'information » en agissant pour un développement efficace de ses infrastructures – équipement, modalités d'accès à internet, cadre législatif, etc. – et de ses usages. Il s'agit également de simplifier les règles en vigueur sur internet, de restaurer la confiance des usagers, notamment et de clarifier les responsabilités des différents acteurs de la société de l'information (Viginier, 2002). Le livre blanc sur l'éducation et la formation « Enseigner et apprendre – vers la société cognitive » – Commission européenne, 1996 –, vu l'avènement de la société de l'information et la mondialisation de l'économie, entend aider à « conduire l'Europe vers la société cognitive ». Cet objectif est sous-tendu par des raisons économiques – augmentation de la capacité concurrentielle – et par des réflexions sociales sur le risque d'une fracture entre info-riches et info-pauvres.
- 2) Le cadre éducatif général : vers une éducation de qualité. L'objectif stratégique que s'est fixé l'Union européenne à Lisbonne de devenir, en 2010, l'économie basée sur la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde, capable d'une croissance économique durable riche en emplois et dotée d'une meilleure cohésion sociale, suppose une plus grande intégration des domaines de l'éducation, de la formation, de la politique et de la jeunesse. Dans le domaine éducatif, cette orientation se traduit par « le développement de l'accès

des citoyens aux ressources éducatives européennes, l'innovation quant à ces ressources, une large diffusion des bonnes pratiques éducatives, la mobilité au sein de l'Europe ». Le rapport intermédiaire de 2003 note l'urgence d'accélérer les réformes pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs ainsi que leur accessibilité à tous. 3) Le cadre scientifique : « Le plan d'action Science et société ». Initié dans le cadre de la construction de l'Espace européen de la recherche et approuvé en 2001 par la Commission, le plan d'action « Science et société » souhaite définir une nouvelle stratégie pour rendre la science plus accessible aux citoyens européens. Pour ce faire, il poursuit un triple objectif : promouvoir l'éducation et la culture scientifiques en Europe, conduire une politique scientifique plus proche du citoyen et mettre une science responsable au cœur des politiques. Parmi les trente-huit actions que propose le plan, nous retiendrons plus particulièrement celles développées dans le premier axe et concernant le point 1.2 Éducation et carrières scientifiques, actions 11 à 18.

Parmi les six axes de travail et de réflexion qui orientent le chantier de l'éducation à la science dont l'objectif central est de développer l'accès aux études scientifiques et techniques, deux retiennent en particulier notre attention au regard de la question de la diffusion des connaissances capitalisées dans les projets soutenus par la Commission : 1) le développement et la dissémination de nouveaux outils pédagogiques, 2) l'exploitation des actions et les opérations liées à Socrates. Le programme Socrates 2 – 2000-2006 –, quant à lui, tout en reconduisant les objectifs du premier programme Socrates, souhaite faire écho au plan d'action en favorisant l'éducation tout au long de la vie et un meilleur accès à l'éducation notamment dans le domaine des « Math, Science, Technologie » qui devient un objectif prioritaire. Un groupe de travail a été mis en place dans ce sens avec pour objectif spécifique d'augmenter le recrutement dans les filières scientifiques et techniques.² Plusieurs niveaux de discours interfèrent dans cet outil de développement et de communication de la politique éducative européenne :

2. Pour un descriptif complet du programme Socrates, consulter la page Socrates sur le serveur Europa, disponible sur : http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/socrates_fr.html (mis à jour le 10/11/04).

- « un discours de nature politique » : le programme Socrates élaboré et géré par la Direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne, est issu du cadre politique de l'Union européenne dont il a pour mission de mettre en œuvre certains des axes et des orientations prises en commun dans les instances réflexives et décisionnelles de l'Union européenne – conseils des ministres, rencontres internationales, sommets, traités – et qui sont liés à l'agenda politique de l'Union européenne – élargissement, présidences, etc. ;
- « un discours à caractère évolutif » : défini dans le cadre opérationnel d'une politique conduite par les états membres, le programme est inscrit dans une dynamique susceptible de rendre compte de la construction de cette politique. C'est ce que le langage bruxellois nomme le « processus » – par exemple processus de Bologne. Appuyé aux différents « processus » en cours supposés traduire l'état de développement des politiques en cours, le programme se veut être en phase directe avec l'actualité politique en matière d'éducation et de connaissance ;
- « un discours d'encadrement » : afin de suivre et outiller le politique, le discours de programme met en place un dispositif cadré destiné à programmer et à réguler l'action en utilisant les outils classiques de la programmation : calendrier opérationnel – phases, étapes clés, échéances, objectifs, conditions de faisabilité, évaluation ;
- « un discours promotionnel » : l'Union européenne inscrit le programme en tant qu'instrument du système d'information et de communication de la politique éducative européenne, dans une démarche marketing dont elle utilise les outils et les techniques – assurance qualité, bonnes pratiques, *benchmarking*, etc.

Les instruments du programme

Pour chacune des actions définies dans le programme Socrates, la Commission élabore un dispositif d'encadrement reposant sur un appareil documentaire réglementaire et contractuel, disponible en ligne sur le serveur Europa et communiqué pour une grande part sur support papier aux porteurs de projet. Il est essentiellement composé de :

- textes de cadrage des objectifs à visée politique et promotionnelle : déclarations d'intention ;

- textes réglementaires et contractuels : définition des procédures, formulaires, recommandations ;
- documents d’accompagnement destinés principalement à expliciter les procédures de candidature : guide du candidat, signalétiques financières, guide de bonnes pratiques ;
- bases de données de descriptifs de projets ;
- rapports d’évaluation.

Ces documents sont stabilisés sur une période de vie du programme mais peuvent être soumis à révision de façon ponctuelle en fonction de l’évolution de la politique de l’Union européenne.

Problématique et périmètre de l’étude

Nous faisons l’hypothèse que l’aboutissement du projet ne peut réellement se construire en dehors d’une problématique de communication des résultats afférents au projet posée par l’ensemble des acteurs. Pour autant, ce travail de communication est fortement contraint par l’espace programmatique. En effet, les résultats attendus des projets développés dans le cadre de ces actions concernent non seulement les méthodes et les outils innovants mais aussi les bonnes pratiques. Or ces dernières, particulièrement encouragées dans les textes contractuels et valorisées sur le site dédié au programme Socrates, concernent l’ensemble des résultats identifiés quant aux méthodologies, démarches, partenariats et activités de dissémination mises en œuvre au cours du projet. Comment dans cet espace de forte interaction, se construisent les discours de diffusion des résultats de projets ? En quoi leurs résonances, leurs tensions et leurs écarts nous informent-ils sur les logiques et les stratégies à l’œuvre dans le processus de projet ? Quelles figures et représentations de l’accès au savoir révèlent-elles tant du côté de l’institution que des acteurs éducatifs ?

Le corpus

Notre étude s’appuie sur un double matériau : d’une part les textes officiels et les documents contractuels émanant du programme Socrates, ensemble régi par la Commission européenne, et d’autre part une sélection de projets issus de l’action Comenius, action destinée à accroître la qualité de l’enseignement scolaire.

Le corpus institutionnel. Ce corpus rassemble les documents encadrant le dispositif d'action et d'accompagnement du programme Socrates 2 actuellement en vigueur. Produits dans le cadre de la deuxième campagne du programme Socrates – 2000-2006 –, ils résultent du dispositif antérieur Socrates 1 – 1995-1999 – et s'inscrivent dans le processus global de la construction de l'espace européen de l'éducation – déclaration de la Sorbonne en 1998, poursuivie à Bologne en 1999, à Prague en 2001 et à Berlin en 2003 – au sein desquels se sont construits un certain nombre d'acquis et élaborées les orientations de politique éducative et culturelle. Nous avons dans un deuxième temps recueilli les documents spécifiques à l'action Comenius 2 – formation continue des adultes : nous avons répertorié dans le système d'information du programme Socrates, disponible sur le portail de l'Union européenne, les documents contractuels, guides d'accompagnement et ressources susceptibles d'éclairer la problématique de la diffusion des résultats de projet. Ces deux niveaux de collecte de données textuelles sont complétés par un ensemble de documents issus de la Commission auxquels nous avons eu accès en tant que coordinatrice de projets Socrates³.

Le corpus de projets : nous avons établi, à partir de la base de données ISOC – base de données disponible en ligne des projets européens réalisés dans le cadre du programme Socrates –, un panel de quarante-huit projets Comenius 2 et Comenius 3 ayant pour objet l'éducation à la science sur les quatre cents cinquante que compte la base au moment de notre étude⁴. Les projets d'éducation à la science sont identifiés dans l'action Comenius sous le terme MTS – mathématiques, technologie, environnement –, ce terme désignant les champs disciplinaires et interdisciplinaires de l'enseignement scientifique et qui correspondent à l'objectif spécifique 1.4 « Increasing Recruitment to Scientific and Technical Studies » de l'objectif 1.1 « Improving the Education of Teachers and Trainers » du plan d'objectifs pour 2000-2010 de la Direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne.

3. Notamment le projet « Accéder à l'information scientifique et technique », soutenu au titre de Comenius 2. Voir le site disponible sur <http://www.iut.u-bordeaux3.fr/comenius>

4. Étude réalisée de septembre 2003 à avril 2004.

Sur ce premier panel nous avons effectué une deuxième grille de sélection répondant à un ensemble de critères propres à constituer un échantillon représentatif de projets ayant développé une stratégie explicite de diffusion. Ces critères ont porté sur :

- le pays coordinateur ;
- le statut du projet, achevé ou en cours ;
- la mention explicite d'activités de diffusion dans le descriptif de projet ;
- la réalisation d'un site web.

L'étude réalisée à partir des données collectées sous ISOC a été complétée par un questionnaire d'enquête auprès d'un groupe-témoin de douze projets ciblés selon les critères d'âge du projet, taille du partenariat, pays coordinateur, actif de diffusion attesté. Composition de l'échantillon :

- quinze projets ;
- cinq pays coordinateurs : Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, trois projets par pays ;
- période couverte : 1999-2005, dont trois projets 1999-2000 comme témoin du passage de Socrates 1 à 2 ;
- domaines représentés : mathématiques = 3, sciences = 5, technologie/environnement = 7 ;
- nombre de sites actifs 15.

Logiques institutionnelles et stratégies d'acteurs

L'étude qualitative fondée sur une approche comparative des dispositifs mis en œuvre et des discours que tiennent acteurs et institutions sur les processus de dissémination des résultats de projets permet de mesurer l'effet de dialogisme dans les outils et processus de diffusion et leur impact sur les stratégies adoptées. Nous analyserons ici comment et dans quelle mesure le discours de diffusion tissé par les acteurs en présence construit un espace réel et symbolique de circulation des savoirs, un système de diffusion où interagissent logiques institutionnelles et stratégies d'acteurs. Nous présenterons successivement :

- le « dispositif de diffusion » qui constitue la base du dialogue contractuel ;
- les « effets de diffusion » introduits dans le dispositif ;

– l'« économie de la diffusion » à l'œuvre dans les projets établie sur un ensemble de modèles et de représentations sociocognitives.

La base du dialogue : construction et réception du dispositif de diffusion

L'action Comenius 2 a pour objectif spécifique, dans la construction de l'espace éducatif européen, de contribuer à développer une formation de qualité des enseignants en favorisant des outils et des approches pédagogiques innovantes. Pour répondre à cet objectif, l'action propose un dispositif contractuel qui encadre le processus de projet, de ses prémisses – visite préparatoire à la candidature – à son achèvement – remise du rapport final et évaluation. Destinés à faciliter la mise en œuvre et la conduite de projet, les documents établis à l'intention des coordinateurs de projet fixent et éclairent les termes du contrat quant aux objectifs, procédures et résultats attendus. Nous allons voir, dans les projets d'éducation à la science de cette action, comment à travers la notion de résultats, s'établit le dialogue sur l'accès au savoir entre l'institution et l'acteur, et quels sont les objets et les régimes de ce discours dont le processus de diffusion constitue l'axe majeur.

L'objet de la diffusion

Destinée à améliorer la formation continue des enseignants, l'action Comenius 2 identifie comme résultat susceptible d'être diffusé, l'ensemble des produits et des processus réalisés dans le cadre du projet ayant fait l'objet d'une évaluation positive en matière de qualité et d'innovation⁵ :

Les réalisations peuvent être des supports de formation, des programmes de formation à l'enseignement, des logiciels, des sites web ou des analyses de données. Le processus recouvre l'ensemble des expériences acquises au sein du projet. Il est important que les leçons tirées de cette expérience soient transmises aux autres, notamment quand certains aspects du projet sont innovants. (Commission européenne. Socrates, janvier 2003, p. 11).

5. Cette approche est commune à l'ensemble des programmes éducatifs de la Commission européenne. Voir notamment Commission européenne (novembre 1997).

Dans le cadre spécifique des projets de formation continue des enseignants en MST, les résultats attendus concernent le renouvellement des méthodes pédagogiques, éducation non formelle incluse et les matériels innovants. Ils incluent les bonnes pratiques conduites par les partenariats visant à développer l'expertise de l'enseignant dans la production de matériel pédagogique, renforcer ses liens avec la recherche, pratiquer une pédagogie réflexive et innovante (Serrador 2003). Ces objets de diffusion dont l'institution établit le profil en fonction de ses objectifs et de l'analyse qu'elle fait des projets sélectionnés⁶ sont diversement représentés dans les projets observés en fonction des thématiques de travail, de la taille et de la composition du partenariat, de l'expérience acquise dans la conduite de projet. L'observation de notre échantillon de projets en MST permet cependant de dégager des constantes dans le choix des objets et de noter des corrélations significatives au sein des pratiques :

- concernant le type de production et de matériel pédagogique, une priorité est donnée aux productions multimédias, type cédérom d'apprentissage ou d'autoformation et malettes pédagogiques ;
- concernant les vecteurs de diffusion, le site web devient largement majoritaire ;
- concernant l'accessibilité des résultats, l'accent est mis sur le caractère interculturel des productions qui s'efforcent de développer une version multilingue des résultats obtenus.

Les choix opérés dans les projets traduisent donc d'abord la réponse obligée à la demande institutionnelle à laquelle elle adhère par le biais du contrat, mais ils résultent également d'un ensemble de facteurs décisifs tels que le profil professionnel des acteurs et les objets de recherche.

Les outils et le processus de diffusion

En ce qui concerne l'action Comenius 2, l'information délivrée par l'institution sur les outils et les processus de diffusion des résultats est essentiellement disponible dans le *Handbook on evaluation and dissemination strategies for Comenius 2 projects* (septembre 2000). Ce document distribué aux coordinateurs de projet, présente les

6. Études réalisées par les experts du programme Socrates dans le cadre de groupes de travail s'appuyant entre autres sur les rapports d'expertise des évaluateurs externes.

différents outils et moyens de diffusion préconisés par l'institution en les illustrant d'études de cas et d'exemples de bonnes pratiques en ce domaine. On retrouve les principales recommandations sous forme résumée dans le *Kit de survie*, le *Guide du candidat Socrates* et les documents contractuels. En termes d'outils, l'information consiste à lister les principaux moyens de diffusion – média, presse, édition, internet – et les divers modes de communication qu'ils autorisent : conférence, articles, publications, sites web. L'énumération donnée à titre indicatif ne donne pas lieu à prescription, elle donne cependant l'avantage aux outils de dernière génération – site web – ou facilitant les rencontres internationales – conférences, séminaires – et favorise, en définitive, par leur répétition dans les documents, un cadre de pratiques de référence. Relativement libres dans ce contexte de choisir leurs outils de diffusion, les coordinateurs répondent globalement à la demande. Les outils choisis sont également distribués dans les projets et on ne note pas, à l'échelle de l'observation, d'écart majeur avec les recommandations du discours officiel. S'agissant des processus de diffusion, le discours contractuel se fait plus pragmatique : l'institution adresse aux coordinateurs un ensemble de recommandations concernant la programmation, le choix des groupes cibles, l'évaluation de la diffusion assorti d'exemples de bonnes pratiques et fournit une grille d'observation pour construire et évaluer le plan de diffusion. Il ressort de ces documents le souci de l'institution d'intégrer le processus de diffusion dans l'activité du projet dont elle devient un des axes forts et sa volonté d'inciter les porteurs de projet à se saisir de cette question dès le démarrage du projet. Sur ce dernier point, il semble que le message soit reçu : la conception et l'ouverture de sites web dès la première année du projet, l'augmentation des publications intermédiaires, indiquent la capacité des acteurs à bâtir un plan de diffusion. Cependant, les différents pôles du processus de diffusion sont inégalement traités : les questions de publics cibles et de programmation font l'objet d'un traitement particulier au détriment notamment des moyens de diffusion. Pour les publics cibles, il est proposé un questionnaire d'observation, permettant de faire l'analyse des besoins et des pratiques d'information du groupe⁷. Paradoxalement, ce

7. *Handbook on evaluation and dissemination strategies for Comenius 2 projects* (septembre 2000).

questionnaire n'est pas relayé dans la description des moyens de diffusion, ce qui laisse dans l'ombre la question des usages médiatiques des groupes cibles. On retrouve ce paradoxe dans les projets qui, quels que soient les groupes cibles, font un usage égal des médias informatisés⁸ pour diffuser leurs résultats et selon des dispositifs équivalents.

En accord sur les principes généraux du dispositif de diffusion, acteurs et institution construisent un discours dialogique dans lequel entrent en résonance divers champs de pratique : institutionnelle, scientifique, professionnelle et culturelle. Quels sont les effets et les enjeux de ce dialogue pour la circulation des savoirs dans un programme au service de la construction de la société de la connaissance ?

Les effets du dialogue : modèles et figures du dispositif de diffusion

Évaluation et diffusion : l'effet institutionnel

Nous avons vu plus haut comment la notion de diffusion est gérée dans le cadre programmatique et ce faisant génère un dispositif de circulation de l'information dont l'économie est régulée en termes contractuels. Nous allons maintenant observer comment se construit et s'exprime dans ce dispositif informationnel la problématique de la diffusion des résultats en tant que levier de communication de l'information favorisant in fine le développement de l'accès au savoir. Pour ce faire, nous allons étudier l'environnement sémantique de la notion de diffusion dans le discours programmatique et plus précisément la co-occurrence entre les termes de diffusion et d'évaluation qui traverse l'ensemble de l'appareil documentaire du programme Socrates⁹.

L'observation des occurrences des deux termes, de leur ordre d'apparition dans les textes contractuels, de leur coprésence récurrente et de leur signalement dans le corpus textuel font apparaître un certain nombre de constantes :

8. 100 % de créations de sites web dans l'échantillon sélectionné.

9. Pour cette partie de notre observation, nous nous appuyons à la fois sur les documents contractuels et sur les documents spécifiques à la diffusion cités plus haut.

- une forte contiguïté des deux termes : dans l'ensemble des textes observés, on note un écart généralement faible entre deux occurrences, de l'ordre de quelques lignes à une page maximum ;
- une coprésence des deux termes : renforcée par l'opérateur additionnel « et », la proximité des deux termes donne à la figure binaire ainsi identifiée, notamment dans les titres et titres d'inter, valeur de syntagme ;
- une antériorité du terme d'évaluation sur le terme de diffusion dans l'ordre d'apparition dans le texte, relevée aussi bien dans la progression argumentative – discours contractuel – que dans les choix des balises éditoriales – titre, tête de rubrique des documents d'accompagnement.

À partir de ces indices linguistiques qui marquent le discours formel de l'institution et dont on retrouve en grande partie l'équivalent dans le discours de projet par le jeu du contrat¹⁰, nous pouvons tirer quelques hypothèses sur l'interaction entre les deux notions, la signification et la dimension symbolique d'un tel rapprochement tant du point de vue de l'instance émettrice – l'institution – que de l'instance réceptrice – le porteur de projet : 1) La diffusion ne peut se construire en dehors de l'évaluation. La notion de diffusion indissociablement liée à la question de l'évaluation dans les documents de projet, qu'il s'agisse des contrats ou des guides d'accompagnement, n'est pas envisagée dans le processus de projet comme un espace régi de façon autonome : ses objectifs, ses règles de fonctionnement et ses moyens sont entièrement dépendants du processus d'évaluation mis en œuvre. C'est ce dernier qui garantit au processus de diffusion sa viabilité et sa légitimité. 2) L'évaluation constitue un préalable à la diffusion. En effet, la démarche de projet instaure une généalogie décisionnelle qui place d'autorité l'évaluation comme étape nécessaire à la diffusion, quel que soit le mode d'évaluation adopté : évaluation diagnostique, progressive ou finale. Elle induit un mode de gestion progressive du projet dans lequel l'évaluation constitue l'outil moteur de la diffusion et le signal de son opportunité. 3) L'évaluation guide la diffusion. Enfin, le processus d'évaluation ouvrant la voie de la diffusion, il contribue puissamment

10. Voir notamment les fiches descriptives de projet disponibles dans la base de données ISOC, banque de projets développés dans le cadre du programme Socrates, disponible sur <http://www.isoc.siu.no/isocii.nsf>

à forger les outils et les modes de diffusion. La mesure des résultats obtenus, des démarches adoptées, des moyens mis en œuvre pour remplir les objectifs initiaux et atteindre efficacement les publics cibles constituent autant de choix anticipés sur les procédures et stratégies de diffusion ultérieurement définis.

Quels peuvent être dans ces conditions les impacts sur la mise en œuvre d'un dispositif de diffusion ? Quels sont les enjeux d'un tel dispositif pour la circulation des savoirs ? À travers le prisme du couple évaluation/diffusion et de ses figures dans le discours de projet, nous pouvons observer un certain nombre de postures qui interrogent la fonction de l'évaluation dans le dialogue contractuel et donnent un éclairage nouveau sur les conditions de la diffusion dans les projets générés par le programme Socrates.

L'évaluation posée comme préalable à la diffusion présente un caractère irréfutable : il n'est pas concevable en effet, tant du point de vue de l'institution que de celui des acteurs, de communiquer des résultats même partiels qui n'aient été soumis au contrôle en interne ou en externe – rapports d'étape, bilans, tests, diagnostics. De ce point de vue, le discours de diffusion repose sur des logiques organisationnelles et académiques qui, pour être de nature diverse, partagent un lieu commun, un *topos* sur lequel elles s'accordent. L'institution s'appuie sur les procédures de validation du projet et de la recherche scientifique, auxquelles se conforment d'autant mieux les acteurs s'ils disposent d'une culture antérieure de projet et de recherche dans leur contexte professionnel. En revanche, la gestion de l'évaluation peut en elle-même avoir des effets décisifs sur le processus de diffusion qui vont de la contrainte forte à la variable d'ajustement. Plusieurs cas de figures ont été relevés¹¹ :

– l'évaluation « écran » : lorsque l'évaluation globale sanctionne de façon négative tout ou partie du projet, elle se révèle discriminante pour la connaissance qu'ont l'institution et les acteurs des projets en formation, des questionnements méthodologiques et des expériences vécues. Dès lors, au lieu de construire une « dynamique de l'erreur », outil que les acteurs utilisent fréquemment dans le domaine didactique, il n'est pas conservé de trace du projet. Cette perte de mémoire de projet, dont on comprend aisément les raisons financières

11. Entretiens, observation participante auprès des porteurs de projet de l'échantillon constitué.

et techniques, n'en demeure pas moins préjudiciable au processus de validation et de diffusion du programme sur le long terme ;

– l'évaluation « substitutive » : l'évaluation, qu'elle s'avère positive ou qu'elle résulte d'un jeu de régulation – évaluation par les pairs, notamment –, peut se substituer à la diffusion dans le cas précis où l'évaluation recouvre un événement de communication – utilisation de matériel et tests de produits pédagogiques en formation. L'impact immédiat obtenu sur les groupes cibles créé par la situation de formation dispense, d'autant plus qu'il peut facilement se répéter, de construire une stratégie de diffusion susceptible d'élargir les dispositifs de médiation et l'audience du projet ;

– l'évaluation « incitative » : à certaines conditions, le processus d'évaluation peut contribuer à faire émerger un projet de diffusion. Il dépend essentiellement du type d'évaluation pratiquée – externe, interne, diagnostique, finale, etc. –, du profil des évaluateurs – degré d'expertise et de proximité avec le sujet –, de la culture qu'ont les acteurs de l'évaluation. Si cette dernière s'inscrit dans des champs disciplinaires et professionnels divers, il peut y avoir un effet de pondération qui incite à faire de l'espace de diffusion un laboratoire de la circulation des savoirs issus du projet.

Visibilité et viabilité des résultats : l'effet marketing

La notion de résultats, nous l'avons vu¹², revêt dans le programme un caractère hybride que lui confère le paradigme de projet, à la fois aboutissement et processus d'une activité de recherche interculturelle. Par ailleurs, le résultat a vocation, dans le projet de recherche, à être médiatisé, c'est-à-dire porté à la connaissance d'un public élargi avec les moyens appropriés. Cette portée d'un savoir construit, hors du champ de production, inscrit le résultat dans un processus de publicisation qui repose sur une double contrainte : d'une part la visibilité des résultats et d'autre part leur viabilité.

« De la visibilité... » Du côté de l'institution, l'objectif prioritaire de la diffusion de résultat est d'abord de « rendre visible » ce qui a été identifié comme résultat. Cet objectif est traduit dans le discours

12. Voir pages 126 et 127 : « L'objet de la diffusion » et « Les outils et le processus de diffusion ».

contractuel par l'incitation à diffuser¹³ et les recommandations afférentes¹⁴, et dans le discours de communication par la mise en scène d'événements de diffusion : rencontres thématiques, assises, colloques, agenda en ligne, flash promotionnel sur un projet¹⁵, etc. La viabilité des résultats, c'est-à-dire leur capacité à être utilisés et transférés auprès de nouveaux groupes cibles, devient dans ce cas une condition, vérifiée par l'évaluation, de la diffusion. Fortement incités à évaluer et à promouvoir leur projet dès son démarrage¹⁶ depuis Socrates 2, les promoteurs de projet, de leur côté, répondent à l'objectif donné en créant un site web de leur projet, dans lequel sont progressivement publiés les événements et les résultats du projet, au détriment éventuel de la viabilité de l'information.

« À la médiation... » Dans le système d'information du programme, la représentation de l'accès au savoir est fondée sur une conception de la diffusion marquée par l'approche marketing de la communication culturelle et scientifique : il s'agit de donner la priorité aux « produits » – ici il s'agira de cédéroms, de manuels, de sites web, etc. – et aux « bonnes pratiques » – situations pédagogiques innovantes, indicateurs de réussite, thèmes fédérateurs, etc. – selon une stratégie susceptible de renforcer la productivité et l'image opérationnelle de l'organisation – ici, au-delà du programme Socrates, la Commission européenne. En faisant un usage métissé des techniques du *webmarketing* (Ravot 2000) – bannière promotionnelle, flash d'info, portail thématique, création de communautés virtuelles, etc. – et de techniques éditoriales plus traditionnelles – *newsletter*, brèves, bases de données, documents à télécharger, etc. –, le discours de visibilité procède d'une double intention : d'une part garantir un niveau satisfaisant de résultats et d'autre part, en favorisant leur promotion, de valoriser le dispositif programmatique comme instrument efficient au service d'une politique éducative.

-
13. Règle commune à l'ensemble des documents contractuels, quelles que soient les actions. Voir Commission européenne. Éducation et culture, *Guide du candidat Socrates 2003*, disponible sur <http://www.europa.eu.int/fr>
 14. *Handbook on evaluation and dissemination strategies for Comenius 2 projects* (septembre 2000).
 15. Voir en particulier le portail Europa, pages Éducation et Culture (http://europa.eu.int/comm/education/index_en.html).
 16. Voir *op. cit.*, p. 5.

Les promoteurs de projet, invités à communiquer avec l'institution par le biais des relais informationnels – agences nationales, bureau d'assistance technique, serveur web –, et dont l'activité reste dépendante de l'évaluation de la Commission, se familiarisent bon gré mal gré avec les dispositifs mis en œuvre par l'institution, dont ils s'approprient en partie le langage et les codes, offrant ainsi à l'institution une légitimité de principe.

Produire, communiquer, pérenniser : l'effet performatif

Le dispositif contractuel, s'il tend à conduire les promoteurs de projet vers des stratégies de communication de leurs résultats, reste cependant prudent quant aux dispositifs spécifiques de médiation à mettre en œuvre. Les potentialités des différents médias sont évoquées de façon très générale, laissant aux acteurs toute latitude, c'est-à-dire selon les moyens matériels et financiers dont ils disposent pour le projet. Or, à l'évidence ces moyens sont très variables d'un projet à l'autre selon la taille du partenariat, les ressources propres des institutions partenaires, la thématique, la subvention de la commission. Les documents d'accompagnement se limitent à citer les principaux vecteurs de communication de l'information – formation, presse, édition, médias, internet –, à amorcer de brèves typologies des productions attendues – formations, sites web, publications, etc.¹⁷ –, complétées à titre indicatif, de listes non exhaustives de *dissemination channels*¹⁸. Issus pour la plupart de la compilation des choix opérés les plus fréquemment dans les projets, ces inventaires, supposés illustrer une gamme de choix possibles, posent le problème d'un discours fondé sur l'exemplification de modes de diffusion. En décontextualisant les choix opérés, en favorisant le seul indicateur d'occurrence, ces inventaires véhiculent une certaine opacité qui repose sur l'hétérogénéité des moyens relevés, dans laquelle règne une certaine confusion entre les produits d'information et les dispositifs de communication : on trouve pêle-mêle, à titre d'exemple : internet, article de magazine, étude de cas, bibliothèque, etc.¹⁹. Bien qu'il se veuille une aide à la décision, ce procédé, masque, derrière

17. Voir « Formulaire de candidature au projet », « Guide du candidat ».

18. *Handbook on evaluation and dissemination strategies for Comenius 2 projects* (septembre 2000).

19. *Ibid.*

l'apparente transparence de la parole donnée aux acteurs – donner à voir ce qui se fait dans les différents projets – une difficulté à dégager des orientations précises. Si le principe de visibilité des résultats est objectivé par l'énumération des moyens de diffusion, il n'est pas clairement relayé par des recommandations ou propositions aidant à mettre en perspective objectifs, dispositifs et situations de communication. De son côté l'objectif de viabilité, s'en trouve réduit à des contraintes d'ordre technique : opérabilité des systèmes – sites web et cédéroms –, lisibilité des documents, conditions de faisabilité des formations. La publicisation des résultats, qui utilise la plupart des vecteurs de diffusion disponibles avec une inflexion désormais marquée pour la publication sur le web²⁰, se construit selon un modèle dominant, issu de l'argumentaire autour de la société de l'information, selon lequel accès à l'information et mise en ligne sont synonymes (Curien, Muet 2004). Ce modèle, relayé par l'institution et reproduit par les acteurs, repose sur la double illusion de la facilité d'écriture sur le web et de sa transparence symbolique. Du côté de l'institution, à part quelques mises en garde vis-à-vis de l'audience sur internet²¹, on ne relève aucune trace de recommandations ou de spécifications éditoriales au service des objectifs de médiation. Du côté des acteurs, l'illusion de l'« évidence » de l'écran reste forte, ne prédisposant pas à expliciter clairement les choix éditoriaux mis en œuvre, et ce d'autant moins que l'institution n'exige rien dans ce domaine. Le travail de réflexion et de production mis en œuvre dépend alors essentiellement de l'expérience acquise dans la conception de sites web, de la composition de l'équipe de projet – une forte interdisciplinarité joue en faveur du travail éditorial²² –, et de l'appartenance à un réseau – nécessité de construire une charte éditoriale commune. Cette absence de prescriptions éditoriales, justifiée par le souci d'éviter les pièges du formatage des productions, donne une liberté d'action reçue favorablement dans les projets. En revanche, elle n'évite pas une certaine standardisation des productions due aux conventions d'écriture et d'organisation de l'information dans la gestion de projet et freine la capacité des acteurs

20. Amorcée dès Socrates 1, cette inflexion approche les 100 % dans les projets Comenius d'éducation à la science.

21. *Op. cit.*, p. 44.

22. Constat issu du travail d'enquête mené auprès des coordinateurs de projet.

à construire la singularité de leur production sur le web. Enfin, la priorité donnée au site web pose le problème du cycle de vie du document publié sur les réseaux : élaboré pendant la période contractuelle qui mobilise ressources humaines et financières, le site web, s'il n'a pas trouvé d'attaches institutionnelles pérennes, ne pourra garantir la mise à jour de l'information et la maintenance technique indispensables à son existence sur le réseau.

Des objets au discours, de l'acteur à l'institution, du groupe au réseau, du produit au public, la circulation de l'information élaborée se construit en s'appuyant sur différents modèles de diffusion. La contiguïté même de ces modèles révèle la nature et l'importance des enjeux de la médiation au sein du système.

Les enjeux du dialogue : représentations de la diffusion des connaissances et de l'accès au savoir

L'économie de la diffusion de l'information s'articule dans le dispositif contractuel des projets Comenius 2 autour de trois modes d'échange qui prennent diversement en charge la question de la connaissance et de la circulation des savoirs : le transfert, l'échange et le partage. Formalisés dans les champs de la psychologie cognitive (Charlot, Lancini 2002) et de l'anthropologie de la communication (Winkin 2001), ces modes trouvent aujourd'hui avec les réseaux, de nouvelles configurations qui interrogent de façon renouvelée la question de l'accès au savoir. Dans l'action Comenius 2 comme dans la réponse des acteurs, transfert, échange et partage de connaissances constituent des postures cognitives distinctes sans pour autant être exclusives les unes des autres. Poursuivant des objectifs spécifiques, elles procèdent de dispositifs techniques variés et s'adressent à des groupes cibles précis. La forte articulation entre les trois modes, relevée tant dans le programme que dans les productions de projet, montre l'impact symbolique de ces notions pour la gestion des connaissances au sein du projet. Elle porte à ce titre un éclairage particulier sur les représentations de la diffusion au sein du projet.

Transfert

Dans les programmes éducatifs européens et en particulier dans l'action Comenius 2 dédiée à la formation continue des enseignants, la notion de transfert est un indicateur d'activité de diffusion : sous ce

terme est recensé, lors des étapes d'évaluation du projet, l'ensemble des actions et des dispositifs que le projet met en œuvre pour communiquer les résultats obtenus à des groupes cibles précis. S'agissant de formation continue, le transfert des connaissances élaborées dans le cadre du projet peut prendre diverses formes allant du transfert didactique au transfert d'expériences, selon les situations d'apprentissage requises. Dans tous les cas, les savoirs faisant l'objet d'un transfert – observations, méthodes innovantes, expérimentations, etc. – sont le résultat d'un travail de sélection et de formalisation de l'information jugée pertinente, mené sur l'ensemble du matériau de recherche et d'expérimentation bâtie par le projet. L'instance d'énonciation du savoir – souvent réduite à l'équipe de pilotage du projet²³ – est celle-là même qui détient et délivre le savoir à l'instance de réception – le public cible. Son appartenance à un projet validé par l'institution, les valeurs qu'elle porte – travail en partenariat interculturel –, la langue utilisée marquent, selon le terme emprunté à Pierre Bourdieu, sa « distinction », et légitiment le discours tenu. Le modèle à l'œuvre résulte d'un processus de communication orienté apprenant, qui s'inscrit dans le cadre du triangle pédagogique classique. Il s'exerce alors essentiellement dans les situations cognitives encadrées : formation présentielle – séminaires, cours, conférences – ou à distance – cours en ligne, modules d'autoformation – relayés par le matériel pédagogique adapté – cédéroms, manuels, tutoriels. Dans le programme, le transfert de connaissances n'est en revanche pas considéré comme une fin en soi, mais comme une activité itérative, chargée de conquérir de nouvelles cibles et de gagner en audience, un peu à la manière du prospect dans la stratégie marketing. Elle est par ailleurs conçue comme une activité d'accompagnement des résultats publiés et table sur l'effet démultiplicateur de la fréquence des événements de diffusion dans les différents pays. En ce sens, le transfert est une activité de la dissémination dans son acception française : il s'agit bien d'atteindre de façon pertinente et renouvelée le plus large et divers public susceptible d'être concerné par les thématiques développées dans le projet.

23. Résultat de l'enquête menée auprès des coordinateurs de projet.

Échange

À l'opposé du transfert, la notion d'échange induit dans la conduite de projet un saut paradigmatique dans la représentation de la diffusion. Dans l'échange, de nouvelles relations entre les objets, moyens et objectifs de la diffusion s'instaurent en s'appuyant sur un modèle participatif qui fait de l'accès à la connaissance un processus et non plus le résultat mécanique d'une activité spécifique. La gestion de l'accès au savoir repose sur une conception horizontale et ouverte de la circulation des connaissances : basé sur le principe anthropologique du don/contre-don (Levi-Strauss 1958, Mauss 1950), le bien symbolique – information, connaissance, savoir – se constitue dans l'espace de la transaction. Cet espace, identifié dans le dispositif de travail par des dispositifs techniques dédiés – forum, courrier électronique –, par une inscription claire au sein des activités – rubrique spécifique, liens hypertextuels – par une gestion régulée de l'information – modération de forum, de messagerie – fait de l'activité de diffusion une activité intégrée au processus de travail. Élargie à l'ensemble des acteurs, l'information produite n'est plus destinée à être distribuée par un agent institué à des cibles définies comme dans le transfert. En usant d'un dispositif qui privilégie la circulation de l'information sur l'ancrage bipolaire émission/réception, l'échange introduit une dynamique qui confère au projet un caractère à la fois ouvert et instable, dans lequel le territoire de la connaissance n'est pas fléché. L'échange, largement expérimenté et validé dans le champ de la production scientifique où il constitue désormais une figure majeure, trouve assez naturellement sa place dans les projets d'éducation à la science. Acteurs pour la plupart de la recherche scientifique, les porteurs de projet ne font là que réutiliser un mode de travail et des outils dont ils usent dans leur activité de recherche. L'institution quant à elle, ne peut que favoriser l'échange qui constitue un puissant outil intégrateur – de contenus, de personnes, de moyens – dans l'économie du projet. En favorisant l'échange comme mode singulier d'accès au savoir, acteurs et institution font le choix d'un dispositif sémiotique qui ne définit pas a priori son objet mais le construit au fur et à mesure de l'interaction. Étayé et relayé par les outils de la communication classique – courrier, téléphone – et électronique, le processus d'échange n'instaure pas de rupture épistémologique entre les différents types de savoirs, qu'ils soient en

cours de formation ou établis. Il postule, dans la lignée de la théorie constructiviste de l'apprentissage, que tout savoir est d'abord un savoir construit, qui peut être, par tous et à tout moment, interrogé.

Partage

Le partage comme mode de diffusion des connaissances élaborées dans le projet constitue une figure intermédiaire de la diffusion entre transfert et échanges. Sa spécificité réside dans une conception partenariale de l'activité régie par des dispositifs techniques précis. Lorsqu'il est retenu et valorisé dans le projet, ce mode d'activité postule que le partenariat ne constitue pas seulement une figure institutionnelle imposée mais qu'il peut être au service d'une stratégie de diffusion basée sur la collégialité. Dans ce contexte, le projet souhaite montrer sa capacité à exploiter les fondements du principe partenarial non seulement dans l'élaboration du programme scientifique mais également dans l'ensemble de sa mise en œuvre. Le partage privilégie le modèle de la diffusion séquentielle de l'information : d'abord élaborée puis distribuée aux différents groupes cibles, mais il instaure au sein du projet la diffusion dans un espace de négociation où peuvent s'élaborer des stratégies auxquelles les partenaires sont susceptibles d'adhérer. Par ailleurs, le partage comme mode de diffusion est une figure tautologique du projet : il fait le pari que l'expérience acquise au sein du projet dans la gestion partagée des connaissances peut être reproduite à l'identique en communication externe. Il ne traduit pas ses choix dans un discours de médiation original. Le dispositif de partage est encouragé par l'institution qui voit là une illustration effective de la pertinence du partenariat dans la conduite de projet interculturel et un gain de productivité dans l'économie de la diffusion. Pour les acteurs qui ont fondé leur collaboration sur l'approche partenariale, le partage est généralement admis. Il trouve aujourd'hui son expression la plus aboutie dans les dispositifs informatisés de type portail et plateforme qui donnent la priorité à la gestion des contenus et au ciblage des publics. Enfin, partager l'information élaborée, suppose cette information a priori partageable : à l'instar du dispositif de transfert, le partage suppose une distribution équilibrée – entre les différents groupes cibles – mais qui ne se donne pas forcément les moyens d'observer la réception afin de réguler et d'optimiser l'information délivrée.

Pour conclure

L'observation et l'analyse des pratiques et des discours montre :

- des dispositifs hybrides en résonance : du côté des acteurs comme de l'institution, les régimes de diffusion sont basés sur le dialogue contractuel qui surdétermine les outils et les processus mis en œuvre ;
- des acteurs en présence fortement contraints par le contrat dialogique qui semblent perdre de vue la cible de diffusion en sous-estimant l'analyse des besoins d'information et en privilégiant des procédés souvent inappropriés ;
- des savoirs capitalisés dans les projets qui ne font pas vraiment l'objet d'une gestion susceptible d'articuler dans les produits réalisés, non seulement les outils de formation mais aussi les conditions de leur élaboration et de leur diffusion interculturelle.

Au terme de cette étude qui constitue une étape intermédiaire dans une recherche qui élargit le champ de son investigation aux stratégies de diffusion et de publicisation des résultats de projets interculturels de recherche et de formation, un certain nombre d'interrogations relatives à la gestion des connaissances, aux pratiques éditoriales, demeurent, qui seront susceptibles d'être éclairées à la lumière de nouvelles échelles d'observation.

Bibliographie :

CHARLOT J.-M., LANCINI A., 2002, « De la connaissance aux systèmes d'information supports », *Faire de la recherche en systèmes d'information*, Paris, Vuibert (FNEGE), p. 139-154.

Commission européenne. Direction générale Éducation, formation et jeunesse, 1996, *Enseigner et apprendre : vers la société cognitive : livre blanc sur l'éducation et la formation*, Commission européenne, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, <http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/cha/c11028.htm>, visité le 10/12/03.

Commission européenne. Éducation, formation et jeunesse, novembre 1997, *La diffusion et la commercialisation de produits de formation : lignes directrices pour les promoteurs de projets de formation*, Commission européenne, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.

- Commission européenne. Socrates, janvier 2003, *Guide à l'usage des coordinateurs de projets centralisés : évaluation et diffusion*. Commission européenne, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Commission européenne. Éducation et culture, *Guide du candidat Socrates 2003*, disponible sur <http://www.europa.eu.int/fr>, visité le 10/12/2003.
- CUCCHI A., HOUZÉ E., 2002, « Structuration des communautés cognitives », *Faire de la recherche en systèmes d'information*, Paris, Vuibert (FNEGE), p. 201-214.
- CURIEN N., MUET P.-A., 2004, « La société de l'information », *Les rapports du Conseil d'analyse économique*, 47, Paris, La Documentation française.
- DACHEUX É., 2004, *L'impossible défi : la politique de communication de l'Union européenne*, Paris, CNRS Éditions (CNRS Science politique).
- DESJEUX D., 2004, « L'innovation entre fluidité et rugosité sociale », *Les sciences sociales*, Paris, PUF (Que sais-je ?), p. 59-90.
- DIENG-KUNTZ R., CORBY O., GANDON F., GIBOIN A., GOLEBIOWSKA J., MATTÀ N., RIBIÈRE M., 2001, *Méthodes et outils pour la gestion des connaissances : une approche pluridisciplinaire du knowledge management*, Paris, Dunod (Informatiques), 2^e éd.
- FORAY D., 2004, « L'économie fondée sur le savoir », *La société de l'information*, Paris, La Documentation française, p. 183-200.
- France. Commissariat général du plan, 2002, « La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective », rapport du groupe présidé par P. Viginier, Paris, La Documentation française, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000577.shtml>, visité le 15/03/04.
- GALLIÉ É.-P., mai 2003, « Une grille d'analyse de l'usage des TIC dans les différentes étapes de la coopération technologique », *Sciences de la société*, 59, p. 119-134.
- GUICHARD É. (dir.), 2001, « Accès au savoir », *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure, p. 125-165.
- Handbook on evaluation and dissemination strategies for Comenius 2 projects*, septembre 2000, REVICE (Centre for Work, Training and

Social Policy), CIREM (Foundation Centre for European Initiatives and Research in the Mediterranean), Nijmegen, REVICE.

JEANNERET Y., 2000, « Du mode d'existence des médias informatisés », *Y-a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion (Communication), p. 65-105.

LEVI-STRAUSS C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

PERRIAULT J., 1996, *La communication du savoir à distance*, Paris, L'Harmattan (Éducation et formation).

RAVOT P. (dir), 2000, « Le webmarketing », *Les Cahiers du numérique*, 1 (6), p. 27-46.

SERRADOR A., 2003, Presentation of objective 1.4 « Increasing recruitment to scientific and technical studies », *Thematic meeting of coordinators of Comenius projects on Sciences, Mathematics and Environment*, Bruxelles, Commission européenne, DG Éducation et Culture, Socleoyouth Task Office.

WINKIN Y., 2001, *Anthropologie de la communication*, Paris, Seuil (Points Essais).

Les représentations épistémologiques des documentalistes scolaires

Odile RIONDET
CRESAT, université de haute Alsace

Mots clés : culture scientifique et technique, enseignement secondaire, didactique, recherche d'information, épistémologie des techniques.

Pendant longtemps, l'information scientifique et technique a joué un rôle important dans la vision que les documentalistes en général avaient d'eux-mêmes. N'était-ce pas un type d'information dont la diffusion s'apparentait à une mission ? Et ceci pouvait être entendu de plusieurs manières. D'abord dans une acception liée à la notion même de « société de l'information » comme « société postindustrielle » : la part des services croît dans l'économie, la recherche et le développement portent l'innovation, et l'information, en circulant, favorise la bonne décision dans des univers où la connaissance est dispersée entre plusieurs individus. Dans nos sociétés où la richesse se crée dans les services, la valeur économique se construit sur les brevets, les savoirs, le niveau de formation, la recherche (Foray 2000). Ainsi, il y aurait un rôle important, valorisant des professions documentaires qui, par les « services avancés » qu'elles proposent, sont un rouage des progrès de la recherche et de la compétitivité des pays (Lupovici 2000). Ensuite, dans une acception que l'on pourrait dire militante : une société de l'information est une société de l'information scientifique et technique, un triomphe de la pensée objective sur la pensée mythique ou affective. La documentation est tournée vers l'accumulation de la connaissance rationnelle. « Ainsi, la science de l'information entre bien dans la mouvance idéologique des sociétés industrialisées [...]. Elle est science de l'information scientifique, c'est-à-dire de l'information issue des laboratoires de recherche fondamentale ou appliquée,

institutionnellement reconnue » (Blanquet 1997, p. 49). Les documentalistes scolaires participent de la configuration générale des documentalistes, et en même temps, ils sont pris dans un contexte éducatif, dans une problématique de formation des utilisateurs qui les rend intéressants pour notre propos. Peut-on repérer, à travers les discours de ces médiateurs non spécialisés, des représentations de ce que sont les sciences et les techniques ?

Questions de méthode

Le travail que je propose ici n'a pas d'autre ambition que d'être exploratoire. La question impliquait de confronter un corpus de textes de documentalistes avec un corpus de textes épistémologiques. Pour ce qui est de ces derniers, quatre ont été retenus : des ouvrages de Jacques Ellul, Jacques Habermas, Thomas S. Kühn et Jean-Claude Beaune. Pour ce qui est du corpus de textes de documentalistes, on a opté pour une recherche systématique dans les revues professionnelles et les congrès sur dix ans. Ce qui a procuré peu de textes : deux numéros spéciaux de revues et un congrès avaient abordé cette thématique. C'est une profession qui écrit peu, s'exprime beaucoup plus fréquemment sur le mode du récit d'expérience¹. Seuls les textes écrits par les documentalistes ont été conservés.

Une recherche dans les archives des deux principales messageries professionnelles a permis de récupérer plusieurs dizaines de messages, mais aucun d'ordre réflexif : il s'agissait la plupart du temps de demandes concernant des abonnements à des revues scientifiques ou de recherches de sites spécialisés. Mais c'est dans ces messages que l'on a pu voir émerger chez les documentalistes la préoccupation de leur responsabilité en matière de transmission des savoir-faire documentaires. Ce qui a permis de revenir vers les revues pour y sélectionner six nouveaux articles, cette fois-ci de réflexion sur

1. C'est particulièrement remarquable dans le dossier « La culture scientifique et technique, accès et enjeux », *Argos*, 1994, 13, CRDP, académie de Créteil ; dans le dossier « Quand les sciences entrent en force au CDI », *InterCDI*, mai-juin 2000, 165, CEDIS, académie de Versailles ; au colloque de la Fédération des associations de documentalistes et bibliothécaires de l'Éducation nationale (Fadben), *Du chercheur à l'élève, quels documents, quelle médiation ?*, Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie, 29 octobre 1992 (Fadben 1994).

le documentaliste comme détenteur d'une compétence technique à propager. On peut donc avancer cette première proposition : jusque vers 2000, la préoccupation des documentalistes scolaires en matière d'information scientifique et technique pouvait être décrite en termes de vulgarisation. Ensuite, ils se sont essentiellement interrogés sur leur rôle en tant que détenteurs d'un savoir technologique qui serait porteur de l'esprit scientifique. Ainsi, la question de l'information scientifique et technique devient une question posée à leurs propres pratiques : les méthodes de recherche d'information qu'ils maîtrisent sont-elles déjà une initiation à l'esprit scientifique ? S'ils sont les promoteurs d'une certaine culture technique, quelle articulation celle-ci a-t-elle avec une culture scientifique ?

Savoir scientifique, culture technique et compréhension du monde

Les documentalistes d'établissements scolaires ont une difficulté fondamentale face aux sciences expérimentales : ils sont massivement de formation littéraire. Dans quelle mesure peuvent-ils donc ouvrir des accès à l'information scientifique et technique ? Les disciplines scientifiques, de leur côté, requièrent un travail d'expérimentation qui n'implique pas de compétences documentaires. Mais la validation par l'expérience ou la démonstration n'empêche pas les enseignants de physique, chimie, biologie ou sciences de la vie et de la terre de se situer dans une perspective « abstraite ». « La hauteur du prestige des matières scientifiques passe en partie par leur degré d'abstraction ; les professeurs, surtout en sciences physiques, sont formés sur cette base et la référence aux applications n'est que rarement conduite jusqu'à l'étude des conséquences environnementales de la mise en œuvre d'une technique » (Souchon 1994, p. 42). Autrement dit : expérimentation et abstraction sont une manière pour les enseignants de se constituer en une sorte de caste inaccessible et empêchent d'évoquer les conséquences sociales des sciences.

Les documentalistes sont sollicités lorsqu'il s'agit d'aider les élèves en difficultés (Vieilledent 2000, p. 16-18), accompagner les sorties dans les musées scientifiques des classes littéraires ou difficiles (Imbert 2004, p. 60), car il n'y a que ces dernières que l'on tente d'intéresser par des méthodes actives : avec les autres, les choses sérieuses et les

raisonnements pertinents sont possibles. Le travail concerté reste également à la périphérie de la discipline. Ainsi en est-il d'une expérience relatée en mathématiques : la coopération a porté sur l'histoire des mathématiques, la place des statistiques dans les sciences humaines et la lecture des tableaux (Desgranges 2004, p. 61-62). La justification de la démarche prend des accents pionniers : « L'épistémologie des mathématiques va entrer dans les programmes de cette manière. C'est tant mieux, et pour les enseignants de cette discipline moins austère qu'il n'y paraît, et pour les documentalistes enfin éclectiques culturellement, et pour les élèves qui, même fâchés avec les équations, aimeront aller au CDI pour des recherches sur les mathématiques » (Vieilledent 2000, p. 16).

Aujourd'hui, l'existence de dispositifs interdisciplinaires d'enseignement, donne en partie raison à cette perspective. Par exemple, l'enseignement des sciences doit se croiser avec d'autres disciplines, s'intégrer dans des débats sur la citoyenneté, la responsabilité en matière de paysage, de pollution ou de nuisances (Souchon 1994, p. 41). Un travail sur le sucre en chimie se développera en parallèle avec l'histoire du sucre, son industrie, autant que l'apport alimentaire des glucides et les édulcorants. Et lorsque les questions scientifiques débouchent sur les applications et les conséquences sociales des découvertes, la documentation retrouve une place possible : l'aide à la construction du lien entre les savoirs scientifiques et le reste de la culture. C'est ce que proclame le colloque de la Fadben : « La finalité de la vulgarisation est vue comme une responsabilisation des citoyens, les documentalistes ayant, dans la sphère de l'éducation informelle, un rôle à jouer dans les modes d'acquisition des connaissances et l'appropriation des savoirs par les élèves » (Koenig 1995).

Quel croisement pourrait-on suggérer entre ces propositions et les ouvrages théoriques précités ? On retiendra tout d'abord l'affirmation que les sciences sont « abstraites », et que cette abstraction serait une obligation peut-être moins disciplinaire que sociale : plus on est abstrait mieux on est considéré. Il faut donc faire la preuve de son abstraction pour être respecté. On peut lire dans cette proposition un écho du débat sur l'articulation entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques, le regret exprimé d'une « dévalorisation » des pratiques – notamment des techniques et de tout ce qui est orienté

vers l'action – par rapport aux sciences abstraites et orientées vers la compréhension. Jacques Habermas, avec bien d'autres auteurs, renvoie à l'Antiquité grecque : la théorie est contemplation du cosmos. Elle suppose « une coupure avec l'être et le temps » (Habermas 1973, p. 134). Si les documentalistes ont peu lu Habermas, ils connaissent par contre souvent Pierre Bourdieu et ont retenu avec lui qu'il est nécessaire de « penser vraiment ce qui reste pratiquement inaccessible à toute pensée scolastique qui se respecte : la logique de la pratique » (Bourdieu 1997, p. 64). On notera cependant des incohérences dans l'argumentation. Car ils reprochent simultanément aux enseignants d'être « abstraits » et de se conduire en « techniciens » de l'enseignement de leur discipline (Souchon 1994, p. 42).

Derrière la question de l'abstraction d'une science, il y a son mode d'analyse du réel. Et il est clair qu'ici, il n'est pas pensé. Les travaux en histoire des sciences de Thomas S. Kuhn donneraient-ils raison aux documentalistes lorsqu'ils insistent sur l'importance de la mise en perspective historique ? Son analyse du fonctionnement des groupes de scientifiques amènerait à nuancer la représentation des enseignants documentalistes en matière d'abstraction et de théorie. Ce sont les petits groupes hyperspécialisés qui sont les lieux d'éclosion des « révolutions scientifiques », des groupes concentrés sur leur logique.

La science est-elle la technique ?

Aujourd'hui « l'opposition grecque entre une "épistèmè" contemplative, désintéressée et une "technè" utilitaire, active, débrouillarde et pratique ne nous parle plus » (Séris 1994, p. 202). Mais pour autant, la science est-elle maintenant devenue technique et la technique science ? Les documentalistes scolaires ont tendance à rendre les deux réalités équivalentes. Ainsi, le documentaliste proposera ses compétences techniques d'accès aux informations scientifiques et il postulera qu'une démarche systématique de recherche d'information permet d'acquérir un état d'esprit commun à toute approche scientifique ou technique.

Par exemple, reprendre avec les élèves d'un lycée technique tout le fonds sur la mécanique oblige à des choix sur les contenus, entraîne à des opérations intellectuelles caractéristiques, comme de catégoriser les documents – manuels, synthèse illustrée, loisirs –, construire une

représentation du champ disciplinaire et des sous-ensembles qui le composent. C'est nécessaire, puisque « dans le domaine technique comme ailleurs, avoir accès à la documentation, c'est avoir accès seul au savoir » (Bordet 2001, p. 58). De plus, le fait d'aller avec les élèves jusqu'à décrire les documents avec un thésaurus leur fait toucher du doigt les problématiques de description du réel par des mots. Ils apprivoisent et relativisent le langage, entrent dans sa dimension intersubjective : « Une documentation technique est un moyen d'organiser le réel et non de dominer l'autre » (*idem*, p. 59).

Si le contenu scientifique peut paraître faible, l'acquis est garanti par l'activité de l'élève : ce qu'il a compris, il le conservera, parce que c'est lui-même qui l'a construit. « L'élève individu bâtit son propre savoir, il est un acteur. Ses savoirs seront d'autant plus solides qu'il pourra les étayer dans un environnement culturellement riche. Le rôle du documentaliste est à positionner dans ce contexte, en interrelation avec l'enseignant, pour aider l'élève à avoir les stratégies d'accès et d'utilisation de l'information dont il a besoin » (Fadben 1994).

Cette proposition repose sur un diagnostic : les difficultés majeures des élèves sont d'ordre méthodologique. Il est difficile de poser des questions autour du thème, de prendre des notes, de repérer une information dans un texte. Les documentalistes trouvent ici leur place, car « ils sont beaucoup plus libres dans le jeu à la fois social et pédagogique. Et ils peuvent potentiellement intervenir dans un champ inexploré pour le moment, celui de la constitution de langages documentaires de transfert, de reformulation d'un savoir vers un autre, en une écologie pédagogique » (*idem*).

La documentation devient alors « une discipline à part entière » (*idem*) et le CDI retrouve son véritable rôle qui est d'apprendre à se poser des questions : il est le lieu où se construit la curiosité, un rapport libre à la connaissance. Il est lui-même à la fois une technique – la recherche documentaire et les techniques documentaires –, une méthode, une incitation à l'ouverture d'esprit et une sorte de science transversale.

En sortant du monde scolaire, on peut faire référence aux travaux de Marie-France Blanquet, qui revendique l'existence de « sciences et techniques documentaires ». On lit ainsi dans l'ouvrage *Science de l'information et philosophie : une communauté d'interrogations* que « le système de Comte se vérifie [...] avec l'apparition de sciences extrêmement complexes et transdisciplinaires telles que les sciences

de la connaissance ou sciences cognitives [...] ou dans la science de l'information et de la documentation qui nous intéresse ici » (Blanquet 1997, p. 7). Cette dernière s'intéresse – comme la philosophie d'ailleurs – aux conditions d'acquisition des savoirs, à l'intelligence et à la mémoire. Pourquoi un homme cherche-t-il à savoir, comment procède-t-il et qu'espère-t-il avec le progrès scientifique et technique ? La réponse est clairement positiviste : « La pensée rationnelle partagée par tous les hommes les conduit dans une communication intellectuelle authentique et instaure un accord des hommes à l'unisson de leurs idées » (*idem*, p. 122). Ainsi « La technique achevée entraîne l'homme dans un monde reconstruit où le confort et le bien-être dus aux sciences et aux technologies, partagées par tous les hommes, permettent de mettre fin aux causes de leurs désaccords et donc de les réunir à l'unisson de leur bonheur » (*idem*, p. 122)

On peut, certes, retrouver en partie chez Jacques Ellul (1990) quelques éléments qui aideraient à comprendre les positions des documentalistes. Si antérieurement on pouvait avoir l'impression que la science précédait la technique, aujourd'hui, on a le sentiment inverse : c'est la technique qui dicte à la science les applications nécessaires, les objectifs des recherches. Mais il ne dit nulle part que la science est devenue une technique, même si notre milieu est devenu profondément technique. Et surtout, Ellul insiste sur l'aspect totalement « amoral » de la technique, qui n'a pas d'autre logique qu'elle-même et dont il décrit les effets pervers. On retiendra plutôt l'approche de la technique comme d'une « caractérologie » aux processus mentaux caractéristiques, entre rationalité et artificialité.

Une définition de la connaissance

Si l'épistémologie est l'« étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique – non psychologique –, leur valeur et leur portée objective » (Lalande 1997, p. 293), on ne peut oublier, travaillant en milieu scolaire, l'acception du terme chez Jean Piaget notamment, où l'épistémologie désigne une théorie de la connaissance.

Les définitions de la connaissance utilisées par les documentalistes répercutent des propositions de l'institution scolaire². Dans les nouveaux programmes du lycée, en physique et en chimie, les propositions d'intégration des TICE s'intéressent aussi à la recherche documentaire³ et les commentaires du programme de Troisième insistent sur l'insertion des sciences expérimentales dans une dimension de responsabilité⁴. On trouvera ainsi des sites complets recensant des activités documentaires autour de ces principes⁵. On voit s'esquisser à travers leur didactique une définition de la connaissance à laquelle les documentalistes participent.

La connaissance se construit et c'est l'élève qui la construit. Or, comme la documentation ne propose pas de programme, mais une démarche personnelle de recherche et d'utilisation de l'information, l'élève est convié « à la recherche de ses propres remédiations » (Duplessis 2001, p. 8). Les pairs sont aussi importants que l'enseignant. Le visage de l'enseignant se transforme, le documentaliste en est le prototype⁶ : il se définit comme le lieu d'une relation différente, centrée sur l'élève et sa démarche, et non sur le savoir.

La connaissance s'acquiert à travers des outils qui servent de filtre à la pensée. Les moyens technologiques sont les outils à travers lesquels on apprend : les connaissances acquises sont celles favorisées par le média. Ce qui n'est nullement une limitation, puisque l'apprentissage repose ainsi « sur une base matérielle moderne » (Gurly 2001, p. 43). Le lien avec la technologie informatique permet d'ailleurs un retour réflexif sur notre pensée, puisque le travail intellectuel s'effectue sur le mode du traitement de l'information. « Il n'est pas impossible de penser que les progrès constants des technologies d'analyse et d'imagerie médicale fonctionnelle conduiront à une meilleure

-
2. On peut se reporter notamment aux textes d'accompagnement des programmes de chimie de Seconde, où l'on trouve des objectifs documentaires comme la recherche de données ou de compléments d'informations sur le site <http://www.educnet.education.fr/phy/lycee/default.htm>
 3. *Bulletin Officiel*, hors-série, n° 6, 12 août 1999.
 4. *Bulletin Officiel*, n° 4, 22 juillet 1999.
 5. <http://www.inrp.fr/Tecne/adipc/adipc-index.htm>
 6. « Placer l'élève au pied du mur, devant un obstacle construit à sa mesure [...] c'est l'obliger à se retourner vers l'autre : un pair ou cet enseignant "qui lui fait signe" » (Duplessis 2001, p. 11).

connaissance des modes de pensée, des opérations mentales, des modes de traitement de l'information par le cerveau. Ces connaissances nouvelles [...] devraient progressivement devenir une aide précieuse pour guider élèves et enseignants dans un travail qui porte autant sur les processus intellectuels que sur l'appréciation d'une production finale⁷ ».

On connaît selon une méthode, des procédures intellectuelles transversales, comme la formulation d'un thème d'interrogation, le repérage d'informations explicites ou implicites dans un texte, leur réorganisation, la cohérence logique des systèmes de classement et des rubriques, la comparaison de définitions, etc. « Trop souvent désignés comme techniques ou "simple" méthodologie, les savoirs documentaires sont pourtant la condition de l'appropriation de savoirs disciplinaires dans une démarche de recherche » (Boubée 2001, p. 79-80).

La connaissance est l'exercice d'un regard. « Conduire à son terme une pédagogie du questionnement critique, fondatrice des savoirs, constitue désormais le lot quotidien de l'interdiscipline documentaire » (Gurly 2001, p. 47). L'important serait que « toutes les disciplines aient une base documentaire et un « branchement » sur les « capacités d'information ». Elle propose non des contenus a priori, mais un processus pour résoudre des questionnements incessants, car la science n'est jamais close.

Une connaissance est moins interprétée que reformulée, elle implique des compétences lexicales : il faudra à partir d'un thème, faire varier ses facettes possibles⁸. L'information récupérée est une série de petites unités à combiner qu'il faudra « digérer » : « Il s'agit de sélectionner, de comprendre, de synthétiser chaque parcelle d'informations afin de

7. *Information et documentation en milieu scolaire*, Groupe établissements et vie scolaire de l'IGEN, p. 14 :

<http://savoirscdi.cndp.fr/savoirscdi/Metier/metier/documentIG.pdf>

8. Exemple donné de questionnement sur le sucre : « Quel(s) autre(s) mot(s) plus "chimique(s)" désigne(nt) les sucres, donner le nom et la formule brute d'au moins quatre molécules de "sucre" ? », « Quels sont les éléments chimiques contenus dans ces molécules, ces molécules sont-elles planes ? », « Pouvez-vous expliquer pourquoi elles ne peuvent pas l'être ? », « Quelles structures particulières observez-vous sur certaines de ces molécules ? », « Quel est le nom "chimique" du sucre que nous consommons couramment ? », <http://www.inrp.fr/Tecne/adipc/exs/exs-sucres-01.htm>

se les approprier comme éléments constitutifs de la personnalité et de la culture intrinsèque de chacun » (Gurly 2001, p. 42).

Sans reprendre la totalité de ces propositions, nous reviendrons avec Jacques Habermas sur l'argument du « questionnement critique » dont le CDI serait le lieu face à la science. Pour cet auteur, les sciences expérimentales et les techniques ont pour point commun des objectifs d'efficacité. Le recul viendra donc d'autres disciplines. La construction critique est une compétence particulière de raisonnement – philosophique, économique, sociologique ou politique la plupart du temps. Elle s'appuie sur leurs concepts, leurs méthodes, leur mode argumentatif. Pour Habermas, la logique des sciences et des techniques n'est précisément pas celle de l'autoréflexion (Habermas 1973, p. 145-150). Une technique, pas plus la technique documentaire qu'une autre, ne peut revendiquer l'apport d'un regard critique et ce n'est pas une méthode qui permet la critique, mais des concepts actifs.

Conclusion

Les documentalistes ne sont pas de formation scientifique. De par leur fréquentation des ordinateurs, ils ont plutôt une culture technique et sont fortement orientés vers l'action, au détriment de la réflexion abstraite. Ils ne peuvent offrir qu'un processus de recherche et non un sujet de préoccupation. Est-ce que cela ne fait pas beaucoup de handicaps lorsque l'on est censé être médiateur de la culture scientifique et technique ? Ils ont tendance alors à rendre analogue la science et la technique : la formation à l'esprit technicien, porté par la recherche documentaire, sera proposée comme prototype de toute pensée rationnelle, la science étant assimilable à la rationalité, une rationalité insatiable, toujours portée vers d'autres questions. On peut alors interroger cette représentation à travers l'affirmation de Jean-Claude Beaune : la technique nous fait heurter à une sorte d'étrangeté indomptable ; elle nous confronte à la mort. C'est pourquoi la pensée moderne, notre pensée technologique, est, affirme-t-il une sorte de « pensée sauvage », au sens de Claude Lévi-Strauss (Beaune 1998, p. 65). Tout individu intègre une technique dans une construction de sens qui se révèle toujours être un bricolage d'éléments hétérogènes tenus solidaires par l'expérience autant que par le raisonnement logique. On a pu lire chez les documentalistes scolaires le désir de

reconnaissance, l'exploration de ce qui est pour eux le mouvement de la pensée, les refus et les renoncements en matière de théorisation, la préférence pour l'action et la relation. Contrairement à leurs représentations parfois positivistes, ce sont ces attitudes humaines, vécues dans la circonstance particulière de leur mission de promoteur des technologies de l'information dans l'établissement scolaire, qui fondent en quelque sorte leur « épistémologie » propre, leur manière de se donner une compréhension de la technique et une définition de la connaissance.

Sites (visités le 31 août 2004) :

Activités liées à un ordinateur (TICE) :

<http://www.educnet.education.fr/phy/themes/tice.htm>

Activités documentaires :

<http://www.educnet.education.fr/phy/themes/doc.htm>

Les programmes :

<http://www.savoirscdi.cndp.fr>

<http://www.educnet.education.fr/phy/lycee/default.htm>

Usages d'Internet au CDI :

<http://www.educnet.education.fr/phy/lycee/default.htm>

<http://www.educnet.education.gouv.fr>

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/sc_phy/

<http://docsdocs.free.fr>

<http://www.inrp.fr/Tecne/adipc/adipc-index.htm>

Listes Edoc et CDI doc :

<https://listes.cru.fr/wws/arc/cdidoc-fr/>

enseignants-documentalistes@cru.fr

Bibliographie :

- BEAUNE J.-C., 1998, *Philosophie des milieux techniques*, Seyssel, Éditions Champ Vallon (Milieux).
- BLANQUET M.-F., 1997, *Science de l'information et philosophie : une communauté d'interrogations*, Paris, ADBS (Sciences de l'information, série Études et techniques).
- BOCQUET A., 2000, « Encore CDI et sciences physiques... ou l'histoire d'un transfert », *InterCDI*, 165, CEDIS, académie de Versailles.
- BORDET G., 2004, « De l'usage du document dans un lycée technique », *Argos*, 13, CRDP, académie de Créteil.
- BOUBÉE N., 2001, « Savoirs et pratiques documentaires : avancées ou impasses ? », *Argos*, 27, CRDP, académie de Créteil.
- BOURDIEU P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil (Liber).
- BRAUN J.-P., 2001, « Les enjeux d'une profession qui se cherche encore », *InterCDI*, 172, CEDIS, académie de Versailles.
Bulletin Officiel, 6, 12 août 1999.
Bulletin Officiel, 4, 22 juillet 1999.
- DESRANGES N., 2004, « Mathématiques et/ou CDI », *Argos*, 13, CRDP, académie de Créteil.
- DUPLESSIS P., 2001, « L'évaluation diagnostique. Vers une didactisation des apprentissages documentaires », *InterCDI*, 171, CEDIS, académie de Versailles.
- ELLUL J., 1990, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Economica (Classiques des sciences sociales), rééd. 2001.
- ETEVE C., MAURY Y., 2001, « TPE : une occasion de re-penser l'éducation à l'information », *Argos*, 27, CRDP, académie de Créteil.
- Fadben, 1994, *Du chercheur à l'élève, quels documents, quelle médiation ?*, colloque de la Fédération des associations de documentalistes et bibliothécaires de l'Éducation nationale (Fadben), 29 octobre 1992, Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie.
- FORAY D., 2000, *L'Économie de la connaissance*, Paris, La Découverte (Repères).
- GURLY A., 2001, « La documentation, nouvelle discipline d'enseignement ? », *InterCDI*, 172, CEDIS, académie de Versailles.
- HABERMAS J., 1973, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard (Essais).

- IMBERT A., 2004, « Des documentalistes aux musées des sciences », *Argos*, 13, CRDP, académie de Créteil.
- Information et documentation en milieu scolaire*, Groupe établissements et vie scolaire de l'IGEN,
<http://savoirscdi.cndp.fr/Metier/metier/documentIG.pdf>
- KOENIG M.-H., 1995, *Du chercheur à l'élève, quels documents, quelle médiation ?*, compte rendu du colloque de la Fédération des associations de documentalistes et bibliothécaires de l'Éducation nationale (Fadben), Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris, 29 octobre 1992, *Bulletin des bibliothèques de France*, 40 (3).
- KUHN T. S., 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (Nouvelle bibliothèque scientifique).
- LALANDE A., 1997, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, t. 1, Paris, PUF (Quadrige).
- LUPOVICI C., 2000, « De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique. Continuités et ruptures », *Documentaliste – Sciences de l'information*, 37 (5-6).
- MASIUK N., 2000, « CDI et sciences de la vie et de la terre, un exemple de collaboration possible », *InterCDI*, 165, CEDIS, académie de Versailles.
- PIRAT B., 2002, « Enseigner et évaluer les compétences documentaires. Un objectif possible du carnet de bord des TPE », *InterCDI*, 180, CEDIS, académie de Versailles.
- REGNAULT L., HENRY S., 2000, « CDI et sciences physiques au collège. C'est possible... et ça marche ! », *InterCDI*, 165, CEDIS, académie de Versailles.
- SÉRIS J.-P., 1994, *La technique*, Paris, PUF (Les grandes questions de la philosophie).
- SOUCHON C., 1994, « À quoi pourrait servir la culture scientifique ? Le cas de l'éducation à l'environnement », *Argos*, 13, CRDP, académie de Créteil.
- VIEILLEDENT M.-J., 2000, « Professeur de mathématiques et documentaliste. Un travail interdisciplinaire », *InterCDI*, 165, CEDIS, académie de Versailles.

DISCOURS MÉDIATIQUES

Pilotage et « mise en scène » de projets sociotechniques : la construction rhétorique du projet Tramway de la Communauté urbaine de Strasbourg (1989-1994)

Luis APARICIO
IRIST/GERSULP, Strasbourg

Mots-clés : rhétorique, sociotechnologies, pilotage de projet, transformation urbaine, tramway.

Introduction¹

Il est aisé de reconnaître, sans tomber dans le piège d'un déterminisme fort dépassé, le fait que le développement technologique exerce une influence majeure sur l'évolution sociale. Ainsi, de nombreux travaux du champ d'étude « Science, Technologie, Société » – STS – ont été consacrés aux « sociotechnologies » et ont montré « comment les techniques sont prises, transformées et déplacées en même temps que la société » (Vinck 1995, p. 255). Bruno Latour et Madeleine Akrich, par exemple, ont comparé le processus d'innovation avec l'élaboration d'un scénario ou script qui distribue les actions et les rôles autour de l'artefact (Akrich 1987 et 1989 ; Latour 1991). Mais le scénario proposé par les concepteurs se confronte avec les mises en scène particulières des utilisateurs dans des situations concrètes. Pour pouvoir s'approprier la technologie, celle-ci doit être en quelque sorte « domestiquée » (Sørensen, Aune et Hatling 2000).

1. Ce texte est fondé sur les travaux d'une thèse codirigée par Patrick Cohendet et Ulrike Felt qui a été soutenue par une aide financière du *Gobierno de Navarra – Programa de Ayudas para la Elaboración de Tesis Doctoral y Obtención del Grado de Doctor 2001-2003* (programme de bourses doctorales du gouvernement de la Navarre, Espagne). Je tiens à remercier également Jean-François Auger, Anne Depincé, Françoise Willmann et les éditeurs de cette publication pour leurs précieux conseils.

En conséquence, ces approches contestent les modèles linéaires de gestion technologique, qui établissent des phases étanches entre la conception et la mise en place, et qui prennent pour acquis les impacts supposés de l'implantation. Elles rejettent la considération des cadres d'insertion des artefacts comme des simples réceptacles et s'intéressent au contraire aux situations précises de ces processus². Une critique qui est davantage pertinente dans les cas des projets portés par les administrations publiques.

Néanmoins, la plupart des études STS restent souvent trop axées sur ce qui concerne les intérêts des acteurs – les négociations entre eux, les stratégies d'enrôlement – et laissent les dimensions culturelles plus larges, telles que les valeurs ou les normes mises en jeu, à l'arrière-plan³. Paul Rosen corrige cette tendance avec la notion de « cadre sociotechnique », laquelle qualifie le lieu des interactions entre les aspects sociaux, technologiques ainsi que culturels autour des artefacts. D'après lui, le changement sociotechnique devient possible lorsque ces dimensions commencent à s'écarter les unes des autres. Plus spécifiquement, cela se produit « lorsque le rôle médiateur de la composante culturelle entre la technologie et la société n'est plus effectif » (Rosen 2002, p. 24). C'est la perte de cohérence du cadre sociotechnique qui permet l'émergence d'un nouvel ordre entre technique et société. Il s'agit néanmoins d'un processus circulaire : si ces « matrices interprétatives » – comme il les appelle – conditionnent le sort des objets techniques, elles n'en restent pas moins pour autant le résultat des interactions autour de ceux-ci.

Quel est le rôle des porteurs des projets sociotechniques, les promoteurs, dans ces processus ? Comment traduisent-ils la tension entre les forces de cohésion et de déstabilisation du cadre sociotechnique dans les scripts des artefacts ? Quelle peut être leur influence sur les phénomènes d'appropriation ? La pratique courante,

-
2. Tout comme les nouvelles méthodes d'étude des communications s'intéressent aux contextes (Mucchielli, Guivarch 1998). Sur ce point, voir Akrich (1989) et Sørensen, Aune et Hatling (2000).
 3. Toutefois, après une première vague constructiviste d'études des technologies dans la société, focalisée sur la constitution sociale des techniques, la tendance actuelle dans le domaine est de s'intéresser davantage à ces aspects culturels en ce qui concerne l'appropriation des artefacts par les usagers ou les politiques technologiques. Voir Rip, Misa et Schot (1995) ; Vinck (1995) ; Williams, Edge (1996) ; Russell, Williams (2002) ; Sørensen (2002).

notamment des politiques publiques, montre que l'on essaye de transformer l'espace social durant et avant même l'implantation de la technologie. La cible est déjà dans la balle : la société est faite en même temps que la technologie.

En vue de mettre en évidence l'importance de la communication en direction de l'espace public dans cette coconstruction entre la technique et la société, je vais m'appuyer sur le cas d'un projet à caractère institutionnel où les traits étaient particulièrement visibles, celui de l'implantation d'un tramway moderne dans la Communauté urbaine de Strasbourg – CUS – au début des années 1990. Plus précisément, je focaliserai l'analyse sur la construction rhétorique du projet dans la revue municipale *Strasbourg Magazine* durant sa première phase – entre 1989 et 1994, l'année de l'inauguration de la première ligne. Je montrerai d'abord comment le sens du projet s'oriente vers la transformation d'un cadre sociotechnique particulier tout en cherchant l'adhésion des citoyens. Puis, je soutiendrai que la mise en scène réalisée dans *Strasbourg Magazine*, et notamment l'introduction du public en tant que personnage de celle-ci, était un moyen d'articuler les éléments divers qui composent le projet : elle montrera en acte la situation recherchée ; elle mettra le projet en situation afin qu'elle fasse sens – un certain sens – pour les habitants de l'agglomération et de les constituer en tant qu'acteurs⁴. Cette démarche pro-active qui consiste à anticiper le moment de la réalisation du projet essaiera ainsi d'établir de nouveaux rapports sociotechniques au niveau de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Entre projet de transport et projet urbain, esquisse du cadre sociotechnique du projet Tramway de Strasbourg

Depuis la fin des années 1980, il s'est développé un peu partout une préoccupation croissante à propos des questions concernant l'environnement et le développement durable⁵. Ceci révèle une certaine fracture dans le cadre sociotechnique constitué autour de la

4. La mise en scène est aussi une mise en sens (Chavot, Felt et Masseran 2001) exerçant une influence sur les conduites (Muchielli 2000).

5. Cela est mis en évidence, par exemple, dans la réalisation du rapport Brundtland (1987) ou au sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992). Pour une description plus détaillée, voir Rosen (2001).

voiture qui définit beaucoup de villes européennes comme Strasbourg. Cependant, la dimension des problèmes de congestion, de pollution et d'aménagement urbain liés à l'usage de la voiture particulière prenait alors une ampleur tout à fait singulière dans cette ville. Son centre historique, par exemple, qui venait d'être classé dans le patrimoine mondial de l'Unesco, était parcouru sur un axe nord-sud par quelque 45 000 automobiles chaque jour en 1991⁶.

Le projet Tramway était censé modifier cette situation et offrir une occasion de « repenser la ville »⁷. L'idée n'était pas tellement nouvelle car les premières études portant sur l'implantation d'un système de transport en commun en site propre remontaient au moins à quatorze ans. Cependant, le système tramway proposé à l'époque avait vu son parcours en surface se réduire de plus en plus et on allait y substituer finalement un métro léger – le VAL –, lequel maintenait quasiment le statu quo.

Mais l'ancien projet de tramway réapparaît quatre ans plus tard de la main de l'opposition politique lors des municipales de 1989, dont la campagne électorale se jouera en grande partie sur la confrontation entre les deux systèmes. La victoire surprise de l'équipe socialiste menée par Catherine Trautmann signifiera l'abandon définitif du VAL, mais aussi le début d'une forte opposition au nouveau projet, notamment de la part du puissant groupe des commerçants de la ville. Pourtant, c'est la réussite du projet Tramway qui est généralement reconnue comme étant la principale raison du succès socialiste dans les élections suivantes, au premier tour⁸.

Le tramway ne signifiait pas simplement l'élection d'un autre moyen de transport en commun. Si le choix du tramway était un choix en faveur du transport public, il comprenait – ou il comprendra – aussi bien d'autres mesures concernant la mobilité urbaine – l'interdiction du trafic de transit, l'extension de la zone piétonne, la modification de la politique de parkings au centre-ville, la promotion de la bicyclette –, ainsi que la rénovation de la ville – la réalisation de nouvelles places et rues, le réaménagement des façades.

6. On trouve une information assez complète sur la situation, par exemple, dans le projet de Plan de déplacements urbains de la Communauté urbaine de Strasbourg (1999).

7. Voir *Strasbourg Magazine*, 3, fév.-mars 1990, p. 12.

8. Voir Kleinschmager (1997, p. 109-119).

Michel Messelis, urbaniste impliqué dans le projet de tramway depuis les études des années 1970, donne une interprétation intéressante de son histoire⁹. Mises à part les raisons financières, un élément clé dans l'argumentaire face au VAL, la raison la plus importante qui justifie d'après lui le choix du tramway, c'est le constat, déjà fait à l'époque des premières études, du phénomène de ségrégation croissante au sein de la ville – ségrégation d'abord sociale, de groupes sociaux et de quartiers entre eux. C'est de là que vient l'objectif de « repenser la ville » qui accompagne tout le projet et qui se décline fondamentalement par l'aménagement de l'espace public – en particulier les places – et de la mise en question de la circulation automobile.

Comme le montre l'analyse de *Strasbourg Magazine* durant la période 1989-1994¹⁰, autour de ce noyau central convergent et s'articulent d'autres éléments : la préoccupation environnementale, l'économie locale, le poids accordé à la communication et la concertation publique, la trajectoire et l'identité de la ville, les différents acteurs. Toutefois, cette convergence n'était pas acquise. Par exemple, les éléments les plus importants sous l'angle du transport sont le nombre d'usagers, la vitesse commerciale, les effets sur le réseau global ou la rentabilité des transports en commun. Tandis que l'urbanisme adopte une perspective plus large parfois difficile à concilier avec la perspective antérieure : le partage de l'espace, l'extension et la cohésion du tissu urbain, l'image de la ville. Et il fallait aussi composer tout cela avec la préservation du patrimoine historique et naturel, les entreprises locales, le renforcement des liens entre les communes de l'agglomération, le mouvement associatif, les commerçants, etc.

La volonté de faire valider ces raisons par la population joue, selon Michel Messelis, d'une part, sur une mise en avant de l'attractivité du tramway pour concurrencer les voitures et, d'autre part, le projet se focalise sur ce qui relève du territoire de tout le monde – le centre-ville, où l'intérêt particulier peut s'effacer devant un intérêt supérieur. Le tramway voudrait être alors le vecteur de la transformation de la ville et incorporer la même image de rénovation

9. Communication personnelle.

10. Cette analyse permet déjà de repérer les thèmes et les acteurs principaux. Une grille de lecture plus générale avec d'autres sources dans Aparicio (2004).

que l'on veut pour le projet global, dont il deviendra, par métonymie, la synthèse. L'adoption d'un système de plancher bas intégral, qui permet une meilleure accessibilité et une meilleure circulation à l'intérieur des rames – fauteuils roulants, poussettes, bicyclettes, etc. –, ainsi que, par exemple, les grandes surfaces vitrées donnant à voir la ville – et les autres passagers – qui caractérisent son look futuriste sont à cet égard assez révélateurs : l'innovation va de pair avec les questions d'intégration sociale, de convivialité, de valorisation du patrimoine, de sécurité, etc.

Le tramway suppose donc la modification substantielle du cadre sociotechnique à l'échelle de la communauté urbaine. Il ne saurait être séparé du modèle urbain défini préalablement par la voiture : la ville constitue l'espace pratique, cognitif et symbolique où il pourra éventuellement faire partie de la vie des gens. Et la communication en direction des habitants de la ville constitue alors un élément essentiel en vue de l'appropriation du projet.

Construction rhétorique du public et mise en scène du projet dans *Strasbourg Magazine* (1989-1994)¹¹

La mise en scène du projet réalisée dans la revue municipale *Strasbourg Magazine* répond à l'exigence d'articulation et de cohérence de l'ensemble, à l'opération de recadrage projetée, notamment dans sa dimension symbolique. En incorporant le public en tant que personnage, elle constituera un objet normatif sur lequel les arguments devront s'appuyer et permettra de mieux contextualiser le projet en le rapprochant du quotidien. Son objectif principal sera la modification du sens de la situation et visera à influencer, par conséquent, les comportements des acteurs sociaux (Muchielli 2000). Elle contribuera ainsi au processus de traduction (Callon 1986) de la tension existante entre les forces de cohésion et de déstabilisation du cadre sociotechnique strasbourgeois.

11. *Strasbourg Magazine* est un mensuel d'affaires municipales édité par la CUS (ciblé, donc, « citoyens ») né quasiment en même temps que le projet, en décembre 1989. La diffusion à l'époque était d'environ 140 000 exemplaires, quand l'ensemble de l'agglomération comptait quelque 440 000 habitants. En outre, le prix marquait 5 F mais il était aussi accessible – même posté – gratuitement.

Strasbourg Magazine n'est bien évidemment pas le seul instrument d'articulation du projet et son influence est limitée par des effets de résonance produits au sein de l'ensemble sociotechnique. En revanche, il se distingue par la mise en avant des acteurs qui ne participent pas directement aux négociations, qui n'apparaissent pas normalement dans les autres médias, et dont les porteurs du projet cherchent à se constituer comme porte-parole : les publics, les citoyens ordinaires.

Comment cette mise en scène va-t-elle essayer d'agir sur l'appropriation du projet ? *Strasbourg Magazine*, comme n'importe quel autre média, est à la fois miroir et instrument, quoique son contrat avec l'audience soit un peu particulier puisqu'il est censé représenter l'intérêt public – et non pas des intérêts particuliers. Il est un miroir dont l'image spéculaire apparaît certes quelque peu déformée¹². Il offre une mise en scène – de la mise en scène qui a lieu ailleurs – complexe, fragmentaire, construite avec des inscriptions que les acteurs mobilisent dans différents contextes : des cartes, des maquettes, des plans et programmes, des documents variés, des photographies, des dessins, des simulations, des performances, des associations symboliques. Or, il établit une narrativité entre tous ces éléments qui donne une forme synthétique possible au projet – afin qu'il puisse concerner tous les habitants de l'agglomération et non pas seulement, par exemple, les utilisateurs du transport en commun, par ailleurs à réinventer. Il fait fonction d'instrument incitant les lecteurs à se reconnaître sur scène en tant qu'usagers potentiels du nouveau tramway et surtout en tant qu'acteurs et bénéficiaires de la transformation urbaine dont le tramway voudrait être le vecteur. La mise en scène qu'il représente se résume ainsi : Strasbourg étouffait sous les effets de la pollution et du trafic automobile. L'implantation d'un moyen de transport en commun en site propre, le tramway, va résoudre cette situation – la résout déjà – en instaurant un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacement – voitures, transport en commun, deux-roues, marche à pied – et un nouveau partage de l'espace public. Ceci servira – sert

12. En ce qui concerne le projet Tramway, c'est le cas en particulier des antagonistes : commerçants, sceptiques, opposition politique, automobilistes, etc., qui pourtant auront toute la place dans d'autres supports médiatiques comme les journaux locaux.

déjà – à améliorer la qualité de vie et à [re-]donner de l'attractivité à la ville.

Le public qui y apparaît est censé être une représentation du public réel avec qui celui-ci peut éventuellement s'identifier¹³. Ce qui n'est pas anodin, car les lecteurs peuvent être aussi des participants actifs, des vrais acteurs, qui montrent leurs sympathies ou leurs antipathies avec ce qui se passe sur scène, quittent la salle, font du bruit, etc., et votent. Ces représentations du public faisant partie des personnages de la mise en scène se trouvent à côté d'autres rôles bien définis, les *personae* : des experts et des hommes politiques, des représentants institutionnels – d'entreprises, d'associations, de groupes d'intérêt, de collectifs professionnels, etc. –, quelques personnalités. En tant que masse anonyme, ce public-personnage est une sorte de chœur qui accompagne le projet : il regarde, applaudit, écrit au courrier des lecteurs, se fascine, etc. Mais, par ailleurs, la revue, comme un coryphée, anticipe l'action et fait sortir de l'intérieur du public-personnage, du chœur, des anonymes concrets, les personnages génériques : des utilisateurs habituels du transport en commun, des femmes dynamiques qui pourront mettre la poussette dans le tramway¹⁴, quelques personnes à mobilité réduite – des aveugles, des handicapés en fauteuil roulant, des personnes âgées, etc. –, des cyclistes, des « piétons-rois ». Ce sont des gens qui bénéficieront particulièrement du projet : des citoyens¹⁵. En dessin, en photographie, en simulation, dans des histoires, etc., ils sont ainsi inscrits dans le projet. Entouré par eux, le « tram » apparaîtra à la fin comme un « objet quasi mythique » – *sic* – qui, par une sorte de synecdoque, viendra à représenter le projet complet et la qualité

13. On ne peut pas nier l'effectivité normative de la notion de public même si la portée empirique du concept est faible (Habermas 1997). À la base de cette possibilité d'identification, d'empathie, au niveau du groupe, se trouve le postulat d'une sorte de rationalité sociale limitant la pertinence des actions qui est présente aussi, par exemple, chez Muchielli (2000, p. 161-167) ou dans le cercle de Bakhtine (Todorov 1981).

14. Voir *Strasbourg Magazine*, 3, fév.-mars 1990, p. 19.

15. Pour les références explicites aux « citoyens », voir *Strasbourg Magazine*, 3, fév.-mars 1990, p. 12-17 et 19 ; 4, mars 1990, p. 24-25 ; 5, avril 1990, p. 7 ; 16, sept. 1991, p. 33 ; 27, oct. 1992, p. 12 ; 28, nov. 1992, p. 15 ; 31, fév. 1993, p. 9-10 et 12 ; 34, mai 1993, p. 5 ; 35, été 1993, p. 8 ; 36, sept. 1993, p. 29 ; 39, déc. 1993, p. 42 ; 44, mai 1994, p. 15 et 32 ; 45, juin 1994, p. 5 et 27 ; 46, juillet 1994, p. 26 ; 50, nov. 1994, p. 14, 18, 33, 37-38 et 41-42.

de vie – encore utopique – de Strasbourg. Ce sera alors le temps de la séduction, de la beauté, du design et de la confiance¹⁶.

La matérialisation des arguments dans la mise en scène de *Strasbourg Magazine*, notamment au moyen de ce public-personnage, vise à familiariser les gens avec la nouvelle sociotechnologie et favoriser ainsi l'appropriation. Les acteurs virtuels donnent du corps au projet et montrent en acte ce nouveau cadre sociotechnique, la ville nouvelle, où le tramway est placé au centre : l'accessibilité, l'équilibre entre les différents moyens de transport, le partage de l'espace, la cohésion sociale, la nouvelle image de Strasbourg, la qualité de vie, etc. Ils y incorporent des pratiques, des valeurs et des normes alternatives, en réponse aux dissonances du cadre sociotechnique antérieur – la liberté et le confort associés aux voitures, par exemple, face au manque de places de stationnement et les rues encombrées par la circulation automobile. Ces publics sont introduits alors comme des forces constitutives du projet – symboliques, culturelles – en vue de faire émerger un nouveau sens de la ville qui s'impose aux habitants. Plus encore, ces forces participent à la gouvernance du projet car elles demandent l'engagement des citoyens en même temps qu'elles les façonnent. La mise en scène de *Strasbourg Magazine* place les « citoyens » au centre du débat et veut construire ainsi, *in media res*, l'intérêt public : la « volonté générale » est interprétée, testée et éventuellement transformée, au travers d'un processus récurrent, dans la sphère publique.

Il n'est pas question ici de comprendre dans quelle mesure la simplification rhétorique qui apparaît dans *Strasbourg Magazine*, et à laquelle nous avons donné une forme dramatique, correspond à la réalité. Il s'agit plutôt de constater l'intrication entre les éléments techniques et sociaux qu'elle véhicule, notamment à travers ce public-personnage, et comment elle constitue une inscription du projet circulant dans le réseau sociotechnique en vue de le stabiliser.

L'analyse du processus communicationnel lors de la première phase d'implantation du projet Tramway de Strasbourg telle qu'elle apparaît

16. Sur ce point, voir *Strasbourg Magazine*, 45, juin 1994, p. 7, ainsi que le numéro 50, nov. 1994, p. 1-3, 13-15, 18 et 33-34. Il ne faudrait pas négliger l'importance des émotions pour l'argumentation, notamment en ce qui concerne la construction d'un point de vue commun, d'un *ethos*, sur lequel fonder celle-ci. Sur ce point, voir Plantin (1998).

au travers de l'étude de la revue municipale *Strasbourg Magazine* montre l'effort de recadrage de la situation pour faire émerger ce nouveau sens de la ville qui est rapporté à la notion de qualité de vie. Le scénario proposé articule les éléments hétérogènes du projet dans une totalité organisée, à l'échelle urbaine, qui intègre la dimension culturelle et favorise ainsi la perméabilité entre conception et implantation. Mais la réalisation sociotechnique ne relève pas simplement d'une démarche discursive : ce sens s'inscrit dans un cadre sociotechnique particulier et finalement dans l'artefact, dès lors que technique et société sont stabilisées toutes deux. Si la prise en considération des aspects symboliques est un des éléments que les sciences de la communication peuvent apporter aux études sur les sociotechnologies – trop axées parfois sur la notion d'intérêt –, peut-être que celles-ci réclament à leur tour la prise en compte des rapports que nous entretenons avec les artefacts au sein de cadres sociotechniques particuliers, dans des situations précises.

Bibliographie :

- AKRICH M., 1989, « La construction d'un système sociotechnique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), p. 31-54.
- AKRICH M., 1987, « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et Culture*, 9, p. 49-64.
- APARICIO L., 2005 , « Rhetoric and the public(s') engagement with technology. The promoters' political shaping of the Strasbourg tramway project (1989-1994) », in H. Rohracher (éd.), *Users Involvement in Technological Innovation*, Munich, Profil-Verlag (à paraître).
- CALLON M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et les marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- CHAVOT P., FELT U. et MASSERAN A., 2001, « Les technosciences face aux savoirs " populaires " : mise en sens et mise en scène de la transplantation d'organes », *Recherches en communication*, 15, p. 149-167.
- HABERMAS J., 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard (Nrf Essais).

- KLEINSCHMAGER R., 1997, *Strasbourg. Une ambition européenne*, Paris, Anthropos (Villes).
- LATOUR B., 1991, « Technology is society made durable », in J. Law (éd.), *A Sociology of Monsters: Essays on Power, Technology and Domination*, *Sociological Review Monograph*, 38, Londres, Routledge & Kegan Paul, p. 103-130.
- MUCCHIELLI A., 2000, *L'art d'influencer*, Paris, Armand Colin (U).
- MUCCHIELLI A., GUIVARCH J., 1998, *Nouvelles méthodes d'étude des communications*, Paris, Armand Colin (U).
- Plan de déplacements urbains de la Communauté urbaine de Strasbourg, 1999, Strasbourg, CUS.
- PLANTIN C., 1998, « Les raisons des émotions », in M. Bondi (éd.), *Forms of argumentative discourse – Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, Bologne, CLUEB, p. 3-50.
- RIP A., MISA T. J. et SCHOT J. W. (éd.), 1995, *Managing Technology in Society. The Approach of Constructive Technology Assessment*, Londres, Pinter Publishers.
- ROSEN P., 2002, *Framing Production : Technology, Culture, and Change in the British Bicycle Industry*, New Baskerville, MIT Press.
- ROSEN P., 2001, « Towards sustainable and democratic urban transport : constructivism, planning and policy », *Technology Analysis & Strategic Management*, 13 (1), p. 117-135.
- RUSSELL S., WILLIAMS R., 2002, « Social shaping of technology : frameworks, findings and implications for policy with glossary of social shaping concepts », in K. H. Sørensen, R. Williams (éd.), *Shaping Technology, Guiding Policy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 37-131.
- SØRENSEN K. H., AUNE M. et HATLING M., 2000, « Against linearity : on the cultural appropriation of science and technology », in M. Dierkes, C. Von Groete (éd.), *Between Understanding and Trust*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers, p. 237-257.
- SØRENSEN K., 2002, « Social shaping on the move ? On the policy relevance of the social shaping of technology perspective », in K. H. Sørensen, R. Williams (éd.), *Shaping Technology, Guiding Policy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 19-35.
- TODOROV T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil (Poétique).
- VINCK D., 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin (U).

WILLIAMS R., EDGE D., 1996, « The social shaping of technology », *Research Policy*, 25, p. 865-899.

Figures et enjeux de l'éthique dans l'actualité scientifique de la presse quotidienne

Christiane KAPITZ
Laboratoire C2So, ENS LSH, Lyon

Mots-clés : éthique, greffes d'organes, don, débat, presse.

Les progrès importants accomplis dans le domaine des greffes d'organes – allogreffes – au cours de cette dernière décennie se sont accompagnés d'une réflexion éthique intense dans des contextes politiques, sociaux et scientifiques spécifiques à la période 1990-2000. Le projet et le vote des lois de bioéthique – entre 1992 et 1994 – ont créé une effervescence politique marquée par des débats au-delà des enceintes du pouvoir. Le manque de greffons a largement contribué à une communication centrée sur le don. Les « affaires »¹ et les « dérives »² ont créé un climat social de suspicion sur le rôle des institutions impliquées dans l'activité de transplantation.

Les textes médiatiques, lieux privilégiés de circulation de discours d'acteurs variés, représentent un objet d'étude particulièrement intéressant pour mettre en évidence les enjeux et les figures de l'éthique, à l'échelon individuel comme à l'échelon collectif, dans une

-
1. Notamment l'affaire d'Amiens, dans laquelle les parents d'un jeune homme décédé accusent les médecins de prélèvements abusifs sur leur fils. Cet événement, largement médiatisé, donne lieu à un procès.
 2. Ce qui est considéré comme « dérive » est une faille dans le processus de redistribution des organes : le nombre d'étrangers venant se faire greffer en France est jugé trop important. La contestation porte sur deux aspects : une redistribution des greffons « inégale » entre Français ou étrangers résidant en France, et les malades adressés spécifiquement par leurs pays d'origine pour bénéficier d'une transplantation. La « dérive » pose une question éthique : est-il juste de « privilégier » des malades étrangers – dont l'indication de greffe est réelle – pour lesquels la prise en charge médicale représente un coût important pour la collectivité, alors que tant de malades français figurent sur les listes d'attente ?

temporalité précise. En particulier, nous chercherons à déterminer si l'éthique est un enjeu du débat sur les allogreffes.

Quelles formes du débat éthique le discours de presse véhicule-t-il et/ou construit-il ? Un débat public ? Un débat entre experts ? Quels en sont les modalités, les acteurs, les lieux, la temporalité ? Dans ce débat, l'éthique peut-elle apparaître comme une simple figure de rhétorique, au service d'une argumentation permettant à des acteurs et/ou à des institutions de défendre des positions de légitimité ? Comment le journal contribue-t-il au débat ?

L'analyse des discours devrait permettre d'étayer ces questions et de cerner plus précisément les logiques sociales et discursives qui les sous-tendent.

Les greffes : état de la question

Pour l'institution médicale, les greffes d'organes constituent un secteur d'avant-garde et de prestige de l'activité médicale. Elles sont devenues, grâce aux progrès de la chirurgie vasculaire et au développement des traitements immunologiques, la seule chance de survie pour un nombre croissant de personnes dont l'état de santé se dégrade progressivement et inexorablement. Pourtant, les transplantations représentent une chirurgie dont la singularité doit être soulignée. D'abord, il s'agit d'un geste de « remplacement » et non simplement de « réparation », ce qui représente à la fois une chirurgie très lourde – équipes différentes de préleveurs et de transplantateurs – et la gestion des ressources thérapeutiques. L'organe vital greffé provient en effet d'un donneur décédé – en état de mort cérébrale –, ce qui pose la question de la disponibilité des organes et du rapport tout à fait inhabituel entre receveur et donneur. Le nombre d'indications a considérablement augmenté, ce qui crée un déséquilibre entre la « demande » et l'« offre ». Selon l'Établissement français des greffes³, sur cinq mille malades en attente de greffe, 40 % ne pourront pas bénéficier d'une transplantation, par manque de greffons disponibles. Le développement des greffes a donc induit un effet pervers, la « pénurie » d'organes. Ce terme générique, qui

3. « Rapport d'activité 1997 », Paris, EFG, 1998.

masque en réalité des disparités importantes selon le type de greffe⁴, est non seulement lié à la réponse sociale à cette question, mais aussi à la raréfaction du nombre de patients en état de mort cérébrale⁵. La pénurie sert très souvent d'argument pour susciter le don. Elle contribue alors à stigmatiser le refus de don, présenté comme un phénomène de « résistance » et un choix indigne. Certains acteurs de la transplantation l'analysent peut-être un peu rapidement comme un phénomène d'égoïsme ou la manifestation d'un individualisme croissant. Alain Girard (2000)⁶ étudie ce phénomène de résistance à partir d'une analyse comparative de discours opposés sur le don et le prélèvement d'organes en la confrontant aux résultats d'une enquête comprenant des questions d'association et d'évocation. Il identifie le problème du don d'organes comme l'acceptation ou non de faire entrer les organes de chacun dans une chaîne de redistribution impersonnelle fonctionnant dans l'intérêt de chacun et régulée par les pouvoirs publics. Ce qui suppose l'acceptation de déplacer les frontières symboliques de la sacralité de l'intégrité de la personne qui prévalaient avant la greffe d'organe. Le docteur Marc Grassin, pharmacien, dans *La Croix*⁷, se demande si la campagne de sensibilisation au don peut résoudre à elle seule l'échec du don. Il établit une relation entre le manque de don et le rapport à la mort et au corps généré entre autre par la médecine.

La pénurie pose donc avec acuité la question de la solidarité sociale basée sur une forme de don, a priori très différente des modèles analysés par Marcel Mauss (1923-1924) dans d'autres sociétés, et reposant sur trois dimensions : donner/recevoir/rendre⁸. La singularité

-
4. La pénurie de reins est certainement la plus importante, par rapport à celle de cœurs, de foies ou de poumons.
 5. Ils représentent cinq morts pour mille seulement, d'après le professeur Didier Houssin – interview du 14 juin 1995, *La Croix*.
 6. L'auteur mobilise la notion de biopouvoir décrite par Michel Foucault pour analyser le phénomène de résistance au don, interprété peut-être un peu rapidement par la communauté des transplantateurs, comme une montée de l'« individualisme » et des attitudes « égoïstes ».
 7. Voir « La médecine a confisqué la mort », 14 juillet 1995.
 8. Le don d'organes est différent des formes sociales d'échanges décrites par Marcel Mauss à partir de l'observation des sociétés dites « archaïques ». Maurice Godelier (1996) réanalyse les formes de don décrites par Mauss, dans un contexte sociologique où s'observent de nouvelles formes de solidarité, notamment vis-à-vis des malades et où la générosité est fortement sollicitée par

du don d'organes repose sur plusieurs aspects. D'abord dans son caractère asymétrique : il s'exerce entre un mort et un vivant et qui plus est, un mort « présumé » consentant⁹. Les lois de bioéthique de 1994 (*Journal Officiel* 1994) ont introduit une nouveauté qui devrait contribuer à transformer la situation en reconnaissant à l'individu l'expression de son choix – consentement ou opposition. La création d'un fichier national des refus constitue la trace d'une autonomie reconnue de l'individu, introduisant une responsabilité pour lui, devant laquelle on observe un mouvement de recul sur lequel on peut alors s'interroger. Il existe en effet une disparité entre le résultat des multiples sondages effectués sur l'attitude des Français par rapport au don d'organes et un mouvement de retrait. Globalement favorables au don d'organes, ceux-ci hésitent ou refusent le prélèvement sur l'un de leurs proches.

Les modalités des greffes d'organes sont précisées par différents textes – en particulier les lois de bioéthique de 1994 et leur révision en août 2004¹⁰ –, encadrées par un dispositif technique spécifique et s'inscrivent dans une temporalité très réduite – au maximum quelques heures après le diagnostic de mort cérébrale.

La survie des malades dépend donc à la fois d'une économie de redistribution gérée par l'État – par le biais des institutions – et d'une économie du don gérée par les particuliers – fondée sur l'altruisme et le lien social. Les enjeux individuels et collectifs sont très complexes. Ils engagent une pluralité d'acteurs dont les relations sont liées aux modalités de « circulation »¹¹ des organes entre donneurs et receveurs

les médias pour lutter contre la maladie. Son approche est précieuse pour comprendre la particularité du don d'organe.

9. En tout cas pour cette recherche, qui porte sur les prélèvements sur donneur décédé.
10. La révision des premières lois de 1994 a abouti à de nouveaux textes, le 6 août 2004 (*Journal Officiel* 2004), qui instaurent une innovation en matière de don d'organes : la possibilité du don entre proches. L'article L 1231-1 dispose : « Par dérogation au premier alinéa, peuvent être autorisés à se prêter à un prélèvement d'organe dans l'intérêt thérapeutique direct d'un receveur son conjoint, ses frères ou soeurs, ses fils ou filles, ses grands-parents, ses oncles ou tantes, ses cousins germains et cousines germaines ainsi que le conjoint de son père ou de sa mère. Le donneur peut également être toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur. »
11. Les modalités de circulation sont liées aux principes de justice distributive qui déterminent la répartition des organes en France. L'Établissement français des

d'une part, aux valeurs qui structurent les rapports sociaux – notamment la solidarité – d'autre part, et enfin à une question d'ordre culturel, souvent occultée : la mort¹². Au niveau collectif, les enjeux économiques sont loin d'être négligeables, pourtant, le coût des greffes est totalement occulté. Paradoxe de la transparence, élevée au rang de principe éthique, qui évacue pourtant l'une des dimensions de la greffe – le prix – au bénéfice de l'autre – le don d'organes.

Les greffes d'organes suscitent un intérêt très vif de la presse quotidienne, qu'elle traduit d'ailleurs davantage en termes de prouesse technique – ou d'échec – qu'en termes d'enjeux – humains, sociaux, économiques, politiques, juridiques ou éthiques. La spectacularisation de l'information a cette ambivalence de servir autant que de desservir le champ scientifique. Elle salue les performances médicales ou biomédicales, mais n'hésite pas à dénoncer les « dérives » du système – trafics d'organes, gestion défectueuse de l'activité de transplantation. Le texte médiatique se caractérise par la circulation de discours mobilisant des savoirs de nature différente tenus par des acteurs dont les positions, dans l'ensemble des champs sociaux concernés, déterminent des stratégies discursives que nous essaierons de mettre en évidence.

L'étude présentée ici, basée sur une analyse de discours de presse, s'appuie sur les travaux de Michel Foucault (1969) et Eliseo Veron (1987) sur la discursivité et la construction du savoir. Il s'agit d'aborder la question de la signification sous l'angle d'un processus dynamique reposant sur une diversité d'acteurs, d'événements ou de lieux qui constituent un réseau d'interactions inscrit dans une temporalité qui lui est spécifique.

greffes gère ce réseau complexe d'intervenants en fonction des listes d'attente et des refus enregistrés.

12. Pour Anne-Marie Moulin (1995), anthropologue et médecin, la crise de la transplantation dépasse les questions purement logistiques et économiques. L'évacuation sociale de la mort, constitue pour elle l'une des problématiques de la transplantation.

Constitution du corpus

L'étude présentée ici entre dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'Établissement français des greffes – 2003-2005. Le corpus analysé repose sur le choix de trois quotidiens nationaux dont les positionnements sont clairement affirmés : *L'Humanité*, *La Croix* et *Le Figaro*. L'éviction du *Monde* et de *Libération* de notre corpus surprendra certainement. L'enjeu de cette présentation était de mettre en évidence des positions a priori fortement contrastées. Nous avons donc choisi délibérément des journaux d'opinion – presse communiste, presse catholique et presse de droite –, fortement ancrés dans l'histoire de la presse française. Par ailleurs, nous avons pris en compte la période 1990-2000.

Les critères de choix des articles constituant le corpus représentent une difficulté. Comment identifier le discours éthique ? Le terme « éthique » – substantif ou qualificatif – se révèle opératoire pour l'appréciation des champs auxquels il se réfère – réflexion/norme. Néanmoins, il n'épuise pas à lui seul la dimension morale de la réflexion ou du questionnement. Les critères de choix sont à la fois lexicaux – éthique, morale, loi, norme – et thématiques – questions posées par les transplantations –, mais ils ne peuvent être considérés comme exhaustifs, et constituent une certaine limite à cette étude.

Répartition de l'information au sein du quotidien

Au total, soixante-quatre articles ont été retenus à partir des critères précédents, quelle que soient leur forme journalistique. La couverture médiatique du *Figaro* représente la moitié des articles du corpus – trente-deux –, le reste se répartissant de façon relativement égale entre *L'Humanité* – dix-sept – et *La Croix* – quinze. La période 1991-1994 constitue un pic médiatique relativement homogène – 65 % des articles pour *Le Figaro*, 70 % pour *L'Humanité*, 67 % pour *La Croix*. Elle correspond à la période d'élaboration des lois de bioéthique marquée par de nombreux débats mais aussi de profonds bouleversements institutionnels – création de l'Établissement français des greffes en 1994 – sur fond de controverses entre le ministère de la Santé et France

Transplant¹³. Le premier remettant en question la capacité du second à s'adapter à l'évolution de l'activité de transplantation et notamment à sa gestion, y compris la communication des bilans d'activité. Le second répondant aux accusations du ministère par une mise en cause de sa réactivité. Les dysfonctionnements de certaines équipes médicales de greffe, pointés par le rapport de l'Inspection générale de l'action sanitaire et sociale – IGAS –, entretiendront la controverse et serviront d'argument au ministère pour créer un établissement dont la crédibilité reposera sur le respect des règles de fonctionnement, l'efficacité et la « transparence » de l'activité¹⁴.

La nature et l'importance des enjeux sociaux des greffes d'organes pour les médias, peuvent être appréhendées à partir d'un premier indice, l'investissement de l'espace du quotidien, qui fournit une première grille de lecture. Qu'une information à caractère scientifique fasse l'objet de débats en dehors de son cadre habituel – médecine/science – permet d'en mesurer les enjeux religieux, politiques, ou sociaux. Il semble bien que les greffes d'organes suscitent un intérêt qui dépasse celui de la connaissance.

Dans *Le Figaro*, l'actualité à caractère scientifique sort rarement du cadre de la rubrique « Sciences, médecine, techniques ». Ici, cependant, on trouve deux articles dans les rubriques « Religion » et « Vie politique » : la déclaration de l'Épiscopat français concernant le don d'organes¹⁵ ainsi que le vote des députés sur l'inscription du

-
13. France Transplant, mise en place en 1969 par Jean Dausset, va présider à l'organisation et à l'expansion des activités de prélèvements et de transplantations jusqu'à la création de l'Établissement français des greffes.
 14. L'Établissement français des greffes – EFG – a globalement repris les grandes missions dévolues à France Transplant : organisation et gestion des régions, définition et contrôle des règles de fonctionnement, recensement, transparence, sécurité et évaluation de l'activité, information, formation et recherche. Ces trois missions ont montré des insuffisances par le passé, elles conditionnent en partie la crédibilité et l'efficacité attendues de cette nouvelle institution. Mais l'EFG a aussi un autre objet essentiel et lancinant : le développement des activités de prélèvement d'organes sur personnes décédées.
 15. « Dons d'organes : la position de l'Église », *Le Figaro*, 28 octobre 1993. Dans sa déclaration, l'Épiscopat encourage les prélèvements et les greffes dans les termes suivants : « Tout en veillant à n'en faire d'aucune façon un devoir, nous invitons chacun à y consentir en ce qui concerne son propre corps après sa mort, ou celui d'un proche, dans un esprit de solidarité avec les malades pour lesquels une greffe est le seul moyen de recouvrer la santé ou même d'échapper à la mort. »

respect du corps dans le projet de loi sur la bioéthique¹⁶. En défendant le principe de respect du corps humain, les acteurs religieux et politiques apparaissent comme des garants des valeurs éthiques, ce qui contribue à créer une certaine proximité avec les acteurs scientifiques – partage des valeurs. L'Église adopte un discours plutôt fédérateur fondé sur la « famille humaine » et la solidarité.

La répartition des acteurs n'est pas vraiment surprenante. Les scientifiques¹⁷ demeurent les plus nombreux : quatre fois plus nombreux que les acteurs institutionnels – le professeur Didier Houssin, directeur de l'Établissement français des greffes, occupe une place deux fois plus importante que le professeur Christian Cabrol, président de France Transplant –, mais à peine davantage que les acteurs politiques. On peut se demander si ce choix ne témoigne pas d'un enjeu de pouvoir entre les deux champs – scientifique et politique. Les scientifiques sont majoritairement des personnalités connues, qui représentent des périodes clés de la transplantation, notamment dans le domaine des greffes hépatique et rénale – professeur Michel Broyer¹⁸, professeur Jean-Pierre Delmont¹⁹, professeur Henri Kreis²⁰, professeur Didier Houssin²¹. La représentativité du public est relativement marginale, sans être totalement exclue²², de même que celle de l'Église – Épiscopat français.

La notoriété apparaît comme un facteur de légitimité de parole supérieur à la position institutionnelle, pour les scientifiques. La majorité des discours – tous acteurs confondus – sont fondés sur les valeurs à défendre : gratuité du don, non-commercialisation du corps, respect, principes justice distributive des organes. Et puis, bien que

16. « Les députés votent le respect du corps humain », *Le Figaro*, 24 novembre 1992.

17. « Scientifique » est un terme générique pour désigner tous les acteurs de la transplantation.

18. Spécialiste des greffes de reins.

19. Spécialiste des greffes hépatiques.

20. Spécialiste des greffes rénales, et président du XIV^e congrès de la Société de transplantation.

21. Spécialiste des greffes hépatiques – recherches sur les transplantations hépatiques, en particulier chez l'enfant.

22. Elle est assez signifiante : parents du jeune homme ayant fait l'objet d'un prélèvement jugé abusif et sondages d'opinion, qui contribuent à rassurer sur l'altruisme des citoyens, globalement favorables au don d'organes.

très marginalement, les questions éthiques soulevées par le coût de la médecine de pointe²³.

Dans *L'Humanité*, la rubrique « Société » est le seul lieu d'inscription des articles du corpus, ce qui marque la volonté du quotidien de renforcer l'image de la transplantation comme relevant d'enjeux sociaux et d'en débattre. La répartition des acteurs – égalité entre scientifiques et politiques, et prédominance des acteurs institutionnels par rapport aux représentants du public –, leur représentativité²⁴, leurs propos – le plus souvent des discours rapportés²⁵ – et les espaces dans lesquels ils s'inscrivent²⁶ contribuent à conforter cette orientation. Les discours reposent le plus souvent sur la défense des principes de justice et des droits de l'individu – non-commercialisation du corps, lutte contre toute forme d'abus, modalités d'attribution des greffons, transparence de l'activité. Les greffes d'organes sont présentées comme l'affaire de tous. Si le public n'est pas véritablement représenté en termes de discours, en revanche, il est fortement incité à faire entendre sa voix.

En revanche, *La Croix* se démarque des deux autres quotidiens par un investissement plus disséminé de l'espace du journal – Santé, Médecine, Forum, Hommes et Événements –, qui concourt à faire de la greffe un sujet dont les différentes dimensions – sociales, politiques, religieuses – sont développées et débattues. La représentativité des acteurs apporte quelques surprises : les acteurs politiques sont trois fois plus nombreux que les scientifiques et les acteurs institutionnels. La représentativité du public rejoint celle des acteurs religieux – l'Épiscopat. Cette répartition fait surgir quelques interrogations sur

23. Le professeur Daniel Loisançe, dans une interview du 7 décembre 1995, déclare : « Il y a un paradoxe entre les possibilités grandissantes de cette médecine à très hauts risques et les limites de ce que la société, les malades, leurs familles, peuvent accepter. »

24. C'est la diversité des compétences des acteurs médicaux – transplantateur, chirurgien spécialisé, anesthésiologiste et coordinatrice –, davantage que leur notoriété ou leur statut, qui les caractérise. Attitude qui tend à rendre compte de la complexité de l'activité de transplantation et à mettre l'accent sur les enjeux humains.

25. Mis à part quatre interviews, dont deux d'acteurs institutionnels, une d'acteur politique, une d'acteur scientifique.

26. Notamment les espaces prestigieux – Sénat, ENA, Conseil d'État, Sorbonne –, ou populaires – Cité des Sciences et de l'Industrie, Centre Georges Pompidou –, ouverts aux débats.

la légitimité marquée du politique, peut-être conditionnée par les rapports Église/État ?

Globalement, le rapport entre acteurs politiques et acteurs scientifiques et la temporalité dans laquelle s'inscrivent leurs discours – 1991-1994 – contribuent à mettre l'accent sur l'importance des enjeux des lois de bioéthique pour la société. Les discours d'acteurs institutionnels – notamment l'EFG et France Transplant –, s'ils ne sont pas majeurs, font pourtant apparaître des enjeux très forts entre institutions.

Que dire de la place du public, sinon que sa représentativité discursive est réduite à celle de parents d'enfants décédés – essentiellement dans l'affaire d'Amiens ? En revanche, les discours d'acteurs l'évoquent souvent, sous un collectif et de façon distanciée : « les gens », « la société », « les jeunes », « l'opinion publique », « la population », « les citoyens », « les Français », « les malades, leurs familles », « des élèves, des étudiants », « les parents », « ceux qui refusent le don », « certaines personnes », « d'autres ». Le public, dans la diversité des formes qu'il revêt dans les discours, sert souvent à justifier des pratiques ou des choix médicaux. C'est le cas, notamment, pour la définition des critères de la mort cérébrale, précisés par décret n° 96-1041 du 2 décembre 1996, sur le « constat de mort préalable au prélèvement d'organes à des fins thérapeutiques ou scientifiques », pour lesquels, « il semble que la volonté de conserver – ou de regagner ? – la confiance des citoyens l'a emporté sur toute autre considération »²⁷, ce qui paraît finalement une opération stratégique, pour *Le Figaro*. Le public sert également à mobiliser des représentations sur le rapport au corps après la mort ou sur la mort elle-même. Les acteurs médicaux se montrent rassurants sur l'état du corps après le prélèvement : « On restaure le corps prélevé et il garde son apparence humaine », déclare le professeur Didier Houssin²⁸. Le directeur de l'EFG évoque également les représentations de la mort encéphalique :

27. Voir « La définition légale de la mort cérébrale », article du 26 novembre 1996.

28. Voir « Greffes : "Je souhaite une consultation nationale" », *La Croix*, 14 juin 1995.

Christiane KAPITZ

Certaines personnes s'interrogent sur la mort encéphalique, en se demandant s'il s'agit d'une mort certaine, d'autres s'inquiètent du respect du corps humain ; d'autres du respect de l'opposition à un prélèvement émise par une personne avant son décès.

Du côté de l'Épiscopat, on sent un certain embarras concernant le prélèvement d'organes, pour lequel « seule une logique de don peut légitimer les atteintes à l'intégrité du corps que représentent les prélèvements ». Les représentations de personne et du corps sont totalement bouleversées par les greffes d'organes. Mais on se demande s'il s'agit des représentations d'acteurs sur les représentations du public ou de représentations sociales telles qu'elles apparaissent dans le cadre de la relation médecin/patients. Le public trouve également une représentativité au travers des sondages d'opinion sur la greffe d'organe – 1993 : *Le Figaro* et 1994 : *L'Humanité* – sauf dans *La Croix*, ce qui semble plutôt étonnant.

En présentant les acteurs politiques et les acteurs religieux comme des défenseurs des valeurs éthiques – notamment le respect et la dignité du corps, le libre arbitre de l'individu, l'équité dans le choix des receveurs –, au même titre que les acteurs scientifiques ou institutionnels, les discours de presse contribuent à donner à ces principes une dimension socialement partagée. Compte tenu de ces premiers éléments, on peut se demander si l'éthique ne contribue pas à réduire les distances entre science et société, non sur le mode du savoir savant, mais sur celui du savoir commun.

L'éthique ne fait pas forcément consensus

Une analyse comparative des quotidiens devrait permettre de voir émerger des singularités du discours.

Dans *Le Figaro*, les questions éthiques reposent essentiellement sur les notions de responsabilité, individuelle – consentement/refus – et collective – prise en charge de l'État, par le contrôle des institutions qui gèrent l'activité de greffes. Elles apparaissent sur fond de polémique : les dysfonctionnements de l'activité de transplantation, les dons d'organes aux étrangers, la définition du statut du corps.

L'État, invoquant la « transparence »²⁹ multiplie les instances de contrôle – Commission Michaud, Comité de transparence des greffes – et se sert du rapport de l'Inspection générale de l'action sanitaire et sociale, en juin 1992, pour remplacer France Transplant par un organisme qui sera sous sa tutelle. L'éthique est étroitement liée au processus législatif – projet puis vote des lois de bioéthique.

Dans *L'Humanité*, l'éthique apparaît comme une revendication sociale et comme un garde-fou destiné à éviter tout abus. Elle est donc profondément inscrite dans la discussion et le débat ouverts au public. Elle garantit les droits de l'individu contre le profit – commercialisation du corps – ou contre les injustices sociales – choix des receveurs. À ce titre, deux institutions cristallisent cette attente : le Comité consultatif national d'éthique – CCNE – et l'Établissement français des greffes. Le premier parce qu'il est présenté comme jouant un rôle dans les débats³⁰, et représente, par sa composition, un élément de régulation de l'activité scientifique. Le second parce qu'il est le garant du respect des « règles éthiques » en matière de transplantations. *L'Humanité* est le seul quotidien à inscrire la réflexion éthique dans des préoccupations politiques européennes. Le profit et les questions de commercialisation sont fortement dénoncés.

Pour *La Croix*, l'éthique a une visée normative évidente. Les principes clés – respect et dignité de la personne, gratuité du don, consentement – doivent s'inscrire dans la loi. « Une loi-cadre qui énonce de grands principes fondamentaux », déclare Christine Boutin lors de la journée d'audition publique de l'ENA en 1991, « Je crois qu'il faut une loi de principes, brève et très bien écrite, et puis dans l'immédiat quelques textes nécessaires sur la non-commercialisation du corps humain, sur les registres ou encore sur les maternités de substitution », Jacques Toubon. Les préoccupations des juristes sont comparables à celles des « éthiciens »³¹ : « Les avocats du Barreau de Paris se sont fait l'écho de préoccupations similaires à celles des

29. La transparence n'est pas seulement une figure de rhétorique du pouvoir. Elle est utilisée par toutes les catégories d'acteurs et apparaît comme un argument éthique au bénéfice de la crédibilité des institutions.

30. Deux débats sont mentionnés : l'un organisé dans le cadre des Journées nationales d'éthique « avec un programme particulièrement riche et qui sera marqué par le dialogue avec des jeunes scolaires et étudiants », l'autre à la Mutualité, sur le thème : « La bioéthique, l'affaire de tous ? ».

31. Ce terme apparaît pour la première et la seule fois dans les discours.

éthiciens » déclare le journaliste, dans un article du 18 décembre 1990. Par cette relation analogique, l'énonciateur contribue à renforcer l'ambiguïté du rapport éthique/loi.

Trois discours, trois visions de l'éthique. Pour *Le Figaro*, l'éthique devient un instrument pour l'État dans la gestion de ses institutions. Elle en garantit l'efficacité. Pour *L'Humanité*, elle constitue un facteur de justice sociale et s'inscrit dans le débat. L'argent tient une grande place – lutte contre le profit. Pour *La Croix*, l'éthique doit trouver son inscription dans la loi. Le discours de *L'Humanité* est le seul qui présente avec autant d'insistance l'éthique dans une perspective de débat. Il conviendra alors de préciser quelle est la nature et la réalité de ce débat.

On voit également apparaître un certain nombre d'enjeux : politiques – prise en charge de l'État, par le biais des institutions –, juridiques – inscription des principes éthiques dans la loi, passage de l'univers des valeurs à celui des normes –, institutionnels – fonctionnement satisfaisant, gage de crédibilité de l'État –, sociaux – importance du débat public. Le rôle du droit justifie que l'on s'arrête sur un rapport assez flou entre éthique et loi, valeur et norme. Comment ce rapport apparaît-il dans le discours de presse ? Est-il purement circonstancié – période législative – ou réel ?

L'éthique, la norme, le débat

Les aspects éthiques sont évoqués dans deux champs lexicaux : celui de la norme – principes directeurs, lois, règles, prescriptions, codes, réglementation, encadrement, contraintes, garde-fous, exigence morale – et celui de la délibération – réflexion, préoccupations, critères, aspects, questions, raisons, débats, discussions, faits de parole.

Ceci met en évidence deux visées différentes qui rallient l'ensemble des acteurs : une perspective instrumentale, qui consiste à placer des garde-fous en régulant des pratiques par l'établissement de normes – codes, chartes, textes de lois –, et une perspective délibérative dont il reste à préciser la nature – débat public ou débat démocratique.

Ceci souligne un rapport ambigu entre éthique et droit. Où finit l'éthique ? Où commence le droit ? Pour Jean-Pierre Changeux³²,

32. Interviewé par *L'Humanité*, le 8 février 1993.

« l'éthique a une visée beaucoup plus générale qu'une morale qui définit plutôt un ensemble de règles de conduite. Il peut y avoir accord sur des principes fondamentaux ». Pour Noëlle Lenoir³³, « l'éthique, non pas la morale, intéresse les gens, qui attendent des réponses [...] en termes de ligne de conduite ». Un député européen, Elio Di Rupo demande l'adoption d'une législation respectant « une éthique rigoureuse »³⁴. Cette question préoccupe un certain nombre d'auteurs (Callahan 1982 ; Prothais 1999, p.721). Le passage de l'éthique au droit, et même leur fusion contribuent à entretenir le flou entre ces deux champs, de même d'ailleurs qu'entre l'éthique et la morale.

Il ressort des différents propos d'acteurs que l'éthique sert à guider les pratiques. Cela correspond à la définition de la bioéthique que donnent les auteurs du *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* en déclarant qu'elle « se présente comme un nouveau champ d'interrogations éthiques sur les pratiques technoscientifiques en biomédecine ». Il semble exister, cependant, un véritable malaise, pour les acteurs concernés par ces disciplines, pour définir des limites entre éthique et norme d'une part, et éthique et morale d'autre part. Cette situation a contribué à une réflexion collective du Comité consultatif national d'éthique en juin 2001, que Didier Sicard, son président, conclut ainsi :

Au fond, la réflexion éthique est perpétuellement dans cette interrogation de nos références. Nous sommes les héritiers d'un socle de références, mais on ne peut pas être des héritiers respectueux, compte tenu du bouleversement quasi quotidien ou hebdomadaire des situations auxquelles nous sommes confrontés. Avoir l'inquiétude de nos références, ce n'est pas les mettre en pièces ou les considérer comme criminelles, cruelles ou merveilleuses. C'est simplement considérer que non seulement le socle ne suffit pas, mais qu'il peut être tout autant de l'ordre du souci de l'autre que de la destruction de l'autre. (Sicard 2002a)

Cette réflexion nous conduit à observer les perspectives de la réflexion éthique.

33. Interviewée par *L'Humanité*, le 25 mars 1991.

34. *L'Humanité*, 21 septembre 1991.

Les thèmes du discours de presse sur l'éthique

Certains thèmes alimentent un débat politique animé autour des lois de bioéthique. C'est le cas pour les modalités de consentement – notamment la possibilité d'exprimer son refus et de le faire enregistrer sur un registre national informatisé –, l'inscription de principes éthiques et du Comité consultatif national d'éthique – CCNE – dans la loi, ainsi que les questions de non-commercialisation du corps.

L'inscription du CCNE dans la loi occasionne des débats contradictoires parmi les parlementaires. En 1991, Jacques Toubon insiste sur la nécessité d'inscrire dans la loi l'organisation et la compétence du CCNE, dans *Le Figaro*. Trois ans après, Jean-Pierre Fourcade qualifie la discussion de « perte de temps » et un vote sera pris contre ce projet, ce qui n'empêchera pas que le CCNE soit finalement inscrit dans la loi de bioéthique de 1994.

L'Humanité insiste sur les débats relatifs à l'adoption des principes de non-commercialisation du corps humain – Journées nationales du CCNE en 1990, débats au Conseil de l'Europe en 1991, débats à l'Assemblée nationale en 1992, débats au Parlement européen en 1993. L'affirmation des principes éthiques qui régissent la transplantation sert d'argumentation aux acteurs médicaux contre les suspicions de prélèvements abusifs : « La direction du CHU d'Amiens affirme avoir respecté les textes législatifs ainsi que les règles éthiques et morales de France Transplant »³⁵ – référence implicite à l'affaire d'Amiens.

Les modalités d'attribution et de répartition des organes sont fortement remises en question par le rapport de l'Inspection générale de l'action sanitaire et sociale, qui relève des dysfonctionnements, dans certains hôpitaux parisiens. *Le Figaro* en fait un sujet de polémique auquel sont mêlés le professeur Christian Cabrol – président de France Transplant – et le professeur Henri Kreis – président du congrès français de transplantation. Le premier affirme « qu'un nombre important de transplantations est effectué sur des étrangers » – 18 août 1992 – alors que les Français « ne semblent pas disposés à donner pour des étrangers ». L'opinion du public – les Français – sert d'argument pour dénoncer une pratique contestée

35. Article du 19 mai 1992.

– l'importance des greffes effectuées sur des étrangers. Le professeur Kreis interviewé dans l'édition suivante – 19 août 1992 – tente de rattraper ce discours aux connotations racistes. Il n'entre pas dans la polémique, insiste sur les difficultés réelles de choix des receveurs face aux demandes des étrangers, nuance les propos de son collègue, et renvoie le sujet à un débat de société. « C'est à la société de décider comment elle veut que les organes soient distribués », déclare-t-il. Pour l'un comme pour l'autre, la société sert d'argument commode, mais finalement peu courageux, pour justifier des choix médicaux. D'autant que les questions d'attribution et de répartition des organes échappent totalement au public.

Ces questionnements éthiques font donc l'enjeu de débats dont les discours médiatiques nous rapportent la réalité des échanges – lieux, intervenants, sujets. Les discussions contribuent à produire un double effet de proximité : entre acteurs eux-mêmes, mais aussi entre acteurs et lecteurs. Parfois, cependant, le terme de « débat » semble servir d'argument destiné à justifier des stratégies d'acteurs – surtout institutionnels.

Les enjeux du débat

Le débat apparaît sous des formulations – souhait/nécessité selon les acteurs – qui contribuent à le présenter comme une stratégie d'acteurs. Pour le professeur Didier Houssin, interviewé par *Le Figaro* – 7 décembre 1995 –, le souhait d'une discussion repose sur une argumentation : éviter les critiques du fonctionnement des institutions : « Nous souhaitons que soit menée une discussion publique afin que l'on ne dise plus que les greffons sont attribués selon des principes mal connus ou inacceptables [...] ». La nécessité du débat est motivée par un enjeu politique et social : « Un réel débat dans l'opinion est nécessaire, il aurait le mérite de permettre la préparation d'une loi mieux adaptée aux possibilités médicales et scientifiques de notre temps », déclare un journaliste – *L'Humanité*, 19 mai 1992. Pour l'Épiscopat français, le débat porte sur la nécessité d'une prise de position par rapport au don d'organes : « *Il n'y a certes aucun devoir de proposer de son vivant de donner une partie de son corps ; le débat et la transparence sont de mise* » – *La Croix*, 28 octobre 1993.

Seul le quotidien *L'Humanité* mentionne deux débats ouverts au public – Journées nationales d'éthique et débat à la Mutualité.

Démarche qui tranche avec celle des autres quotidiens. Le Comité consultatif national d'éthique – CCNE – est présenté comme une instance de dialogue avec le public. Les Journées nationales annuelles³⁶ du comité sont annoncées comme des occasions uniques à participer aux débats : « Le CCNE ouvre aujourd'hui ses 7^e journées annuelles d'éthique avec un programme particulièrement riche et qui sera marqué par le dialogue avec des jeunes, scolaires et étudiants [...]. Demain vendredi se tiendront des tables rondes sur des thèmes de l'argent et de l'enfant »³⁷. *L'Humanité* annonce également, de façon réitérée – huit jours avant, puis la veille –, un autre débat, à la Mutualité sous le titre « Prochain mardi marxiste sur la bioéthique » – 3 février 1993 – et « La bioéthique en débat demain soir à la Mutualité » – 8 février 1993. Les indications pratiques – Mutualité, 20h45, salle C – renforcent l'idée d'une invitation. Le discours est également très incitatif : il associe d'emblée le lecteur à une série d'interrogations posées par l'énonciateur :

Lorsqu'on pense aujourd'hui aux drames du cancer, du sida, ou des maladies génétiques, qui ne souhaite que les sciences de la vie et de la santé aillent plus vite encore qu'elles ne le font ? En un domaine où est si manifestement engagé le sort de notre humaine condition, serait-il acceptable de s'en remettre aux milieux dirigeants ? Ou même à la seule compétence des chercheurs et de médecins, à l'expérience de juristes ou de politiques, voire à la responsabilité de membres du comité d'éthique ou de protection de la personne ?

Le thème du débat : « la bioéthique, affaire de tous ? » renforce l'effet incitatif pour le lecteur.

Pour les deux autres quotidiens, le débat public n'est pas présenté comme une réalité. En revanche, les discours font circuler un certain nombre de questions, propres à alimenter le débat. Par exemple, le coût financier des greffes et la nécessité du développement d'une politique de prévention et de recherches, comme l'évoque le professeur Jean-Pierre Delmont – *Le Figaro*, 1991. Ou la question du

36. Ces journées, ouvertes au public pour débattre et publier les travaux du Comité, se tiennent souvent à Paris. En 1990, elles ont eu lieu à la Sorbonne. En 1993, le 10^e anniversaire du Comité consultatif national d'éthique a donné lieu à des débats à la Mutualité, à Paris.

37. Voir « Le corps n'est pas à vendre », *L'Humanité*, 13 décembre 1990.

multi-prélèvement, posée par des parents. Ou encore l'utilisation thérapeutique du corps humain.

La nécessité d'« un fait de parole sur les questions éthiques » entraîne, pour *La Croix*, la multiplication de missions éthiques parlementaires : l'« urgence d'un fait de parole sur les questions éthiques entraîne une multiplication des missions éthiques : mission du sénateur Franck Sérusclat, mission parlementaire d'information présidée par Bernard Bioulac, mission européenne du Cahbi³⁸, mission Lenoir, enfin³⁹. »

Le Figaro rapporte également un débat à l'Académie de médecine, concernant les modalités du diagnostic de la mort⁴⁰. Ce débat oppose les médecins sur la question de l'adoption d'un protocole déjà en cours dans les pays anglo-saxons. Plus fiable pour les uns, trop contraignant pour les autres, voire injustifié. Débats qui restent en suspens. La mort, d'ailleurs, est totalement occultée des questions éthiques, alors même que le diagnostic de mort encéphalique constitue une réelle difficulté dans l'activité de transplantation.

La singularité du discours de *L'Humanité* mérite d'être soulignée, car c'est le seul quotidien à montrer l'inscription du débat public dans la réalité. La forme même du discours – annonce/invitation aux débats du Comité consultatif national d'éthique et à la Mutualité – incite le lecteur à sortir de sa position de spectateur pour devenir acteur d'un débat qui le concerne.

Enjeux institutionnels

Bien que la place des acteurs institutionnels soit relativement modeste, par rapport à celle des scientifiques ou des politiques, leurs discours font apparaître les enjeux entre institutions.

Les discours de presse mettent en évidence des rapports difficiles entre le ministère de la Santé et les différentes institutions impliquées dans l'activité de transplantation⁴¹. Et tout d'abord entre la tutelle et France Transplant. D'après *Le Figaro* – 6 avril 1993 –, « le Ministère et France Transplant se livrent une bataille feutrée mais extrêmement

38. Comité ad hoc d'experts sur les progrès des sciences biomédicales, au Conseil de l'Europe.

39. Voir « La société saisie par l'éthique », *La Croix*, 27 mars 1991.

40. Voir « Les critères de la mort au gré des lois », *Le Figaro*, 20 avril 1991.

41. L'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), France Transplant, l'Inspection générale de l'action sanitaire et l'Établissement français des greffes à partir de 1994.

dure, où le non-dit a beaucoup plus d'importance que les déclarations édulcorées des uns et des autres.» Propos particulièrement intéressants, car ils donnent/entretiennent une représentation assez occulte des sphères du pouvoir et empruntent la forme du langage diplomatique.

Une autre institution, l'Inspection générale de l'Action sanitaire et sociale, publie un rapport sur la transplantation en juin 1992, qui aggrave la situation de France Transplant. Ce document dénonce des dysfonctionnements qui impliquent également l'Assistance publique – équipes de transplantation non autorisées, choix contestable des receveurs, manque de transparence de France Transplant. C'est précisément cette question de transparence qui servira d'argument à Bernard Kouchner pour justifier un changement institutionnel. « Le système associatif où seule la profession était représentée, n'est visiblement plus adapté à l'évolution de la société qui réclame une plus grande transparence », déclare le ministre dans une conférence de presse rapportée par *Le Figaro*, le 1^{er} octobre 1993. Propos qui utilisent habilement une exigence sociale – la société réclame – au bénéfice du changement institutionnel.

Les relations entre l'Établissement français des greffes et le ministère de la Santé, en revanche, sont caractérisées par la collaboration – *Le Figaro*, 8 novembre 1996.

D'autres enjeux apparaissent dans le camp des acteurs de la transplantation. « Les transplantateurs sont en première ligne pour affronter l'importance croissante qu'ont les aspects éthiques des activités biomédicales dans la société », déclare le professeur Henri Kreis, – *Le Figaro*, 17 août 1992. Un an après, il affirme dans *La Croix* – 28 septembre 1993 : « À nous d'apprécier si ces demandes sont acceptables. » Ces propos apparaissent comme la revendication d'une légitimité fondée sur le savoir et la pratique, dans une période troublée par les critiques contre la profession.

La période 1992-1994 se caractérise donc par des enjeux institutionnels, politiques, sociaux fortement corrélés.

L'éthique, entre débat et norme

Quelles formes du débat éthique le discours de presse véhicule-t-il et/ou construit-il ?

Les discours médiatiques construisent une représentation de l'éthique et de sa mise en débats, qui repose sur une diversité d'acteurs, de lieux, dans une temporalité qui se concentre quasiment exclusivement sur la période d'élaboration des lois de bioéthique. Acteurs scientifiques et acteurs politiques occupent des places quasiment identiques, devant les acteurs institutionnels et le public.

Cette analyse met en évidence des éléments assez inattendus, notamment entre les discours de *La Croix* et de *L'Humanité*. Le discours de *La Croix* donne une représentativité politique majeure dans les débats autour des valeurs éthiques liées aux greffes, ce qui semble témoigner de la nature des relations entre l'Église et l'État. En revanche, le public ne trouve aucune place dans les discours, ce qui constitue une surprise et souligne la nature des enjeux en cause.

Pour *L'Humanité*, l'éthique s'inscrit au contraire dans des enjeux de débats publics, contrairement aux autres quotidiens qui présentent essentiellement des débats politiques ou scientifiques – congrès ou colloques. À ce titre, le Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé – CCNE – est présenté comme une instance jouant un rôle de premier plan dans le débat public et le rapprochement entre les scientifiques et la société. Ceci constitue une vision tout à fait intéressante et singulière. En effet, le CCNE est la plupart du temps présenté comme une instance de « sages » à l'écart du public et ses débats ont tendance à apparaître comme des débats entre experts.

Les trois quotidiens, cependant, se rejoignent sur le débat politique autour du projet des lois de bioéthique. Le discours médiatique construit une image de l'éthique en tension entre débat et règle juridique, la seconde épuisant l'autre. En se déplaçant dans le champ politique, l'éthique passe au champ de la norme, se fige et acquiert une dimension d'universalité. Ce passage de l'éthique à la norme ne peut manquer de poser des questions sur ce qui fonde nos comportements. Ne pouvons-nous agir autrement qu'en étant guidés par des normes ? Les normes sont-elles dans la rationalité humaine ?

Les représentations sociales de l'éthique, telles qu'elles apparaissent dans les discours de presse, semblent fortement soumises à l'idée de normes et de règles, qui constitueraient peut-être une sorte de matrice sociale.

Bibliographie :

- CALLAHAN D., 1982, « Éthique et biologie », *Cahiers STS*, Paris, Éditions du CNRS, p. 43-57.
- CANTO-SPERBER M., 2004, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF (Grands dictionnaires).
- CARVAIS R., SASPORTES M., 2000, *La greffe humaine. (In)certitudes éthiques : du don de soi à la tolérance de l'autre*, Paris, PUF (Science, histoire et société).
- CHAVOT P., MASSERAN A. et FELT U., 2005, « Les technosciences face aux savoirs « populaires » : mise en sens et mise en scène de la transplantation d'organes », *Recherches en communication*, 15 (à paraître).
- FOUCAULT M., 1972, *Naissance de la clinique, une archéologie du regard médical*, Paris, PUF (Galien).
- FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines).
- FOUCAULT M., 1997, *Il faut défendre la société*, cours au Collège de France, Paris, Gallimard – Seuil (Hautes études).
- GIRARD A., 2000, « Réticences au prélèvement d'organes : égoïsme ou résistance au biopouvoir ? Une question de catégorisation », *Sciences sociales et santé*, 18 (1), p. 35-67.
- GODBOUT J.-T., 1995, « Les bonnes raisons de donner », *Anthropologie et sociétés*, 19 (1-2), p. 45-56.
- ISAMBERT F.-A., 1982, « Révolution biologique ou réveil éthique ? » *Cahiers STS « Éthique et biologie »*, Éditions du CNRS, 11, p. 10-41.
- Journal Officiel*, 7 août 2004, loi de bioéthique n° 2004-800 du 6 août 2004, n° 182, p. 14040.
- Journal Officiel*, 4 décembre 1996, décret n° 96-1041 du 2 décembre 1996, sur « Le constat de mort préalable au prélèvement d'organes à des fins thérapeutiques ou scientifiques », n° 282, p. 17615.
- Journal Officiel*, 30 juillet 1994, loi de bioéthique n° 94-654 du 29 juillet 1994, n° 175, p. 11059.

- LEVI-MONTALCINI R., 1994, *La science citoyenne*, Paris, Éditions ESHEL (La question).
- MASSERAN A., CHAVOT P. et FELT U., 2000, « Une crise entre savoirs et confiance », in J.-F. Collange (dir.), *Éthique et transplantation d'organes*, Éditions Ellipses, p. 23-38.
- MAUSS M., 1923-1924, « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Année sociologique*, 1, p. 30-186.
- MOULIN A.-M., 1995, « La crise éthique de la transplantation d'organes. À la recherche de la "compatibilité culturelle" », *Diogène*, 172, Paris, p. 76-96.
- PROTHAIS A., 1999, « Tribulations d'un pénaliste au royaume de l'éthique biomédicale », *La semaine juridique*, 15, p. 721 à 726.
- RAMEIX S., 1996, « Le corps, à qui appartient-il ? », in F. Lemaire, S. Rameix, J.-P. Ghanassia, *Journées d'éthique médicale Maurice Rapin*, Paris, Flammarion (Médecine-Sciences).
- RUSS J., 1994, *La pensée éthique contemporaine*. Paris, PUF (Que sais-je ?).
- SICARD D., 2002a, « Séminaire interne du CCNE sur la notion de norme », *Les Cahiers du CCNE*, 30, p. 22-80.
- SICARD D., 2002b, *La médecine sans le corps. Une nouvelle réflexion éthique*, Paris, Plon.
- VERON E., 1988, « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », in *La presse, produit, production, réception*, Paris, Éditions Didier (Langages, discours et société), p. 11-25.
- VERON E., 1987, *La semiosis sociale*, Saint-Denis, PUV (Langages, discours et sociétés).
- WAISSMAN R., 2001, *Le don d'organes*, Paris, PUF (Médecine et société).

Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui

Sandrine REBOUL-TOURE

SYLED-CEDISCOR, université Paris III – Sorbonne Nouvelle

Mots clés : ellipse, lien hypertexte, reformulation, vulgarisation scientifique.

Dans le domaine des sciences du langage, certains chercheurs en analyse du discours se sont intéressés, il y a une vingtaine d'années, à la vulgarisation scientifique – VS – et plus spécifiquement aux marques linguistiques caractérisant ce type de production. Une analyse formelle de la vulgarisation¹ mettait en valeur au niveau discursif, un cadre énonciatif typique et au niveau lexical, des marques liées à la reformulation des termes spécialisés.

La transmission des connaissances aujourd'hui s'insère dans un cadre politique et social différent. La circulation des discours à propos de science se réalise autrement car il existe notamment – et pour ce qui nous concerne ici – des débats de société et de nouveaux médias qui se sont démocratisés comme l'internet. Nous présenterons tout d'abord l'enrichissement de la palette énonciative due, entre autres, à une démultiplication des intervenants convoqués dans l'exposition de la science. Puis nous proposerons quelques modalités d'écriture qui nous paraissent actuellement émerger. Viennent s'ajouter à ces analyses des axes transversaux comme l'orientation diachronique permettant de comparer sur le plan linguistique différents modes d'écriture, une observation macro et micro dans le domaine des sciences du langage avec globalement le cadre énonciatif et plus finement des marques au niveau de la phrase et de l'enchaînement phrastique, enfin une observation des supports : le papier et le numérique, notamment l'internet dans sa dimension hypertextuelle. Le lien hypertexte par sa typographie, généralement une couleur et/ou un soulignement contribue à mettre en valeur certains éléments. Dans le cadre d'un texte de vulgarisation, les mots retenus sont ceux du

1. Entre autres, Jacobi, Schiele (1988, p. 85 et suiv.).

spécialiste, ceux qui ont besoin d'être reformulés pour le grand public. Les liens mettent donc en évidence les termes de la science en les pointant et ils permettent au lecteur d'enrichir ses connaissances par des approfondissements – souvent d'ordre définitionnel. Ces parcours de lecture « balisés » par les liens hypertextes participent pleinement à la vulgarisation scientifique.

Du troisième homme au chef d'orchestre discursif

Il ne va pas toujours de soi d'identifier ce qu'il est possible d'entendre par « vulgarisation scientifique » et beaucoup de précautions sont régulièrement prises quant aux délimitations de cet espace :

L'impossibilité que l'on éprouve à définir la vulgarisation scientifique constitue donc le fait premier, incontournable [...]. Mais cette impossibilité révèle d'abord la difficulté qu'éprouve la science à poser précisément ses limites. La vulgarisation joue souvent sur les marges, sur cette latitude. (Beaune 1988, p. 49)

Ou encore :

Le statut de la VS est incertain. Il se situe au sein d'une nébuleuse où se distinguent malgré tout trois pôles : l'information, l'éducation non-formelle et le champ scientifique. (Jacobi, Schiele 1988, p. 87)

La vulgarisation demeure cependant un objet d'étude qui intéresse des spécialistes d'horizons différents. Nous retiendrons la VS en tant que discours dans le cadre des sciences du langage et plus spécifiquement dans le champ de l'analyse du discours. Nous prendrons ainsi en considération l'articulation entre des marques linguistiques et les acteurs de la communication.

Discours sources, discours seconds

Le discours de vulgarisation scientifique qui se présente comme un discours intermédiaire² sur l'éventail des discours de transmission des connaissances est par essence un lieu hétérogène considéré comme un

2. Il y aurait une autre étape de la transmission, la divulgation qui, elle, peut faire apparaître des traces de vulgarisation mais dans un cadre discursif non spécifique : par exemple, dans la presse quotidienne, on ne s'attend pas à lire de la vulgarisation scientifique mais, selon les événements, des articles peuvent diffuser la science. Parler de « divulgation », nous permet ainsi de réserver le terme « vulgarisation » aux médias qui se consacrent totalement à cet axe.

discours second brassant des discours sources³. Dans les *Entretiens sur la pluralité des Mondes* – 1686 – de Fontenelle, c'est la forme du dialogue⁴ qui est privilégiée : d'un côté le spécialiste, de l'autre, celui qui cherche à être éclairé – deux voix. Or, avec l'abandon du dialogue et l'apparition du vulgarisateur, il se produit un ajout, une mise en forme supplémentaire réalisée par le « troisième homme »⁵, comme une « réponse » à un éventuel questionnement du lecteur non-spécialiste – ce qui crée sur le plan linguistique, des reformulations et des discours rapportés dans le fil de l'énoncé (Reboul-Touré 2003). Le vulgarisateur dialogue avec ses propres mots en prenant en considération deux extérieurs : le scientifique avec son discours et ses termes spécialisés et le lecteur évoluant dans une autre sphère discursive avec des mots courants. Il existe des événements scientifiques en amont et une des tâches du vulgarisateur est de « rapporter » mais il peut aussi bien rapporter les événements – sans insister sur les discours – ou bien au contraire utiliser les marques linguistiques du discours rapporté. Il peut donc reformuler les informations premières dans son propre cadre énonciatif ou bien souligner les pôles énonciatifs sources.

Une palette d'intervenants

On repère une démultiplication des intervenants convoqués dans l'exposition de la science. En effet, l'énonciateur de la vulgarisation n'est plus la seule voix qui se manifeste dans les articles⁶. Sont entendues les réflexions de spécialistes, les opinions d'hommes politiques ou d'industriels, les « experts » (Petit 2000) ou de témoins (Rakotonoelina 2000) ou encore de citoyens (Reboul-Touré 2000), notamment lorsqu'on s'intéresse à la vulgarisation qui touche des problèmes de société : ESB-« vache folle », OGM-maïs transgénique,

3. « La réénonciation de discours sources, élaborés par et pour des "spécialistes", en discours seconds destinés à un large public » (Mortureux 1982, p. 3).

4. « Le recours au dialogue relève d'une tradition ancienne [...], bon nombre de discours de vulgarisation se signalent par le fait qu'ils font dialoguer un homme – compétent – et une femme intelligente, curieuse et ignorante » (Mortureux 1982, p. 48).

5. Notamment Jacobi, Schiele (1988, p. 13 et suiv.).

6. Dans les revues de vulgarisation mais aussi dans la presse quotidienne. On rejoint ici les problèmes de délimitations de la vulgarisation avec certains « discours ordinaires ».

etc. Certains thèmes de la science sont entrés dans le débat public. Linguistiquement, la métamorphose des textes est intéressante car le discours rapporté devient très présent sous différentes formes : discours direct, discours indirect, modalisation en discours second⁷, modalisation autonymique⁸, voire allusion, cette dernière forme s'appuyant sur une nécessaire interprétation (Reboul-Touré 2004). Le discours de l'autre vient alors modifier l'écriture et le rôle du vulgarisateur qui, au lieu de rapporter des faits scientifiques comme pouvait le faire le troisième homme, rapporte plutôt des discours sur les faits en faisant circuler la parole de différentes personnes impliquées par le fait scientifique. Ainsi « si l'hétérogénéité communicationnelle fonde dès l'origine l'analyse du discours scientifique, la considération de l'espace public comme lieu de confrontation des régimes de discours renouvelle aujourd'hui la lecture de cette hétérogénéité » (Jeanneret 2000, p. 205). Dans un cadre communicationnel, la catégorie d'« espace public » « ne se caractérise pas seulement par sa plus ou moins grande ouverture, mais aussi par les règles, les normes et conflits qui le traversent et surtout par le statut qu'il confère aux médias, comme carrefour de diverses prétentions à la légitimité, concrétisant un idéal démocratique [...] » (*idem*). L'hétérogénéité « canonique » de la VS – discours sources / discours seconds – s'est donc transformée⁹ avec l'intervention de nouveaux acteurs au niveau politique et social. Le vulgarisateur semble s'effacer en mettant en valeur les différents intervenants et en orchestrant leurs discours.

-
7. Un locuteur peut modaliser sa propre énonciation en la présentant comme seconde : « il est malade, si j'en crois Luc » (Charaudeau, Maingueneau 2002, p. 191). Dans la VS, une des marques les plus fréquentes entraînant une modalisation en discours second est : « selon X ».
 8. « Dans la modalisation autonymique, on mêle emploi standard et emploi autonome [...] Dans un énoncé comme "Sa passion pour l'héroïque lutte des paysans" a quelque chose de suspect", le locuteur emploie l'"héroïque lutte des paysans" à la fois de manière autonome et de manière standard : en effet, il cite "et" en même temps utilise cette expression, dont il se distancie en la rapportant à une autre source énonciative » (Charaudeau, Maingueneau 2002, p. 191-192).
 9. Mais pas pour autant révolu (Jeanneret 2000, p. 210).

Reformulation et ellipse

Nous souhaiterions montrer ici que le mouvement d'expansion lié à la reformulation¹⁰ peut prendre une forme différente lorsqu'on passe du support papier au support informatique. Le discours de vulgarisation scientifique possède comme caractéristiques formelles une activité de paraphrase¹¹ qui se cristallise autour de termes scientifiques. Le vulgarisateur cherche à expliciter les termes en proposant des désignations ou en utilisant des définitions afin de rendre l'objet de la science plus accessible :

Les processus discursifs mis alors en jeu sont intéressants au double point de vue sémiotique et sémantique : en fonction de l'occurrence de termes scientifiques dans le discours de vulgarisation, les traces de l'activité métalinguistique repérables dans l'énoncé seront plus ou moins nombreuses et explicites, caractérisant l'aspect sémiotique de la vulgarisation. L'observation de la relation sémantique qui unit (en langue) les segments mis en relation de paraphrase dans le discours caractérise, de son côté, l'activité discursive de la vulgarisation [...]. (Mortureux 1982, p. 48)

L'espace discursif analysé permet donc d'observer des phénomènes importants de reprises, autour des mots spécialisés. La métaphore est, par exemple, un procédé régulièrement utilisé :

La séquence d'ADN est ici caractérisée au niveau de certains de ses sites, en certains points du chromosome, sites utilisés comme des « marqueurs ». On en choisit le plus grand nombre possible, en recherchant ceux qui sont le plus liés aux différences génétiques pouvant exister entre deux individus. Il est ainsi possible de prédire facilement, avant même qu'il ne s'exprime, la présence ou l'absence d'un caractère recherché grâce à des marqueurs très proches physiquement (liés) à ce caractère. L'organisation de ces marqueurs dans le génome constitue **une « carte génétique », sorte de « portrait-robot » des individus.** INRA

10. « En linguistique et en analyse du discours, la reformulation est une relation de paraphrase. Elle consiste à reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique différente de celle employée pour la référenciation antérieure. Elle couvre les phénomènes d'anaphore, de chaîne de référence et de coréférence » (Charaudeau, Maingueneau 2002).

11. Jacobi, Schiele 1988, p. 100 et suiv. ; Mortureux 1988, p. 135.

La transgénèse a aussi permis le séquençage du **génome (carte d'identité chromosomique)**. Transrural

On cherche alors de nouveaux traits sémantiques communs¹² entre « carte génétique » et « portrait-robot », entre « génome » et « carte d'identité ».

Le reformulant peut aussi être un hyperonyme¹³ à l'origine d'une glose définitionnelle :

La transformation directe consiste en l'introduction dans le génome d'un gène véhiculé le plus souvent par un plasmide classique (exemple : pUC), par le biais de techniques physico-chimiques. La première méthode de transfert direct fut l'introduction mécanique d'ADN dans **des protoplastes (cellules dont on a ôté la paroi pectocellulosique)**. OGM et consommateurs

L'hyperonyme – « cellule » pour « protoplaste »¹⁴ – ainsi proposé dans une glose peut en effet constituer le premier élément d'une définition. Le vulgarisateur met en jeu l'organisation hiérarchique du lexique.

Cette activité de reformulation – qui peut explorer d'autres relations sémantiques comme la quasi synonymie, la métonymie – est très présente dans le discours de vulgarisation ; elle s'appuie sur des marques comme la virgule, les parenthèses, « ou », « c'est-à-dire »¹⁵. La reformulation se présente alors comme une forme d'ajout et cette adjonction est insérée syntaxiquement au fil du discours.

Le lien hypertexte

L'écriture de la vulgarisation scientifique pour l'internet présente quelques spécificités, notamment l'utilisation du lien hypertexte. Il faut bien distinguer les revues de vulgarisation qui sortent en kiosque et dont les articles sont conçus pour le support papier des sites de vulgarisation n'existant que sur le support informatique. En effet,

-
12. « [La métaphore] est la possibilité de trouver de nouveaux sèmes communs », in Touratier 2000, p. 78, citant Molino, Soublin et Tamine (1979).
 13. L'hyperonyme est un mot dont le sens inclut celui d'autres mots : « fleur » est l'hyperonyme de « tulipe », de « rose », etc.
 14. On trouve d'ailleurs la définition suivante dans un dictionnaire usuel : « Biol. Cellule bactérienne ou végétale débarrassée de sa paroi cellulosique externe » (*Robert électronique*, 1996).
 15. Ces marques ont été notamment étudiées dans « La reformulation du sens dans le discours », *Langue française*, 73, Larousse, 1987.

lorsque les revues papier sont mises sur l'internet il n'y a pas d'utilisation spécifique du lien hypertexte : *La Recherche, Science et Vie, Science et Avenir*, etc.

L'utilisation du lien donne au discours une autre apparence : plutôt que de reformuler un terme spécialisé dans la phrase elle-même, on a la possibilité d'« isoler » le terme pour l'explicitier sur une autre page, celle à laquelle on accède par le lien. Ainsi, cette nouvelle écriture invite à différents parcours de lecture, un texte de surface renvoyant à des explicitations dans un autre espace discursif :

Les utilisations les plus médiatisées du génie génétique concernent les organismes supérieurs, plantes et animaux, destinés à l'alimentation. Les applications agricoles sont de surcroît les plus utilisées. Elles ne représentent pourtant aujourd'hui qu'une partie des multiples applications de cette technique, qui connaît ses développements les plus nombreux dans le domaine de la recherche en biologie et en médecine.
Science citoyen,

<http://science-citoyen.u-strasbg.fr/dossiers/ogm/index.html>

On clique sur le lien hypertexte génie génétique et on obtient¹⁶ : **gène** : fragment d'ADN codant un caractère, et correspondant à une unité d'information génétique.

génie génétique : ensemble des procédés qui permettent à l'homme de modifier le patrimoine génétique d'un individu. *Science citoyen*, <http://science-citoyen.u-strasbg.fr/dossiers/ogm/index.html> ou encore :

La première découverte d'Einstein, qu'il a exprimée dans la relativité restreinte, a été que le temps en fait n'était pas absolu, mais qu'il était lui aussi relatif : tous les observateurs ne le voyaient en fait pas se dérouler à la même vitesse selon qu'ils étaient dans une voiture ou sur le sol. C'est une situation particulièrement bien illustrée par ce qu'on appelle le paradoxe des jumeaux. Vous imaginez combien cela a pu révolutionner notre perception du monde ! C'est là que le terme de relativité a pris de plus en plus de sens : le nombre de choses relatives à un observateur devenait vraiment important (le mouvement, mais aussi le temps, les forces, etc.). <http://www.e-scio.net/relativite/>

16. Nous reproduisons le lien car la page peut ne plus être active.

et après un clic sur le paradoxe des jumeaux s'ouvre une autre page qui va au-delà d'une définition :

Le paradoxe des jumeaux

Pour bien comprendre, il faut connaître un peu la relativité restreinte. Nous allons détailler un peu plus ici une des conséquences les moins intuitives de la relativité, et une des meilleures illustrations du fait que le temps, décidément, n'est pas absolu. Comme ça s'appelle « paradoxe des jumeaux », on va prendre deux jumeaux, Balin et Dwalin [...]. <http://www.e-scio.net/relativité/jumeaux.php3>

Lorsque des textes sont écrits en vue du support informatique, le vulgarisateur dispose d'un outil qui lui permet de dédoubler son écriture sur plusieurs espaces : le lien hypertexte qui se manifeste sur un mot – ou groupe de mots – le plus souvent souligné et/ou mis en couleur¹⁷. Ce sont alors les termes liés à l'événement vulgarisé qui sont mis en valeur. Le lien mène à une autre page informatique sur laquelle le vulgarisateur peut gloser, commenter, développer ses propos sur le mot et/ou sur la chose. Ainsi le « dialogue » avec le lecteur non-spécialiste ne se réalise pas comme nous l'avons observé précédemment au fil du texte mais dans une autre dimension, une autre « couche textuelle » (Reboul-Touré 2003 ; Mourlhon-Dallies, Rakotonoelina et Reboul-Touré 2004).

Les sites de VS consultés exploitent plus ou moins systématiquement cette possibilité. L'identification d'une « couche article » et d'une « couche lexicale » est clairement présentée sur un site que l'on peut situer entre vulgarisation et pédagogie :

Le projet SMEL (Statistiques médicales en ligne) propose une initiation interactive à la statistique, articulée en trois couches :

– la couche ARTICLES propose des textes, contenant des exemples d'utilisation de la statistique ;

– la couche LEXIQUE contient un index des termes statistiques, référencés dans les articles et expliqués dans des pages séparées. Ces termes sont de trois types :

- termes nodaux : ce sont des parties de termes simples ou développés plus précis. Par exemple « moyenne » renvoie

17. Nous ne retenons ici que l'écrit sans prendre en considération la dimension multimédia.

à « moyenne empirique », « moyenne élaguée », « moyenne mobile »,

- termes simples : ils renvoient à une page contenant une brève définition, des liens vers les autres couches et un bouton cliquable « voir aussi » qui renvoie sur des termes proches,

- termes développés : ils renvoient à une page contenant le même type d'information que celle des termes simples, plus une applet illustrant le terme par une expérimentation interactive ;

- la couche COURS est un cours de statistique au sens classique. C'est à ce cours que renvoient les boutons « plus de détails » des termes simples et développés. <http://www.math-info.univ-paris5.fr/smel/presentation.html>

Les rédacteurs du site SMEL n'explorent pas la reformulation « traditionnelle » et utilisent explicitement les liens hypertextes pour déplacer les définitions des termes spécialisés sur d'autres pages.

Une ellipse

Le lien hypertexte a pu être rapproché de l'ellipse dans le cadre de l'analyse de récit :

Dans un récit interactif, le lien hypertexte revêt une valeur elliptique qui ne repose pas seulement sur quelques événements rhétoriques remarquables et locaux mais sur l'ensemble du dispositif de représentation diégétique (Bouchardon, 2002)

Il nous semble conserver certains aspects de l'ellipse dans le discours de vulgarisation : les marques – « c'est-à-dire », « ou », « les parenthèses », etc. – qui annoncent la reformulation disparaissent. Le lien devient un articulatoire générique qui recouvre plusieurs formes.

Un marqueur métalinguistique

Le lien souligne un ou des mots au sens propre comme au sens figuré. Le mot est donc doublement utilisé/lu : il est considéré comme renvoyant à son référent et en même temps, on s'arrête sur le mot lui-même en tant que signe. Il semble donc que le lien hypertexte soit une marque sémiotique créant une modalisation autonymique. Dans les textes de VS ce sont les termes spécialisés qui sont massivement

à l'origine des liens. La terminologie qui pouvait être mise en valeur par des guillemets ou par l'italique est donnée à voir autrement.

Un paradigme désignationnel fragmenté

Autour de la reformulation, les analystes du discours ont travaillé avec le concept de « paradigme désignationnel » qui a été et demeure très productif : on peut relever dans un même texte les différentes désignations qui sont en coréférence avec un mot-clé. On obtient ainsi un paradigme. Certains des reformulants étant des hyperonymes, on a pu parler de paradigmes définitionnels :

Un autre type de paradigme, dégagé par l'analyse de discours de vulgarisation, [qui] éclaire les modalités du rapport entre la dispersion discursive et la stabilité postulée « en langue », entre la variation des vocabulaires et l'invariant lexical. (Mortureux, Petit 1989, p. 49)

Il nous semble que le lien hypertexte vient modifier l'identification des paradigmes désignationnels et définitionnels car les coréferents ne sont plus en présence dans un seul texte mais ils sont à rassembler à partir de plusieurs pages, de plusieurs « couches » de textes. Ils sont alors issus d'une nouvelle construction discursive.

De nouvelles formes textuelles ?

Un détour par la fiction permet de faciliter l'accès à la science. Des démarches de fictionnalisation existent à la télévision, avec par exemple des films de science-fiction chargés d'illustrer des notions – *Temps X* en a utilisé dans les années 1980 – ou alors sous la forme de noyaux narratifs inclus dans un discours plus classiquement didactique – toute la série « Corps vivant », une série scientifique et médicale des années 1986-1987 (Babou 2004). Cette articulation entre fiction et vulgarisation scientifique peut donner, à l'écrit, des productions textuelles assez inattendues. Nous proposerons un exemple sur support papier et l'autre sur internet.

Dans leur ouvrage *Dans le tourbillon de la vie*, Sophie Képès – romancière – et François Képès – biologiste – joignent leur plume pour élaborer ce qu'ils appellent une « biofiction » :

Ami lecteur, tu vas t'engager dans une histoire qui te semblera fantastique, et qui l'est encore bien plus que tu ne l'imagines :

elle suit en effet une logique rigoureuse, en illustrant les notions majeures de l'évolution des espèces. Tu découvriras que la biologie est un vivier de métaphores étonnantes qui forment ici la trame d'un nouvel objet littéraire appelé « biofiction ». Cependant, ne crains pas de te laisser porter sans arrière-pensée par le plaisir de lire. Toutes les clés te seront données à la fin [...]. (Képès 2002, p. 5)

La démarche des auteurs est bien présentée comme nouvelle et la production écrite donne lieu à la création d'une dénomination, « biofiction ». Nous voyons ainsi la volonté de faire entrer le lecteur dans la science par la lecture d'un roman – qui se présente de manière autonome et nullement « parasité » par des remarques scientifiques. L'ouvrage est donc composé d'un récit :

Pourtant, la journée avait bien commencé. C'était une journée de vacances, une de plus, la vingtième ou la trentième d'un nombre qui paraissait infini. Le mois de septembre était encore merveilleusement éloigné ; de toute façon, Florélie ne voulait pas y penser.

Elle était descendue à la plage un peu plus tard que d'habitude, parce que Louise, la *baby-sitter* (mais elle, Florélie, n'était plus *baby* depuis longtemps !), avait traîné dans la salle de bains [...]. (Képès 2002, p. 7)

Et en fin d'ouvrage sont présentées les « clés du récit » avec des éléments pour une relecture du texte dans le cadre de la biologie :

Quel fil rouge sous-tend l'apparente bizarrerie des aventures de Florélie et Roberto ? Car il y a bel et bien une cohérence sous-jacente à cette histoire, et en voici la clé : ils vivent dans leur chair et leur esprit l'évolution des espèces, mais en un raccourci fulgurant, et sous une forme métaphorique. Dans ce chapitre premier, il est avant tout question de l'apparition de deux espèces à partir d'une seule – en d'autres termes, il est question de « spéciation ». On y traite aussi de la co-évolution des espèces, du paysage adaptatif, de la sélection naturelle [...]. (Képès 2002, p. 85)

La collection de l'éditeur s'intitule « Romans & plus » et le but annoncé est bien didactique par l'explicitation – en dehors du roman et dans le même volume – des réflexions qui sous-tendent la structure de la fiction :

Cette collection réunit des fictions (romans, pastiches et nouvelles) ayant vocation à rendre accessibles sans trop d'effort

savoirs et réflexions. Et pour s'assurer que la « leçon » est bien comprise, chaque livre s'enrichit d'annexes explicitant le contenu mis en scène dans le roman. (Képès 2002, p. 2).

Par ailleurs le site CyberSciences junior – lié à CyberSciences, la science et la technologie pour tous, magazine de *Québec science* – offre une rubrique CybRécits. La présence de récits sur un site de VS peut surprendre. La fiction n'est pas comme ci-dessus métaphorique mais elle se présente comme un exercice de style permettant d'utiliser une terminologie spécifique et c'est par le réseau des liens hypertextes que l'on retrouve la science. Cette structure hypertextuelle a une thématique atypique au cœur d'un récit ; en effet les liens des cyberromans ne pointent pas de termes spécialisés. Nous avons retenu un extrait de *Train d'enfer* de Danielle Simard :

D'une main tremblante, Laurent ouvre la portière. Il s'assoit sur le siège du conducteur et ajuste les miroirs. Se concentrer sur la bonne marche à suivre lui demande un effort inhabituel tant son cœur s'emballé et lui bat aux tempes.

Il a tellement observé sa mère au volant qu'il croit bien savoir comment s'y prendre. Et puis, il a souvent conduit le tout-terrain de son amie Pascale. Neutraliser l'antivol, tourner la clé de contact. Voilà, le moteur vrombit ! Pousser le bras de vitesse en position D, peser sur l'accélérateur. Doucement. La gorge de Laurent se serre à mesure que l'auto descend l'allée vers la grand-route. Pourvu qu'on ne le remarque pas trop ! C'est déjà de la folie de prendre le volant lorsqu'on ne sait pas conduire. Ça devient de la folie furieuse quand on n'a que treize ans !

À peine les pneus ont-ils touchés l'asphalte qu'un bruit de klaxon fait sursauter le jeune conducteur. Il écrase la pédale de frein, la poitrine aussitôt comprimée par la ceinture de sécurité. Une jeep le contourne en crissant des pneus. Sous le regard furieux de la conductrice, Laurent rentre la tête dans les épaules. Il n'a regardé qu'à droite avant d'amorcer son virage à gauche. Il voudrait déjà fuir son véhicule, mais le lance plutôt sur la grand-route. Il n'a pas le choix. C'est une question de vie ou de mort. <http://www.cybersciences-junior.org/recits/7/1.asp>

Les termes soulignés sont des liens qui conduisent vers des pages de vulgarisation. Prenons moteur :

Le moteur d'une grande révolution

Inventé il y a plus de 200 ans, le tout premier moteur fonctionnait... avec de l'eau !

Les moteurs rendent de bien grands services à l'être humain. Ils font fonctionner les voitures, les avions, les trains... Mais leur utilisation ne s'arrête pas aux moyens de transport. Les moteurs actionnent des machines industrielles, des appareils électroménagers et même des montres à aiguilles ! On en retrouve partout autour de nous. En fait, le principe d'un moteur est simple. Il s'agit d'une machine qui utilise une forme d'énergie et la transforme en énergie mécanique pour créer un mouvement. Dans une voiture, par exemple, c'est l'énergie chimique, libérée par la combustion de l'essence ou du diesel, qui est transformée en énergie mécanique et qui actionne les diverses composantes de l'automobile.

Peux-tu croire que le premier moteur fonctionnel a été inventé il y a plus de 200 ans ? C'est pourtant vrai. Il fonctionnait grâce à la pression de la vapeur d'eau. Le principe du moteur à vapeur est simple. On fait chauffer de l'eau avec un combustible, tel que le charbon par exemple. La vapeur produite fait monter et descendre un piston dans un cylindre. Le mouvement du piston entraîne à son tour d'autres pièces qui y sont reliées. La machine est en marche...

Le moteur à vapeur a été inventé grâce au travail de plusieurs personnes, mais les honneurs reviennent le plus souvent au Britannique James Watt (1736-1819). C'est lui qui a amélioré son efficacité en construisant, entre autres, un condenseur séparé de la machine principale. Avec les améliorations apportées par Watt, le moteur à vapeur a grandement contribué à la révolution industrielle du XIX^e siècle. Il a permis à toutes sortes de machines de fonctionner, facilitant ainsi le travail de l'être humain. Aujourd'hui, le moteur à vapeur a cédé sa place à des moteurs plus modernes comme le moteur à combustion et le moteur électrique.

<http://www.cybersciences-junior.org/fiches/f123.asp>

Ces quelques phénomènes linguistiques contemporains comme la démultiplication des sources énonciatives, le soulignement des lieux de reformulation, certaines formes textuelles nous montrent que les acteurs de la VS poursuivent la mission d'une diffusion pour le grand public par un élargissement des accès à la science. En effet, un texte dans lequel circulent plusieurs voix peut, grâce à plusieurs points de vue, éclairer le thème scientifique. Les parcours hypertextuels se présentent comme des grilles de lecture favorisant les approfondissements. Enfin, les formes d'écriture qui associent fiction

et « fléchage » terminologique ou fiction et clés pour une relecture dans un cadre scientifique sont considérées comme plus abordables du fait de la fiction initiale. Ces différents aspects de l'écriture enrichissent l'éventail des formes de la transmission des connaissances.

Corpus (visité en septembre 2004) :

Bibliothèque virtuelle de périodiques :

<http://www.biblio.ntic.org/bouquinage.php?ct=4&dw=500>

Cahiers Sécheresse :

<http://www.auf.org/programmes/programme4/sites.html>

CNRS, un exemple :

<http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/proprie/1atomMole.html>

Cyber science junior :

<http://www.cybersciences-junior.org/>

Découvrir, la revue de la recherche :

<http://www.acfas.ca/decouvrir/>

Info science :

<http://www.infoscience.fr/>

INRA, par exemple :

<http://www.inra.fr/Internet/Directions/DIC/ACTUALITES/DOSSIERS/ogm.html#gloss>

La Recherche :

<http://www.larecherche.fr/>

L'attracteur :

<http://www.physique.usherb.ca/attracte/>

Sandrine REBOUL-TOURE

et par exemple :

http://www.physique.usherbrooke.ca/attracte/14-2003/Desaimantation_Adiabatique.htm

OGM et consommateurs :

<http://www.creaweb.fr/bv/ogm/>

Protéines à la une :

<http://www.expasy.org/prolune/apropos.shtml>

Science citoyen :

<http://science-citoyen.u-strasbg.fr/>

Science en ligne.com :

http://www.sciences-en-ligne.com/Frames_Themes.asp

Sciences et Avenir :

<http://sciences.nouvelobs.com/>

Science et Vie :

<http://www.science-et-vie.com/>

Science infuse :

<http://www.sc.ucl.ac.be/scienceinfuse/index.html>

SCIO, vulgarisation de physique :

<http://www.e-scio.net/relativite/>

Transrural :

<http://www.transrural-initiatives.org/revues/ours.html>

SMEL, statistiques médicales en ligne :

<http://www.math-info.univ-paris5.fr/smel/>

Bibliographie :

- AUTHIER-REVUZ J., 1992-1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55-56, p. 38-42 et p. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ J., 1982, « La mise en scène de la communication dans des textes de vulgarisation scientifique », *Langue française*, 53, Larousse, p. 34-47.
- AUTHIER-REVUZ J., DOURY M., REBOUL-TOURE S. (éd.), 2003, *Parler des mots – Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- BABOU I., 2004, *Le cerveau vu par la télévision*, Paris, PUF (Science, histoire & société).
- BEACCO J.-C., CLAUDEL C., DOURY M., PETIT G. et REBOUL-TOURÉ S., 2002, « Science in media and social discourse : new channels of communication, new linguistics forms », *Discourse Studies*, 4 (3), p. 277-300.
- BEACCO J.-C., MOIRAND S., 1995, « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, 117, p. 32-53.
- BEAUNE J.-C., 1988, « La vulgarisation scientifique. L'ombre des techniques », in D. Jacobi, B. Schiele (éd.), *Vulgariser la science*, Seyssel, Éditions Champ Vallon (Milieux), p. 47-81.
- BENVENISTE E., 1967-1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines), t. I, t. II, p. 215-238.
- BOUCHARDON S., 2002, « Hypertexte et art de l'ellipse d'après l'étude de NON-roman de Lucie de Boutiny », *Les Cahiers du numérique*, 3 (3), p. 65-86, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000358.en.html
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CUSIN-BERCHE F. (éd.), 2000, « Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Existe-t-il une écriture web ? : <http://www.redaction.be/editorial.htm>
- FUCHS C., 1982, *La paraphrase*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle).
- GUILBERT L., PEYTARD J. (éd.), 1973, « Les vocabulaires techniques et scientifiques », *Langue française*, 17, Larousse.
- JACOBI D., SCHIELE B. (éd.), 1988, *Vulgariser la science*, Seyssel, Éditions Champ Vallon (Milieux).

- JEANNERET Y., 2000, « Des médias, des sciences et des textes : régimes actuels de construction des objets et des paroles scientifiques », in F. Cusin-Berche (éd.), *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle, 2000, p. 199-216.
- KEPES S. et F., 2002, *Dans le tourbillon de la vie*, Paris, Éditions Le Pommier (Romans & plus).
- MOIRAND S., 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », in F. Cusin-Berche (éd.), *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 45-62.
- MOIRAND S., 1998, « Dialogisme et circulation des savoirs », in F. Cabasino (éd.), *Du dialogue au polylogue*, Rome, DoRiF – Università, CISU, p. 123-139.
- MOLINO J., SOUBLIN F. et TAMINE J., (1979), « Présentation : problèmes de la métaphore », *Langages*, 54, p. 5-40.
- MORTUREUX M.-F., 1982, « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue française*, 53, Larousse, p. 48-61.
- MORTUREUX M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen*, 8, Université de Besançon, p. 123-141.
- MORTUREUX M.-F., 1989, « Fonctionnement du vocabulaire dans la vulgarisation et problèmes de lexicque », *DRLAV*, p. 41-62.
- MOURLHON-DALLIES F., RAKOTONOELINA F. et REBOUL-TOURE S. (éd.), 2004, *Les Carnets du CEDISCOR*, « Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ? », 8, Presses Sorbonne Nouvelle.
- PETIT G., 2000, « Le statut d'expert dans la presse quotidienne », in F. Cusin-Berch, « Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 63-79.
- RAKOTONOELINA F., 2000, « Aspects du témoignage dans la presse écrite : la journée mondiale contre le sida », in F. Cusin-Berche, *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 81-98.
- REBOUL-TOURE S., 2004, « Le discours autour de la science : un éventail de marques linguistiques pour le discours rapporté », J. M. López Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan (Sémantiques), p. 362-372.
- REBOUL-TOURE S., 2003, « La glose entre langue et discours », in A. Steuckardt, A. Niklas-Salminen (éd.), *Le mot et sa glose. Langues et langage*, 9, Publications de l'Université de Provence, p. 75-91.

REBOUL-TOURE S., 2000, « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite : diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal », in F. Cusin-Berche (éd.), *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 99-112.

TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin (Cursus).

SANTÉ ET PUBLICS

Éclairer le consentement : une étude de cas en épidémiologie génétique

Pascal DUCOURNAU

ATER en sociologie, INSERM U558/CNRS CIRUS – CERS, Toulouse

Mots-clés : consentement éclairé, génétique, banque d'ADN, éthique, risque.

Les banques d'ADN – acide désoxyribonucléique – constituées à des fins d'études épidémiologiques et d'élaboration d'une nouvelle forme de médecine – une « médecine prédictive » – connaissent depuis quelques années un fort développement, et on observe une multiplication de projets tant au plan national – le cas de l'Islande, où l'ensemble de la population a été sollicité pour participer au projet, étant le plus connu – que local – les banques créées concernent alors des ensembles populationnels plus réduits. Ces banques d'ADN sont au centre de différents débats éthiques qui portent notamment sur la question du consentement éclairé, norme à laquelle toute recherche biomédicale est censée se conformer depuis que différentes déclarations, codes et textes de loi l'ont clairement et explicitement édictée. Des critiques se sont ainsi fait jour à propos d'éventuels « détournements du consentement éclairé » (Bungener, Baszanger 2002) dans la mesure où les échantillons d'ADN prélevés peuvent être conservés pendant plusieurs années et être utilisés par exemple pour des recherches éloignées des finalités présentées au départ par les projets, finalités sur la base desquelles les participants ont accepté de coopérer. Cette règle du consentement éclairé fait l'objet dans le domaine de l'éthique de la recherche en génétique d'une valorisation particulière dans la mesure où elle est vue comme un « garde-fou » face à des dérives potentielles de la génétique humaine, comme un dispositif obligeant les chercheurs à respecter les choix des publics auxquels ils s'adressent et comme donnant à ces derniers la possibilité de maîtriser l'utilisation des éléments prélevés sur leur corps

(Mongolfier 2002). Aussi, eu égard aux dimensions éthiques voire politiques en présence, l'enjeu paraît d'importance dans la détermination de ce qui peut être jugé comme un consentement éclairé valide, tant sur le fond – sur les informations que l'on peut tenir comme suffisamment « éclairantes », que sur la forme – à savoir sur ses modalités de recueil.

Cette norme du consentement se traduit dans la pratique par une procédure de communication entre l'équipe de recherche et la personne sollicitée, au cours de laquelle le participant potentiel se voit informé, à l'aide de supports écrits que l'on invite à lire – notice d'information – et de présentation orale, des buts, des modalités et des risques éventuels de l'étude. Ce dispositif pratique s'achève par la signature d'un formulaire de consentement éclairé, se rapprochant en cela des autres « rituels contemporains de l'autonomie » que sont les passations de contrats entre deux parties (Wolpe 1998). Un tel dispositif est censé permettre à la personne sollicitée de se déterminer sans contraintes et d'« être capable de mesurer l'effet de sa décision » comme cela a été inscrit dans le code de Nuremberg visant à encadrer toute recherche biomédicale, puis rappelé plus spécifiquement dans le cadre des recherches en génétique humaine comme par exemple par la *Human Genome Organization* (1996)¹ ou par des recommandations émanant d'instances éthiques à l'échelon national².

-
1. *An understanding of the nature of the research, the risks and benefits, and any alternatives is crucial*, <http://www.gene.ucl.ac.uk/hugo/conduct.htm>
 2. Par exemple : l'avis n° 77 du Comité consultatif national d'éthique (Problèmes éthiques posés par les collections de matériel biologique et les données d'information associées : « biobanques », « biothèques », 2004), rappelle ainsi que « donner un consentement est loin de constituer une précaution éthique absolue ; quelques études peuvent être éthiquement ambiguës – par exemple, recherche d'un gène comportemental touchant la vie sexuelle, etc. L'information indispensable à un tel consentement qui sera fournie par les instigateurs de la recherche doit donc comprendre [entre autres] : la description du but de la recherche, rappelant l'état des connaissances, [...] la description des conséquences envisageables de la recherche sur le plan du diagnostic, de la prévention, de la thérapie, en précisant ce que pourraient être les conséquences pour les personnes participant à l'étude ». Ou encore, la recommandation n° 9 du *National Bioethics Advisory Commission* (« Report on research involving human biological materials: ethical issues and policy guidance », 1999) : « Les formulaires de consentement devraient être développés de telle manière à ce qu'ils puissent apporter aux potentiels participants un nombre suffisant

La conception de la prise de décision sous-jacente à cette norme du consentement et à son dispositif pratique de communication est proche de ce qui a pu être thématiqué par Weber comme une « rationalité en finalité » : avant toute décision, l'action doit être ramenée à ses conséquences, ses risques, ses bénéfices ; ses effets doivent être évalués et l'action ne doit pas être engagée pour elle-même, mais être ordonnée à une finalité extérieure à elle-même. Les logiques d'action mobilisées par les personnes sollicitées pour participer à la recherche peuvent, comme nous allons le voir, parfois différer de ce cadre de rationalité attendu et proposé, tant en ce qui concerne la démarche de participation que les usages du dispositif présenté aux personnes. L'attention portée aux finalités et aux conséquences de l'action que réclame la philosophie du dispositif du consentement éclairé peut s'engager sur un registre où les conséquences proprement médicales et scientifiques de la recherche peuvent ne pas être évaluées. Par ailleurs, ces logiques d'actions peuvent s'exercer de telle manière que le dispositif de communication sur le risque n'est finalement pas perçu par les personnes comme apportant suffisamment d'informations ou d'« éclairage » sur les conséquences de l'action. Ces décalages entre logiques d'action et dispositif du consentement peuvent conduire à un questionnement sur les modalités de construction de ce dernier.

Nous avons réalisé un terrain d'enquête sur cette question du consentement éclairé dans le cadre des recherches en génétique humaine à l'occasion de la constitution d'une « banque d'ADN en population » à l'échelle locale – six cents personnes, en échange d'un bilan de santé cardio-vasculaire, ont été recrutées suite à un tirage au sort sur les listes électorales d'un département. Une autre banque du même type mais plus dans le cadre de la « population générale », s'est vue constituée et adjointe à cette première, en recueillant des informations provenant de patients hospitalisés pour des troubles cardio-vasculaires – six cents personnes là aussi ont été sollicitées. Ce projet de banques – projet GENES dans lequel est impliquée une unité INSERM d'Épidémiologie et de Santé publique de Toulouse – a pour but la mise au jour des interactions gènes-environnement dans la survenue de maladies cardio-vasculaires. Il s'agit, à terme, de

d'options pour les aider à clairement comprendre la nature de la décision qu'ils s'approprient à faire. »

déboucher sur la mise au point de tests génétiques permettant une meilleure prévention et prédiction de ce type de pathologies. Les personnes recrutées – des hommes uniquement, situés dans une tranche d'âge considérée comme étant à risque – étaient amenées, pour accorder leur consentement, à signer un document d'une page permettant de clairement valoriser une rationalité soucieuse d'une évaluation des conséquences de l'action et d'en attester la mise en œuvre³. La présentation de l'étude aux participants insistait sur le fait que les données recueillies ne seraient utilisées que dans le cadre des finalités présentées – étude des pathologies cardio-vasculaires – et que les résultats de l'analyse génétique ne concerneraient pas les échantillons d'ADN pris isolément. Aussi l'information communiquée mettait en avant le fait que le participant ne pouvait attendre de sa participation des résultats individuels concernant son génome. Ce dernier point a une importance particulière pour cette étude puisqu'il la distingue des « consultations génétiques » qui se développent actuellement dans de nombreuses spécialités médicales, où une part importante de la communication entre médecin et « patient » s'engage autour de la question du risque génétique de prédisposition et de la perception de ce type de risque. Le dispositif de communication soulignait en outre que les participants n'avaient pas à s'attendre à des risques corrélatifs à leur coopération, et que le seul risque que leur acceptation pouvait impliquer était celui d'une simple prise de sang. Des garanties de conservation de l'anonymat et de la confidentialité pour les données recueillies étaient apportées dans l'information communiquée qui rappelait que l'étude avait fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique – CNIL – et d'un accord auprès d'un Comité consultatif de protection des personnes se prêtant à la recherche biomédicale.

3. Afin de bien s'assurer que le participant donne son consentement consécutivement à une prise en compte des finalités et des conséquences de l'étude pour laquelle il est sollicité, il est écrit à la fin de la fiche : « Après avoir lu la notice d'information, en avoir discuté et obtenu les réponses à toutes mes questions, j'accepte librement et volontairement de participer à l'étude sur les maladies cardio-vasculaires, à la constitution de la banque d'ADN, aux entretiens sociologiques. » Le participant a alors le choix entre cocher des cases « oui » ou des cases « non ». Pour finir, il écrit « Lu et approuvé » avant de signer et dater. Le médecin quant à lui signe aussi le document « pour l'investigateur » dans un emplacement réservé à cet effet, situé avant la signature du participant.

Après négociation avec l'équipe de recherche et les instances éthiques locales, nous avons pu assister à la passation du consentement puis interviewer une soixantaine de participants dans les jours qui suivaient leur entrée dans le protocole. Ces entretiens semi-directifs étaient structurés de telle manière que les participants puissent exposer les motifs de leur coopération, en faire la narration et aient la possibilité d'exposer leur point de vue tant sur la forme du dispositif du consentement rencontré – le rituel de signature notamment – que le contenu des informations qui leur avaient été délivrées.

Ces entretiens permettent de mettre en lumière des logiques d'action contrastées qui s'accordent de manière variable avec la forme de rationalité attendue et promue par le dispositif ainsi que des appréciations corrélatives contrastées de ce dernier notamment sur la question de la communication du risque.

Première figure de décalage avec le dispositif du consentement éclairé : des logiques de délégation de la décision et du savoir

Premièrement, il nous a été possible de remarquer qu'un certain nombre de participants endossaient un rôle fortement délégatif laissant, dans les cas les plus typiques, la question de la décision et de la compréhension des finalités de l'étude dans les « mains » des médecins et des chercheurs. Ainsi à un dispositif qui est censé placer l'individu en statut de « décideur rationnel informé », ces participants opposent de part leurs logiques de coopération des attitudes dans lesquelles 1) leur décision se présente comme découlant de l'avis des médecins et des chercheurs, et 2) la prise en compte des conséquences de l'action se situe à un niveau particulier de l'action dans lequel le participant « ne cherche pas à savoir ou à comprendre » l'objet de l'étude. Le fait de lire ou non la notice d'information, et de poser ou pas des questions comme le dispositif y invite le participant, peuvent constituer des indicateurs intéressants permettant d'évaluer le degré d'endossement d'un rôle de type délégatif. Quelques extraits d'entretiens illustratifs de ce type de logique coopérative peuvent être mobilisés :

Je ne l'ai pas lue [la notice d'information] parce que si vous l'avez jugé utile à connaître, il n'y avait pas de problème, j'étais d'accord. [...] Quand elle [le médecin] m'a dit de participer à ça, j'ai fait ça [...] et je me suis dit si elle le fait, c'est qu'il y a une raison pour elle. [...] Quelle est l'utilité pour moi de savoir ce à quoi ça va servir [l'ADN] ; j'ai pensé que ça pouvait être utile pour aider la recherche, pour améliorer les traitements, pour d'autres générations de médecins. [...] S'ils font ça, c'est qu'il y a une raison pour eux. Je pense que la raison pour eux de faire cette étude c'est la maladie cardio-vasculaire. *Question* : Et vous n'avez pas cherché à en savoir plus ? *Réponse* : Quand on fait confiance, on fait confiance. Si on vous tue tant pis. De toute façon, il faut faire confiance si on veut être soigné. (extraits d'entretien réalisé avec un participant)

Dans l'exposition discursive de ces attitudes déléгатives quant au savoir et à la décision qui prennent à contre-pied le dispositif du consentement, se dégagent des conceptions de l'activité de production du savoir médical et scientifique fortement marquées par une division du travail et une asymétrie expert/profane qui viennent fonder en raison le fait de ne pas s'impliquer dans la compréhension des buts de la recherche. Il y a d'un côté ce qui est « utile » de savoir pour le participant profane et de l'autre ce qui l'est pour les acteurs biomédicaux. Le fait de « ne pas chercher à savoir » peut par ailleurs parfois se présenter sous les traits d'un réel désintérêt. Enfin, un sentiment de confiance envers la « médecine », la « recherche publique » – par opposition à la recherche privée – ou les « chercheurs », peut être mobilisé dans cette non prise en compte des finalités médicales et scientifiques de l'étude pour laquelle les personnes sont sollicitées. En effet, la confiance permet une sorte d'« économie cognitive » puisqu'elle conduit à ne pas s'attarder trop longuement sur les conséquences de l'action, de ne pas « se perdre » en spéculations diverses ; elle permet à la décision de se construire sur fond d'incertitude. Le participant ne connaît pas les finalités de la recherche mais fait confiance aux chercheurs pour la mener à bien :

Le fait de pas savoir pour quoi c'est cette recherche, je m'en fiche. [La fiche d'information], c'est trop long à lire. [...] J'ai quand même demandé si pour moi, ça pouvait poser quelques petites gênes, sûrement. Ça, c'est ce qui m'intéresse. Si on m'avait demandé de prendre des médicaments et de revenir tous les mois, là, je n'aurais pas forcément été d'accord [...];

je n'irai pas approfondir pour voir si ce que je pense est vrai ou totalement faux à propos de la génétique. Il y a des médecins, ils sont là pour ça, moi je dis. Et alors après on a ou confiance en eux ou pas. [...] C'est du temps de perdu d'essayer d'être éclairé, ça ne sert à rien. [...] Je suis un bon participant, je ne pose pas de questions [...]. Moi j'ai donné, après les médecins, les chercheurs de faire le reste. (extraits d'entretien réalisé avec un participant)

La spéculation rationnelle sur les conséquences de la décision n'est évidemment pas absente des logiques d'action de ces participants dont nous venons de citer les propos – dans la narration de leur acceptation, les personnes font intervenir des considérations relatives aux conséquences, du type : « il n'y avait pas de médicaments à tester », « c'était juste une prise de sang », « le fait qu'on prenne l'ADN ne me dérangeait pas dans la mesure où je ne suis pas recherché » –, mais elle s'engage sur un champ de savoir et de compétence qui est défini par une conception particulière du rapport spécialiste/non-spécialiste. Cette conception amène les personnes à faire preuve d'une relative « ignorance volontaire » des finalités de l'étude, chose qui n'est habituellement pas prise en compte dans les investigations menées dans le champ de l'éthique biomédicale où, d'une part, on tente plutôt de mesurer le degré de compréhension des protocoles par les profanes pour faire remarquer que l'information délivrée par les acteurs biomédicaux est finalement faiblement intégrée par les participants, et où d'autre part, on propose d'accroître le degré d'« éclairage » des personnes par la mise en place de dispositifs éducatifs et pédagogiques (Woodward 1979, Morrow 1980, Moutel *et al.* 2001, Annas 2001).

Deuxième figure de décalage : un dispositif du consentement éclairé dépassé par une logique spéculative

À ce profil de participants qui ne prennent pas en compte les finalités médicales et scientifiques de la recherche – profil qui représente un tiers environ des personnes interviewées –, s'opposent un ensemble de participants – représentant environ un quart des personnes interviewées – qui, eux, font part d'interrogations à propos des finalités des études en génétique en général ainsi que de celles de

l'étude pour laquelle ils ont été sollicités plus particulièrement⁴. Leurs réactions vis-à-vis du dispositif du consentement peuvent être de plusieurs ordres, notamment en ce qui concerne la procédure de signature de la fiche de consentement. Loin d'y voir un rituel de l'autonomie ou de la liberté de choix, ils disent y déceler une manière de contraindre éventuellement le participant à ne « plus avoir de recours après » au cas où l'« affaire tournerait mal », ou encore une manière pour les acteurs biomédicaux de se « décharger de toutes les conséquences » en disant que « personne ne vous a forcé » (Ducourneau 2004). L'exposition des buts de l'étude, des modalités et des finalités d'utilisation de la banque d'ADN dans le dispositif de communication ne parvient pas à satisfaire toutes leurs attentes de compréhension. Ces participants sont fortement éloignés, dans leurs conceptions des relations experts/profanes, des représentations en terme d'asymétrie fondamentale et de division du travail que nous avons précédemment présentées. Ils déclarent par exemple avoir saisi l'occasion de participer à la recherche en génétique pour pouvoir s'impliquer dans un domaine qu'ils disent ne pas vouloir laisser aux spécialistes : « Je me suis dit : si je ne participe pas, si je ne consens pas, en disant ce que j'ai à dire, il n'y a pas de traduction de ma pensée quelque part » – participant ayant fait état de ses questionnements sur les risques et les incertitudes de la génétique au médecin-recruteur.

Ces participants engagent une telle réflexion sur les conséquences de l'action qu'ils devancent finalement le dispositif de communication dans sa capacité à apporter des informations perçues comme nécessaires eu égard à la question des risques. Les doutes de ces participants s'articulent autour des thématiques du respect de la confidentialité des données conservées dans la banque, du « fichage » et des manipulations génétiques, du clonage, de l'eugénisme et de l'utilisation des recherches dans un but qui pourrait éventuellement se révéler commercial. Dans ces cas de figure de questionnements, l'évaluation rationnelle des conséquences de l'action devient telle qu'elle s'en prend à la rationalité médicale et scientifique. La

4. Entre ces deux groupes de participants, on rencontre un troisième profil de personnes, composant un peu plus d'un tiers de notre échantillon, qui font preuve d'une prise en compte des finalités médicales et scientifiques de l'étude tout en n'ayant pas d'interrogations particulières à leur propos.

rationalité entre alors dans une « ère spéculative » sur les risques, sur ce qui ne peut être vu, ère dans laquelle on détache les modes de pensée et de représentation de leur connexion avec le monde visible (Beck 2001, p. 133).

Ainsi, un de ces participants narre le moment où il a reçu la notice d'information :

On comprend en lisant le courrier que effectivement il y a un prélèvement et qu'il y aura une banque de gènes qui sera fait. Là, il y a une interrogation, c'est assez flou dans la présentation du courrier et dans les explications que peut donner le médecin sur place ; comment va être utilisé cet échantillonnage ? On a un peu de mal à comprendre comment l'ADN va être utilisé, si c'est pour une utilisation dans une très longue durée ou euh et quelle est la finalité de ce stockage... On a l'impression que c'est un peu de la science-fiction ; [...] c'est des interrogations sur qu'est-ce qu'on peut faire avec ce matériau, qu'est-ce qu'on peut imaginer... Et l'imagination travaille beaucoup... puisqu'on a ces histoires de clonage, de manipulation et autre. (extraits d'entretien réalisé avec un participant)

Ou encore :

Eux, ils se couvrent comme quoi moi j'ai donné l'autorisation... Bêh, je parle de la médecine, de la science, hein... Eux, ils sont couverts étant donné que moi j'ai accepté. Mais, j'ai accepté à une seule condition : que ça ne sorte pas du milieu médical. Mais là, je n'ai pas de preuve en fait [...] de l'itinéraire de mon ADN. (extraits d'entretien réalisé avec un participant)

Ce type de perception du dispositif du consentement éclairé peut se comprendre, nous semble-t-il, en faisant intervenir le fait que les participants sont amenés à donner leur accord à l'intérieur d'un cadre prédéfini n'ayant jamais lui-même fait l'objet d'une discussion préalable. Comme le rappelle Cresson (2000) dans le cadre beaucoup plus général du contrat médical, ce sont les médecins qui habituellement en expriment la définition, mais on ne se soucie guère de celle que pourraient en produire les patients. La situation concernant les banques d'ADN relativement à la définition des modalités de recueil du consentement éclairé tout autant que des informations qui peuvent être tenues pour « éclairantes », est similaire. Si des comités d'éthiques avalisent les protocoles et les procédures de consentement employées, et instaurent donc une sorte

de médiation entre participants et acteurs biomédicaux, il n'en demeure pas moins que ces derniers ne peuvent, à notre connaissance, intervenir à aucun moment que ce soit sur la définition du cadre dans lequel ils sont amenés à consentir.

**Conclusion : démocratiser l'« expertise éthique »
dans les projets de banque d'ADN, une entreprise complexe**

En conclusion, comme nous avons essayé de le souligner, les logiques de coopération dans lesquelles se situent les personnes peuvent se révéler être en décalage avec un dispositif qui tente de faire advenir une figure du participant qui ne prendrait sa décision qu'après une prise en compte des finalités médicales et scientifiques des études pour lesquelles on le sollicite. Par ailleurs, dans les cas où on observe des attitudes moins déléгатives, cette prise en compte des finalités peut être telle qu'elle débouche finalement sur la perception de risques relatifs aux conséquences des recherches en génétique humaine impliquant la constitution de banques d'ADN, perception de risques que ne permet pas de circonscrire pleinement le dispositif de consentement éclairé observé.

Ces résultats questionnent finalement le dispositif du consentement éclairé utilisé dans le cadre de la recherche en génétique étudiée, mais qui s'applique aussi de manière générale à de nombreux autres projets de biobanques. Une manière de rendre compte des décalages relevés consiste à faire remarquer que les procédures d'encadrement éthique de la recherche biomédicale et de la recherche en génétique plus particulièrement, sont définies dans un cadre « juridico-médicocentré » qui conduit d'une part à construire une figure de la personne se comportant comme un sujet rationnel, spéculant sur les finalités médicales et scientifiques de la recherche, et d'autre part à préformater le cadre dans lequel peut s'exercer cette prise en compte des conséquences de l'action. Ouvrir la définition du consentement éclairé et de ses modalités de mise en œuvre à des discussions publiques permettrait sûrement de réduire les décalages relevés. La mise en débat public des dispositifs éthiques tels que celui du consentement éclairé conduirait à une certaine démocratisation de l'« expertise éthique », mais il faudrait compter sur d'éventuelles résistances, y compris parmi les publics de la recherche biomédicale,

à rentrer dans ces espaces de discussion dans la mesure où ces derniers peuvent y voir le risque d'une régression pour la recherche biomédicale, ce qui les conduit à justifier le dispositif de consentement éclairé existant :

Oh éclairé, je ne l'étais pas trop. [...] Si vous faites un cours en rassemblant tous les gars dans une salle, là vous êtes éclairé, « Qui est-ce qui a des questions à poser ? » bon très bien... Mais après ça, je les comprends fort bien de ne pas faire des choses pareilles. Parce que... je vais vous dire mais plus vous en dites aux gens et plus vous avez des gens qui se mettent à dire « oui, mais » et plus vous avez de réticents à la fin. Donc voilà, on leur dit « Vous ne risquez rien, c'est pour ça, vous acceptez, vous acceptez pas ». C'est suffisant. (extrait d'entretien réalisé avec un participant)

À l'évidence, la construction d'un espace de discussion sur les modalités et la définition du consentement éclairé ne va pas de soi et devra prendre en compte des positions opposées voire antagonistes. Pour cela, des compromis et des passages entre plusieurs registres de justifications (Boltanski, Thévenot 1991) a priori concurrentes devront à coup sûr être élaborés.

Bibliographie :

- ANNAS G.J., 2001, « Reforming informed consent to genetic research », *Journal of American Medical Association*, 286, p. 2326-2328.
- BECK U., 2001, *La société du risque*, Paris, Aubier (Alto).
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991, *De la justification*, Paris, Gallimard (Nrf Essais).
- BUNGENER M., BASZANGER I., 2002, *Quelle médecine voulons-nous ?*, Paris, La Dispute (États des lieux).
- CRESSON G., 2000, « La confiance dans la relation médecin-patient », in G. Cresson, F.-X. Schweyer (éd.), *Les usagers du système de soins*, Rennes, Éditions de l'École nationale de Santé publique (Recherche Santé Social), p. 333-350.
- DUCOURNAU P., 2004, « Le consentement à la recherche en génétique humaine : entre dispositif justifié et conflits de valeurs », in F.-X. Schweyer, G. Cresson, S. Pennec (éd.), *Normes et valeurs dans le champ de la santé*, Rennes, Éditions de l'École nationale de Santé publique (Recherche Santé Social), p. 280-289.

- MONTGOLFIER S (de), 2002, « Collecte, stockage et utilisation des produits du corps humain dans le cadre des recherches en génétique : états des lieux, historique, éthique et juridique », thèse de doctorat, Paris, université René Descartes, faculté de Médecine de Necker.
- MORROW G. R., 1980, « How readable are subject informed consent forms ? », *Journal of American Medical Association*, 1, p. 244, 56-8.
- MOUTEL G., MONTGOLFIER S. (de), MENINGAUD J.-P. et HERVE C., 2001, « Bio-libraries and DNA storage : assessment of patient perception of information », *Medicine and law*, 20 (2), p. 193-204.
- WOLPE P. R., 1998, « The triumph of autonomy in american bioethic : a sociological view », in R. DeVries, J. Sudebi, *Bioethics and Society*, Upper Saddle River, Prentice Hall, p. 38-59.
- WOODWARD W., 1979, « Informed consent of volunteers : a direct measurement of comprehension and retention of information », *Clinical Research*, 27, p. 248-249.
- WEBER M., 1971, *Économie et société*, Paris, Plon.

Une nouvelle transparence dans la communication des savoirs et des incertitudes scientifiques ? Le rôle des Agences

Céline GRANJOU, Marc BARBIER
SAD-APT, INRA

Mots-clés : AFSSA, expertise, hypothèses scientifiques, ESB, élevage ovin.

Introduction¹

Dans les crises et les scandales récents, du sang contaminé aux organismes génétiquement modifiés – OGM – en passant par la vache folle, la circulation des savoirs et des hypothèses scientifiques joue un rôle inédit, suggérant combien la « société du risque » tend à être simultanément une « société de la connaissance et de l'information » (Beck 1992). Le système des Agences s'est développé depuis 1993 en France pour tenter d'éviter les crises sanitaires, en assurant le consommateur de la prise en charge de la santé publique. Les diverses crises sanitaires ayant en effet conduit à une dénonciation chronique de la faveur donnée par les pouvoirs publics aux intérêts industriels et économiques au détriment de la santé publique, une large réorganisation des institutions en charge de celle-ci est apparue nécessaire, dans une démarche de réaffirmation de la mission régaliennne de protection de la sécurité sanitaire (Borraz, Besançon et Clergeau 2003).

Effectuant un travail de recherche et d'expertise, ces Agences réalisent simultanément un travail communicationnel dans la mesure où leurs avis sont largement publics : on assiste ainsi à l'institutionnalisation d'acteurs inédits dans la communication scientifique.

Nous analysons ici le travail communicationnel de l'AFSSA, Agence française de sécurité sanitaire et alimentaire créée, dans le sillage de

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet financé par le programme Sciences biomédicales, Santé et Société – CNRS, INSERM, MiRe-DREES –, appel d'offre 2003.

l'affaire de la vache folle. La communication scientifique est généralement présentée comme relevant d'un schéma linéaire (mis en évidence par Hargreaves and Ferguson 2000), où les médias ont un rôle d'intermédiaire à sens unique entre les sciences et le public. Ce schéma a particulièrement été dénoncé dans le cas de la communication sur les risques, dans la mesure où les médias ont été accusés de susciter une psychose du public quant aux possibles risques sanitaires, en diffusant des données scientifiques non validées, telles que les évaluations statistiques du nombre futur de victimes lors de la seconde crise de la vache folle (Mer 2004). Le rôle de l'Agence, qui constitue un acteur à vocation simultanément scientifique et communicationnel, permet-il de sortir de ce schéma et d'échapper à cette critique ? Une réflexion dans le champ des sciences politiques peut contribuer à comprendre l'impact du travail communicationnel de l'Agence dans le jeu démocratique, à partir du moment où l'on renonce à analyser la perception des risques en terme de psychologie des foules (Wynne 1995), et où l'on reconnaît la signification des récentes crises alimentaires pour la constitution d'un débat public (Barbier 2003).

Des travaux récents (Besançon 2003 ; Borraz, Besançon et Clergeau 2003) ont montré que si l'AFSSA avait pu affirmer son autorité en tant qu'auteur d'avis scientifiques non contestés, la légitimité de son intervention et particulièrement de son rôle communicationnel a souvent été critiquée par les acteurs politiques et professionnels : la publicité immédiate donnée aux avis dans la presse ne laisserait pas de marge de manœuvre aux décideurs politiques, dès lors tenus de suivre à la lettre les recommandations de l'AFSSA² ; de plus, selon les témoignages cités dans ces travaux, l'AFSSA tendrait à exacerber encore le phénomène de psychose du public, en donnant des prises à une médiatisation jugée excessive des hypothèses de risque alimentaire. À partir d'un exemple précis de risque, nous verrons que cette critique est particulièrement présente chez les professionnels comme chez les politiques ; toutefois, nous tenterons de suggérer que

2. Ces résultats seraient à confronter avec les résultats d'un sondage effectué en novembre 2001 sur la notoriété de l'AFSSA, publié antérieurement sur le site web de l'AFSSA, qui montre que la majorité des sondés pensent que les avis de l'AFSSA ne sont pas suivis par les industriels et guère plus par le gouvernement.

l'apparition de diverses arènes d'expression liées au discours de l'AFSSA témoigne bien du rôle de la communication de l'Agence dans l'ouverture d'un espace de débat démocratique.

Nous nous appuyons sur l'exemple de la communication de l'Agence à propos de l'hypothèse d'« ESB³ ovine », ou hypothèse de transmission aux ovins de la maladie de la vache folle. Cette hypothèse fournit une occasion de mise à l'épreuve du dispositif : la possibilité de transmission expérimentale de l'ESB aux ovins est prouvée, et l'on sait que les symptômes d'une telle « ESB ovine » sont indiscernables de ceux de la tremblante sans instrumentation complexe⁴. De plus, le prion serait alors largement distribué dans tout l'organisme du mouton – sans exclure lait et muscle. Si les travaux en cours mettaient ainsi en évidence un cas d'ESB ovine dissimulé derrière des symptômes de tremblante naturelle, les pouvoirs publics et les professionnels se trouveraient face à une possibilité de crise importante. Nous utilisons les résultats intermédiaires d'une recherche en cours⁵ sur la prise en charge de l'hypothèse d'« ESB ovine », ainsi que des éléments plus généraux sur l'AFSSA recueillis pour une thèse de doctorat (Granjou 2004). Nous nous référons de plus au rapport réalisé par Julien Besançon (2003) au Centre de sociologie des organisations à partir d'interviews de divers acteurs concernant leur opinion sur l'AFSSA.

Nous rappellerons d'abord les supports de communication de l'Agence. Nous analyserons ensuite les critiques de la communication de l'AFSSA au sujet de l'ESB ovine, exprimées par des pouvoirs publics et des professionnels, ainsi que des prises de position dans le quotidien *Le Monde*. Nous tenterons alors de montrer que si la transparence est l'objet de critiques importantes, le travail communicationnel de l'AFSSA semble bien avoir permis l'ouverture d'un espace de débat public sur la nature et la gestion du risque d'ESB ovine.

3. Encéphalite spongiforme bovine.

4. Il s'agit des expériences de typage de souches, actuellement menées en France et au Royaume-Uni, qui nécessitent plusieurs mois pour différencier tremblante et ESB.

5. « La construction du risque d'« ESB ovine » : une pratique collective de la précaution ? », projet dirigé par Marc Barbier, avec la participation de Céline Granjou et la contribution de Michel Grossetti – appel d'offres CNRS/INSERM 2003.

Les supports communicationnels de l'AFSSA

L'AFSSA est créée en réaction au modèle français de l'expertise d'administration (Restier-Melleray 1990), tendant à favoriser les intérêts économiques au détriment des intérêts de santé publique (Joly *et al.* 1999, Seguin 2002). Selon un mécanisme similaire à celui ayant prévalu lors de la création, en 1993, de l'Agence du médicament (Urfalino 2000), l'AFSSA est mise en place suite à la crise de la vache folle de 1996 afin de « déconfisquer » l'expertise (Hirsch 2001)⁶. Saisie obligatoirement sur tout projet de réglementation concernant l'alimentation et dotée d'une capacité d'auto-saisine, l'agence se fonde sur la consultation de comités scientifiques spécialisés⁷ ainsi que sur les travaux de laboratoires internes⁸, et expérimente de nouvelles procédures de publicité du fonctionnement et des résultats de ses travaux. La stratégie de communication de l'Agence a ainsi pu être qualifiée d'« offensive » (Besançon 2003), dans la mesure où elle s'appuie sur divers canaux, qui outrepassent largement le classique rapport d'activités :

- Internet, où se trouvent publiés presque la totalité des avis et communiqués de l'Agence⁹,
- des réunions organisées avec les associations et les professionnels, ainsi que des conférences de presse,
- un service communication, destiné à faciliter l'accès des journalistes aux travaux et avis de l'AFSSA – résumés des avis, chercheurs répondants aux interviews.

Le recours à Internet permet ainsi d'abord une mise à disposition rapide et aisée des avis rendus, par comparaison avec la procédure prévalant dans d'autres commissions où les avis, publics, peuvent être consultés sur place après prise de rendez-vous. On notera, en

6. L'Agence est créée par la loi du 1^{er} juillet 1998, puis le décret du 26 mars 1999 organise son fonctionnement.

7. L'indépendance de ces comités est assurée par une procédure de recrutement publique ainsi que par des déclarations d'intérêts individuelles des experts ; les dix comités sont composés en très grande majorité de chercheurs et d'universitaires, excluant presque totalement les experts d'origine privée.

8. Ces treize laboratoires sont issus en grande partie des laboratoires de l'ancien CNEVA – Centre national d'études vétérinaires et alimentaires.

9. On notera en revanche que l'avis, intéressant à plus d'un titre, ayant permis la levée de l'embargo sur le bœuf britannique en septembre 2002, bien qu'affiché parmi la liste des avis publics, n'est pas accessible sur le site.

revanche, que la fréquentation du forum est relativement peu développée, et paraît peu encouragée par l'Agence : deux thèmes – listéria et agriculture biologique – sont proposés. Il est précisé que les interventions sur les thèmes de l'environnement et de la durabilité sont exclues. Les internautes sont invités à se référer en premier lieu aux questions le plus souvent posées, pour lesquelles une réponse standard est disponible. On ne peut donc pas considérer le site de l'Agence comme le lieu même d'un débat ouvert et fourni sur les questions de risque alimentaire, à la différence d'un forum comme celui de la liste ESB (Barbier 2005) : il s'agit d'un site fonctionnant en majeure partie à sens unique, selon une visée d'information du public. L'information fournie par l'AFSSA constitue de fait une référence pour le monde professionnel. En témoigne, par exemple, la référence à l'« information complète » disponible sur le site web de l'AFSSA dans *Le Point vétérinaire* – juin 2001. En témoigne, également, la référence faite par nombre de professionnels rencontrés – vétérinaires ou responsables agricoles – à certains communiqués de l'AFSSA : les textes intitulés « communiqués » diffusent une information de pointe sur des travaux effectués par les chercheurs ou les experts de l'AFSSA ou sur des publications scientifiques récentes. Sans donner lieu à des avis selon un processus d'auto-saisine, ils sont diffusés sur le site web dans la rubrique Actualités, et sont également l'objet de diffusion par l'intermédiaire des différentes instances agricoles. L'exemple d'un récent communiqué indiquant l'infection par la tremblante de quelques moutons réputés génétiquement résistants, montre la large diffusion de ces informations aux professionnels de terrain.

Avis et communiqués sur l'ESB ovine : un degré de publicité illégitime ?

Cependant, l'exemple de l'hypothèse d'ESB ovine montre une ambiguïté très nette de la part des professionnels à l'égard des informations diffusées par l'Agence : la diffusion de résultats non encore définitifs aux conséquences jugées très importantes pour la survie de la filière ovine est fréquemment contestée. Face aux divers avis publiés par l'Agence soulignant le risque d'ESB ovine en 2000-2002, les professionnels de l'élevage se sont sentis démunis et ont

cherché à anticiper les réactions des médias à l'aide de cellules départementales de veille ou de crise, qui étaient notamment chargées de répondre aux professionnels des médias enquêtant dans le département.

L'Agence ne ferait-elle alors que renforcer le schéma classiquement dénoncé de la communication sur les risques, selon lequel les médias, s'emparant de façon peu pertinente d'informations hypothétiques, provoqueraient une psychose publique et la ruine de certains secteurs professionnels ?

La « surprécaution »

L'Agence a dès ses débuts porté un message de « précaution » dans son traitement de l'hypothèse d'ESB ovine. Le message du dossier « ESST chez les petits ruminants », disponible sur le site web¹⁰, ainsi que des divers avis, est très clair : la transmission de l'ESB aux ovins est possible expérimentalement et les conséquences d'une telle transmission à l'état naturel, actuellement non démontrée, seraient particulièrement importantes sur le plan de la santé publique. Face à cet appel à la précaution, les professionnels de la filière attribuent à l'AFSSA un poids essentiel dans la prise de décision : leurs représentants estiment que pour avoir une influence sur la réglementation, c'est directement auprès de l'AFSSA qu'il faut se faire entendre. Ce point confirme l'analyse, par Julien Besançon, d'une critique selon laquelle l'AFSSA sortirait de son rôle d'évaluation et empirerait sur un rôle de gestion, les professionnels de l'élevage dénonçant alors une absence de prise en compte par l'AFSSA des considérations de terrain, au profit d'une « surprécaution », pour reprendre le terme souvent employé dans les entretiens :

Je trouve que c'est un peu facile de la part de l'AFSSA de dire « oui, vous avez le risque mais démerdez-vous avec ». Des fois, c'est poussé à l'extrême. On ne sait jamais à l'origine si c'est un bien fondé ou pas bien fondé mais c'est vrai que tout ce qui était le problème du sida, était dans la tête de beaucoup de monde. (un responsable départemental de la sélection ovine)

10. <http://www.afssa.fr/>
Le dossier comporte l'avis du 14 février 2001, conseillant une extension des Matériaux à risques – notamment l'intestin ovine –, ainsi qu'un texte rédigé par Marc Savey, en juillet 2000, préconisant une révision des mesures visant à prévenir une éventuelle transmission de l'ESB aux ovins.

La façon dont la presse vétérinaire a pu traiter à ses débuts l'hypothèse d'ESB ovine est en décalage par rapport à la médiatisation ultérieure des risques liés à la filière des petits ruminants. En effet, les premières allusions à la transmission de l'ESB aux ovins, de la part de l'hebdomadaire *La Semaine vétérinaire*, apparaissent dans un entrefilet de dernière page¹¹. Un vétérinaire interviewé estime qu'il en est trop fait actuellement pour des probabilités minimales :

À un moment aussi où la probabilité d'avoir à la fois un bovin atteint d'ESB, pour lequel on aurait une dissémination de particules cérébrales, de matières nerveuses qui pourraient contaminer une autre bête qu'on mangerait, etc., est devenue tellement faible qu'il faudrait avoir le courage de considérer que ça n'existe pas. (un vétérinaire-inspecteur)

Le problème des ARR/ARR tremblants¹²

Les relations s'apaisent entre AFSSA et professionnels à partir du moment où l'AFSSA propose la solution revendiquée par les professionnels, à savoir la sélection génétique des troupeaux fondée sur la résistance de certains ovins aux ESST, plutôt que l'abattage – avis de novembre 2001. Toutefois, cette stratégie à laquelle la profession se raccroche, peut être fragilisée par des résultats scientifiques mettant en cause le caractère universel de la résistance génétique aux ESST. Or, l'AFSSA publie, début 2004, un communiqué qui indique que trois brebis R/R – génotype normalement « totalement » résistant – ont été jugées atteintes de tremblante suite à certains tests – mais pas par tous les tests disponibles. Les acteurs de terrain, notamment dans les Groupements de défense sanitaire départementaux, se réfèrent très fréquemment à ce communiqué lors des entretiens, en ajoutant que l'AFSSA ne devrait pas diffuser ce type d'information. En effet, celle-ci pourrait être interprétée comme une preuve de l'inefficacité de la sélection génétique. Selon eux, le fait que deux ou trois « vieilles brebis » aient donné lieu à des résultats discordants ne peut être considéré comme significatif et n'a donc pas de légitimité à être diffusé hors de la communauté scientifique :

11. Semaine du 8 juin 1996.

12. Le génotype composé des deux allèles ARR est le génotype le plus résistant à la tremblante.

Il y a deux communiqués qui nous sont tombés entre la semaine dernière et cette semaine sur des problèmes de résistants/résistants, sur lesquels on aurait trouvé du prion. Sur trois cas, on nous dit « il y en a deux où on n'est pas sûr » : si vous n'êtes pas sûr, regardez ! Et le troisième serait une brebis de 17 ans : ce n'est pas sérieux. Et venant de l'AFSSA, ça me déçoit énormément [...]. C'est sûr que le prion va muter, c'est certain, on s'en doute mais est-ce que c'est la peine de balancer dans la nature des trucs comme ça, qui rajoutent encore en plus le doute sur tout. Je ne sais pas. Quelque part, ça me fout en colère. Parce que derrière, ça peut avoir un retentissement qui est monumental. (un responsable du Groupement de défense sanitaire)

Une fonction de « contrôle citoyen » par la diffusion des hypothèses scientifiques ?

La critique d'une diffusion excessive du discours sur les risques, sans preuve définitive à l'appui, émane également des politiques, avec le même argument : ce discours jetterait le discrédit sur un secteur professionnel, alors même qu'il n'aurait pas de fondement sérieux.

Le 14 février 2001, à quelques jours de l'ouverture du Salon de l'Agriculture, l'AFSSA a rendu un avis soulignant le risque d'ESB ovine et recommandant l'exclusion de l'intestin ovin de la consommation – portant ainsi préjudice à toute l'industrie de la boyauderie. Dans un contexte où la thématique de l'ESB ovine avait été absente du journal *Le Monde* de 1997 à début 2001 – à l'exception d'une alerte en 1998 –, cet avis a été particulièrement important pour relancer la médiatisation du problème d'ESB ovine. Celui-ci devient alors largement couvert par les articles de presse, tant généraliste que spécialisée. Or, cet avis est qualifié d'« irresponsable » par le Président de la République en visite au Salon de l'Agriculture, estimant qu'aucun élément scientifique nouveau ne justifiait une telle communication. La presse vétérinaire – *La Semaine vétérinaire* – suggère quant à elle que l'AFSSA « dicte sa ligne de conduite au gouvernement ».

Le traitement de cet épisode et de ses suites par le journal *Le Monde* prend toutefois le contre-pied de ces critiques et suggère l'ouverture d'un débat sur l'existence du risque ainsi que des mesures appropriées. Le quotidien annonce quelques mois plus tard que les

politiques ont dû « reconnaître la qualité du travail [des experts] » et prendre les mesures préconisées¹³. Seul le retrait de l'intestin ne sera pas appliqué, et donnera lieu à un nouvel échange entre le gouvernement et l'Agence : le *Monde* se fera l'écho de la réitération des avis de l'AFSSA concernant ce retrait des intestins. Il attribue le refus politique aux intérêts économiques liés aux nombreuses utilisations industrielles des boyaux ovins¹⁴. Cet épisode suggère ainsi que les divers positionnements des acteurs concernés participent d'un jeu démocratique ouvert par l'information donnée par l'AFSSA.

Cet épisode de la communication de l'Agence sur l'hypothèse d'ESB ovine nous semble vérifier une importante suggestion d'Olivier Godard (1997) concernant les relations entre le principe de précaution et la communication scientifique. Loin de signifier la fin du recours aux connaissances scientifiques pour fonder la décision, le principe de précaution exacerbe l'attention accordée désormais non seulement aux faits validés par la communauté scientifique, mais aussi à toutes les étapes de construction et de validation, à tous les degrés de plausibilité et de controverse de ces faits, qui ne circulent habituellement qu'à l'intérieur de la communauté scientifique (Roqueplo 1974, Latour 1989). Les avis et les communiqués de l'Agence témoignent bien de la médiatisation et de la mise en débat de données dont le contexte de validité n'est pas encore stabilisé : s'agit-il d'artefacts, de résultats reproductibles dans des conditions strictes de laboratoire, de phénomènes observables en milieu naturel, voire de fraudes ou d'erreurs scientifiques¹⁵ ?

-
13. *Le Monde*, 25 juillet 2001 : l'auteur commente le refus du gouvernement d'appliquer les mesures recommandées par l'AFSSA concernant les intestins ovins en rappelant les « attermolements » similaires du gouvernement avant d'interdire finalement, en 2000, les intestins bovins.
 14. *Le Monde*, mars 2002 : « L'AFSSA préconise depuis un an d'exclure de la consommation humaine les intestins de moutons et de chèvres qui servent notamment à la confection de merguez et de chipolatas. »
 15. Citons par exemple le cas de la fausse alerte d'octobre 2001, où des scientifiques anglais qui croyaient avoir mis en évidence une souche d'ESB chez un ovin, s'étaient en fait trompés d'échantillon.

Conclusion

L'analyse de plusieurs exemples du travail communicationnel de l'Agence concernant l'ESB ovine montre le rôle d'information et de « contrôle citoyen » qu'a pu jouer en l'occurrence l'AFSSA, suscitant les positionnements de différents groupes concernés – professionnels, autorités publiques, presse généraliste – vis-à-vis de la plausibilité et de la gestion du risque en question.

Même s'il faut tenir compte du fait que les textes formulés par l'Agence sont bien souvent cités par les médias de façon morcelée voire réductrice, leur circulation auprès des publics professionnels et leur mise en débat dans la presse montrent que l'institution participe effectivement à la constitution de la sécurité alimentaire comme problème public.

L'exemple de l'ESB semble bien avoir joué le rôle d'un précédent exemplaire pour l'introduction de l'incertitude dans la sphère d'action publique (Joly, Barbier 2001 ; Barbier, Granjou 2003). On est bien loin d'une apologie, présumée par la critique de la sphère médiatique, d'un gouvernement des risques construit dans l'illusion d'un contrôle total (Hood, Rothstein et Baldwin 2001).

Rendre compte de l'activité communicationnelle des agences sanitaires, c'est aussi rendre compte d'une tentative de réduction par ces Agences de la distance que marquent les crises entre d'une part la perception des risques par les « gens », dans leurs actes de consommation et les mobilisations sociales, et d'autre part la « réalité » des risques construite dans les appareils de gouvernement.

Il s'agit alors d'analyser le travail de ces institutions dans la perspective d'une conceptualisation – significative sur un plan politique – de l'opinion publique (Price 1992) non pas comme sphère massive mais plutôt comme un espace de politisation de problèmes à travers les positionnements d'audiences diverses et plus ou moins ciblées.

Bibliographie :

- BARBIER M., 2005, « La Bulle du Pape », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, numéro spécial « Crise de l'ESB », INRA Éditions (à paraître).
- BARBIER M., 2003, « Une interprétation de la constitution de l'ESB comme problème public européen », *Revue européenne de politique comparée*, 10 (2), p. 233-246.
- BARBIER M., GRANJOU C., 2003, « Experts learn. A case study », *International Conference of European Group of Organization Studies (EGOS)*, Copenhague, 3-5 juillet 2003.
- BARBIER M., JOLY P.-B., « La sécurité alimentaire à l'épreuve de la crise de l'ESB. Obsession du risque ou émergence d'une démocratie des risques ? », communication aux 7^e Journées des Rencontres Recherches Ruminants, Paris, 6-7 décembre 2000.
- BECK U., 1992, *Risk society*, Paris, Aubier (Alto).
- BESANÇON J., 2003, « Évaluation de l'Agence française de sécurité sanitaire et alimentaire. Étude auprès des publics et des personnels de l'Agence », rapport du CSO.
- BORRAZ O., BESANÇON J. et CLERGEAU C., 2003, « The partial reform of food safety regulation in France », *European food safety regulation : the challenge of multi-governance*, Berkeley, université de Berkeley, 6-8 novembre 2003.
- GODARD O., 1997, « L'ambivalence de la précaution et la transformation des rapports entre science et décision », in O. Godard (dir.), *Le Principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*, Paris, MSH-INRA Éditions, p. 37-84.
- GRANJOU C., 2005, « L'externalisation de l'expertise dans le système des Agences en France : l'objectivité scientifique au service de la Précaution », in S. Jacob, J.-L. Genard (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles (Sociologie politique) (à paraître).
- GRANJOU C., 2004, « La gestion des risques entre technique et politique. Comités d'experts et dispositifs de traçabilité à partir des exemples de la vache folle et des OGM », thèse de doctorat, Paris, université René Descartes – Paris V.

- HARGREAVES I., FERGUSON G., 2000, *Who's Misunderstanding Whom ? Bridging the Gulf of Understanding between the Public and the Media and Science*, Economic and Social Research Council and The British Academy.
- HIRSCH M., 2001, « L'expertise scientifique indépendante dans un établissement public : l'exemple de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments », *Études et documents du Conseil d'État*, 52, p. 427-440.
- HOOD C., ROTHSTEIN H. et BALDWIN R., 2001, *The Government of risk. Understanding Risk Regulation Regimes*. Oxford, Oxford University Press.
- JOLY P.-B., BARBIER M., 2001, « Que faire des désaccords entre comités d'experts ? », *Risques – Les cahiers de l'assurance*, 47, p. 87-94.
- JOLY P.-B., LE PAPE Y., BARBIER M., ESTADÈS J., LEMARIÉ J. et MARCANT O., 1999, *BSE and the French National Action System (programme BASES)*, INRA Éditions, ESR de Grenoble.
- LATOUR B., 1989, *La Science en action*, Paris, Gallimard (Folio Essais).
- MER R., « Du rôle des médias en temps de crise », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, numéro spécial « Crise de l'ESB », INRA Éditions (à paraître).
- PRICE V., 1992, *Public Opinion*, Londres, New Delhi, Newbury Park, Sage publications (Communication concepts).
- RESTIER-MELLERAY C., 1990, « Experts et expertise : le cas de la France », *Revue française de science politique*, 40 (4), p. 540-585.
- ROQUEPLO P., 1974, *Le partage du savoir : science, culture, vulgarisation*, Paris, Seuil (Science ouverte).
- SEGUIN È., 2002, « L'évaluation britannique du risque de transmission de la maladie de la vache folle aux humains », *Revue française d'administration publique*, 103, p. 399-409.
- URFALINO P., 2000, « L'apport de la sociologie des décisions à l'analyse de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé », 17^e séance du séminaire du programme « Risques collectifs et situations de crise », École nationale supérieure des Mines, CNRS, Paris, 27 avril 2000.
- WYNNE B., 1995, « Public understanding of science », in S. Jasanoff, G. E. Markle, J. C. Peterson, T. Pinch, *Handbook of Science and Technology Studies*, Thousand Oaks, Sage publications.

Les expertises dans le cadre de la communication publique sur le sida en France : recours à la recherche ou appui sur l'expérience ?

Geneviève PAICHELER
CNRS/CERMES

Mots-clés : sida, associations, expertise, communication publique.

Le cadrage des problèmes sanitaires

Face aux risques sanitaires et aux réponses institutionnelles qui leur sont apportées, nous voyons se développer une mise en question de l'expertise scientifique et une revendication de la participation des citoyens aux décisions qui concernent leur santé. La conjonction entre traitement politique et solutions techniques – univoques, rationnelles, faisant autorité – s'estompe. En effet, les citoyens contestent les décisions prises loin d'eux, ou en dehors d'eux, dans des cénacles hermétiques. Ils tendent à revendiquer la prise en compte de leur point de vue (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

Le traitement politique des problèmes en général, et de ceux ayant trait à la santé, procède de la définition d'un « cadre » qui va déterminer les actions mises en œuvre. Mais avant d'aborder la question de son cadrage¹, il importe qu'un problème soit reconnu comme tel. Ce qui advient dans un processus hautement sélectif (Blumer 1971) car tous les problèmes possibles n'émergent pas dans l'agenda politique, les problèmes potentiels étant très nombreux. Nombre d'entre eux ne seront jamais traités, en premier lieu parce qu'ils ne sont même pas reconnus comme problèmes. Parmi les problèmes reconnus comme tels, il existe ce qu'on pourrait appeler une « compétition » et un nombre restreint d'entre eux fera l'objet d'un traitement politique (Hilgartner, Bosk 1988). Il faut souligner que

1. La notion de cadre et de cadrage renvoie à celles de *frame* et de *framing*, et à la littérature nord-américaine qui s'y rapporte (Céfaï, Trom 2001).

ce n'est pas l'importance du problème en terme de victimes ou de personnes atteintes qui détermine ce traitement politique mais plutôt l'écho que ce problème a dans la sphère publique.

Ce qui détermine le traitement politique, c'est la pression des citoyens, sous la forme des collectifs qui les représentent ou qui revendiquent le fait de les représenter. C'est aussi l'écho qui accompagne le problème à travers les caisses de résonance très puissantes des médias, dont l'intérêt est aiguillonné par les controverses et les conflits qui émergent à propos de risques ou de problèmes sanitaires.

Simultanément au fait qu'un problème soit reconnu comme digne d'une intervention publique, s'élabore un cadrage du problème, voire des cadrages concurrents du même problème jusqu'à ce qu'un cadre devienne dominant et oriente les actions mises en place. Cette notion de cadrage renvoie aux *shemata of interpretation* de Erving Goffman (1974) qui permettent de localiser, percevoir, identifier et étiqueter un problème. Le cadre se construit dans l'interaction. Pour Willinam Gamson (1992), les « cadres de l'action collective sont moins des agrégations d'attitudes et de perceptions individuelles, que le résultat de la négociation de significations partagées » (p.111). On comprendra aisément l'importance de l'impact de ces cadres sur l'action en se référant à un exemple parmi tant d'autres : celui de la sécurité automobile. Joseph Gusfield (1981) met bien en évidence que la façon dont le danger automobile a été identifié, comme étant principalement lié à une conduite individuelle – la consommation excessive d'alcool, et uniquement de cette substance – fournit un cadre contraignant d'action, donc des mesures prises sur la base de cette interprétation, faisant écran à d'autres mesures sécuritaires, comme l'amélioration du réseau routier ou la conception d'automobiles moins dangereuses.

Les cadres de référence sont le résultat d'une négociation, voire d'une confrontation de pouvoirs et d'un rapport de force, et nous voyons émerger dans la littérature l'hypothèse que le pouvoir sur le traitement d'un problème dépend du cadre conceptuel à travers lequel ce problème est appréhendé (Schön, Rein 1994). Le cadre conceptuel ne s'appuie pas uniquement sur l'état du savoir et des expertises mais aussi sur des valeurs et des émotions partagées. C'est tout d'abord la nature du lien entre maîtrise du cadre conceptuel et maîtrise de l'action que je voudrais interroger. Le deuxième aspect qui

porte à controverse dans la description du processus de cadrage réside dans le fait que le partage de la même interprétation de la réalité impliquerait des alliances entre les acteurs. Or, dans les exemples qui vont suivre nous verrons qu'un cadre d'interprétation n'empêche pas l'émergence de conflits entre les acteurs qui le partagent et peut déboucher sur des conceptions de l'action divergentes. En bref, un cadre conceptuel commun ne masque pas les rapports de pouvoirs existant entre les acteurs socialement situés à des positions différentes. Formuler un postulat contraire reviendrait à se tenir à une position idéaliste coupée de la réalité sociale alors que les processus de cadrage se construisent à la fois sur des éléments cognitifs et sur des éléments d'interaction.

Cet article est centré sur l'élaboration des politiques sanitaires publiques, dans une arène où interviennent de multiples acteurs, notamment du personnel politique, politico-administratif, des experts – chercheurs en sciences sociales et en santé publique –, des collectifs représentant les personnes exposées au risque ou les malades – donc des associations de lutte contre le sida – et des médias. Ces acteurs sont bien présents dans des « forums hybrides » où se confrontent leurs perspectives différentes, voire divergentes (Callon, Lascoumes et Barthe 2001). Parmi ces acteurs, les associations de lutte contre le sida ont joué un rôle de premier plan, aussi bien en France que dans d'autres pays occidentaux (Adam 1997, Barbot 2002, Epstein 1996, Paicheler 2002, Pinell *et al.* 2002).

Il s'agira donc ici de montrer à la fois l'étendue et les limites de l'impact de l'action des associations de lutte contre le sida sur la mise en place de politiques de prévention de l'infection à VIH en France. Ces associations seront donc considérées comme l'acteur central dans le processus étudié, ce qui signifie que les autres acteurs se sont déterminés par rapport à elles. Pourtant, cet impact se révèle à la fois complexe et paradoxal : l'adoption du cadrage de cette catégorie d'acteurs s'est accompagnée de leur mise à l'écart, par une sorte d'effet « boomerang », comme si la contrainte de leur influence était trop grande pour qu'ils bénéficient de celle-ci (Paicheler 1985). Afin d'appuyer cette démonstration, les exemples seront pris dans deux domaines : la mise en place des campagnes de communication publique, étudiée dans sa première décennie (Paicheler 2002), et celle

de la prophylaxie d'urgence non professionnelle du VIH, sur laquelle porte actuellement ma recherche.

Rappelons, pour mémoire, qu'il existe dans la littérature quelques recherches, fort intéressantes, sur l'impact de l'action des associations de lutte contre le sida sur la recherche scientifique, notamment sur la mise à disposition des traitements, domaine dans lequel elles pouvaient apporter aux chercheurs, notamment aux cliniciens, une expérience vécue de l'intérieur (Epstein 1996, Barbot 2002, Dodier 2003). Les recherches sur l'impact des associations sur les politiques publiques sont plus clairessemées (Pinell *et al.* 2002). Cependant, il existe des convergences entre les observations issues de ces deux types de recherche : la contestation des formes d'expertise établies et l'émergence de nouvelles formes d'expertise. Face aux expertises qui s'élaborent au laboratoire, aux enquêtes, ou aux séries de chiffres ou d'observations – en épidémiologie ou en sciences sociales – les associations mettent en avant l'importance de l'expérience vécue, qui donne accès à un savoir inédit qu'il faut prendre en compte prioritairement.

De plus, cette expérience vécue est transmise avec une forte coloration émotionnelle et symbolique, ce qui accroît son impact potentiel. Plus généralement, on peut parler d'« activisme émotionnel » de la part des associations qui utilisent le ressort d'émotions diverses – compassion, indignation, colère – aussi bien pour promouvoir des cadres d'interprétation, des actions que pour obtenir des soutiens (Céfaï, Trom 2001). Nicolas Dodier (2003) insiste sur la tonalité morale de l'intervention des associations à travers la notion de défense de « biens en soi » ou de valeurs. Antérieurement, Gamson (1982) évoquait des « cadres d'injustice » et des « processus d'attribution cherchant à délimiter les frontières entre le “bien” et le “mal” et à construire des protagonistes et des antagonistes d'un mouvement » (p. 616). La charge symbolique et émotionnelle joue sur le processus sélectif par lequel un problème, poussé par des acteurs, s'impose et est pris en charge.

Prévention du sida et action politique

Dans le domaine de la prévention du sida, les controverses n'ont pas porté sur des interprétations conflictuelles de la réalité. D'emblée, dans tous les pays occidentaux, un cadre s'est imposé à tous les acteurs, à la suite de l'entrée en action d'associations de lutte contre le sida issues du mouvement homosexuel préexistant, mouvement dont les membres disposaient d'un fort capital social, notamment par un accès aux médias et une certaine proximité à la sphère politique. Il s'agissait d'éviter en premier lieu que la maladie soit traitée comme les autres maladies contagieuses, ou les autres maladies à transmission sexuelle, et que lui soit appliqué le cadre coercitif mis en place pour d'autres maladies ; le contrôle de la transmission du sida aurait pu « se fonder sur les méthodes de santé publique traditionnellement en usage pour d'autres maladies infectieuses : surveillance de la transmission de la maladie, test des personnes à haut risque de contracter la maladie, signalement des noms des personnes atteintes aux autorités sanitaires, traçage et traitement de leurs contacts » (Robins, Backstrom 1991). Mais ces voies habituelles n'ont pas été suivies dans le souci d'éviter la stigmatisation des personnes atteintes, d'autant moins que ces personnes étaient issues de groupes sur lesquels une réprobation s'exerçait déjà. Il s'agissait aussi d'éviter la responsabilisation des personnes atteintes et leur culpabilisation (Kirp, Bayer 1992). En même temps, les associations de lutte contre le sida dénonçaient les carences de la gestion publique, voire le cynisme du personnel politique. À cet égard, en France, le scandale du sang contaminé donnait à ce discours une dimension supplémentaire de crédibilité. « Gouvernements pingres, bureaucrates qui traînent des pieds, compagnies pharmaceutiques centrées sur l'argent : tels étaient les ennemis dans la narrativité gay du sida » (Kirp 1999, p. 299). L'insuffisance de la recherche scientifique, ses hésitations, son incertitude étaient aussi mises en accusation. Pour atteindre les objectifs fixés, la généralisation de la transmission de la maladie était mise en avant, afin que la gestion du problème ne s'appuie pas sur les particularités des situations, ce qui risquait de démobiliser ou de susciter l'opposition d'une partie du public, alors que ces particularités existaient bel et bien, et qu'elles continuent

à exister. Le consensus à propos des interprétations et des actions à mener s'est ainsi fait sur les aspects cognitifs, éthiques et émotionnels.

Ce consensus s'est fait d'autant plus aisément que le personnel politique était désarmé face à une maladie floue, ébranlé par la mise en accusation qui s'exprime lors du procès du sang contaminé à la fin des années 1980 (Hermitte 1996, Morelle 1996, Steffen 1999), et fragilisé par la fréquence de l'alternance politique associée à une situation nouvelle et de gestion délicate : les cohabitations. Celles-ci émergent en 1986 et engendrent une tension et un cloisonnement au sein de l'exécutif, alors même que les cabinets ministériels sans véritable légitimité politique prennent une grande importance.

Cependant, l'indifférenciation entre leur cadre de référence et celui du personnel politique et des experts scientifiques exacerbe, au sein des associations, leur besoin de se distinguer. Elles s'efforcent de préserver leur visibilité par l'affirmation de différences, les médias qu'elles s'emploient à instrumentaliser vont servir de caisses de résonance dans ce combat pour la visibilité (Barbot 2002).

Du cadrage à l'action

Si un cadre d'interprétation, issu en grande partie de l'analyse des associations, s'est imposé à tous les acteurs, sa transposition dans l'action demeurerait problématique. C'est sur cette opération de traduction que se focalisent les controverses. S'il est vrai que le cadrage exerce une forte contrainte sur les actions, il demeure qu'il n'y a pas de relation univoque entre cadre et action. Plusieurs actions sont donc possibles à partir du même cadre de référence, d'où l'émergence de désaccords.

Dans la prévention, on se situe sur un terrain beaucoup plus mouvant et relatif que dans le cadre de la connaissance scientifique, terrain où la notion d'expertise est beaucoup plus floue et ouverte. Or, la plupart des analyses concernant l'impact de l'action des associations sur la politique du sida ont été faites à propos de la recherche scientifique. Elles concluent à une relativisation du savoir scientifique au profit de l'*empowerment* des personnes concernées qui s'introduisent dans les arènes scientifiques les plus fermées et développent une compétence leur permettant de dialoguer et de négocier. Paradoxalement, dans un domaine plus politique et social, où le savoir est beaucoup plus flou

et où les disciplines concernées sont plus « molles », la présence des militants des associations au sein des instances de conception et de décision a été beaucoup plus intermittente. Ce qui a amené les activistes à exercer de très fortes pressions sur les médias et à les utiliser comme « cheval de Troie » afin d'imposer un point de vue qui pouvait être considéré comme choquant. En effet, la mise en avant de la dimension homosexuelle de la maladie, opérée à divers degrés par les associations les plus influentes, issues du mouvement gay, posait problème aux acteurs de la communication publique et aux acteurs politiques qui exerçaient leur autorité sur elles, autant par crainte de choquer le public et de perdre des électeurs que par crainte de stigmatiser des minorités en les désignant comme agents du sida et de provoquer leur rejet.

Pourtant assez rapidement, les différents acteurs s'entendaient sur un cadre de référence large, aux dimensions symboliques, émotionnelles et éthiques très présentes. De nombreux acteurs de l'arène de la communication préventive – les acteurs politiques, politico-administratifs, les chercheurs en sciences sociales et en épidémiologie, les membres des agences de communication – se rapprochaient de la vision défendue par les acteurs de la lutte contre le sida, en concevant leurs actions comme des interventions militantes, en dehors des routines habituelles et dans un contexte de deuil et de souffrance personnelle (*Ethnologie française* 1998, Paicheler 2002). Ceci a eu pour conséquence inévitable, et indésirable pour ceux-ci, de diminuer leur visibilité sociale. D'ailleurs, des personnes atteintes étaient présentes dans chacune de ces arènes, et elles avaient été spécialement recrutées dans la sphère politico-administrative pour apporter leur expérience intime de la maladie et du terrain. D'où la surenchère à laquelle elles ont été contraintes pour garder une position saillante. Surenchère qui, dans ses manifestations extrêmes, menaçait leur crédibilité et a conduit à leur éviction.

La transposition des cadres d'interprétation dans l'action de communication publique s'est opérée par le biais de la définition de stratégies de plus en plus complexes et élaborées. Celles-ci portaient la marque de l'association la plus influente à un moment donné. Elles ont obéi à deux mouvements successifs : un mouvement d'universalisation, de généralisation, alors qu'il ne fallait heurter personne, puis un mouvement de caractérisation, alors qu'il fallait

parler un langage réaliste et s'attaquer ouvertement aux causes de la diffusion du sida, identifier le danger et le risque sans le laisser se diluer dans un discours qui convenait à tous et à personne en même temps.

Dans une première stratégie de communication, élaborée en 1989, et mise en pratique par l'Agence française de lutte contre le sida, la montée en généralité se fait sur les personnes concernées par le risque, c'est-à-dire tout le monde, et par la promotion d'un seul objet, le préservatif, vidé de la signification qui pourrait le lier à la maladie, pour en faire un produit de consommation courante et d'utilisation agréable. Or, l'association la plus puissante à cette époque, Aides, fonde bien son action sur une universalisation (Adam 1997, Barbot 2002). Le sida concerne tout le monde et chacun doit s'efforcer de se protéger soi-même, ce qui rend la question du statut sérologique du partenaire sans objet. D'autant que cette question pourrait induire une stigmatisation contre laquelle il faut lutter en menant des campagnes incitant le public à la compassion à l'égard des personnes atteintes. « Le sida, dit le slogan de la première d'entre elles, en 1989, chacun de nous peut le rencontrer ». Ces campagnes constituent un axe de communication qui sera maintenu jusqu'à présent.

Dans un second temps, en 1990, la généralisation s'opère sur la définition de la situation à risque, soit une relation sexuelle non protégée avec un partenaire de statut sérologique inconnu. Et sur la base de ce principe général, il devient important de décliner et de caractériser les différentes situations de confrontation au risque, selon le sexe des partenaires, les pratiques sexuelles et la palette des modes de protection. Un ensemble d'options est proposé pour gérer ce risque : relation protégée ou sécurité attestée d'une relation non protégée avec un partenaire stable dont on connaît la séronégativité. C'est alors, et tout spécialement dans la campagne de l'été 1995, que les pratiques homosexuelles sont clairement et directement évoquées dans les campagnes de prévention destinées au grand public. Act Up-Paris, créé en 1989, exerce alors une pression importante et efficace sur les pouvoirs publics, et met en avant la revendication de leurs particularités par les groupes les plus concernés par la maladie – gays, toxicomanes, migrants des pays d'endémie : il ne s'agit plus de les masquer sous une généralisation qui paralyserait ou fausserait

l'action, mais de les revendiquer pour placer les pouvoirs publics face à ce qui est considéré comme de l'intolérance ou de la pruderie.

Les associations se sont battues sur le terrain de l'expertise et se sont efforcées d'éliminer leurs concurrents, les chercheurs en sciences sociales et en épidémiologie. Elles réfutaient le caractère scientifique des allégations de ceux-ci. Elles revendiquaient une véritable position d'expertise du fait de leur douleur, de leur expérience intime du risque et de la maladie, de leur expérience sur le terrain. Dans le domaine du comportement, où elles contestaient la constitution de savoirs scientifiques en dehors du vécu des personnes concernées, elles revendiquaient la seule expertise légitime à leurs yeux : celle de l'expérience.

Sur une question où la dimension sociale est bien plus saillante que dans le domaine scientifique, les membres des associations ont exercé une influence paradoxale : leur cadrage a prédominé – parce qu'il intégrait des valeurs universelles, parce qu'il utilisait des symboles forts, parce qu'il jouait sur les émotions –, mais la proximité des points de vue n'a pas servi de base de ralliement pour les acteurs en présence. Et les associations ont à la fois été consultées et tenues à l'écart des processus de décision et des lieux où se mettait en place l'action publique. Ce qui n'a fait qu'augmenter leur frustration, donc leur virulence, leur pression sur les médias, mais ne leur a cependant pas permis de reprendre le dessus. L'intervention violente de la plus activiste d'entre elles, Act Up-Paris, en insultant le ministre de la Santé devant les caméras de télévision lors du deuxième sidaction en 1996, a fourni aux pouvoirs publics l'occasion de les mettre à l'écart, en arguant du fait que les associations n'étaient plus nécessaires pour représenter les droits des homosexuels, bien pris en compte par les pouvoirs publics et qu'elles n'avaient pas le monopole de la douleur et du deuil.

Revendication du traitement prophylactique d'urgence

La mise en place de la prophylaxie d'urgence non professionnelle, à partir de 1997, est un bon analyseur du mode d'action des associations dans l'arène politique et médiatique. La France est le seul pays qui administre à la demande un traitement d'urgence après une prise de risque sexuelle. Le traitement est lourd, non dénué d'effets secondaires délétères, d'autant plus coûteux qu'il est mal suivi,

et prescrit sur un risque réel difficile à évaluer. L'intervention des associations, notamment d'Act Up-Paris, explique cette situation paradoxale, et la promptitude des pouvoirs publics à prendre la décision de généralisation de ce traitement, devançant toutes les expertises.

L'intervention de cette association s'est située sur trois registres : tout d'abord, celui de l'égalité et de la justice. Le public doit pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les soignants face au traitement prophylactique. Ensuite, les expertises épidémiologiques sont accusées de détourner les chiffres dans le seul souci de réaliser des calculs coûts/avantages sujets à caution puisqu'ils reviennent à restreindre la prescription dans le seul souci d'économie. Enfin, elle exprime une vive opposition à ce que le risque sexuel soit plus particulièrement attribué aux gays : il s'agit de mettre sur le même plan, par rapport au danger de transmission, toutes les personnes à partenaires multiples, quelle que soit leur orientation sexuelle. Et ce registre amène aussi à contester les données des épidémiologistes, puisque les homosexuels masculins demeurent particulièrement exposés, et ont même tendance à prendre des risques de façon accrue (Adam, Hauet et Caron 2000). De fait, dans cette controverse, les associations ont contribué à la mise à l'écart des épidémiologistes qui argumentaient une pratique plus restrictive du traitement d'urgence. Face à leur expertise, ce sont les arguments moraux et émotionnels qui ont prévalu. Les associations s'opposaient fortement à une institution, l'Institut national de veille sanitaire – INVS –, accusée de manipuler avec distance et cynisme les chiffres des évaluations des risques, de l'épidémiologie et ceux des évaluations coûts/avantages, et qui préconisait une prescription très prudente de la prophylaxie. L'INVS s'est donc vue retirer la maîtrise du dossier, au profit de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé – AFSSAPS –, une institution chargée d'évaluer cliniquement l'innocuité et l'utilité des produits de santé, sans prendre en compte une dimension épidémiologique. Les recommandations des associations dans le guide d'évaluation des risques sexuels transmis aux praticiens ont été largement prises en compte. Mais simultanément, les membres des associations étaient éloignés des processus de décision.

Bilan

La prise en compte des cadres de référence des associations par tous les acteurs de la prévention s'est paradoxalement accompagnée de leur affaiblissement attribuable à la « banalisation » du sida après presque deux décennies d'épidémie et à une force revendicative exacerbée. Les cadres d'interprétation des associations se sont diffusés mais les acteurs qui ont contribué en premier lieu à sa production ont été éloignés, et ce d'autant plus aisément, paradoxalement, que les idées passaient et qu'elles étaient partagées par tout le monde.

Nous avons vu que le consensus développé à propos du cadre de la prévention a dépassé le niveau national et qu'on a observé les mêmes tendances dans tous les pays développés. Ce qui est à l'origine des variations dans le traitement politique de la prévention est la perméabilité du système politique, surtout sur le sujet sensible de la communication, marqué par une dimension performative. En France, on peut considérer que le cadre d'interprétation issu du mouvement de lutte contre le sida s'est propagé de manière significative. Pourtant, cela n'a pas empêché un fort ressentiment des associations, du fait de la perte de leur visibilité, mais aussi du fait qu'elles ont peut-être été trop loin dans l'affirmation d'une légitimité exclusive, en jouant de leur force de pression sur l'opinion, ce qui leur a servi de levier dans l'action politique. Mais elles ont contribué aussi à retourner l'opinion contre elles, ce qui laissait les coudées franches au personnel politique pour reprendre l'initiative sur les actions à développer et pour réaffirmer sa légitimité, du fait de son adhésion aux vues des associations et aussi du fait de l'éloignement temporel du « péché originel » : le scandale du sang contaminé.

Dans un domaine plus médical, celui de la mise en place et du suivi de la prophylaxie d'urgence non professionnelle, les associations ont aussi imposé leur cadre, au prix d'un séisme institutionnel : les épidémiologistes de l'Institut national de veille sanitaire, circonspects à l'égard du traitement, ont été mis à l'écart. Leur expertise n'a pas été prise en compte pour la rédaction de recommandations de la circulaire ministérielle encadrant la prescription de ce traitement. Les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ont pris le relais, alors que leur compétence épidémiologique est

limitée et que leur domaine concerne l'innocuité et l'efficacité des traitements, deux points sur lesquels il est impossible de conclure sur le bien-fondé de la prophylaxie d'urgence. « L'activisme thérapeutique » (Barbot 2002) a bien trouvé là une illustration supplémentaire.

Dans les deux exemples sur lesquels je me suis appuyée, l'influence exercée, bien réelle, a laissé un sentiment de frustration, ne serait-ce que parce qu'elle n'avait pas l'étendue souhaitée, mais aussi parce qu'elle dépossédait les acteurs de la lutte contre le sida de leur visibilité ; frustration peut-être nécessaire pour entretenir l'action de revendication.

Bibliographie :

ADAM P., 1997, « Expérience intime et action collective. Sexualité, maladie et lutte contre le sida », thèse de doctorat de sociologie, EHESS.

ADAM P., HAUET É. et CARON C., 2000, *Recrudescence des prises de risque et des MST parmi les gays*, Saint-Maurice (Québec), Institut national de veille sanitaire.

BARBOT J., 2002, *Les malades en mouvements. La médecine et la science à l'épreuve du sida*, Paris, Balland (Voix et regards).

BAYER R., KIRP D. L., 1992., *The US : At the Center of the Storm*, in D. L. Kirp, R. Bayer (éd.), *AIDS in the Industrialized Democracies : Passions, Politics and Policies*, New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press, p. 7-48.

BENFORD R., SNOW D., 2000, « Framing processes and social movements : an overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, p. 611-639.

BLUMER H., 1971, « Social problems as collective behavior », *Social Problems*, 18, p. 298-306.

CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil (La Couleur des idées).

CEFAÏ D., TROM D. (dir.), 2001, *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans des arènes collectives. Raisons pratiques*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Raisons pratiques).

- COBB R. W., ROSS J. K. et ROSS M. H., 1976, « Agenda building as a comparative political process », *American Political Science Review*, 70, p. 126-138.
- DODIER, N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, EHESS (Cas de figure).
- EPSTEIN S., 1996, *Impure Science, Aids, Activism and the Politics of Knowledge*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.
- Ethnologie française*, 1998 (janv.-mars), « Sida : deuil, mémoire, nouveaux rituels ».
- FELDMAN E. A., BAYER R., 1999, *Blood Feuds : AIDS, Blood, and the Politics of Medical Disaster*, Oxford, New York, Oxford university Press.
- FILLIEULE O., BROQUA C., 2000, « Les associations de lutte contre le sida : approche des logiques de l'engagement à Aides et à Act Up », Paris, rapport à l'Agence nationale de recherche sur le sida.
- GAMSON, 1992, *The Social Psychology of Collective Action*, in A. D. Morris, C. McClurg (éd.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, p. 53-76.
- GOFFMAN, 1974, *Frame analysis : An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row (Harper Colophon book), trad. I. Joseph, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit (Le Sens commun), 1991.
- GUSFIELD, 1981, *The Culture of Social Problems : Drinking-driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press.
- HERMITTE M.-A., 1996, *Le sang et le droit*, Paris, Seuil (Science ouverte).
- HERZLICH C., PIERRET J., 1989, « The construction of a social phenomenon : AIDS in the french press », *Social Science and Medicine*, 29 (11), p. 1235-1242.
- HILGARTNER S., BOSK C. L., 1988, « The rise and fall of social problems : a public arenas model », *American Journal of Sociology*, 94 (1), p. 53-78.
- JASPER J. M., NELKIN D., 1992, *The Animal Rights Crusade : The Growth of a Moral Protest*, New York, The Free Press.
- KINGDON J. W., 1984, *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, Little Brown.
- KIRP D., 1999, *The Politics of Blood : Hemophilia Activism in the AIDS Crisis*, in E. A. Feldman, R. Bayer, *Blood Feuds : AIDS, Blood, and the Politics of Medical Disaster*, Oxford, New York, Oxford University Press, p. 293-332.

- KIRP D. L., BAYER R. (éd.), 1992, *AIDS in the Industrialized Democracies : Passions, Politics and Policies*, New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press.
- MORELLE A., 1998, *La défaite de la santé publique*, Paris, Flammarion (Forum).
- MANN J. M., CARBALLO M., 1988, « AIDS. Social, cultural and political aspects : overview », *AIDS*, 3, p. 221-223.
- MARMOR T. R., DILLON P. A. et SCHER S., 1999, *The Comparative Politics of Contaminated Blood : From Hesitancy to Scandal*, in E. A. Feldman, R. Bayer (éd.), *Blood Feuds : AIDS, Blood, and the Politics of Medical Disaster*, Oxford, New York, Oxford University Press, p. 349-366.
- PAICHELER G., 2002, *Prévention du sida et agenda politique : les campagnes en direction du grand public (1987-1996)*, Paris, CNRS Éditions (CNRS Communication).
- PAICHELER G., 1985, *Psychologie des influences sociales : contraindre, convaincre, persuader*, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé (Actualités pédagogiques et psychologiques).
- PINELL P., BROQUA C., BUSSCHER P.-O. (de), JAUFFRET M. et THIAUDIÈRE C., 2002, *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, PUF (Science, histoire et société).
- POLLAK M., 1993, *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métaillié (Leçons de choses).
- ROBINS L. S., BACKSTROM C. H., 1991, *The New Politics of AIDS*, in T. J. Littman, L. S. Robbins (éd.), *Health Politics and Policy*, Albany (New York), Delman Publishers, 2^e éd., p. 370-386.
- SCHÖN D., REIN M., 1994, *Frame Reflection. Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*, New York, Harper Collins Publisher (Basic Books).
- STEFFEN M., 1992, *Social Solidarity and Scientific Expertise*, in D. L. Kirp, R. Bayer (éd.), *AIDS in the Industrialized Democracies : Passions, Politics and Policies*, New Brunswick (N J), Rutgers University Press, p. 221-251.
- STEFFEN M., 1999, *The Nation's Blood : Medicine, Justice and the State in France*, in E. A. Feldman, R. Bayer (éd.), *Blood Feuds : AIDS, Blood, and the Politics of Medical Disaster*, Oxford, New York, Oxford University Press, p. 95-126.

L'anorexie et la féminité à Mexico : des représentations du corps à l'influence des facteurs socioculturels

Karine TINAT
CIESAS, Mexico

Mots- clés : anorexie mentale, féminité, représentation, corps, société.

Parler des troubles de la conduite alimentaire, d'anorexie mentale ou de boulimie, ou des personnes susceptibles de vivre de telles pathologies revient, en partie, à se référer à certains faits et caractéristiques propres à la femme. Au cours du xx^e siècle, différents travaux, restitués dans l'historique des conceptions pathogénétiques dressé par Jean et Évelyne Kestemberg (1998, p. 15-17), ont démontré l'importance de la dimension féminine dans l'anorexie. En 1939, Angelo Hesnard soulignait le refus de pénétration et de grossesse entre autres bases névrotiques du trouble ; à la fin des années 1940, les écrits de Juliette Boutonier et Serge Lebovici révélaient l'importance du rôle de la mère dans la genèse de l'anorexie ; en 1959, Boos associait la pathologie à la crainte de la maturation féminine du corps. Quelques décennies plus tard, des féministes américaines et britanniques comme Kim Chernin – 1985 – et Susie Orbach – 1986 – présentaient l'anorexie comme une conséquence du patriarcalisme de la société, que les anorexiques en soient les victimes par excellence ou qu'elles incarnent une forme de protestation contre lui (Guillemot, Laxenaire 1997, p. 73-77). Ces approches ont éclairé d'un jour nouveau la compréhension de ces troubles, au travers de l'analyse des facteurs socioculturels actuels et du rôle joué par la femme dans la société. La répartition dans le monde de l'anorexie et de la boulimie coïncide avec un contexte socioculturel particulier, propre à un certain niveau de développement économique atteint notamment aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon. Par ailleurs, ces pathologies semblent

émerger depuis peu dans les couches occidentalisées des pays en voie de développement (Toro 1996, p. 98-133). Le Mexique, pays qui souffre de malnutrition, enregistre depuis une dizaine d'années une augmentation du nombre de ses anorexiques. Deux études épidémiologiques, publiées en 2000 et 2002, révèlent que les jeunes filles de Mexico qui manifestent des comportements à risques représenteraient 5,4 % entre 13 et 15 ans et 16,1 % entre 16 et 18 ans, et que 2,8 % d'entre elles seraient prédisposées à développer un syndrome clinique des troubles de la conduite alimentaire (Unikel, Saucedo-Molina 2002, p. 54 ; Unikel, Villatoro Velázquez 2000, p. 146). Une troisième étude plus récente, réalisée auprès d'adolescentes de la région de Michoacán, en milieu semi-urbain, dégage des résultats similaires (Bojorquez, Unikel 2004, p. 197). Ces statistiques, qui ne se limitent pas à la population de Mexico, ne sont pas insignifiantes et soulèvent la question suivante : dans quelle mesure la société mexicaine permet-elle à certains de ses individus de développer ces pathologies ?

Cet article ne prétend pas répondre exhaustivement à cette question si vaste : seules quelques pistes seront ici fournies. Dans un premier temps, nous souhaitons nous orienter vers les représentations du corps et appréhender le féminin – sa symbolique, son contenu – au travers des pratiques engagées par ces anorexiques mexicaines. Dans un deuxième temps et toujours à partir du discours tenu par ces jeunes filles, il s'agira de mesurer l'impact de certains facteurs socioculturels, comme le « culte de la minceur » et le rôle de la femme dans la société, dans l'évolution de leur trouble. L'objectif fixé par ces lignes est d'observer lequel de ces deux éléments socioculturels peut être le plus influent dans cette pathologie émergente au Mexique, et de voir si cet élément peut être décrypté dans les représentations que ces anorexiques ont de leur corps.

Cette recherche anthropologique sur l'anorexie et la féminité au Mexique repose sur un travail de terrain qui a débuté en novembre 2003, dans un hôpital public et une clinique privée de Mexico. Au sein de ces deux institutions, nous menons un travail d'observation participante lors des consultations et psychothérapies de groupe et réalisons des entretiens approfondis et individuels avec des patientes anorexiques. À ce jour, ces jeunes filles sont au

nombre de huit, ont entre 12 et 23 ans et sont issues de milieux sociaux moyens à supérieurs.

Les rapports entre représentations du corps et féminité

L'anorexie est une pathologie descriptible par une symptomatologie massive. Entre autres manifestations corporelles, on peut mentionner le refus de maintenir un poids corporel au-dessus d'un poids minimum normal pour l'âge et la taille, la peur intense de grossir, la perception erronée du corps, l'aménorrhée, la chute des cheveux, le développement de la pilosité, la fragilité des ongles, la froideur des membres, l'insomnie et la fatigue due à une hyperactivité¹. En ce qui concerne ces symptômes presque stéréotypés, une remarque préliminaire s'impose. Quatre des huit jeunes filles étudiées se voient, se sentent maigres et ne sont pas envahies par la peur de grossir. L'inobservation de ce critère ne serait pas propre aux anorexiques mexicaines ; mais, comme le démontre Josep Toro, il s'agirait plutôt d'une spécificité des premiers cas d'anorexie individualisés dans le monde non occidental (1996, p. 98-133).

La recherche d'un corps musclé, léger et dynamique

Que ces filles soient désespérées par leur maigreur ou par la mollesse et la grosseur de leurs membres, toutes rêvent d'avoir un corps plus musclé. Elles se livrent facilement à une évaluation des parties et souhaiteraient : une poitrine plus développée, un fessier rebondi, des hanches parfois plus larges, un ventre plat et ferme, des jambes et des bras plus musclés. Les filles s'adonnent donc au sport quotidiennement – course à pied, gymnastique, etc. – afin de « sculpter leur corps », « brûler des calories », « se libérer » ou « se sentir plus légères »².

-
1. Les quatre premières manifestations corporelles mentionnées correspondent aux critères diagnostiques de la quatrième version de la classification psychiatrique américaine qu'est le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders : DSM-IV* (1995, p. 558-559). Les institutions médicales ici concernées recourent à cet ouvrage de référence pour établir leur diagnostic, même si elles constatent souvent que leurs patientes ne remplissent pas le second critère qui est la « peur de grossir ».
 2. À cause de leur faiblesse physique, certaines filles se voient dans l'obligation de cesser leurs pratiques sportives ; cette injonction médicale, souvent vécue comme un drame, est largement enfreinte par les patientes.

La recherche de légèreté est commune à toutes ces jeunes filles. Qu'elles se perçoivent maigres ou grosses, toutes se sentent lourdes. Le jeûne, le vomissement autoprovocqué, la transpiration pendant l'effort, l'usage et les effets des laxatifs représentent pour elles une délivrance, le moyen d'effacer toutes sensations de lourdeur.

Enfin, cette quête de légèreté est souvent associée à l'envie d'être active et dynamique. Si certaines se réjouissent que l'inanition les rende hyperactives, d'autres se plaignent de leur corps paresseux et épuisé. La valorisation du dynamisme est omniprésente dans leur discours : une des filles ne s'assoit jamais dans les transports en commun pour être plus tonique ; une autre apprécie ses insomnies qui lui donnent le temps de faire de longues séances d'abdominaux.

Le plaisir d'un corps chaud, sec ou aménorrhéique et maîtrisé

L'hypothermie, consécutive aux restrictions alimentaires, est symptomatique de l'anorexie. Toutes les jeunes filles interrogées tolèrent difficilement cette sensation et cherchent parfois à réchauffer leur corps en superposant les vêtements et/ou en absorbant des boissons chaudes. L'une d'elles prend plusieurs douches par jour, d'abord brûlantes pour se réchauffer puis glacées pour « perdre des calories et raffermir ses tissus ». Si le plaisir d'avoir chaud est recherché par toutes, la souffrance du froid est en revanche valorisée si elle facilite l'amaigrissement. Leur expérience du chaud et du froid est également reliée à une certaine préférence pour la période hivernale ou estivale. Certaines affectionnent l'hiver parce qu'elles « brûlent facilement des calories » – surtout quand elles refusent de se couvrir – et dissimulent leur maigreur ou leur « gros ventre » sous leurs vêtements. D'autres préfèrent l'été parce que le beau temps les tonifie et les encourage à multiplier leurs activités en extérieur ; l'hiver, à l'inverse, les rend apathiques. Quelle que soit leur préférence pour l'une ou l'autre saison, leurs arguments laissent apparaître en filigrane la recherche de la légèreté et du dynamisme, le rejet du corps paresseux et non présentable.

Sept des huit jeunes filles interrogées présentent une aménorrhée depuis au moins six mois. Cette disparition des règles est d'abord vécue comme une grande libération – les règles sont un « vrai cauchemar » – ; mais, aux réjouissances succède l'inquiétude, surtout lorsqu'elles prennent conscience des conséquences qui peuvent en

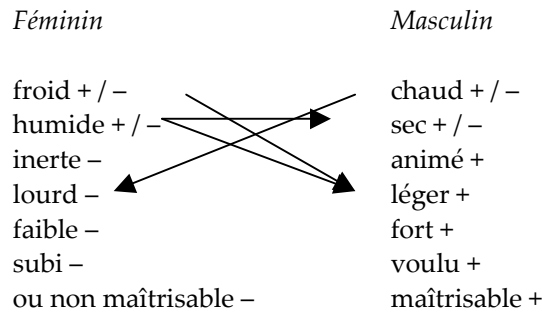
découler – ostéoporose. Au bout d'un an d'aménorrhée, elles aspirent ardemment à retrouver « un corps sain et un corps de femme » car la femme sans règles représente à leurs yeux l'« anormalité maximale ». Enfin, le concept le plus fort chez l'anorexique est le contrôle (Buckroyd 1997, p. 26). D'un point de vue corporel, celui-ci prend forme à travers différentes pratiques : les pesées pluriquotidiennes et les mesures à l'aide d'un ruban métrique ou du fameux pantalon-étalon – souvent de taille 12 ans ; le jeûne prolongé qui fournit un sentiment de toute-puissance ; l'absorption jusqu'à dix litres d'eau par jour « pour tuer la faim ». Si le contrôle de la sensation de faim est le plus difficile à exercer – elles se représentent leur estomac comme étant leur « pire ennemi », un « organe géant et trop autoritaire », « vil parce qu'il appelle la nourriture » –, ce contrôle, souvent résumé par l'équation « faim + jeûne = maigrir », est aussi à la source d'une grande satisfaction personnelle.

Une interprétation symbolique de ces représentations

L'expérience que l'anorexique fait de son corps, avec et contre lui, n'est pas sans interpeller l'anthropologue désireux de trouver une logique présidant à cet ensemble de comportements. La mise en relief de ces objectifs poursuivis par l'anorexique, qui visent un idéal corporel – musclé, léger, dynamique, chaud, sec et maîtrisé –, invite à établir un parallèle avec le discours aristotélicien. Ce discours est certes très ancien mais, comme le suggère Françoise Héritier, « il n'est pas évident qu'il soit impossible de retrouver ailleurs et même dans notre propre culture des traces de cette dichotomie fondamentale » proposée par Aristote et qui oppose le masculin et le féminin (1996, p. 86).

Le schéma ici présenté reprend donc certaines des valeurs contrastées que l'on retrouve dans les grilles de classement du masculin et du féminin et qui correspondent à l'expérience anorexique. Les signes + et – traduisent la valorisation positive ou négative qui émerge du discours anorexique au sujet de ces différents concepts. Les flèches justifient certaines des valorisations en reflétant les nuances apportées par les filles : sont valorisés positivement le froid et l'humide quand ils permettent d'obtenir la légèreté ; le chaud est connoté négativement lorsqu'il induit la sensation de lourdeur ; l'humide et le

sec sont valorisés tantôt positivement tantôt négativement selon que la jeune fille se réjouit ou s'inquiète de son aménorrhée.



Interprétation symbolique de l'expérience anorexique d'après le discours aristotélicien

Sans doute le recours à cette dichotomie n'a-t-il qu'une seule vertu, celle de donner une interprétation symbolique de la répartition du féminin et du masculin dans les représentations du corps chez ces anorexiques mexicaines. Cette symbolique est toutefois apparue lors des entretiens. Pour ces filles, le corps masculin présente de nombreux avantages : la force physique – « les femmes dépendent des hommes pour les lourdes manœuvres et le bricolage » ; l'absence de menstruation ; la rapidité à se préparer (pour le choix des vêtements et pas de maquillage) ; la non-obligation d'avoir un corps parfait – « il y a des hommes qui mangent beaucoup et qui ne grossissent jamais » – ; enfin, une des filles avancera que l'« homme, de par sa constitution, a plus de pouvoirs que la femme : c'est l'homme qui viole la femme et non le contraire ». D'après cette liste d'arguments, on notera que ces filles relient la recherche du corps fort et musclé, le sec ou l'aménorrhée, la légèreté, la rapidité ou l'actif, le voulu ou le maîtrisé à la masculinité. Ces arguments nous amènent donc à rejoindre Héritier qui écrit que « c'est cet ensemble valorisé de conceptions très profondes qui continue de légitimer non pas simplement la différence, mais l'inégalité entre les sexes » (*ibid.*).

Le désir d'être femme et mère

Faut-il en déduire que ces anorexiques mexicaines regrettent de ne pas être des hommes ? Inconsciemment peut-être parfois, mais consciemment certainement pas. Ce sont d'abord des filles qui aiment prendre soin d'elles. Elles sont très friandes de parfums, laits hydratants – pour contrecarrer leur peau sèche – et cosmétiques. L'épilation est essentielle à leurs yeux, surtout quand leur corps est recouvert d'un duvet lanugineux – *lanugo* – ; l'image de cette pilosité « détestable » les renvoie, disent-elles, « à l'ère des hommes primitifs ». Ce sont ensuite des filles qui aiment mettre leur corps en valeur par le port de bijoux ou d'accessoires assortis à leurs tenues. Enfin, les plus âgées sont très conscientes des charmes corporels féminins ; la danse est pour elles « un bon moyen pour séduire les garçons et exprimer sa sensualité ». Ces remarques sont à nuancer. L'itinéraire ou « la carrière anorexique » (Darmon 2003) comporte différentes phases où la jeune fille tantôt porte à l'extrême ce travail de l'apparence corporelle, tantôt y renonce complètement. Pendant des semaines, une jeune fille s'est présentée en thérapie vêtue de façon négligée, les cheveux hirsutes et gras, le teint hâve et non maquillé. Mais, selon nous, cet abandon corporel reflète davantage leur état dépressif, ou leur envie momentanée « de ne pas attirer les regards masculins » comme l'expriment la plupart, que le déni total de leur féminité.

Si Jacques Maître écrit que les diverses « façons anorectiques d'être au monde » se trouvent toutes caractérisées par le refus « d'assumer l'apanage des femmes dans la transmission de la vie » (2000, p. 13), cette recherche au Mexique, pour l'heure, nous empêche de valider cette affirmation. Sur les huit jeunes filles enquêtées, toutes sans exception aspirent à être enceintes et se projettent assez facilement en spéculant sur le nombre d'enfants désirés, souvent élevé. La grossesse représente pour elles un moment « merveilleux, synonyme d'épanouissement et de partage intense ». Ces filles s'imaginent également allaiter leur future progéniture : le lait maternel est « la meilleure nourriture pour l'enfant » ; l'allaitement est un acte « tendre et naturel », un moment où « la mère transfère à l'enfant quelque chose pour toujours, pour survivre ».

Enfin, ces jeunes filles sont très claires : elles n'auraient jamais aimé être des hommes d'un point de vue corporel. Toutes se targuent du pouvoir qu'elles ont et que n'ont pas les hommes, qui est de pouvoir enfanter, « sentir l'enfant grandir en soi » et l'allaiter. Le deuxième argument rejoint les considérations énoncées plus haut sur l'esthétique : une femme peut se maquiller et disposer d'une garde-robe diversifiée. L'une d'elles affirmera aussi : « les femmes sont plus évoluées physiquement que les hommes parce qu'elles ont deux organes différents : un pour uriner et un autre pour les relations sexuelles [...]. C'est un peu comme si la nature nous avait mieux dotées que les hommes ! ».

Ces anorexiques mexicaines font donc l'apologie du corps féminin en évoquant, entre autres avantages, le pouvoir génésique des femmes. Cependant, il n'est pas du tout sûr qu'à un niveau inconscient, ces filles ne soient pas dans un rejet de leur féminité. Le passage par la dichotomie aristotélicienne, qui offre une interprétation symbolique, le démontre. Une autre preuve de cette dénégation est leur rapport avec la sexualité. Nulle pour sept d'entre elles, cette sexualité fait l'objet d'un désintérêt ou est reléguée à l'imaginaire ; l'implication émotionnelle du couple les effraie. L'expérience corporelle vécue par ces anorexiques mène à penser que ce corps se situe dans un entre-deux : entre le féminin et le masculin ; entre des mouvements conscients et inconscients ; entre deux âges, l'enfance et l'âge adulte ; entre le biologique et le social ou encore la nature et la culture.

L'influence des facteurs socioculturels chez les anorexiques mexicaines

Aujourd'hui, la part des facteurs socioculturels susceptibles d'influencer l'émergence de l'anorexie – ou de la boulimie – reste très discutée. Les ouvrages, écrits jusqu'à ce jour, semblent se répartir en deux camps : il y a ceux qui affirment que ces facteurs ne sauraient jouer qu'un rôle contextuel (entre autres : Darmon 2003, p. 11 ; Maître 1997, p. 229-230 ; Maillet 1995, p. 14 ; Rimbault, Eliacheff 1996, p. 51-60) et ceux qui soutiennent au contraire qu'ils jouent un rôle très important (entre autres : Toro 1996, p. 98-132 ; Guillemot,

Laxenaire 1997, p. 128-129 ; Barriguete, Jorge 2003, p. 243)³. Afin de mesurer cet impact socioculturel dans l'anorexie au Mexique, il paraît fondamental de dissoudre ce concept de « facteurs socioculturels » et de dissocier particulièrement « le culte de la minceur » répandu par les médias et le rôle de la femme dans la société. Selon nous, ces deux phénomènes, bien qu'interdépendants, n'ont pas le même degré d'importance dans l'évolution de la pathologie.

Mexico, une ville sous l'influence du « culte de la minceur »

Mexico, deuxième plus grande ville du monde, est largement occidentalisée. Il suffit de longer l'avenue du Président Masarik pour contempler les nombreuses boutiques de mode et de haute couture, où les mannequins, semblables à ceux des pays occidentaux, présentent des corps longilignes et de couleur claire, auxquels peu de Mexicaines peuvent s'identifier. Parallèlement, dans les quartiers plus populaires, l'œil est constamment arrêté par d'immenses inscriptions murales « Perdez du poids ». Enfin, dans les couloirs du métro ou sur les marchés, de nombreux herboristes offrent tous types de remèdes miracles pour maigrir. L'injonction à la minceur est visible en tous lieux et s'adresse à toutes les couches de population.

Des anorexiques influencées par le « culte de la minceur » ?

Les jeunes filles interrogées sont unanimes : les images des mannequins visibles dans les revues ou projetées par le petit écran les encouragent à maigrir. Si certaines sont très affirmatives, d'autres en revanche estiment que ces images jouent un rôle secondaire, qu'elles « ne les aident pas » sans être à l'origine de leurs restrictions alimentaires. Suivre la mode est essentiel pour la plupart, « pour être au même niveau que les autres et heureux dans la société ». La chirurgie esthétique tenterait cinq d'entre elles, pour une liposuction du ventre, une augmentation de la poitrine ou des muscles fessiers. Enfin, toutes font une consommation excessive de produits *light*, et quatre d'entre elles sont inscrites dans une salle de musculation. Ces anorexiques mexicaines disent donc être influencées par le « culte de la minceur ». Mais, à nos yeux et en nous rangeant à l'avis de

3. Le discours médical au Mexique tend à rejoindre ce deuxième courant de pensée en mettant en avant le parallélisme entre l'évolution de la société et celle de l'épidémiologie des troubles alimentaires.

Jacques Maître, « l'allégation d'un excès de rondeurs enfraignant les normes à la mode ne fournit aux intéressées qu'un argument de circonstance » (1997, p. 229). Cet argument est d'ailleurs souvent avancé par ces filles en début de thérapie, lorsqu'elles n'ont pas encore démêlé l'écheveau de leur conduite pathologique. L'éclosion des salles de sport à Mexico ou le lancement récent des produits *light* sur le marché véhiculent l'image du « corps musclé, dynamique et léger », c'est-à-dire une justification « toute prête » à ces anorexiques, qui veulent s'affranchir de leur mal-être. Or, si ce « culte de la minceur » visible en tous lieux constituait le ferment de la pathologie, il y aurait alors davantage d'individus affectés.

Des anorexiques influencées par le rôle de la femme dans la société mexicaine ?

Lors d'un récent débat sur la condition de la femme dans la société mexicaine, Marta Lamas (2000, p. 16-17) exposait que, tout au long du XX^e siècle, les femmes ont lutté pour sortir de la sphère domestique et s'affirmer dans l'espace public, au prix d'une double journée de travail tentant de concilier profession et maternité. Aussi soulignait-elle que, de nos jours encore, cette conquête de l'espace public crée des conflits internes – et externes – chez les femmes qui, en délaissant la sphère domestique, ont l'impression d'adopter des conduites masculines et de perdre leur féminité. Ce changement du rôle de la femme dans la société, sans être nouveau, n'est pas résolu et s'observe sur le terrain. La plupart des mères de ces anorexiques sont des femmes au foyer, responsables de l'intendance domestique et de l'éducation des enfants. Les jeunes filles, quant à elles, aspirent toutes à mener de front travail et maternité. Afin de choisir le moment opportun pour avoir des enfants, elles seraient également enclines à recourir aux moyens de contraception, avant et entre leurs grossesses. Ce détail, qui n'en est pas un, montre à quel point elles se chargent de leur émancipation.

Contrairement au « culte de la minceur », les jeunes filles relient moins spontanément ce facteur socioculturel à leur pathologie. Néanmoins, lors des entretiens, on sent que cet aspect se situe davantage au cœur du problème de l'anorexique. En effet, au travers du discours de ces jeunes filles, on retrouve à la fois des traces de la valorisation de l'embonpoint – la non-peur de grossir, l'envie

d'avoir certaines formes corporelles, etc. – et de l'importance de la reproduction, mais on y décèle également l'envie de rompre avec le destin qu'a eu leur propre mère. Sans vouloir imputer à ce deuxième élément l'entière responsabilité du développement de l'anorexie, nous avancerons qu'il semble davantage faire le lit de la pathologie que le « culte de la minceur », peut-être parce qu'il est relié à un autre facteur prédisposant, celui de la famille.

Conclusion

L'expérience de terrain nous montre que, derrière la façade offerte par ces jeunes filles qui reconnaissent difficilement leur comportement pathologique – on notera que ces lignes taisent la représentation d'un « corps malade » –, se logent des histoires personnelles et familiales parfois douloureuses et par conséquent plus susceptibles d'être à l'origine de leur trouble. Parmi les cas observés au cours de ces mois, nous avons vu jaillir au cœur de ces histoires la question de l'inceste avec ou sans passage à l'acte, la destruction de certains liens de parenté, la lutte contre la domination masculine, le plus souvent contre l'autorité du père ou du frère, ou encore le renoncement à une destinée semblable à celle de la mère.

Cette anorexie au Mexique semble donc émerger dans des contextes familiaux où les relations de genre sont souvent problématiques. L'incapacité de ces jeunes filles à gérer ces relations les plonge dans une expérience émotionnelle qui se traduit par un refus de nourriture. Que l'évolution du rôle de la femme dans la société mexicaine, transposée à leur échelle familiale et détectable dans leurs relations interpersonnelles, ait un impact au niveau de leur pathologie constitue une voie d'exploration. En tout cas, on ne saurait nier son apparition en filigrane dans les représentations que ces jeunes filles ont de leur corps, notre approche symbolique ayant démontré que le conflit qui les habite ne se situe non pas simplement dans la différence, mais dans l'inégalité entre les sexes.

Bibliographie :

- American Psychiatric Association, 1994, *Diagnostical and statistical manual of mental disorders : DSM-IV*, Washington DC, trad. espagnole J. J. López-Ibor Aliño, Barcelone, Masson (Biblioteca DSM), 1995.
- BARRIGUETE M., JORGE A., 2003, « Aspectos transculturales en los trastornos de la conducta alimentaria », *Anorexia Nervosa desde sus orígenes a su tratamiento*, Barcelone, Ariel, p. 243-256.
- BERMAN S., LAMAS M., 2000, « Mujeres : un debate abierto », *Letras Libres*, 16, p. 16-20.
- BOJORQUEZ I., UNIKEL C., 2004, « Presence of disordered eating among mexican teenage women from a semi-urban area : its relation to the cultural hypothesis », *European Eating Disorders Review*, 12, p. 197-202.
- BUCKROYD J., 1997, *Anorexia y Bulimia*, Barcelone, Martínez Roca (El pequeño libre práctico).
- DARMON M., 2003, *Devenir anorexique – Une approche sociologique*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui / Lab. Sciences Sociales).
- GUILLEMOT A., LAXENAIRE M., 1997, *Anorexie mentale et boulimie – Le poids de la culture*, Paris, Masson (Médecine et psychotérapie), 2^e éd.
- HÉRITIER F., 1996, *Masculin/Féminin – La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob (Sciences humaines).
- KESTEMBERG E. et J., DECOBERT S., 1998, *La faim et le corps*, Paris, PUF (Le fil rouge), rééd.
- Maître J., 2000, *Anorexies religieuses, anorexies mentales – Essai de psychanalyse sociohistorique. De Marie de l'Incarnation à Simone Weil*, Paris, Les Éditions du Cerf (Sciences humaines et religions).
- MAÎTRE J., 1997, *Mystique et féminité – Essai de psychanalyse sociohistorique*, Paris, Les Éditions du Cerf (Sciences humaines et religions).
- MAILLET J., 1995, *Histoires sans faim – Troubles du comportement alimentaire : anorexie, boulimie*, Paris, Desclée de Brouwer (Intelligence du corps).
- RAIMBAULT G., ELIACHEFF C., 1996, *Les indomptables – Figures de l'anorexie*, Paris, Odile Jacob (Opus), rééd.
- TORO J., 1996, *El cuerpo como delito – Anorexia, bulimia, cultura y sociedad*, Barcelone, Ariel.

Karine TINAT

UNIKEL C., SAUCEDO-MOLINA T., 2002, « Conductas alimentarias de riesgo y distribución del índice de masa corporal en estudiantes de 13 a 18 años », *Salud Mental*, 25 (2), p. 49-57.

UNIKEL C., VILLATORO VELÁSQUEZ J. A., 2000, « Conductas alimentarias de riesgo en adolescentes mexicanos. Datos en población estudiantil del Distrito Federal », *La Revista de Investigación Clínica*, 52 (2), p. 140-147.

DÉBATS PUBLICS,
JEUX D'ACTEURS ET IDENTITÉ

L'immersion comme nouveau mode de médiation au musée des sciences. Étude de cas : la présentation du changement climatique

Florence BELAËN
CRCMD, université de Dijon

Mots-clés : musée, exposition, immersion, diffusion des sciences, genre.

Après la mode de l'interactivité, un nouveau terme apparaît associé au monde des musées de sciences : immersion. En effet nombreuses sont les expositions, en particulier celles à caractère scientifique ou technique qui, par un effet de mise en scène spectaculaire, sont qualifiées d'immersives. L'enjeu de ces nouvelles présentations étant de « faire "éprouver" le propos au visiteur » (Montpetit 1995), les principes didactiques jouant sur l'objectivation, appliqués à la conception d'exposition, sont mis en cause, et se voient opposer des approches sensibles.

Si ce genre de parti pris paraît adapté à l'art, notamment l'art contemporain, son usage dans des lieux qui ont pour mission de présenter les connaissances et la recherche scientifique invite au questionnement : comment faire « éprouver » au visiteur des découvertes scientifiques comme le fonctionnement du cerveau, le réchauffement climatique ou encore la théorie du big bang ? L'objectif des expositions d'immersion apparaît ambitieux et flou : comment transmettre de manière sensible et sensorielle de tels sujets ?

Au regard des différentes réalisations qualifiées d'immersives, la définition de cette nouvelle catégorie reste difficile à poser¹. Pourtant le succès de ce terme invite à observer de plus près ces nouvelles formes dans la problématique de la circulation sociale du savoir par le média exposition : qu'est-ce qui caractérise ces nouvelles

1. Concernant les difficultés à définir les expositions d'immersion, voir Belaën (2005).

propositions ? En quoi se distinguent-elles des autres expositions ? Sont-elles porteuses d'un discours sur les sciences qui leur serait spécifique ?

Parce qu'aucune définition ne semble rendre compte de la spécificité et de la diversité de ces expositions, nous proposons dans cette communication de les aborder par la question des genres. L'objet n'est pas ici de poser une grille d'analyse et de classification des différents genres exographiques² mais d'utiliser la notion de genre en tant qu'elle renvoie à une culture commune, pour procéder à une analyse comparée de deux expositions qui traitent d'un sujet « globalement similaire »³ : *Questions d'atmosphère*, présentée au Palais de la Découverte depuis 1998, et *Climax* à la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2003. Toutes les deux abordent une question d'actualité complexe et symptomatique de la relation science/société : le réchauffement climatique. *Questions d'atmosphères* apparaît comme l'exposition au sujet scientifique « classique », composée à la fois de panneaux, de dispositifs interactifs, de vidéos et d'expériences manipulatoires. *Climax* incarne le registre immersif : aucun panneau, aucune manipulation mais une plongée dans les images numériques. Cette mise en parallèle rend compte d'une première lecture prenant en compte autant les formes médiatiques que les conditions de production et de présentation. L'enjeu est de voir ici si une médiatisation de type immersif induit un nouveau discours sur les sciences.

La muséologie des sciences et la question des genres

Les genres télévisuels, les genres cinématographiques, les genres picturaux, etc., sont à présent au moins partiellement formalisés et participent du langage courant : « j'aime les documentaires, j'aime

-
2. Notre propos ne repose sur aucune grille d'analyse « fine ». Nous renvoyons pour cela à la méthode détaillée de Bernard Schiele et de Louise Boucher (Schiele, Boucher 1988). Notre démarche se rapproche davantage de celle de Charles Perraton dans l'exposition *Les immatériaux* qui propose une « rhétorique cheminatoire » (Perraton 1986).
 3. Il est difficile de trouver deux expositions qui abordent « exactement » le même sujet, sauf lorsque les institutions se prêtent à un exercice de style comme ce fut le cas pour le thème de *La Différence* (musée Dauphinois, musée d'Ethnographie de Neuchâtel, musée de la Civilisation à Québec).

l'art abstrait, j'aime les nouvelles, etc. ». Les expositions scientifiques et techniques ont peu souvent été l'objet de catégorisation. Se démarquant de la muséologie d'art, elles représenteraient un genre à elles toutes seules (Schiele, Boucher 1988). Pourtant, comme le succès actuel du terme « immersion » dans ce champ le révèle, des genres différents existeraient bien au sein de cette pratique.

Chez différents auteurs, on trouve quelques tentatives pour différencier les expositions : « exposition-spectacle », « exposition-parcours », « exposition-simulation ». Mais Les termes ne s'imposent ni chez les chercheurs, ni chez les visiteurs.

L'analyse du fonctionnement sémiotique de l'exposition a produit quelques catégories qui, de par leur construction, restent à des niveaux très généraux. Par exemple, Peter Van Mensch propose, en 1987, de distinguer la muséologie d'objets et la muséologie d'idées. La première renvoie aux musées dont le mode de fonctionnement et la présentation sont fondés sur les objets de collection, la seconde sur la présentation des savoirs et des objectifs⁴. L'analyse sémiotique révèle que la scission entre la muséologie d'objets et la muséologie d'idées n'est pas seulement un fait historique mais que ces deux muséologies fondent un premier système (Davallon 1995). Jean Davallon ajoute une troisième catégorie : celle de la muséologie de point de vue⁵ qui ne se centre ni sur l'objet ni sur le savoir mais sur le visiteur. Les expositions de cette troisième catégorie sont construites comme des environnements hypermédiatiques qui offrent un ou plusieurs points de vue sur un sujet traité et qui intègrent le visiteur dans le traitement scénographique. Cette analyse a permis de prendre en considération des productions de troisième génération comme les expositions d'immersion. Toutefois cette troisième catégorie reste hétéroclite : elle regroupe des dispositifs de reconstitution comme les unités écologiques du musée des Arts et Traditions populaires et des créations provenant des arts numériques. Une autre typologie des expositions existe à partir des formes muséographiques et de ce

4. Cité dans Davallon (1995).

5. Il est intéressant de noter pour notre problématique que l'auteur avait au préalable choisi l'appellation de « muséologie d'environnement » pour cette troisième catégorie. Cette appellation renvoie plus facilement au qualificatif immersif, ce genre d'exposition appartenant à cette dernière. Mais l'auteur a abandonné le terme d'environnement car il pouvait laisser entendre que l'exposition traitait le thème de l'écologie.

qu'elles exigent de leurs visiteurs (Montpetit 1995). Elle est structurée autour de deux grandes catégories : les expositions « exogènes » ou « référentielles » d'une part et les expositions « endogènes » ou « interprétatives » d'autre part. Dans les premières, la disposition des choses repose sur un ordre préalable qui doit être connu et reconnu⁶. Dans les secondes, la disposition des choses est générée par l'exposition elle-même et rendue explicite dans son dispositif ; l'agencement est fonction des objectifs de communication avec les visiteurs et du discours que tient l'exposition⁷. La muséographie d'immersion constitue une catégorie autonome dans cette typologie, pourtant elle pourrait également se retrouver dans d'autres groupes comme la muséographie analogique ou la muséographie thématique. Les recoupements sont nombreux, tout exercice de classification est difficile à réaliser.

Pourtant une analyse mobilisant la notion de genre en muséologie des sciences permettrait de favoriser l'analyse des articulations entre les modes de lecture et les modes d'écritures des expositions. À la simple vision du titre de l'exposition ou de l'affiche, les visiteurs projettent leur désir de connaissances et d'expérience. Ces attentes ainsi activées sont parfois à l'origine de déceptions (Belaën 2002).

Nous voudrions ici tester cette question des genres à partir d'exemples d'expositions et voir si le genre immersif génère un discours qui lui serait spécifique. Nous souhaitons, à partir d'une comparaison de deux expositions de styles a priori différents, proposer quelques allers-retours entre des élaborations théoriques à propos de la muséographie d'immersion⁸ et des exemples de réalisation.

Deux expositions sur un même sujet

Le réchauffement climatique est présent dans l'ensemble des médias (Jahnich 2004) car il devient une préoccupation majeure du XIX^e siècle. Nous avons choisi deux expositions qui abordent ce même sujet, mais

-
6. Les muséographies correspondantes sont la muséographie « symbolique », « taxinomique » et « analogique ». Voir Montpetit (1996).
 7. Avec des muséographies soit « thématiques », « narratives » ou d'« immersion ». Voir Montpetit (1996).
 8. Nous renvoyons à une analyse plus approfondie qui propose une théorisation de la muséographie d'immersion. Voir Belaën (2005).

dont la muséographie diffère. Présentons tout d'abord brièvement ces deux expositions.

Questions d'atmosphère est une exposition permanente du Palais de la Découverte qui a été ouverte en 1998. Elle se compose de quatre cellules, c'est-à-dire une série de plans formant à chaque fois un hexagone. Chacune de ces cellules aborde selon un ordre indiqué les grands thèmes fondateurs de la question du réchauffement climatique : la météorologie, les mécanismes du climat, l'évolution du climat dans le temps et enfin la question du trou d'ozone. Chaque plan est constitué de textes accompagnés de schémas, de séances vidéo, de dioramas ou encore de dispositifs multimédias.

Pour aborder cette question d'actualité, plusieurs points sont spécialement détaillés⁹ :

- ce qui distingue les domaines de la météorologie – de l'instantané à quelques jours – de la climatologie – qui se préoccupe aussi du millénaire ;
- comment étudier les climats passés et expliquer leurs variations ;
- le rôle de l'effet de serre ;
- l'ozone et ses processus de formation et de destruction dans la nature et dans les atmosphères polluées ;
- les conséquences des activités humaines qui modifient notre environnement à une vitesse incompatible avec le déroulement des processus naturels.

Dans un autre registre mais sur le même sujet, l'exposition *Climax* est une offre temporaire présentée à la Cité des Sciences et de l'Industrie en 2003 jusqu'à fin 2004. Le propos global a été écrit par une équipe de concepteurs de la Cité des Sciences. Suite à un appel d'offre, une agence d'architecture hollandaise MVRDV¹⁰ a été désignée comme coauteur pour réaliser l'exposition. *Climax* est composé de quatre espaces clairement définis :

9. Repris dans *Questions d'atmosphère*, numéro spécial 50, avril 1998, Paris, Palais de la Découverte.

10. Au niveau de création d'exposition, MVRDV était déjà intervenu dans l'Exposition universelle de Hanovre en 2000 sur des questions autour de l'homme, la nature et la technologie.

- une esplanade qui sert de lieu d’entrée et de sortie, où des livres¹¹ sont mis à disposition du public ainsi que la consultation du site internet ;
- un film qui dure une vingtaine de minutes, constitué d’images de synthèse et projeté à 360°. Il est construit à partir de cinq séquences successives intitulées : « Le réchauffement », « Ses conséquences », « Réduire le CO₂ », « S’adapter » et « Maîtriser le climat » ;
- un forum qui présente des interviews de dix personnalités de diverses tendances et disciplines. Leurs réponses sont compilées sur un graphique, ce qui donne un aperçu des profils d’opinion des experts selon qu’ils sont par exemple « sceptiques » ou « concernés » par le changement climatique. Des dispositifs permettent aux visiteurs de faire part de leur point de vue. Leurs opinions apparaissent alors dans le graphique au côté de ceux des experts ;
- un simulateur, inspiré des modèles utilisés par les climatologues et qui tente de prévoir les évolutions du climat. Un globe terrestre en 3D réagit en temps réel aux décisions prises par les visiteurs. Ce jeu permet d’agir géographiquement sur les principaux domaines qui participent à l’augmentation des gaz à effet de serre – l’activité des « foyers », de l’« industrie », etc. – et de visualiser immédiatement les conséquences de leur choix.

Exposition d’immersion : quelles différences ?

À partir de ces deux exemples et jouant de l’effet de contraste, présentons quelques aspects dont l’articulation est déterminante dans une exposition de type immersion.

La science dans la vie quotidienne

La particularité des expositions d’immersion est, comme nous l’indiquons en introduction, de « faire “éprouver”, de faire “vivre” le propos de l’exposition au visiteur » (Montpetit 1995). Pour y parvenir, le message de l’exposition doit être palpable, donc matérialisé. Après avoir analysé plusieurs dispositifs que l’on peut qualifier d’immersifs dans un musée des sciences¹², nous sommes parvenus au constat que

11. Catalogue de l’exposition, livre sonore, essais politiques, etc.
12. La problématique apparaît différente pour les installations immersives en art, notamment en art contemporain. Voir De Oliviera, Oxley et Petry (2003).

le discours scientifique servant de référence était rendu sous forme d'« univers ». Le propos exposé donne naissance à un espace-temps que le visiteur est invité à traverser. Cette spatialisation de la connaissance apparaît comme un moyen de « plonger » le visiteur dans le propos. En effet, le principe de médiatisation de type immersif a la particularité de ne plus placer le visiteur à distance de la représentation mais de le plonger au cœur même de celle-ci afin qu'il en éprouve directement le propos, jusqu'à parfois constituer l'expérience elle-même comme propos (Belaën 2005). *Climax* illustre cette démarche de conception. En effet, cette exposition propose de plonger le visiteur dans un bain d'images. Les dimensions des écrans sur lesquels est projeté le film excèdent le champ visuel du spectateur. De plus, les effets de cadre et de travelling lui procurent également l'impression d'être littéralement « dans » l'image. Cette technique est bien connue du cinéma, repérée par les critiques, les uns et les autres étant d'accord pour y voir un moyen de donner au spectateur le sentiment de participer au film qu'il regarde. La structure d'une exposition d'immersion devient le théâtre d'un espace diégétique imaginé par les concepteurs.

Le monde utopique recherché dans l'exposition *Questions d'atmosphère* n'est pas aussi visible, le travail scénographique, minimaliste, n'informe pas sur l'existence d'un « monde » auquel serait associé le thème. Les propriétés du savoir de référence, les liens logiques, les nuances sont principalement pris en charge par les textes écrits accompagnés par différentes formes d'illustration.

Du point de vue du discours, c'est aussi toute une autre vision des sciences qui est exposée. *Questions d'atmosphères* présente la problématique de manière analytique et systémique. Cette exposition explique le fonctionnement du climat, son histoire, les différents éléments qui l'affectent pour, à la fin, aborder la question du trou d'ozone et ses conséquences. On retrouve dans cette exposition la démarche scientifique que cherche à transmettre le système scolaire – liens logiques, manipulations/explications, etc. Cette exposition est conçue selon le modèle des livres scolaires avec chapitres, sous chapitres et propos écrits, et illustrés par des schémas, des photos, des démonstrations, etc., lesquels apparaissent comme instances de vérification du propos. Dans l'exposition *Climax*, les explications du phénomène sont présentées de manière concentrée : la première

séquence du film, qui dure environ cinq minutes, explique rapidement les causes de l'effet de serre à l'aide d'un schéma. Le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine est considéré comme un postulat de base, partagé par l'ensemble de la communauté scientifique. Rapidement la question des conséquences se substitue à celle des raisons et des explications du phénomène. Ces dernières sont simplifiées ; l'objectif de l'exposition étant clairement de proposer différents scénarios possibles qui rendraient compte des conséquences d'une élévation de température de la Terre. Ainsi le visiteur est invité à « voir » de ses propres yeux le résultat du réchauffement climatique : élévation du niveau de la mer, multiplication des canicules, etc., pour qu'il ait envie de réagir face à cette évolution. Les expositions d'immersion, que l'on peut considérer comme des expositions de troisième génération (Davallon 1995) ne renvoient pas à la logique de l'éducation populaire comme pouvait l'envisager la médiation des années 1970 (Rasse 2000). C'est une vision pratique et fonctionnelle de la science qui est ici exposée : en quoi ce phénomène va affecter notre quotidien ?

Une nouvelle présence du visiteur

Une des particularités des expositions d'immersion réside dans l'implication du visiteur dans le dispositif. Au-delà du fait que le discours l'interpelle directement sur son mode de vie puisqu'on traite des conséquences de certains choix sur l'évolution du climat, les dispositifs d'immersion innovent dans leur manière de convoquer physiquement le visiteur. *Climax* est à ce titre intéressant. Les différentes postures de visite sont simples mais multiples : on regarde un film, on joue au simulateur, on écoute des experts, on lit sur l'esplanade. Le parcours est clairement identifié¹³. Le lieu est esthétique, le mobilier travaillé offre un certain confort. Ce genre de proposition donne le sentiment d'une grande facilité de compréhension au niveau de l'orientation ou bien au niveau des concepts exposés.

Questions d'atmosphères demande environ plus de deux heures de visite. Le visiteur est face aux différents panneaux, debout la plupart

13. Les salles sont numérotées. Une signalétique presque osée car très présente et très simple, mais qui offre l'avantage d'être facilement visible.

du temps. Il est invité à lire dans l'ensemble soixante-douze panneaux. C'est une impression de densité qui s'en dégage. Le visiteur est invité à s'« accrocher » s'il veut saisir le sens global de l'exposition. Le changement de rythme de la visite repose uniquement sur un changement systématique de mode d'illustration du propos : par exemple un film, plus loin, une expérience à réaliser, encore plus loin un diorama. Une question en rouge sur chaque panneau tente d'apporter du rythme à la visite mais ne prend effet que pour celui qui est déjà en phase avec le propos : « Cette situation peut s'inverser... » ou « L'homme perturbera-t-il l'évolution naturelle ? ».

Climax illustre également une nouvelle prise en compte de la sociabilité dans les pratiques de visite. Déjà au niveau du film, comme nous l'indiquions plus haut, le visiteur peut non seulement « se voir » à l'intérieur de l'image projetée, mais la présence des autres renforce également le sentiment d'être collectivement face au problème qui est exposé. Dans un autre style, parce que l'image est projetée sur un grand écran, les actions menées par le visiteur sur le simulateur sont visibles de loin. Le visiteur n'est plus face à son écran, ses choix sont perceptibles par ses voisins. Il est lui-même en représentation. L'opinion du visiteur est également prise en considération. En effet, dans le forum, après avoir répondu aux mêmes questions que celles qui ont été posées aux experts, ses réponses apparaissent sur un écran. Son opinion apparaît symboliquement aussi importante que celle des experts « reconnus ». Mais cet affichage de l'exposition comme lieu de la prise de position citoyenne face à ce genre d'enjeu, fortement attendu par le visiteur (Le Marec 2002) reste au niveau du gadget muséographique.

Une logique d'évènement de communication

Pour parvenir à faire vivre le propos au visiteur, les expositions d'immersion misent sur le sensationnel et l'émotionnel. Cette stratégie donne lieu à des expositions spectaculaires qui servent de produits d'appel pour faire venir le public dans l'institution. La communication autour de l'exposition *Climax* témoigne de ce phénomène d'« exposition-événement » à l'affiche pour une période. Cette exposition n'est que le premier chapitre d'un programme plus ambitieux sur la question du développement durable « Gérer la

planète »¹⁴. Mais ce premier volet sur le réchauffement climatique, n'est pas seulement abordé dans l'exposition. *Climax* est complété par des séances d'animation, des conférences, un catalogue très riche et un site internet très documenté. L'exposition est considérée comme un pôle attractif mais n'est plus le lieu de l'apprentissage ou celui du débat. L'exposition est l'espace – et le moment – des sensations fortes¹⁵. D'ailleurs la proposition de *Climax* rappelle la technologie mise en œuvre dans les cinémas dynamiques comme la Géode ou encore le système Omnimax. Cette similitude laisse penser que *Climax* se situe davantage dans une logique de production culturelle que de diffusion des sciences. Mais le sentiment que peut laisser ce genre de proposition est celui d'une surenchère de l'effet scénographique au détriment d'une certaine quantité de contenu. À la sortie de plusieurs expositions d'immersion, les visiteurs ont parfois exprimé le sentiment de « rester sur leur faim » (Belaën 2002).

La logique de l'exposition *Questions d'atmosphère* est en revanche davantage celle d'un produit fini autonome qui du point de vue du contenu se suffit à lui-même. Rappelons qu'il s'agit d'une exposition permanente¹⁶. Les problématiques de ce genre d'exposition se veulent plus neutres et atemporelles. On y recherche davantage l'exhaustivité et l'explication rigoureuse du phénomène. La communication autour de cette exposition a eu lieu seulement au moment de l'ouverture au public. La différence dans l'emplacement et dans l'espace alloué aux deux expositions¹⁷ rend compte de leur place respective dans la communication de l'institution.

14. D'autres expositions autour de la même thématique vont succéder ou compléter *Climax* : *Pétroles extrêmes* (2004-2005), *Soleil* (2004-2005) et *Opération Carbone* (2004-2005).

15. Nous en reparlerons en conclusion.

16. Concernant les formes relatives à une exposition temporaire ou à une exposition permanente, notons que dans le programme précédent de la Cité des Sciences et de l'Industrie – *Les défis du vivant* –, la scénographie des deux expositions temporaires, *L'homme transformé* et *Le cerveau intime*, était de nature immersive selon deux modalités différentes – écrans interactifs pour la première, mise en scène sensible pour la seconde –, alors que l'exposition permanente *L'homme et les gènes* présente un parcours sans originalité particulière de la muséographie.

17. *Questions d'atmosphère* se trouve sur un lieu de passage alors que *Climax* bénéficie d'un espace clos.

Une nouvelle légitimité

Une différence qui nous apparaît importante dans ces deux expositions réside dans la manière d'afficher les signatures des deux propositions. *Questions d'atmosphère* a été conçue par le personnel du département Sciences de la Terre du Palais de la Découverte. Ce sont en majorité des personnes de formation scientifique. Aucun générique n'expose leur nom dans l'exposition : pour le visiteur, *Questions d'atmosphère* est signée « Palais de la Découverte ». La logique est différente dans *Climax*. La Cité des Sciences et de l'Industrie n'est pas complètement auteur de la proposition, son rôle ressemble davantage à celui de commanditaire. La chef de projet l'explique :

La très grande part de création dans les contenus de MVRDV, puisqu'ils produisent les images, en font un peu les coauteurs de l'exposition. Quant au chef de projet avec son équipe, son rôle a été de définir les contenus scientifiques de l'exposition. Et comme tout client, d'accepter ou de refuser les propositions de MVRDV, de discuter, de les orienter et de veiller à ce que l'exposition garde le cap qu'elle s'était fixé au départ : sensibiliser le public sans tomber dans le catastrophisme ni dans le moralisme.¹⁸

Cette part importante laissée à la maîtrise d'œuvre est visible dans le résultat. Au-delà d'un traitement minutieux de l'implantation de l'exposition et d'un travail plastique et esthétique que l'on retrouve dans la structure de l'exposition, le propos du film témoigne du fait que les coauteurs sont avant tout des architectes. En effet, les solutions proposées face au réchauffement climatique sont en majorité architecturales – et utopiques : « creuser de nouvelles avenues dans le sens des vents dominants dans les grandes villes », « créer des espaces verts et repeindre les surfaces de couleurs claires pour réfléchir », « créer de nouvelles îles artificielles », etc. La maîtrise d'œuvre explique sa position : « ne pas seulement se contenter de représenter la science, mais de la créer, d'allier l'éducation au développement,

18. Propos de la chef de projet. Voir dossier spécial « Immersion » (avril 2003) <http://www.museumexperts.com/> et dossier de presse de l'exposition *Climax* (2003), http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/portail/glp.html

l'accumulation du savoir à la création du savoir ». Un tel changement dans les rapports de légitimité avait été noté à partir d'expositions qui présentaient les recherches sur le cerveau (Babou, Le Marec 2003). De nouveaux acteurs professionnels interviennent, en l'occurrence sur des expositions aux sujets différents – le climat et le cerveau –, et importent leurs propres visions. Ces changements témoignent d'un déplacement des rapports de légitimité dans les expositions scientifiques et techniques.

Conclusion : quelle place pour le média exposition ?

À travers cette étude comparative, nous pouvons voir dans un premier temps qu'un dispositif d'immersion se caractérise par une focalisation du propos non plus sur l'explication des phénomènes à caractère scientifique et technique, mais sur leurs conséquences. L'objectif est de faire réagir le visiteur en simulant les retombées des phénomènes dans sa vie quotidienne. Dans le cas de *Climax*, on cherche à faire éprouver au visiteur le « choc climatique » pour activer sa prise de conscience. Ce n'est pas la rigueur scientifique qui est l'objectif premier mais l'intensité et l'originalité de l'expérience. Les expositions plus traditionnelles comme *Questions d'atmosphères* témoignent d'une grande rigueur dans la nature du contenu et les explications du phénomène mais elles montrent leur limite d'attractivité pour un large public.

À un autre niveau, il est intéressant de noter le postulat de départ qui a motivé la Cité des Sciences et de l'Industrie à opter pour une présentation immersive. La chef de projet l'explique :

Le sujet [le réchauffement climatique] se prête particulièrement à ce style d'exposition. D'une part, c'est un sujet sur lequel le public est déjà très informé [...] d'où notre volonté de faire beaucoup plus que d'informer en faisant une muséographie très marquante. D'autre part, c'est un sujet d'anticipation, de prospective. Il s'agit de faire des scénarios sur nos futurs.¹⁹

En d'autres termes, l'exposition, concurrencée par les autres propositions médiatiques, ne cherche plus à être un lieu de connaissances et d'apprentissage. Ce média tente de se démarquer en mettant l'accent sur la « présence physique » du visiteur et en lui

19. *Idem.*

proposant une expérience inédite. Les pratiques liées aux autres médias²⁰ peuvent y être d'ailleurs réinvesties. Ce changement d'objectif laisse imaginer que le paradigme qui avait longtemps dominé la muséologie des sciences, celui de la diffusion des sciences, pourrait être concurrencé, sur son propre terrain, par d'autres enjeux plus directement liés à l'exploitation de la dimension expérientielle de la visite. Cette remarque invite à réfléchir dès à présent les genres d'exposition qui sont regroupées dans le champ hétérogène de la muséologie des sciences. L'enjeu d'une formalisation n'est pas seulement heuristique, la mise à plat des différents styles aiderait à développer une lecture et une culture critique du média exposition comme on en trouve pour le cinéma ou la littérature.

Bibliographie :

BABOU I., LE MAREC J., 2003, « Science, musée et télévision : discours sur le cerveau », *Communication et langages*, 138.

BELAËN F., 2005, « L'immersion mise en œuvre dans les musées de sciences : nouvelle forme de médiation ou simple technique de séduction ? », *Culture et musées*, 5, S. Chaumier (dir.), *La muséologie alibi* (à paraître).

BELAËN F., 2002, « L'expérience de visite dans les expositions scientifiques et techniques à scénographie d'immersion », thèse doctorale en Sciences de l'information et de la communication, université de Bourgogne.

DAVALLON J., 1995, « Le musée est-il vraiment un média ? », *Publics et Musées*, 5, p. 99-123.

DE OLIVIERA N., OXLEY N. et PETRY M., 2003, *Installations II. L'empire des sens*, Londres, Thames & Hudson Ltd.

Dossier spécial « Immersion », avril 2003, consultable sur abonnement : <http://www.museumexperts.com/>

Dossier de presse de l'exposition *Climax*, 2003, Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie :

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/portail/glp.html

20. Dans *Climax*, le graphisme des images fait clairement référence aux logiciels de modélisation des architectes ou encore au système Windows : ouverture/fermeture de fenêtres, superposition de fenêtres ouvertes, etc.

- JAHNICH M., 2004, « Pollution de l'air : traitement médiatique et perceptions », *La publicisation de la science*, Grenoble, GRESEC ICM, 24, 25, 26 mars 2004.
- LE MAREC J., 2002, « Le musée à l'épreuve des thèmes sciences et société : les visiteurs en public », *Quaderni*, 46, p. 105-122.
- MONTPETIT R., 1996, « Une logique d'exposition populaire », *Publics et Musées*, 9, p. 55-100.
- MONTPETIT R., 1995 « De l'exposition d'objets à l'exposition-expériences : la muséographie multimédia », Actes du 62^e Congrès de l'ACFAS, *Les muséographies multimédias : métamorphoses du musée*, 17 mai 1994, université du Québec (Montréal), Québec : musée de la Civilisation, p. 7-14.
- PERRATON C., 1986, « L'œuvre des petits récits autonomes », in « *Les Immatériaux* » au Centre Georges Pompidou : étude de l'événement-exposition et son public, Paris, Expo Média, p. 13-24.
- Questions d'atmosphère*, numéro spécial 50, avril 1998, Paris, Palais de la Découverte.
- RASSE P., 2000, « La médiation : entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en communications*, 13, p. 61-75.
- SCHIELE B., BOUCHER L., 1988, « Exposition scientifique : essai sur une définition du genre », *Protée. La Divulgation du savoir*, 16 (3), p. 17-28.

Le travail de mise en circulation des recherches scientifiques auprès des acteurs des politiques publiques¹

Philippe BONGRAND

CURAPP – Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (CNRS/UPJV),

CESS – Centre d'études sociologiques de la Sorbonne – Paris IV

Mots-clés : circulation sociale des savoirs, analyse des politiques publiques, militantisme, expertise, méthodologie.

Pour analyser les comportements des acteurs politico-administratifs, les études de politiques publiques soulignent largement l'importance de la prise en compte des processus de circulation de savoirs ; sans nécessairement les thématiser en ces termes, les travaux portant sur les dimensions « idéale » ou « cognitive » de l'action publique (*Revue française de science politique* 2000 ; Giraud 2004), sur les entreprises de rationalisation dont cette action a pu faire l'objet (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000 ; Ihl, Kaluszinski et Pollet 2003 ; Audren, Laborier, Napoli et Vogel 2005) ou encore sur les modalités par lesquelles divers acteurs interviennent dans les processus de décision au travers de registres experts (*Politix* 1998 ; Dubois, Dulong 1999 ; Barthe, Callon et Lascoumes 2001) peuvent ainsi être lus dans cette perspective. Notre communication est issue d'une recherche² examinant de ce point de vue le cas de la politique française des zones d'éducation prioritaires – ZEP. Dispositif qui vise par principe à renforcer l'action éducative

1. Je remercie les organisateurs et participants au colloque pour leurs remarques et suggestions, en particulier Igor Babou, Joëlle Le Marec et Manon Niquette.

2. Thèse de sociologie et science politique en cours, sous la direction de Jean-Michel Berthelot et Pascale Laborier, avec le soutien du PIREF, de la région Picardie et du Fonds social européen.

dans les territoires les plus exposés à l'échec scolaire, cette politique publique présente en effet l'intérêt de comporter de nombreuses scènes de circulation de savoirs issus des sciences sociales. On se limitera ici à l'une d'entre elles, constituée par le fonctionnement d'une association qui en fait précisément l'une de ses orientations statutaires.

Créé en 1990 pour « favoriser la réflexion, les recherches et les actions [...] » sur les ZEP, l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – regroupe actuellement une centaine de personnes exerçant pour la plupart une activité professionnelle en lien avec ces zones – enseignants, cadres intermédiaires de l'Éducation nationale, etc. Parmi ces membres, un petit nombre de militants bénévoles organise des réunions publiques et journées de débats qui, le plus souvent publiées, mettent régulièrement à contribution des chercheurs en sciences humaines et sociales.

L'explicitation des principes guidant la construction de l'enquête empirique, dans une première partie, aura pour objectif de proposer une démarche opérationnelle d'étude de la circulation des savoirs entre sciences et société. Suivant une logique inductive, cette démarche autorise la construction progressive de pistes d'analyses dont on donnera des exemples dans une seconde partie.

L'étude empirique de la circulation des savoirs

Face à la question – posée à l'occasion du colloque – « Quels modèles pour analyser les relations entre sciences, médias et sociétés ? », une stratégie de recherche peut consister à suspendre l'interrogation en termes de « modèles » pour adopter une formulation plus spécifiquement méthodologique. En s'inspirant des principes de la théorie ancrée³, le « modèle » peut en effet être considéré moins comme l'objet d'un choix préalable que comme le « résultat » d'un procès de recherche. Conséquence de ce « renversement » (Kaufmann 1996, p. 11-31), la posture méthodologique et sa caractérisation méritent tout autant discussion que les résultats qui s'y adossent. En l'illustrant systématiquement par des observations de terrain qu'elle

3. Pour une présentation des principes et du *modus operandi* de la *grounded theory*, voir respectivement Strauss, Corbin (2003) et Charmaz (2001).

autorise, on l'exposera donc ici en la décomposant en trois principes solidaires.

Observer la circulation en action

Un premier parti peut être qualifié de pragmatique : par opposition à une connaissance de la circulation par l'identification et la localisation de textes achevés ou par l'examen des connaissances dont des récits rétrospectifs seraient porteurs, il consiste à procéder à l'observation de la circulation de savoirs auprès des acteurs des politiques publiques au moment même où celle-ci est en train de se faire. Sur notre terrain, l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – entend faire bénéficier les acteurs des zones d'éducation prioritaires – ZEP – des travaux de recherche en éducation : interpréter les relations sciences/sociétés que l'association donne à voir à partir des écrits « ayant circulé » reviendrait à admettre l'adéquation entre ses activités concrètes et ses objectifs statutaires. Parmi d'autres, la sociologie des organisations souligne pourtant la fragilité de cette hypothèse qui ignore l'écart entre les objectifs d'une organisation et le « travail » quotidien de ses membres. En l'espèce, ce travail en coulisses revient à préparer, animer, publier et diffuser des rencontres entre « acteurs » et « chercheurs ». Pour produire des données empiriques les concernant, nous avons mené une enquête de terrain, pendant l'année 2003-2004, et observé directement une quinzaine de réunions – conseils d'administrations, regroupements moins formels en comité réduit, conférences-débats – où ont été pratiquement abordées – et parfois réglées – les questions des chercheurs à inviter, des commandes à leur passer ou encore des idées à évoquer devant des publics anticipés.

On peut illustrer le potentiel heuristique de cette posture par la mise à distance évidente du modèle du « troisième homme » à laquelle, sur notre terrain, elle nous a immédiatement engagé. Dans le cadre de la préparation de sa journée annuelle, le 8 mai 2004, l'association a par exemple sollicité un universitaire reconnu afin qu'il en assure la conférence inaugurale. Deux semaines avant celle-ci, deux membres du conseil d'administration ont rencontré le professeur en sciences de l'éducation autour d'un café : ce sont eux qui ont occupé l'essentiel du temps de parole et c'est leur interlocuteur qui a posé des questions sur les ZEP..., tout en prenant des notes s'avérant nourrir

substantiellement son propos lors de la conférence. En caricaturant la situation, on pourrait presque considérer que c'est le chercheur qui y a joué le rôle du troisième homme, mettant en musique les propos des militants les plus actifs et spécialistes de la cause des ZEP, pour les diffuser auprès des acteurs de cette politique venus écouter l'expert⁴.

La circulation, dimension incidente de l'action

Un principe naturaliste, ensuite, consiste à ne pas abstraire la circulation de savoirs des contextes et des logiques d'action dans lesquels elle s'inscrit : logiques des acteurs qui font circuler l'information aussi bien de manière intentionnelle qu'incidente, contextes dans lesquels ces savoirs circulent et qui peuvent déterminer leur production tout autant que leur réception. Version moins radicale de l'indexicalité ethnométhodologique, le principe naturaliste⁵ revient à garder à l'esprit les inévitables biais liés à la problématisation particulière qui guide le chercheur et qui, en l'espèce, lui font voir non pas des actions dont le sens reste à déterminer, mais des actions de mise en circulation. En d'autres termes, ce souci naturaliste revient à se faire sociologue des milieux où circulent les connaissances – ici sociologue des professions de l'éducation, du militantisme, etc. – « avant » de se poser comme sociologue des sciences. Incitant à une typification prudente des comportements, il prémunit plus spécifiquement contre les risques d'intellectualisme qui guettent celui qui traque avant tout l'apparition de discours savants, phénomène qui n'est pas toujours assez central pour justifier de manière convaincante que l'on y réduise les faits observés.

Ainsi l'observation ethnographique des réunions de l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – montre-t-elle immédiatement que les actions observées comme support de la circulation de savoirs se

-
4. Répartition des rôles qui n'a pas échappé à l'universitaire, l'endossant à plusieurs reprises au cours de son discours. Donnant plus tard son accord pour la version retranscrite de cette conférence, il en évoquera l'auditoire en ces termes : « vous tous, tant plus savants que moi » (*Travailler en ZEP. Une exigence accrue d'efficacité*. Actes de la journée nationale de l'OZP, 2004, p. 12).
 5. Terme qui ne renvoie pas aux questions, d'un autre ordre, désignées ainsi par Sperber (1996), mais au fait de « produire des définitions réelles [des phénomènes] à partir de l'observation "naturelle" de leur occurrence effective, ainsi que des activités qui les configurent » (Quéré 2002, p. 93).

comprennent d'abord en d'autres termes. C'est le cas notamment de la circulation qui opère dans les activités de militantisme politique de l'association : c'est à débattre d'options normatives ou à élaborer des prises de position écrites vis-à-vis de l'actualité des politiques éducatives que se sont employés les participants aux ateliers qui ont suivi la conférence évoquée plus haut, et c'est dans ce contexte qu'ont été reprises certaines des paroles de l'universitaire. Cette orientation militante de l'action peut également guider ceux qui assurent les comptes rendus écrits des réunions avec des chercheurs – lorsqu'ils ne différencient pas les propos de l'orateur des prises de parole partisans qu'ils ont suscitées parmi l'auditoire⁶ – ou ceux qui en assurent la diffusion, les comptes rendus des rencontres avec les chercheurs les plus médiatiques étant systématiquement présentés à l'occasion des auditions avec des responsables ministériels.

La circulation comme configuration historique

Un intérêt de l'appréhension en termes de « circulation » est de pointer la diversité des acteurs et espaces sociaux concernés. Pour ne pas abdiquer cette perspective, l'enquête microsociologique peut utilement s'accompagner d'une contextualisation simultanément historique et relationnelle des différents acteurs observés. L'analyse historique, à partir d'archives et de témoignages, permet en effet d'apprécier les conditions de possibilité de la circulation en tant qu'habilitation des acteurs à y prendre part. L'ethnographie des activités contemporaines de chacun de ces acteurs permet, quant à elle, d'apprécier séparément les points de vue qui composent le phénomène étudié. En pratique, l'étude historique et l'observation des acteurs se présentent ensemble : les lieux d'observation recèlent souvent des cartons d'archives, leur dépouillement donne la plupart du temps l'occasion d'assister aux activités quotidiennes, la situation de coprésence physique du chercheur et des enquêtés y autorisant le recueil légitime de témoignages.

6. Nous avons, par exemple, pu suivre l'élaboration du compte rendu d'une réunion publique – celle où nous occupions le rôle d'orateur principal – où le choix entre un texte indifférencié du point de vue des énonciateurs et un texte attribuant les paroles à différents intervenants a été l'objet d'interrogations et de réécritures entre les membres de l'association ; la seule lecture du compte rendu finalement diffusé ne permet pas de l'inférer.

Sur notre terrain, cette posture donne à voir les rapports étroits qu'entretiennent historiquement des membres actifs de l'association et certaines des professions représentées dans l'assistance aux réunions. Dès sa création, en 1981-1982, la politique des zones d'éducation prioritaires – ZEP – s'est présentée comme l'allocation de moyens supplémentaires dont l'usage, non déterminé, restait à inventer. En pratique, ces moyens ont notamment financé des décharges de service pour des acteurs de terrain assurant l'animation pédagogique des zones, mission qui s'est depuis professionnalisée sous le terme de « coordination » de ZEP. Des liens multiples rapprochent l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – et coordonnateurs : des acteurs de terrain qui ont pris part à l'invention de cette fonction ont contribué à la création et à l'animation de l'association, certains y ont œuvré à la rédaction d'ouvrages et de dossiers sur la profession, des coordinateurs des années 1980, devenus par la suite chercheurs en éducation, en ont été membres et y ont présenté leurs travaux, etc. L'OZP aurait même longtemps été l'unique instance nationale de rencontres et d'échanges d'informations entre ces coordinateurs. La mise à jour de cette histoire commune est donc utile pour qui cherche à comprendre les conditions de félicité du travail de mise en circulation de l'OZP. Une manière d'en affiner les termes est de l'associer à l'étude contemporaine de chacun des différents acteurs composant la configuration dans laquelle les savoirs circulent ; dans notre dispositif méthodologique, à côté de l'observation ethnographique du travail de l'association, cela passe par l'enquête de terrain auprès de coordinateurs de ZEP auxquels il peut arriver de participer aux réunions de l'OZP ou encore par le suivi de l'actualité de la production des savoirs scientifiques sur les ZEP.

Pistes d'analyse

Pour argumenter en faveur de la valeur heuristique de ce dispositif, encore largement en cours de mise en œuvre, on indiquera ici deux pistes de recherche qu'il a permis de dégager.

Du militantisme de la circulation à la structuration de l'action publique

L'Observatoire des zones prioritaires – OZP – se présentant dès sa création comme un palliatif à une carence du ministère de l'Éducation nationale, il a simultanément milité pour que celui-ci organise lui-même des instances professionnelles. La satisfaction progressive de ces revendications, par exemple avec la création d'un centre national de ressources *ad hoc* ou avec le développement de formations continues spécialisées dans les académies, a contribué au développement de la politique des zones d'éducation prioritaires – ZEP – par la mise en place de dispositifs qui redoublent d'une certaine manière l'OZP, par exemple en éditant comme lui des documents d'information sur les pratiques professionnelles et les recherches. On peut faire l'hypothèse que les dernières années ont ainsi vu l'institutionnalisation de la conception du métier défendue par ses animateurs⁷. Cette conception, qui réserve la part belle à la circulation d'informations et à l'accès aux travaux universitaires, n'est pas une simple justification rhétorique des programmes d'action publique : elle se retrouve également dans l'exercice du métier des coordinateurs que nous avons pu observer. Pour certains, avoir lu des auteurs récurrents relève par exemple de l'obligation professionnelle ; pour d'autres, fréquenter l'OZP devrait être rémunéré ou pris en compte dans le temps de travail ; inversement, des coordinateurs considèrent que leur fonction comporte inévitablement une dimension militante. Notre travail de terrain nous pousse ainsi à faire l'hypothèse suivant laquelle l'*ethos* de l'OZP, militant par et pour la circulation de connaissances, a pu être réapproprié dans des dispositifs de socialisation à de nouvelles professionnalités. Ce faisant, les actions politico-administratives à l'origine de ces dispositifs ont reconnu, reproduit, co-construit et légitimé cette définition de l'activité professionnelle défendue par l'association. Au total, le travail de mise en circulation s'avère ainsi indissociable de l'institutionnalisation d'une configuration d'acteurs qui produisent collectivement un ordre professionnel stabilisé. En cela, le travail de mise en circulation est déterminant dans la structuration de l'action publique des zones

7. Ce qui ne signifie pas que le militantisme de l'OZP est la cause directe de cette évolution.

d'éducation prioritaires, qu'il a contribué à modeler et dont il est finalement partie prenante.

Savoirs scientifiques ou professionnels ?

En termes de diffusion des sciences, cette configuration a donc clairement routinisé la présence de savoirs savants dans le quotidien des professionnels de l'éducation prioritaire : sessions de formation par des universitaires, circulation de bibliographies, insertion d'entretiens avec des chercheurs dans les journaux de zones d'éducation prioritaires – ZEP –, etc. On peut toutefois se demander de quelle légitimité ce recours massif est l'indice. Différentes observations indiquent en effet que cet ordre professionnel brouille la distinction spontanée entre savoirs savants et savoirs professionnels : par exemple lorsque des participants aux réunions de l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – considèrent les animateurs de l'association comme des chercheurs – et leurs publications comme des recherches – ou, inversement, lorsque des anciens coordinateurs publient leurs recherches mais semblent reconnus comme « connaissant le terrain » au nom de leur situation professionnelle antérieure. Le brouillage est redoublé par des caractéristiques du champ de l'éducation où, d'une part, les formules de recherche menées par des enseignants en activité – par exemple : innovateurs, militants pédagogiques –, éventuellement associés à des chercheurs statutaires (par exemple : recherches-actions) sont particulièrement développées et où, d'autre part, ceux qui forment à la profession ne sont pas seulement des confrères avancés dans le métier mais, pour une part, des enseignants-chercheurs du supérieur – qui n'ont pas nécessairement exercé leur profession. Au sein même de l'OZP, l'observation montre que la nature scientifique des connaissances est loin d'être une variable systématique dans le choix des savoirs à mettre en circulation. Certains d'entre eux ont ainsi dû leur réunion publique spécifique au potentiel de discussion qu'ils laissaient anticiper, sans pour autant que les animateurs ne les considèrent comme des réflexions particulièrement légitimes – comme des participants ont pu le leur reprocher ensuite. A contrario, la légitimité spécifique des savoirs scientifiques peut pourtant paraître dans d'autres situations, comme on l'a vu plus haut – l'universitaire comme gage de sérieux face à un responsable ministériel ou comme parole

légitime face aux membres de l'association, venu pour la journée annuelle. L'observation ethnographique incite ainsi à se méfier des propositions générales sur la légitimité des savoirs scientifiques au profit d'une analyse en termes de contextes de légitimité.

Les processus de circulation de connaissances fonctionnent ainsi sur notre terrain comme vecteur de structuration de configuration d'acteurs. Un trait spécifique de cette configuration est l'insertion durable des savoirs sur le social : la participation aux processus de circulation de savoirs y devient une tâche quasi professionnelle. La sociohistoire de la politique des ZEP montre ainsi un mécanisme de diffusion des savoirs scientifiques dans les sphères professionnelles, mécanisme qui brouille la spécificité de ces savoirs, noyés dans l'incitation à adopter une posture réflexive de principe (Giddens 1984).

Bibliographie :

Actes de la recherche en sciences sociales, 2000, « Science de l'État », 133.

HAMMAN P., MEON J.-M. et VERRIER B. (dir.), 2002, *Discours savants, discours militants : mélanges des genres*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques).

AUDREN F., LABORIER P., NAPOLI P. et VOGEL J. (dir.), 2005, *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF (à paraître).

BARTHE Y., CALLON M. et LASCOUMES P., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil (L'épreuve des faits).

CHARMAZ K., 2001, « Grounded theory », in R. M. Emerson (éd.), *Contemporary Field Research. Perspectives and Formulations*, Waveland (Illinois), Prospect Heights, 2^e éd., p. 335-352.

DUBOIS V., DULONG D., *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

GIDDENS A., 1990, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan (Théorie sociale contemporaine), trad. O. Meyer, 1994.

—, 1984, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, trad. M. Odet, 1987.

- GIRAUD O., 2004, « Les représentations dans l'analyse de l'action publique en France et en Allemagne. Entre traditions étatiques et traditions intellectuelles », in B. Zimmermann (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Dialogiques), p. 145-174.
- KAUFMANN J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan (128).
- IHL O., KALUSZINSKI M. et POLLET G. (dir.), 2003, *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica (Études politiques).
- Politix. Revue des sciences sociales du politique*, « Les savants et la politique », 48, 4^e trimestre 1999.
- Revue française de science politique*, « Les approches cognitives des politiques publiques », 50 (2), avril 2000.
- QUERE L., 2002, « La validité de l'argument naturaliste en sciences sociales », in M. de Fornel, J.-C. Passeron (éd.), *L'argumentation. Preuve et persuasion*, Paris, Éditions de l'EHESS (Enquête), t. 2, p. 93-117.
- SPERBER D., 1996, *La contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*, Paris, Odile Jacob.
- STRAUSS A., CORBIN J., 2003, « L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation », in D. Céfai (éd.), *L'enquête de terrain*, La Découverte (MAUSS, série : « Recherches »), Paris, p. 365-379 (trad. par D. Céfai de « Grounded theory research : procedures, canons, and evaluative criteria », *Qualitative Sociology*, 1990, 13 [1], p. 3-22).

Histoire et identité : ce que l’Australian Museum nous raconte

Fabienne GALANGAU-QUERAT
MNHN, Laboratoire JE 2419, Communication, Culture et Société

Mots-clés : musée, représentation, société, histoire, Australie.

Depuis une trentaine d’années, les débats autour des questions de l’identité tentent d’identifier les lieux de la construction identitaire – construction/déconstruction –, et questionnent le rôle des industries culturelles, auxquelles certains auteurs associent le musée (Schiele 2002).

Notre objectif est de contribuer à cette réflexion, en pointant le lien entre les lieux de production des savoirs scientifiques et les représentations de l’Autre face à des changements culturels, sociaux ou idéologiques. Cette analyse se base sur l’histoire des représentations des Aborigènes d’Australie dans les galeries de l’Australian Museum.

La fondation du silence

La naissance de l’Australie blanche

Le début de l’histoire blanche de l’Australie s’inscrit dans une période d’exploration du monde, d’expansion coloniale et de rivalités entre la France et l’Angleterre qui toutes deux multiplient dans le Pacifique les expéditions au cours desquelles scientifiques et militaires vont contribuer à « redessiner » le monde. En 1770, le capitaine James Cook prend possession, au nom de la couronne britannique, de la moitié orientale du continent australien et en 1788, l’annexion de cette terre, *Terra nullius*, se concrétise avec l’installation d’une colonie pénitentiaire. Plus de 160 000 hommes et femmes y seront déportés jusqu’en 1840 tandis que des volontaires viendront y chercher la possibilité d’un nouveau départ. Très rapidement, la classe dirigeante

de la jeune colonie se constitue, elle se réclame de l'appartenance à la grande civilisation britannique et refuse de s'identifier à l'histoire pénitentiaire de la colonie. Un vaste programme de travaux publics et de constructions de bâtiments officiels est mis en place, tandis que l'exploration du continent continue. L'Australie a longtemps été définie comme une colonie annexée pacifiquement, mais la réalité est plus complexe. La colonisation s'accompagne du déclin très rapide des populations aborigènes et de l'affaiblissement de leurs structures sociales.

Les premières années de l'Australian Museum

Cette fin de siècle, qui voit la naissance de l'Australie blanche, coïncide avec l'émergence des musées d'histoire naturelle qui expriment à la fois l'enthousiasme de la découverte de la nature et de la collecte, et constituent les carnets de notes encyclopédiques et officiels des nations qui découvrent le monde et se l'approprient.

À Sydney, en 1821, des gentilshommes se rassemblent pour fonder la première société savante de la colonie et en définissent les objectifs, dont celui de monter un musée. Les collections qu'ils constituent se limitent à quelques minéraux et échantillons de sols. L'intérêt pour un musée d'histoire naturelle se manifeste à nouveau en 1827, alors que l'exploration du continent est loin d'être achevée. Après de nombreuses controverses, le musée de Sydney est officiellement institué en 1829, et se concentre sur les productions d'histoire naturelle rares et curieuses du nouveau territoire – la définition de l'« histoire naturelle » est encore très imprécise. Le musée trouve un hébergement définitif, en 1846, dans un bâtiment neuf dont l'architecture intérieure s'inspire très nettement de celle d'autres musées en Europe. Au cours des cinquante premières années, l'effort de collecte et de présentation dans les galeries du jeune musée se détourne des productions des Aborigènes d'Australie. Pourtant, c'est bien par la diversité et l'ingéniosité de leurs productions que les Aborigènes avaient surpris l'explorateur James Cook et les hommes de la première flotte à leur arrivée en Australie. Et par ailleurs, ce sont les objets aborigènes utilisés pour la chasse et au combat qui sont les objets les plus collectés par les coloniaux (Griffiths 1996).

Le carnet de notes de la colonie

Si l'Australie se vend bien à l'étranger, l'expérience coloniale est une réalité douloureusement vécue. Pour la bourgeoisie naissante australienne, comme pour les bourgeoisies des autres colonies (Dias 2000), la création d'un musée semble répondre à deux besoins :

- celui de la reconstitution de l'écosystème social natif qui assure le lien avec la mère patrie ;
- celui de l'appropriation symbolique d'une partie du territoire, de ce monde que l'on découvre. La nature australienne est hostile : la seule façon de lutter, c'est de la modifier, d'acclimater de nouvelles espèces, de la détruire ou de la transformer. Ce que l'Australian Museum montre dans ses galeries, c'est le résultat du processus de colonisation : l'image d'une nature domptée.

La mission coloniale du musée s'analyse bien sous l'angle de l'expression du dynamisme de la colonie et de son engagement dans l'exploration du continent. Par ailleurs, durant les cinquante premières années, l'Australian Museum se caractérise par la faible présence d'artefacts aborigènes tandis que les produits de la nature y figurent en bonne place. Dans le même temps, certains des administrateurs de l'Australian Museum se constituent des collections particulières d'objets aborigènes (Specht 1979). La faible présence de traces aborigènes dans ce carnet de note de la colonie pourrait bien conforter l'idée du principe de *Terra nullius*, une terre qui n'appartient à personne et que l'on peut s'approprier. Et c'est sur la base de cette usurpation que l'identité de l'Australie blanche va se bâtir (Macintyre 1999).

Les objectifs classiquement attribués au musée d'une colonie sont la valorisation des productions locales et la mise en évidence de la conquête du territoire (Dias 2000). Alors, par un simple processus de sous-représentation, les premières années du musée reflètent et confortent la légitimité de la jeune colonie dans l'appropriation d'une *Terra nullius* : d'un côté, en montrant les productions naturelles et de l'autre, en limitant l'évocation gênante de l'Autre, l'« Aborigène ».

L’Australie devient une nation

L’Australie postcoloniale : le début du nationalisme

La naissance de la nation australienne comme fédération des colonies, en janvier 1901, marque l’affaiblissement du lien avec la mère patrie. Une politique blanche est mise en place pour lutter contre l’immigration non-européenne et fonder la communauté australienne sur une même appartenance raciale. Jusqu’au milieu du *xx*^e siècle, la xénophobie et le racisme semblent être les principaux dénominateurs communs de la pensée et de la culture australienne (Bouchard 2003). Pour certains (Babadzan 2003), ces préoccupations raciales expliquent que l’anthropologie, en Australie, a longtemps occupé une place dominante parmi les autres disciplines des sciences sociales. Avec les concepts manipulés du darwinisme social et les débuts de l’anthropologie, les Aborigènes considérés comme les derniers témoins de l’âge de la pierre, sont placés au plus bas de l’échelle des valeurs des races humaines. C’est l’environnement naturel jugé comme insuffisamment stimulant qui est le responsable de leur état. « Qu’est ce que ce pays a fait aux sauvages ? Pourquoi sont-ils si primitifs ? » (Griffiths 1996). À partir des années 1930, le gouvernement met en place une politique dite d’« assimilation » qui se traduit par un ensemble de mesures visant à diluer les gènes et à séparer les enfants de façon autoritaire, pour faire disparaître toute trace d’aboriginalité. À la fin des années 1940, il ne subsiste plus que 40 000 Aborigènes. Ils étaient 750 000 à l’arrivée des Européens (Gibbs 2000). Par ailleurs, un nouveau regard se porte sur les productions aborigènes, que ce soit en Europe ou en Australie (MacCarthy 1941), ou l’utilisation accrue de symboles aborigènes dans le design ou la publicité.

L’ethnologie entre au musée

À l’Australian Museum, l’ethnologie se développe. Les collections d’objets ethnographiques prennent de l’importance mais l’effort de collecte se tourne d’avantage vers l’étranger, vers les régions du Pacifique qui peuvent encore être colonisées par la jeune nation. Cependant, en 1913, la nécessité de protéger les objets aborigènes de l’exportation massive se traduit par la mise en place d’une législation défendue par le comité ethnologique de Nouvelle-Galles-du-Sud, créé

en 1902, sous l'impulsion du conservateur de l'Australian Museum. En 1906, dans la vague d'intérêt pour l'ethnologie australienne, le musée engage, pour la première fois, un ethnologue qui réalise, maladroitement, un ensemble de fouilles archéologiques – effort méritoire puisqu'il est encore largement admis à l'époque que les Aborigènes n'ont pas évolué.

Malgré un contexte économique difficile, l'Australian Museum est encore agrandi. Les collections ethnographiques, toutes régions confondues, sont d'abord présentées dans un bâtiment temporaire aux dimensions modestes, accolé au musée (*Guide to the contents of the Australian Museum* 1890). Puis en 1906, les collections d'ethnologie bénéficient de l'avant-dernier agrandissement du musée et sont présentées selon leurs origines géographiques : les collections australiennes dans une longue galerie au premier étage, les autres collections d'ethnologie au rez-de-chaussée (*Elementary guide to the exhibited zoological collections* 1914). À partir des années 1930, les collections sont réorganisées, présentées et expliquées avec des photographies selon un nouveau concept scientifique, celui d'« aire culturelle » (Lampert 1986). Plus tard, des recherches originales, menées sur la culture matérielle des Aborigènes, sont conduites au musée par l'anthropologue Frederick MacCarthy (Khan 1993). Elles sont utilisées, en 1957, pour compléter les présentations systématiques de l'ethnologie australienne : une série de vitrines installées au centre de la galerie d'ethnologie évoquent les aspects sociaux, économiques et religieux de la culture aborigène. En y regardant de plus près, les représentations des Aborigènes mettent l'accent sur un style de vie extrêmement traditionnel tout comme le font les décorations des poteries vendues aux touristes.

Le musée construit un patrimoine

Au cours de l'édification de la nouvelle nation, la construction de nouveaux musées occupe une place importante dans le contexte de la volonté de rupture avec la mère patrie et de la construction d'une identité propre. Ainsi, à travers l'intérêt marqué de l'anthropologie pour la culture matérielle des Aborigènes et la constitution et la présentation de collections, l'Australian Museum rend bien compte des préoccupations de la société australienne.

La présentation de ces objets dans une salle spécifique affirme une forte volonté de patrimonialisation et montre que la perception et l'appropriation du nouveau monde incluent désormais les Aborigènes. Mais ceux-ci y sont représentés et interprétés comme objets de musée. Plus tard, les choix muséographiques de l'exposition de 1957 perpétuent encore l'image d'une société qui ne change pas, renforcent la séparation et la distanciation entre sauvage et civilisé (Factor 1994), et confortent le clivage entre une nation blanche et civilisée et les peuples aborigènes noirs et sauvages.

La culpabilité comme facteur de changement

La renaissance aborigène

Il y a peu le récit de l'histoire de l'Australie commençait avec sa découverte par le capitaine James Cook. Les données des recherches les plus récentes sur l'histoire – au sens occidental du terme – des Aborigènes (Flood 1999) ont largement contribué à remettre en cause ce récit. L'histoire de l'Australie s'enracine maintenant dans un passé vieux de plus de 60 000 ans et traduit le processus de réconciliation entre les communautés.

La réconciliation

Depuis plus de trente ans, un grand nombre de publications exprime les réflexions, expériences et positions des professionnels de musées face aux questions relatives aux communautés (Simpson 1996). En Australie, la prise de conscience du rôle des musées, accusés d'insensibilité et d'arrogance, a été particulièrement vive lors de la conférence d'Adelaide en 1978, « Preserving Indigenous cultures: a new role for museums ». La réunion aboutit à la création d'un groupe de réflexion informel, *COMA – Conference Of Museum Anthropologists* – afin d'établir des liens entre musée et communautés aborigènes. Plus tard en 1993, la mise en place d'une politique commune des musées australiens vise à guider les relations entre institutions muséales et communautés aborigènes et à la reconnaissance des droits des Aborigènes sur leur patrimoine culturel (Sullivan *et al.* 2003). Cela conduit à leur donner une plus grande responsabilité sur les orientations de la recherche en anthropologie et sur le discours les concernant dans les expositions.

À l'Australian Museum, le changement de ton est conforme à la transformation qui s'opère dans la société australienne. Deux événements constituent des repères de ce changement : en 1970, le musée accueille une exposition à l'occasion des deux cents ans de la découverte de l'Australie par James Cook. Dix-huit ans plus tard, à l'occasion du 200^e anniversaire de la colonisation, le principe d'une célébration est refusé. Le glissement de position est révélateur. Que s'est-il passé ?

L'Australian Museum, stigmatisé lors de la conférence de 1978, s'engage alors dans un processus de rénovation en profondeur de sa galerie d'ethnologie australienne. Le discours de l'exposition est élaboré en tenant compte pour la première fois dans l'histoire des musées australiens de l'avis de communautés aborigènes (Specht, MacLulich 1996). La nouvelle exposition ouvre ses portes en 1985. Sur la base des résultats de la recherche en anthropologie, elle est conçue selon un parcours chronologique et présente l'histoire des Aborigènes depuis les temps les plus anciens jusqu'aux adaptations à l'environnement moderne (Lampert 1986).

Dix ans plus tard, l'exposition est à nouveau transformée. Une vaste enquête permet d'identifier les préoccupations des communautés aborigènes et des visiteurs de l'Australian Museum (Kelly 1997). Pour le directeur de l'établissement, Des Griffin, cette nouvelle version doit rendre mieux compte du processus de réconciliation et des problèmes que rencontrent aujourd'hui les Aborigènes. Le directeur du musée se réfère au point de vue émis par le directeur du National Museum of American Indian pour qui la « voix des scientifiques n'est plus prédominante, et ce qui fait la force des expositions d'histoire des cultures, ce sont les multiples points de vue et expériences personnelles qui y sont présentés ». Ainsi, la nouvelle exposition fait « ce que la réconciliation devrait faire : reconnaître les erreurs et injustices, essayer d'avancer dans une nouvelle direction avec le peuple aborigène et reconnaître qu'ils ont le droit à l'autodétermination ». Sur la base d'un ensemble de présentations structurées autour des paroles des Aborigènes, la muséographie établit une rupture avec les expositions précédentes : il n'y a plus d'objets sacrés et de restes humains, et les objets apparaissent comme des supports secondaires du propos. Elle est récompensée, en 1998,

par un prix d'excellence décerné par le Premier ministre de l'État de Nouvelle-Galles-du-Sud.

Un nouveau rôle pour le musée

En s'effaçant derrière le propos tenu par les Aborigènes, l'Australian Museum agit dans le sens de la réconciliation affirmée officiellement par la mise en place du « Council for Australian Reconciliation », en 1991, et la fin du concept de *Terra nullius*, en 1992. En modifiant la teneur de son discours, puis en diminuant la portée patrimoniale des collections ethnographiques et en laissant aux communautés aborigènes la responsabilité du propos muséologique et des principes muséographiques, l'Australian Museum a fait un choix majeur, celui de laisser l'Autre s'exprimer, de lui laisser le choix de son image. L'Australian Museum affiche donc en apparence une reconnaissance de l'Autre dans le sens de la réconciliation. Après avoir été une forteresse de l'impérialisme colonial, il se positionne comme acteur, voire même promoteur du changement social (Kelly, Gordon 2002) en s'engageant dans de nouveaux dialogues avec les communautés aborigènes, et en participant à la création de références identitaires proprement australiennes. Mais faut-il voir là un renouveau du musée, ou bien comme la suite d'une histoire sociale marquée par le spectre de la terrible violence muette subie par les Aborigènes ?

Une évolution en trois temps

L'analyse de l'histoire des présentations permanentes consacrées aux Aborigènes à l'Australian Museum nous montre l'évolution en trois temps de leur reconnaissance par l'Australie blanche et pointe l'attitude du musée face aux changements sociaux et scientifiques :

- le premier temps traduit le désintérêt de la question aborigène dans la construction et la présentation du patrimoine – de la mémoire – et fait écho au principe de *Terra nullius* sur lequel se fonde la légitimité de l'appropriation du territoire par les Britanniques ;
- le deuxième temps démarre approximativement au moment de l'émergence de l'Australie comme nation. À l'Australian Museum, cette étape de réification se traduit par l'appropriation de la culture matérielle aborigène – objets de la vie quotidienne, objets sacrés, restes humains. Elle légitime le concept « post-esclavagiste » qui domine les

relations entre Européens et Aborigènes durant toute la première moitié du XX^e siècle et même au-delà. Les Aborigènes sont représentés à l'Australian Museum en tant qu'objets dénués de tout droit, patrimonialisés en quelque sorte. Tout cela accompagne une conception caricaturale de la culture aborigène et renforce une interprétation de la société européenne comme l'aboutissement de l'évolution culturelle. Cette mise en patrimoine paraît alors conçue comme un processus de légitimation et de validation ;

– la phase la plus récente débute avec le droit à la citoyenneté acquise en 1967 par les Aborigènes, et s'affirme dans le processus de réconciliation officiellement défini en 1991. La société australienne paraît culpabilisée, comme « hantée par le vol et la violence faite aux Aborigènes. C'est un véritable cauchemar, comme une expérience traumatisante de l'enfance qui continue de hanter nos nuits » – Bernard Smith, 1980. L'Australian Museum participe à cette transformation de la société australienne en faisant des choix muséaux importants ancrés dans de nouvelles pratiques de l'anthropologie. Les Aborigènes ont ainsi cessé progressivement d'être des objets représentés, pour prendre complètement la parole et déterminer le choix de leur image. D'objets, ils sont devenus sujets.

Bibliographie :

ANDERSON M., REEVES A., 1994, « Contested identities : museum and the nation in Australia », F. Kaplan (éd.), *Museums and the making of ourselves. The Role of Objects in National Identities*, Londres, Leicester University Press, p. 79-124.

BABADZAN A., 2003, « Océanie, début de siècle », <http://alor.univ.montp3.fr/cerce/r6/a.p.htm>, visité le 25 mai 2004.

BOUCHARD G., 2003, « Identité nationale et diversité ethnique dans l'histoire de l'Australie : l'équation introuvable », <http://www2.univ-reunion.fr/~ageof/text/74c21e88-341.html>, visité le 26 avril 2004.

DIAS N., 2000, « Musées et colonialisme : entre passé et présent », in D. Toffin (dir.), *Du musée colonial au musée des cultures du monde*, Actes du colloque organisé par le musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie et le Centre Georges Pompidou, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 15-33.

- Elementary guide to the exhibited zoological collections*, 1914, archives de la bibliothèque de recherche de l'Australian Museum.
- FACTOR B., 1994, « What's design got to do with it? The 1958 Aboriginal Gallery at the Australian Museum », Sydney, *The Olive Pink Society Bulletin*, 6, Sydney, p. 16-19.
- FLOOD J., 1999, *Archaeology of the Dreamtime. The Story of Prehistoric Australia and its People*, Sydney, Angus and Robertson.
- GIBBS R. M., 2000, *The Aborigines*, Sydney, Longman.
- GRIFFITHS T., 1996, *Hunters and collectors. The Antiquarian Imagination in Australia*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- Guide to the contents of the Australian Museum*, 1890, Sydney, archives de la bibliothèque de recherche de l'Australian Museum.
- KELLY L., 1997, « Indigenous issues in evaluation and visitor research », *Visitor Behaviour*, 10, p. 24-25.
- KELLY L., GORDON P., 2002, « Developping a community of practice : museums and reconciliation in Australia », *Museums, Society, Inequality*, Londres, Routledge, p. 153-174.
- KHAN K., 1993, « Frederick David MacCarthy : an appreciation », J. Specht (éd.), *F. D. MacCarthy. Commemorative papers*, Sydney, archives de l'Australian Museum, p. 1-5.
- LAMPERT R. J., 1986, « The development of the aboriginal gallery at the Australian Museum », *Bulletin of the Conference of Museum Anthropologists*, 18, p. 10-18.
- MACCARTHY F. D., 1941, « Australian aboriginal art and its application », *The Australian Museum Magazine*, 7, Sydney, Australian Museum, p. 355-360
- MACINTYRE S., 1999, *A Concise History of Australia*, Cambridge (UK), Cambridge University Press (Cambridge Concise History).
- SCHIELE B., 2002, « Les trois temps du patrimoine », *Patrimoines et identités*, Québec, Multimondes, p. 215-248.
- SIMPSON M. G., 1996, *Making Representations. Museums in the post-colonial Era*, Londres, Routledge (Museo).
- SPECHT J. R., 1979, « Anthropology », *Rare and Curious. An Illustrated History of the Australian Museum 1827-1979*, Sydney, Strahan, Australian Museum, p. 141-150.
- SPECHT J. R., MACLULICH C., 1996, « Changes and challenges : the Australian Museum and indigenous communities »,

Fabienne GALANGAU-QUERAT

in P. MacManus (éd.), *Displays and the Public. Museology and Interpretation*, Londres, Institute of Archeology, p. 27-49.

SULLIVAN T., KELLY L. et GORDON P., 2003, « Museums and indigenous people in Australia », *Curator*, 46 (2), p. 208-227.

Le débat public sur les effets des médias : hybridation des processus de circulation des savoirs et porosité aux logiques extra-scientifiques

Jean-Mathieu MEON
Groupe de Sociologie Politique européenne – PRISME
(CNRS UMR 7012), IEP Strasbourg

Mots-clés : régulation audiovisuelle, champ scientifique, télévision, CSA, violence.

La question des effets des médias est au cœur de polémiques récurrentes dans l'espace public. Les analyses scientifiques de ces effets font partie intégrante des registres argumentaires qui y sont mobilisés par des acteurs associatifs, politiques, médiatiques ou institutionnels. Cette mobilisation a des implications directes en termes de politiques publiques comme en témoignent les mesures de contrôle de la violence télévisée mises en place par le Conseil supérieur de l'audiovisuel – CSA – qui renvoient explicitement à ces analyses des effets¹. S'attacher à l'action de cette institution permet d'apporter un éclairage sur les processus spécifiques de circulation des savoirs qui caractérisent ce débat public, le CSA ayant été l'un des principaux acteurs de ces polémiques. Il s'agit ici de rendre compte à la fois des caractéristiques de la circulation proprement dite et des logiques au principe de cette circulation, afin de montrer comment ces logiques déterminent les modalités de cette circulation².

-
1. La signalétique audiovisuelle est une illustration directe de ce point. Les catégories de classement sur lesquelles elle repose visent ainsi les programmes qui peuvent « heurter » les moins de dix ans », « troubler » les moins de douze ans » ou qui sont « susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral » des moins de seize – ou dix-huit – ans ». Il s'agit-là des catégories de la dernière version de la signalétique adoptée en novembre 2002 (Conseil supérieur de l'audiovisuel, janvier 2003). C'est nous qui soulignons.
 2. Les analyses présentées ici s'appuient en partie sur notre communication « Analyses de la réception et contrôle des biens symboliques : le recours

Détailler les processus de cette circulation montre que celle-ci repose sur une appropriation active des savoirs. Les débats publics sur les effets des médias invitent en effet à dépasser une lecture en termes de « transmission d'un savoir savant en direction d'une sphère profane ». Les analyses savantes qui y sont discutées ne sont pas avancées uniquement par des acteurs scientifiques, et la participation d'acteurs tels que le CSA ne se limite pas seulement à une reprise ou à une synthèse d'arguments scientifiques : en publiant, en 1995, une analyse quantitative de la violence des fictions télévisées (Conseil supérieur de l'audiovisuel 1995), le CSA a tenté de prendre part au débat proprement scientifique. L'utilisation militante des savoirs ne relève donc pas ici d'une simple instrumentalisation. Elle révèle plutôt des opérations d'hybridation entre le « savant » et le « profane », et le flou des frontières qui en résulte pour qualifier aussi bien les analyses elles-mêmes que leurs producteurs³.

Ces processus se caractérisent aussi par une forte porosité à des logiques extérieures aux analyses savantes, que ces logiques soient politiques, médiatiques ou institutionnelles. C'est ainsi que circulent avant tout des savoirs dont la plasticité et les formes permettent une exploitation médiatique et militante. Leur circulation est déterminée par les agendas politiques et médiatiques. La circulation dont il est rendu compte ici est aussi le produit des logiques proprement institutionnelles qui ont animé le CSA et ses responsables. C'est dans l'articulation de ces logiques politiques, médiatiques et institutionnelles que s'est inventée l'hybridation évoquée de la circulation des savoirs.

Ainsi, même dans ses dimensions les plus fortes – une appropriation et non une reprise – la circulation des savoirs reste marquée par la prégnance d'enjeux qui la distingue du « désintéressement »

paradoxal à la question des effets des médias », faite au colloque *Actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*, organisé sous la direction scientifique d'Isabelle Charpentier (université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines) et de Lynn Thomas (London Metropolitan University), à Saint-Quentin-en-Yvelines, les 12, 13 et 14 novembre 2003 (actes à paraître). Plus généralement, nous nous appuyons ici sur notre travail de thèse (Méon 2003).

3. Pour une discussion de ces termes, voir notamment Hamman *et al.* (2002) et plus particulièrement Siméant (2002).

scientifique⁴. Les processus étudiés ici donnent à voir une circulation non circulaire des connaissances et des analyses, qui vise non pas à alimenter le débat scientifique mais à légitimer une intervention du CSA dans le débat et à lui assurer un monopole du discours savant en la matière.

Afin de rendre compte des spécificités des processus et de l'articulation des logiques politiques, médiatiques et institutionnelles, nous aborderons tout d'abord la façon dont le débat politique et médiatique a suscité une initiative du CSA en matière de contrôle des programmes, puis nous soulignerons la dimension participative de cette initiative savante avant d'en évoquer, enfin, son caractère non univoque, c'est-à-dire l'importance des logiques extra-scientifiques dans cette démarche.

Une intervention suscitée par le débat politique et médiatique

L'intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel – CSA – sur la question des effets des médias s'inscrit dans le débat public qui s'est développé en France sur la violence à la télévision depuis la seconde moitié des années 1980. C'est, en effet, suite à des incitations médiatiques et politiques et selon des logiques institutionnelles que l'institution est intervenue sur cette question, en mobilisant des savoirs scientifiques.

Si la télévision a suscité en France des réticences quant à ses effets presque depuis ses origines – le carré blanc étant ici un indicateur de ces premières critiques –, la seconde moitié des années 1980 a représenté une relance nette de ce type de dénonciations. Cette période a été celle des privatisations des chaînes de télévision – TF1 et La Cinq – et d'une transformation des modes de programmation et des programmes. Ces évolutions ont été constituées comme problématiques par toute une série de prises de position. Des discours

4. Il ne s'agit pas ici de prêter au champ scientifique des vertus qui seraient absentes des autres activités sociales. Il s'agit plutôt de prendre acte des caractéristiques propres du champ scientifique – et notamment son autonomie – qui conduisent les producteurs qui s'y opposent à agir selon un « intérêt au désintéressement », car l'accumulation du capital symbolique spécifique au champ scientifique repose sur la capacité à produire une recherche « désintéressée », c'est-à-dire déterminée par les seules logiques scientifiques. Sur ce point, voir Bourdieu (1976, p. 88-104 ; 1997, p. 24-25).

médiatiques – essentiellement de presse écrite – ont été produits en ce sens. Une des illustrations les plus connues en est le décompte des scènes de violence diffusées à la télévision effectué par l'hebdomadaire *Le Point*, en 1988, dans un dossier intitulé « Télé-massacre »⁵. Des acteurs politiques sont aussi intervenus, telle la députée socialiste Ségolène Royal qui, en publiant un ouvrage intitulé *Le ras-le-bol des bébés-zappeurs* (Royal 1989), a explicitement dénoncé la mauvaise influence de la télévision sur les enfants. Enfin, des interventions de scientifiques dans les médias – au premier rang desquels, la psychologue Liliane Lurçat – ont aussi contribué à cette polémique. Ces différents discours affirmaient les effets néfastes de la télévision sur le jeune public, et principalement des programmes reposant sur la violence et l'érotisme. Les premières mesures du CSA en matière de contrôle des programmes ont été prises dès mai 1989, avec la directive relative à « la protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation des émissions diffusées par les services de télévision publics et privés », destinée à prévenir la diffusion de certains programmes avant certaines heures.

Au début des années 1990, trois séries d'éléments ont concouru à de nouveaux investissements de cette polémique et ont donné lieu à un traitement médiatique et éditorial important⁶. Plusieurs faits divers ont été mis en avant comme autant d'illustrations concrètes des effets des programmes télévisés : le meurtre d'un petit garçon par deux enfants en Grande-Bretagne, la mort de jeunes censés avoir imité le héros télévisé MacGyver ou encore le meurtre d'une petite fille norvégienne tuée par des enfants ayant regardé la série *Power Rangers*. Parallèlement, les exemples nord-américains – États-Unis, Canada – de mise en place de dispositif de contrôle des programmes et de mobilisation anti-violence ont régulièrement été évoqués. Ces débats sur les effets des programmes ont été accompagnés par la réinscription de l'audiovisuel sur l'agenda gouvernemental, à l'occasion de la préparation de la loi Carignon, qui portait principalement sur la question du service public.

5. *Le Point*, 24-30 octobre 1988.

6. Nous nous appuyons ici sur une revue de presse réalisée par nos soins, à l'aide de la base de données Europresse, couvrant les principaux titres de la presse nationale française : *L'Express*, *L'Humanité*, *La Croix*, *La Tribune*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Le Point*, *Les Échos*, *Libération*.

En raison de ces polémiques, le CSA, étant en charge de la « régulation audiovisuelle », a été statutairement impliqué et sommé d'agir. Il est alors intervenu dans le débat de manière rhétorique et volontariste. À travers leurs déclarations publiques, les responsables du CSA ont établi la question comme étant leur « cheval de bataille »⁷. Ce faisant, ces responsables sont intervenus de manière pratique et stratégique en constituant le CSA comme le principal interlocuteur des médias et des pouvoirs publics en la matière, c'est-à-dire en le constituant comme un interlocuteur ayant une légitimité institutionnelle et politique mais aussi une légitimité scientifique à intervenir en la matière.

Le choix du registre scientifique apparaît comme un moyen d'affirmer l'existence du problème dénoncé, de « démontrer » qu'il y a des programmes violents à la télévision qui ont des effets sur le jeune public. Ce registre est en même temps un moyen d'assurer la légitimité de l'institution à agir et à orienter le débat : si un tel problème existe, le CSA montre ainsi qu'il sait le définir et peut y apporter une solution. Cette question de la légitimité prend tout son sens si elle est rapportée au débat de l'époque et aux caractéristiques qui sont alors celles du CSA. Il s'agit alors d'une institution jeune créée suite à deux échecs – la Haute Autorité et la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) –, et qui est donc incertaine et parfois critiquée. Il y a ainsi là, à travers cette intervention dans le débat sur les effets, une stratégie institutionnelle de positionnement et de légitimation. De plus, le débat sur les effets de la télévision a partie liée avec la question du contrôle des contenus ; le registre scientifique permet une mise à distance des accusations de censure moraliste et il s'agit donc aussi là d'une stratégie de légitimation politique de l'intervention du CSA. Enfin, le registre scientifique ayant déjà été fortement mobilisé sur ces questions, les analyses qui en relèvent représentent un passage quasi obligé en la matière.

7. Expression de Hervé Bourges, président du CSA de 1995 à 2001.

Une appropriation participative des savoirs

L'intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel – CSA – dans le registre scientifique a pris diverses formes, des plus classiques et passives aux plus actives. Elle a ainsi notamment consisté en une expertise omniprésente. Que ce soit à travers des tribunes dans la presse généraliste, des articles dans la presse destinée aux professionnels de l'audiovisuel ou des participations à des colloques associant scientifiques et professionnels, des représentants du CSA ont régulièrement présenté de façon synthétique les analyses classiques des effets des médias. Ces prises de position ont surtout été le fait d'« experts maisons », c'est-à-dire de membres de l'institution pouvant avoir une autorité à parler en-dehors de leur appartenance à l'institution, comme Monique Dagnaud, à la fois membre du CSA et sociologue. L'accès des représentants du CSA à la « rhétorique de la scientificité » – et à l'« effet de vérité » que cette rhétorique produit (Bourdieu 1982, p. 227 et suiv.) –, est donc rendu possible ici par des gages académiques déjà détenus par ailleurs.

Mais l'intervention du CSA ne s'est pas limitée à une vulgarisation experte, comme en témoigne la publication en novembre 1995 d'une enquête réalisée en son sein, principalement par deux de ses chargés de mission, à partir d'avril 1994. En publiant cette *Enquête sur la représentation de la violence dans la fiction à la télévision*, le CSA a produit un travail à vocation scientifique. Ses responsables ont exprimé une volonté explicite de participer au débat savant. Les auteurs de l'enquête revendiquent ainsi une rupture avec l'approximation médiatique ou politique en la matière. Certaines des enquêtes précédentes sur la violence télévisée – *Le Point* en 1988, *Télérama* en 1993 ou le rapport parlementaire de Christine Boutin de 1994 sur *Enfant et télévision* – sont ainsi citées, pour être disqualifiées comme étant des analyses « très intuitives » (Conseil supérieur de l'audiovisuel 1995, p. 5). De plus, l'enquête du CSA s'adresse notamment aux chercheurs. Selon ses auteurs, elle offre un constat qui se veut non normatif, qui peut donc être prolongé par les chercheurs et/ou qui peut être mobilisé tel quel par les acteurs sociaux :

Les résultats de la présente étude sont à la disposition des chercheurs, des responsables politiques, éducatifs, audiovisuels – et des parents – à qui il appartiendra de tirer de ce constat les conclusions qui s'imposent. Il leur revient de prendre la mesure, sociale et culturelle, du phénomène que nous sommes attachés à quantifier. Et tenter d'y remédier, si cela s'avère nécessaire. [...] C'est à modérer la quantité de programmes de ce type et leur place dans les grilles de programmation avant 22 heures que les responsables audiovisuels doivent s'attacher en premier lieu⁸. (Conseil supérieur de l'audiovisuel 1995, p. 10)

Enfin, les auteurs de l'enquête souhaitent explicitement l'inscrire dans une réflexion et une démarche scientifiques. Il y est ainsi fait référence à des auteurs précis, en l'occurrence surtout au chercheur américain George Gerbner, qui a beaucoup travaillé sur l'influence de la télévision et notamment des programmes violents. La référence n'est explicite qu'à l'égard de ses analyses quantitatives – son indice de mesure de la violence –, les renvois à sa théorie de l'acculturation restant beaucoup plus implicites. Il ne s'agit cependant pas d'une simple référence car l'enquête vise à être un prolongement et un complément des analyses du chercheur. Les auteurs proposent notamment une révision de la définition que Gerbner donne de la violence – en y introduisant des termes juridiques pour préciser les actes – et complètent l'indice de Gerbner, en y intégrant des facteurs de durée, d'intensité et de gravité. Plus encore, cette enquête apporte ses propres résultats, c'est-à-dire des résultats non seulement qui sont inédits pour le cas français mais qui permettent aussi des comparaisons avec les cas étrangers.

En adoptant une telle démarche aspirant à la scientificité, le CSA brouille les distinctions entre les analyses « savantes » des effets et leurs contreparties « profanes ». À travers cette hybridation des discours, s'observe là une redéfinition des frontières plutôt qu'une « contrebande », une appropriation participative plutôt qu'une importation instrumentale et déformante. La publication de l'enquête a suscité quelques débats et a représenté un point central du traitement médiatique de la question (Missika 1995, p. 13). Elle a ainsi

8. La dernière phrase est répétée quasiment à l'identique en guise de conclusion, p. 63. Il s'agit là des deux seules occurrences de ce registre normatif. C'est nous qui soulignons.

conféré un monopole du discours savant médiatique au CSA et elle n'a donné à voir dans les médias que des différences statutaires – « universitaire » ou « institutionnel » – entre les participants au débat. En ce sens, la stratégie d'hybridation adoptée par le CSA a donc contribué à modifier les rapports de légitimité entre les acteurs « savants » et les acteurs « profanes » dans le cadre du débat sur les effets. Cette hybridation a cependant sans doute été facilitée par le type de savoirs envisagés ici. Si la question des effets de la télévision sur les enfants, et notamment de la violence des programmes, est un des thèmes les plus travaillés de la recherche sur les médias, la production éditoriale en la matière est fréquemment constituée d'ouvrages qui placent le jugement avant l'analyse et qui restent, de ce fait, dans une analyse faite de sociologie spontanée et de déploration (Neveu 1989, p. 1, 4 et 28), ce corpus scientifique se caractérisant alors par sa forte perméabilité au sens commun, notamment dans la définition de ses problématiques (Baton-Hervé 1999).

Une démarche non univoque

Si les responsables du Conseil supérieur de l'audiovisuel – CSA – ont souhaité positionner fortement leur institution dans un registre scientifique, leur démarche n'en a pas pour autant été univoque. Elle s'est inscrite dans une stratégie institutionnelle plus vaste, dont l'horizon n'a pas été le champ scientifique mais l'espace public du débat sur les effets et surtout sur les solutions à y apporter.

Le recours du CSA au registre scientifique relève, en effet, de déterminations qui ne sont pas exclusivement – ou pas du tout – scientifiques. On l'a vu, la décision de l'intervention elle-même est directement liée à des logiques médiatiques, politiques et institutionnelles. Au-delà, le choix de la méthode et des savoirs qui la sous-tendent – ici, une sociologie quantitativiste des médias – est également lié à ces logiques : les savoirs qui sont mobilisés par le CSA sont ceux dont les formes vont permettre un écho et une réception médiatiques. En l'occurrence, le discours d'expertise développé par le CSA est porteur des conditions de félicité de sa réception médiatique. Proposant une évaluation quantitative de la violence télévisée, ce discours repose sur un décompte, c'est-à-dire sur une des modalités

déjà largement utilisées par la presse dans le cadre du débat sur les effets de la télévision, comme en témoignent les décomptes publiés par la presse cités précédemment. De plus, les conclusions de cette enquête s'inscrivent dans la continuité du problème tel qu'il a été construit depuis la fin des années 1980. Il ressort en effet de l'enquête que les programmes qui sont les plus violents sont les programmes d'origine étrangère, notamment américaine, et ceux diffusés par les chaînes privées. Le choix et la mise en avant de ces indicateurs d'origine et de statut des diffuseurs prolongent directement les réactions critiques suscitées par les privatisations de chaînes de télévision. Le choix du registre scientifique retenu répond donc aux contraintes et aux attentes des acteurs du champ médiatique, qui, selon une « logique du précédent », privilégient les événements pouvant être rattachés au déjà-vu et déjà connu, c'est-à-dire les éléments qui permettent un traitement en partie routinisé de l'actualité (Champagne 1991 et 1993). Cette conformité des conclusions de l'enquête aux attentes qui lui préexistent témoigne d'une mise en équivalence directe – et conforme à la stratégie du CSA – entre problématisation sociale et problématisation scientifique, l'objet de la recherche étant déterminé par le débat public, par les « problèmes » et la « demande sociale » construits par les participants à ce débat.

L'argumentation scientifique est aussi fréquemment combinée ici avec d'autres logiques, voire évacuée à leur profit. À la limite, c'est une désolidarisation des éléments scientifiques et des préconisations qui s'opère. Dans son discours d'expertise, le CSA accorde ainsi une place significative à une sociologie spontanée, au sens commun. Le constat qui est présenté est avant tout quantitatif et les effets de la violence ainsi mise en évidence sont seulement affirmés et non démontrés. L'incertitude scientifique qui caractérise les recherches en matière d'effets – qui peut être résumée par l'affirmation selon laquelle « "dans certaines conditions, certains programmes (peuvent) exercer sur certains enfants" des effets négatifs en termes de comportement agressif » (Neveu 1989, p. 18)⁹ – est rappelée par les responsables de l'institution mais elle est tranchée par ailleurs par l'opinion. Un représentant du CSA a ainsi déclaré, en mars 1996, après la

9. L'auteur renvoie notamment sur ce point à Wilbur Schramm (1965), établissant ce constat à partir de son importante revue de la littérature.

publication de l'enquête, qu'« à la question “quels effets ont les images violentes sur les comportements réels, en particulier chez les enfants et les adolescents ?” », se substitue une autre question : « quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour mieux contrôler la violence télévisuelle ? » (Fansten 1996, p. 91). À côté de leur discours à vocation scientifique, les responsables du CSA ont aussi eu recours à d'autres registres de conviction. C'est le cas notamment lorsque, pour affirmer la nécessité d'agir, ils évoquent les attentes de l'opinion¹⁰, manifestées par les sondages selon lesquels les Français considèrent qu'il y a trop de violence dans les programmes télévisés, ou que, de la même façon, ces responsables renvoient à une actualité considérée comme explicite et évidente – les faits divers qu'auraient inspirés les programmes de télévision. Ces deux derniers exemples montrent comment la démarche scientifique est associée ici à des registres de conviction largement appuyés sur des logiques médiatiques. Une étude de la mise en œuvre des dispositifs élaborés à partir des analyses des effets permettrait de prolonger cette analyse en montrant que cette mise en œuvre fait, elle aussi, intervenir, et souvent primer, d'autres logiques que scientifique, et principalement des logiques économiques et institutionnelles, combinées au sens commun des acteurs en charge du contrôle¹¹.

Il ressort de ces différentes remarques que l'initiative du CSA, incarnée par l'enquête de 1995, n'est ni une simple reprise d'analyses scientifiques en vue d'une instrumentalisation, ni une pure contribution désintéressée au débat scientifique mais témoigne d'une hybridation des processus de circulation sociale des savoirs. Si cette initiative relève d'une forme de participation au débat scientifique, elle est en même temps inscrite dans une stratégie institutionnelle de légitimation et de positionnement au sein d'un débat public. C'est cette stratégie qui est au principe même de l'initiative. Étudier la circulation des savoirs scientifiques nécessite donc de s'attacher

10. Par exemple : « – Pourquoi avez-vous lancé une telle enquête ? La violence à la télévision vous inquiète à ce point ? – “Elle inquiète les Français” [...] ». Entretien avec Hervé Bourges, *Le Point*, 7 octobre 1995, p. 100. C'est nous qui soulignons.

11. Pour des raisons de place, nous ne pouvons pas ici détailler cette mise en œuvre. Nous nous permettons de renvoyer à notre thèse, qui propose une telle analyse, appuyée sur une observation participante du contrôle des programmes effectué par le CSA.

autant aux modalités de cette circulation qu'à ses contextes d'actualisation. Les formes de la circulation sont en effet inséparables des logiques sociales qui la suscitent.

Bibliographie :

- BATON-HERVE E., 1999, « Les enfants téléspectateurs. Prégnance des représentations médiatiques et amnésie de la recherche », *Réseaux*, « Les jeunes et l'écran », 17 (92-93), p. 203-217.
- BOURDIEU P., 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, p. 88-104.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., 1997, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA Éditions (Sciences en questions).
- CHAMPAGNE P., 1993, « La vision médiatique », in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil (Libre examen – Documents), p. 95-123.
- CHAMPAGNE P., 1991, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, p. 64-75.
- Conseil supérieur de l'audiovisuel, janvier 2003, *Protection de l'enfance et de l'adolescence à la télévision*, Paris, CSA (Les brochures du CSA).
- Conseil supérieur de l'audiovisuel, novembre 1995, *Enquête sur la représentation de la violence dans la fiction à la télévision*, Paris, CSA (Les documents du CSA).
- FANSTEN M., 1996, « Introduction », *Cahiers de l'audiovisuel*, « Télévision et violence », 7, p. 91.
- HAMMAN P., MEON J.-M. et VERRIER B., 2002, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques).
- MEON J.-M., 2003, « L'euphémisation de la censure. Le contrôle des médias et la protection de la jeunesse : de la proscription au conseil », thèse de science politique, université Robert Schuman – Strasbourg III.
- MISSIKA J.-L., 1995, « Mesure de la violence, violence de la mesure », *Le Monde*, 22 novembre 1995.
- NEVEU E., 1989, *La télévision pour enfants. Éléments pour une sociologie du champ et des réceptions*, document reprographié.
- ROYAL S., 1989, *Le ras-le-bol des bébés zappeurs. Télé-massacre, l'overdose ?*, Paris, Robert Laffont (Essai et document).

SCHRAMM W., 1965, *L'influence de la télévision sur les enfants et les adolescents*, bibliographie annotée précédée d'un exposé sur le résultat des recherches, Association internationale des études et recherches sur l'information, Unesco.

SIMEANT J., 2002, « Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », in P. Hamman, J.-M. Méon et B. Verrier, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques), p. 17-53.

Le soutien de la Fondation Rockefeller à l'intégration de la logique publicitaire dans les musées de science (1936-1941)

Manon NIQUETTE, William BUXTON
Département d'information et de communication, université Laval,
Québec ;
Department of Communication Studies, Concordia University

Mots-clés : musée de science, exposition, communication, récit, publicité.

Le chaînon manquant : le programme de recherche en communication de la Fondation Rockefeller

À partir des cas de trois musées de science américains, nous avons procédé à une étude historique¹ de la transformation communicationnelle des musées durant les années 1930, sous l'égide de la Fondation Rockefeller. En 1939, la Fondation Rockefeller finançait une étude sur les techniques d'exposition commerciales utilisées dans les expositions universelles de New York et de San Francisco. C'est à partir de cette étude que fut conçu l'ouvrage *East is East and West is West*, rédigé par le conservateur du Buffalo Museum of Science, Carlos E. Cummings (1940), avec l'assistance d'un groupe de jeunes stagiaires. Cette opération était aussi le fruit d'une collaboration avec le New York Museum of Science and Industry qui, à partir de la même étude, produisit son propre volume – *Exhibition Techniques: A Summary of Exhibition Practice* (1940). Le livre de Cummings est souvent décrit comme un moment décisif dans la

1. Les auteurs remercient Tom Rosenbaum et Darwin Stapleton du Rockefeller Archive Center pour leurs précieux conseils en vue de la préparation de cette étude. Manon Niquette est particulièrement reconnaissante du soutien financier accordé grâce aux bourses du Rockefeller Archive Center et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – CRSH. Ce travail se veut un hommage aux recherches entreprises par notre collègue et ami, feu Denis Samson.

transformation des pratiques muséales ; l'attention se serait dès lors orientée vers les composantes du message. Selon Denis Samson et Bernard Schiele, ce livre aurait notamment été le premier ouvrage à insister sur l'importance du récit – *storyline* – dans les expositions (Samson, Schiele 1989, p. 114 ; Samson 1993, p. 94). Schiele (1992, p. 71-97) associe ce tournant communicationnel à l'influence des travaux fonctionnalistes de Paul Lazarsfeld sur l'audience et l'efficacité des médias. Notre recherche confirme cette interprétation tout en apportant les nuances nécessaires à sa validation. Ainsi, l'étude explique comment d'une part, l'aide accordée par la Division des sciences humaines – *Humanities* – de la Fondation Rockefeller aux musées de science et d'autre part, le soutien dont a bénéficié Lazarsfeld, relèvent d'un seul et même programme de financement pour la recherche en communication. L'étude explique aussi comment les visées de cette organisation philanthropique ont pu influencer le tournant communicationnel des pratiques muséologiques aux États-Unis, à l'heure même, où selon Jacqueline Eidelman (1988), le Palais de la Découverte se posait en France comme paradigme d'une muséologie cohérente avec un nouveau système de légitimation culturelle.

Au début des années 1930, le contexte économique de la dépression força les musées privés à élargir leurs activités professionnelles de façon à rejoindre un public plus étendu et à se définir comme des « établissements voués à l'éducation aux adultes »². Cette orientation allait dans la même direction que le nouveau programme de la Division des sciences humaines de la Fondation Rockefeller dont le but était d'aider « certaines institutions communautaires désignées à développer des méthodes pour élargir le champ d'appréciation critique du public »³. Une attention plus grande était accordée aux moyens de diffusion culturelle et à la communication publique des connaissances qu'aux préoccupations de recherche des universitaires. Les musées étaient vus comme des institutions capables de rejoindre un public aussi vaste que celui du théâtre, du film ou de la radio.

2. Traduction libre : *active agencies for adult education*.

3. Traduction libre. Rockefeller Archive Center, Pocantico Hills, New York, Archives de la Fondation Rockefeller (abrégé « RAC, RF » dans les notes suivantes), *Quarterly Bulletin*, VIII-X, 1934-1936, 8, chemise 378.31R59Q.

Les commissaires de la Fondation Rockefeller jugeaient que les musées de sciences naturelles ou des sciences et de l'industrie étaient beaucoup plus en avance que les musées d'art pour ce qui est du développement de techniques d'exposition à la fois éducatives et populaires. Le Brooklyn Museum, alors un musée généraliste incluant les champs de l'archéologie, de l'anthropologie, de l'histoire naturelle et des arts⁴, était réputé expérimenter un bon nombre de techniques d'exposition inhabituelles et d'activités éducatives. Le Buffalo Museum of Science était considéré pour sa part comme l'« une des institutions les plus progressistes et les plus alertes du pays, grâce notamment à la disposition séquentielle, logique et systématique de ses galeries »⁵. La Fondation Rockefeller voyait en ces musées, incluant le New York Museum of Industry and Science, une occasion inespérée de soutenir des expériences de formation du personnel et d'expérimentation de nouvelles méthodes d'exposition.

Le Brooklyn Museum : dans les vitrines modernes du musée sociologique

En septembre 1935, une première subvention de 44 000 \$ pour la formation de jeunes stagiaires en provenance de divers musées américains était accordée au Brooklyn Museum. Aux yeux de la Fondation Rockefeller, la nouvelle politique du Brooklyn Museum, orientée vers les besoins du public, constituait son principal atout. Le plan original de Philip Youtz, le nouveau directeur du Brooklyn Museum, était de rattacher ce qui était montré aux visiteurs à leur propre expérience. À cette fin, un étalagiste spécialisé dans l'aménagement de vitrines avait été engagé pour apporter son aide au montage des expositions, ce qui eut l'heur de plaire aux commissaires de la Fondation Rockefeller. Les techniques d'étalage commercial étaient systématiquement étudiées et adaptées aux besoins du musée, un autre bon point selon la Fondation. Pour Youtz, c'était là une façon d'assurer la démocratisation du musée, de rendre ce dernier

4. Connu aujourd'hui sous le nom de Brooklyn Museum of Art, le Brooklyn Museum était le musée central du Brooklyn Institute of Arts and Sciences, une société privée à but non lucratif.

5. Traduction libre. RAC, RF, Leonard Outhwaite, *A Note on Special Activities of Museums*, 1-2, chemise 3005, carton 252, série 200, groupe 1.1.

intelligible pour le citoyen moyen. Youtz avait même réfléchi à l'idée de développer un projet de « musée sociologique »⁶. C'était pour lui malheureux qu'aux États-Unis, les méthodes de présentation visuelle soient uniquement devenues l'affaire de la publicité et du cinéma, alors qu'en Russie, le gouvernement soviétique avait vu dans leur application au musée l'un des moyens d'éducation les plus efficaces. Critiquant le fait qu'aux États-Unis l'art avait tendance à être la propriété exclusive des bien nantis, Youtz envisageait de transformer le Brooklyn Museum en un « musée socialement engagé »⁷. Il pensait que les jeunes stagiaires devaient non seulement apprendre comment exposer le matériel, mais d'abord et avant tout devenir conscients de leur obligation envers le public.

Le recours de Youtz à l'équation publicité-éducation dans un contexte de démocratisation sociale des savoirs était parfaitement cohérent avec la tendance de la Fondation Rockefeller à soutenir des projets pour lesquels la relation commerciale constituait un cadre de référence. Cette tension entre l'acceptation du cadre commercial et le besoin concomitant de dépasser ce cadre caractérisait les programmes de la Fondation Rockefeller en communication (Buxton 1998, p. 187-209).

Au nombre des méthodes expérimentées au Brooklyn Museum et encensées par les commissaires de la Fondation Rockefeller, figure l'aménagement des objets exposés selon un ordre chronologique, géographique ou technologique. Il est donc plausible de croire que le recours à des techniques de narrativité n'ait en aucun cas été une approche exclusive au Buffalo Museum of Science. Les nombreux éloges exprimés à l'endroit de ces techniques dans plusieurs documents de la Fondation Rockefeller portent à croire qu'il s'agissait en réalité d'un des principaux critères pour l'attribution de fonds. À cause de l'importance que le recours au récit semblait avoir pour la Fondation, il mérite que l'on s'y arrête.

Il est bien connu qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, les musées de sciences et de technologies européens étaient un modèle pour ce qui est de l'organisation séquentielle des artefacts (Richards

6. Traduction libre : *sociological museum*. RAC, RF, Philip Youtz à David Stevens, 1^{er} juin 1936, chemise 2547, boîte 212, série 200, groupe 1.1 – *projects US*.

7. Traduction libre : *socially oriented museum*. RAC, RF, Rockefeller Foundation resolution 35116, « Brooklyn Museum – Training of Museum Personnel ».

1925, p. 18 et 25 ; cité dans Hudson 1987, p. 95 et 99). La mise en scène chronologique date en fait d'aussi loin que la Révolution française et l'invention de la culture démocratique (Hooper-Greenhill 1992, p. 188). Le développement de l'idée de progrès et l'émergence des disciplines historiques au XIX^e siècle ont amené les musées modernes européens à élaborer des représentations linéaires, didactiques et évolutionnistes du passé (Walsh 1992, p. 22-24). L'entreprise taxonomique de l'histoire naturelle donna le ton (Haraway 1989, p. 29). Les artefacts ne servaient alors que de supports visuels à la matière enseignée en classe ou dans les manuels. Le paradigme émergent lié à la forme narrative dans les musées était alors un paradigme d'éducation.

Cette période diffère d'une autre, plus tardive, décrite par Robert C. Post et Arthur P. Mollela (1997, p. 47-82) que nous qualifions d'interprétative. Cette période serait marquée par l'idée que les récits muséaux sont des constructions et que différents récits peuvent être conçus. En mettant l'accent sur les contextes sociaux plutôt que sur les objets, les concepteurs d'exposition ont ouvert la voie à une politisation des contenus, laquelle s'est manifestée par un processus constant de négociation des représentations historiques entre les musées et les groupes d'intérêt sociaux.

Si comme le montre notre étude, il existe bel et bien un rapport étroit entre la logique publicitaire et l'utilisation du récit dans les musées, l'obligation pour les institutions muséales de négocier le contenu de leurs représentations avec l'extérieur ne peut s'expliquer uniquement par le fait qu'elles aient eu soudainement recours à une approche plus contextuelle. Aussi, nous faisons l'hypothèse que le passage du paradigme éducatif à la plus récente approche interprétative est redevable au tournant communicationnel des années 1930, insufflé par l'insertion de la logique publicitaire dans les musées.

La nouveauté dans la technique du *storyline*, telle que développée par le Buffalo Museum of Science et d'autres musées subventionnés par la Fondation Rockefeller, résidait dans la conception d'une exposition comme un récit autonome – connoté de façon à toucher l'imaginaire symbolique du public – voire la conception globale d'un musée devenu lui-même « conteur d'histoires ». Très peu d'attention a été accordée au fait que le recours massif à la technique du récit dans les publicités de la fin des années 1920 et du début des années 1930 ait été

l'une des principales sources d'inspiration pour l'exacerbation des représentations progressistes et téléologiques dans les musées américains, durant cette même période. Si la formation de l'institution muséale moderne au XIX^e siècle participait de l'émergence des idées modernes liées à l'ordre, l'évolution et le progrès, les transformations du musée de l'entre-deux-guerres ne pouvaient échapper au vent de propagation des mythes fondateurs de la civilisation occidentale et des grands systèmes d'idées porteurs d'un finalisme triomphant. En définissant le musée comme une institution de diffusion culturelle, au même titre que la radio ou la presse, on ouvrait la voie à ce qui peut être vu aujourd'hui comme l'une des premières formes de convergence des médias. Le mot d'ordre était le même pour tous : rejoindre le public le plus vaste possible. La professionnalisation du métier de publicitaire, consécutive au développement explosif d'agences de publicité dans les années 1920, contribua à faire de la réclame commerciale une autorité culturelle (Laird 1998, p. 379-380). On jugeait à cette époque que les messages qui racontaient une histoire émouvante remplie de symboles familiers pour le grand public étaient les plus efficaces. La technique du récit jusqu'alors la plus répandue correspondait à ce que l'historien de la publicité Roland Marchand appelle les « tableaux sociaux » (Marchand 1985, p. 165-167). La bande dessinée publicitaire constituait l'une de ses formes les plus populaires. Dans ce contexte, le concept de *storyline* désignait ce qui est communément entendu par le terme « récit », soit un « discours narratif de caractère figuratif – comportant des personnages qui accomplissent des actions – » (Greimas, Courtès 1993, p. 307). C'était donc surtout, en publicité, la structure actantielle qui définissait le récit, c'est-à-dire la progression d'actions réalisées par des personnages devenus agents de ces actions, jusqu'à la finalité souhaitée, dans ce cas, l'adoption du comportement désiré par un ou plusieurs actants. Appliqué au contexte de la muséologie des sciences, le concept de *storyline* semble avoir pris un sens quelque peu différent. La dimension actantielle, bien qu'opérante, demeurait encore souvent abstraite : l'évolution naturelle, le progrès scientifique, le développement industriel n'étaient encore que peu ou pas du tout personnifiés. La structure narrative ne se limitait pas pour autant à une simple succession d'éléments. Le récit muséal était défini en tant que tel non seulement selon une perspective distributionnelle – suite

d'antécédents et de conséquents solidaires –, mais aussi intégrative : c'est le sens qui devenait dès l'abord le critère de chaque unité narrative. Si, par exemple, une section du musée ne pouvait être pleinement comprise sans avoir préalablement visité la précédente, c'est surtout parce que cette section entretenait une relation de nature verticale avec l'ensemble de l'exposition. Dans le cas où l'ensemble du musée était conçu comme un récit, le nom donné à chaque galerie, de même que les unités de contenu de ces galeries, étaient nécessairement connotés par la thématique générale du récit. Cette relation entre les parties et le tout de l'exposition est indicielle. Comme l'explique Roland Barthes (1976, p. 16-21), la distribution des unités n'est pas faite que de fonctions, mais aussi d'indices caractériels qui renvoient à un niveau supérieur d'intégration sémantique. Il serait donc plausible de croire que c'est par l'intervention plus grande de la relation indicielle dans la structure narrative du récit muséal, que l'emprunt de la technique du *storyline* à la publicité a rendu possible la plus grande contextualisation des contenus dont traitent Robert C. Post et Arthur P. Mollela et qui selon eux, est à l'origine même du processus de négociation des représentations muséales que nous connaissons aujourd'hui.

Le New York Museum of Science and Industry : l'art de « dorer la pilule éducative » par la publicité

Le commencement d'une convergence entre l'éducation muséale et la publicité apparaît de façon marquée dans le cas du New York Museum of Science and Industry – NYMSI. La première subvention de 50 000 \$ fut accordée en septembre 1935 pour le développement de nouvelles méthodes d'exposition publique – 1936-1938. La seconde, offerte en décembre 1939, totalisait 25 000 \$ et constituait un complément au budget général du musée. Ces sommes sont importantes si l'on considère que le budget annuel du NYMSI, en 1935, était de 115 000 \$ et que les frais de location annuels du musée s'élevaient à 44 000 \$⁸.

La vision que le nouveau directeur du NYMSI, Robert P. Shaw, avait des fonctions de communication dans les musées était en parfaite

8. RAC, RF, *Rockefeller Fondation resolution 35372*, 27 septembre 1935, chemise 3115, carton 262, série 200, groupe 1.1., p. 1.

harmonie avec celle de la Fondation Rockefeller. La devise de Shaw était que l'exposition devait « dorer la pilule éducative »⁹ en divertissant les visiteurs de musée. Comme il l'exprimait lui-même dans un numéro de la revue *The Scientific Monthly* : « Beaucoup de progrès a été réalisé depuis le jour où empiler “un demi-mille de boîtes de tomates” était la façon la plus innovatrice de concevoir l'exposition »¹⁰. Shaw précise que l'exposition universelle de Chicago avait joué un rôle important dans l'évolution des techniques d'exposition. Depuis cet événement, un dispositif présentant des conserves de tomates, plutôt que de se limiter à des rangées de boîtes de métal, situerait plutôt le produit dans son contexte historique et expliquerait la place que les conserves de tomates prennent aujourd'hui dans la vie quotidienne des gens. Dans le même article, Shaw décrit le recours au récit comme l'une des méthodes d'exposition les plus progressives ayant été développées au NYMSI. Il rapporte que la technique du récit avait été appliquée de façon marquée dans la section sur l'électrotechnologie, l'histoire de l'électricité étant racontée « à travers une série de segments d'exposition, où chacun d'eux représentait une phase de cette histoire et préparait le visiteur à comprendre la phase suivante »¹¹.

L'intérêt commun qu'avaient le NYMSI et le Buffalo Museum of Science pour l'évaluation d'expositions a amené ces deux institutions à collaborer, durant les deux expositions universelles de 1939, à l'étude des méthodes applicables au musée. Suite à cette étude, le NYMSI publia son propre livre, *Exhibition Techniques : A Summary of Exhibition Practice*. Ce livre parut en même temps que le livre produit par Carlos E. Cummings au Buffalo Museum of Science, *East is East and West is West*. *L'Exhibit News Letter*, un bulletin mensuel publié par le NYMSI à l'intention du personnel cadre du monde des affaires et de l'industrie, décrivait le livre *Exhibition Techniques* comme un « instrument indispensable pour tous les dirigeants impliqués dans les domaines de la publicité, de la promotion, des foires commerciales ou

9. Traduction libre : *to sugar-coat the educational pill*.

10. Traduction libre. Robert P. Shaw, « Developments in science museum techniques and procedures », *Scientific Monthly*, 48, 1939, p. 443.

11. Traduction libre. *Ibid*, p. 445.

des relations publiques, et pour chacune des étapes constitutives de ces domaines »¹².

On peut aisément comprendre que le ton instrumentaliste de l'ouvrage produit par le NYMSI était différent de l'approche plus littéraire favorisée par le Buffalo Museum of Science. Dans son programme de coopération industrielle, le NYMSI avait offert aux compagnies privées de produire une section d'exposition à leur image, « conçue de façon éducative tout en s'insérant dans une vaste campagne de relations publiques »¹³. Il serait exagéré d'affirmer que le NYMSI souhaitait se transformer en espace de location pour *stands* de relations publiques. La Fondation Rockefeller voyait d'un bon œil que les musées modernes comme le NYMSI deviennent financièrement autonomes et que cette autonomie soit rendue possible grâce à une collaboration avec l'industrie. Toutefois, les commissaires applaudissaient aussi au fait que le NYMSI ait su garder le plein contrôle sur les méthodes de présentation de la publicité – particulièrement lorsque des espaces étaient donnés ou loués à d'importantes industries – et que le musée ait pu fixer les quantités de temps et d'espace allouées. En définitive, ce que le NYMSI offrait aux compagnies en échange de leurs dons était l'occasion de raconter, chacune, leurs histoires devant le public du musée. Cette politique se voulait en étroite correspondance avec la mission éducative du musée qui, selon une affirmation du président du NYMSI, Frank B. Jewett, se proposait d'« offrir aux citoyens non-initiés et aux techniciens une vue d'ensemble du développement des compétences scientifiques et industrielles, depuis leur première manifestation jusqu'à leur état actuel, tout en précisant bien que cet état actuel ne représentait qu'un pas dans une évolution en pleine expansion »¹⁴. Reprise dans une résolution du Conseil d'administration de la Fondation Rockefeller, l'affirmation de Jewett s'avérait conforme aux principes de l'organisation philanthropique. On peut donc en conclure que la technique du récit, dans le contexte d'un musée de science, était plus

12. Traduction libre. RAC, RF, *Exhibit News Letter*, « Survey of world's fair Exhibition Techniques », p. 1-4, chemise 3120, carton 262, série 200, groupe 1.1.

13. Traduction libre. RAC, RF, correspondance, Frank B. Hewett à Edward R. Stettinius Jr., 20 octobre 1939, p. 2, chemise 3116, carton 262, série 200, groupe 1.1.

14. Traduction libre. RAC, RF, *Rockefeller Fondation resolution 39100*, 5 et 6 décembre 1939, chemise 3115, carton 262, série 200, groupe 1.1.

qu'une méthode moderne et efficace d'exposition ; elle constituait le véhicule par excellence des idéaux du progrès, l'essence de la foi américaine en son développement industriel. Dans un autre ordre d'idées, la technique du récit était également vue comme un excellent dispositif éducatif et un outil de relations publiques accrocheur. Elle permettait de réconcilier deux tendances antagonistes présentes au sein de la Fondation Rockefeller, l'éducation et le profit, sans pour autant sombrer dans la domination commerciale et la publicité de mauvais goût.

Le Buffalo Museum of Science : un musée qui se raconte des histoires

L'application de la technique du récit à une exposition sur l'anthropologie, comme ce fut le cas au Buffalo Museum of Science, posait un tout autre ordre de problèmes. En 1937, le directeur adjoint de la section des sciences humaines de la Fondation Rockefeller et responsable du programme de financement de la recherche en communication, John Marshall, rendit visite au président du Buffalo Museum of Science, Chauncey J. Hamlin. Au sortir de sa visite, Marshall s'est dit particulièrement impressionné par l'organisation des éléments de l'exposition, disposés de façon à transmettre d'importantes idées au public, issues non seulement des sciences naturelles, mais aussi des sciences sociales et de la culture. La Galerie de l'Homme¹⁵ était à ses yeux le clou du musée. Sur un ton purement évolutionniste, le contenu de cette galerie prétendait tracer le développement de la civilisation en représentant, d'un côté, la société agraire comme une société primitive et de l'autre, la dite « civilisation contemporaine » comme l'accomplissement ultime de l'humanité. Les tentatives de Franz Boaz, à la fin du XIX^e siècle, pour sensibiliser les musées d'anthropologie au relativisme culturel étaient restées sans écho. L'idée que le musée devait raconter une histoire pour être plus attrayant avait pour conséquence directe de renforcer la perspective évolutionniste et ce faisant, l'ethnocentrisme. Les commissaires de la Fondation Rockefeller voyaient dans cette application élargie de la technique du récit, une « perspective centrée sur l'illustration claire

15. Traduction libre : *Hall of Man*.

des idées plutôt que sur l'étalage d'une multitude d'objets »¹⁶. Leur enthousiasme pour cette approche apparaît de façon évidente dans le rapport annuel de 1937, à l'intérieur duquel sont cités les propos d'Hamlin sur le recours au récit :

Ce que nous faisons c'est tenter d'écrire et d'illustrer intégralement la fascinante histoire de la science moderne dans notre document – notre musée – chapitre par chapitre, dans nos diverses galeries, lesquelles galeries mènent chacune, naturellement, à la suivante et forment, chacune, la partie logique d'un tout. Nous commençons le récit avec un compte rendu de l'unité essentielle de toutes les formes de matière et nous concluons par une démonstration des visées ultimes de notre civilisation, soit l'unité essentielle de l'humanité dans l'ensemble des rapports interdépendants dont est composée la vie moderne.¹⁷

Le chapitre sur la technique du récit dans le livre de Carlos E. Cummings, *East is East and West is West*, est certainement la partie la plus connue de ce livre. Selon toute vraisemblance, l'idée d'avoir recours à la narration dans les musées ne trouve pas son origine dans les études réalisées par Cummings et son équipe au cours des expositions universelles de 1939. Il apparaît certain que la Fondation Rockefeller, par l'intermédiaire de son programme d'aide aux musées, en a été l'un des principaux instigateurs.

Conclusion : l'évaluation muséale, une émanation directe de la logique publicitaire

Les vues de la Fondation Rockefeller sur la modernisation des musées par la voie des techniques de communication ont sûrement eu une influence marquée dans la mesure où Chauncey J. Hamlin, le président du Buffalo Museum of Science, est devenu en 1946 le principal fondateur du Conseil international des musées – ICOM –, qu'il en a été le président jusqu'en 1953, et qu'il a été membre de la

16. Traduction libre. RAC, RF, *Rockefeller Foundation resolution 37071*, 21 mai 1937, p. 1, chemise 2555, carton 213, série 200, groupe 1.1.

17. Traduction libre. RAC, RF, correspondance, Chauncey J. Hamlin à John Marshall, 15 mars 1937, chemise 2555, carton 213, série 200, groupe 1.1. Cité dans RAC, RF, *Rockefeller Foundation Annual Report*, 1937, p. 314-315.

délégation américaine à l'Unesco, juste avant que l'ICOM s'associe à l'Unesco.

Dans un rapport sur l'aide attribuée aux musées jusqu'en 1950 par la Fondation Rockefeller, John Marshall évaluait que ce sont les subventions accordées au Brooklyn Museum et au Buffalo Museum of Science qui ont eu la plus grande portée et qui se sont avérées les plus efficaces. L'idée avant-gardiste de développer de nouvelles méthodes pour rejoindre le public était, selon Marshall, devenue maintenant prédominante dans les musées, même ceux réputés jadis les plus conservateurs, tels le Metropolitan Museum de New York ou le Louvre à Paris. La plupart des stagiaires subventionnés par la Fondation qui étaient demeurés dans le métier et qui avaient obtenu des postes influents ont transmis le fruit de leur expérience à d'autres musées. Quatre de ces stagiaires venaient respectivement de Chine, d'Australie, de Suède et du Royaume-Uni. Forte de cette expérience, la Fondation Rockefeller a également octroyé en 1941 une subvention similaire de 12 500 \$ au Museu Nacional de Rio de Janeiro, ainsi qu'à d'autres musées d'Amérique centrale et du Sud. Instruit de ces faits, Marshall trouvait amusant qu'on ait accusé la subvention accordée au Brooklyn Museum de ne former qu'« au simple aménagement de vitrines commerciales »¹⁸.

Pour conclure, nous aimerions référer au remarquable plaidoyer que Joëlle Le Marec (1997, p. 165-191) avait rédigé en faveur d'une démarche d'évaluation muséale centrée sur le sens des rapports sociaux institution-public plutôt que sur une conception marchande du public comme audience. Si les nuances apportées par l'auteur sont essentielles pour que les pratiques d'évaluation actuelles soient en concordance avec la vocation sociale de l'institution muséale publique, il n'en demeure pas moins important – en vertu des mêmes principes – de comprendre ce qui permet, historiquement, d'affirmer que l'évaluation de la vocation éducative des musées est effectivement une émanation directe de la logique publicitaire. Certes, les influences se sont multipliées depuis, mais l'attrait que présente la mesure de l'efficacité continue dans plusieurs musées de s'abreuver aux mamelles de la communication persuasive. Les conclusions que nous pouvons tirer de notre étude ne se limitent pas à quelques musées

18. Traduction libre : *mere window dressing*. RAC, RF, John Marshall, *The Rockefeller Board and Museums*, document interne, 9 décembre 1955, groupe 3.

américains. La notoriété internationale des études publiées par le Buffalo Museum of Science et le New York Museum of Science and Industry, leur insertion dans un vaste programme de financement qui est à l'origine même du champ disciplinaire des études en communication (Rogers 1994 ; Buxton 1998, p.187-209), la participation de stagiaires étrangers aux activités de formation financées par la Fondation Rockefeller, l'extension du programme à d'autres pays, le rôle central qu'a joué Hamlin dans la fondation de l'ICOM, sont autant de raisons qui permettent d'avancer que l'influence de la Fondation Rockefeller sur la transformation communicationnelle des musées de science dépasse largement le cadre de la muséologie américaine. Notre étude nous renseigne aussi sur la façon dont les expositions universelles ont marqué le développement de la muséologie scientifique contemporaine. L'influence des expositions universelles ne se limite certainement pas aux seuls musées états-uniens et les cas présentés dans ce texte ont connu un rayonnement qui est loin d'être négligeable.

Bibliographie :

Archives du Rockefeller Archive Center, collection de la Fondation Rockefeller, Pocantico Hills, New York, États-Unis.

BARTHES R., 1976, « Introduction à l'analyse structurale du récit », in R. Barthes, W. Kayser, W. Booth et Ph. Hamon, *Poétique du récit*, Seuil (Points).

BUXTON W. J., 1998, « Reaching Human Minds : Rockefeller Philanthropy and Communications, 1935-1939 », in T. Richardson, D. Fisher (dir.), *The Development of Social Sciences in the United States*, Stamford (Connecticut), Ablex (Contemporary Studies in Social and Policy Issues in Education: The David C. Anchin Center Series), p. 187-209.

CUMMINGS C. E., 1940, *East is East and West is West*, Buffalo, Buffalo Museum of Science.

EIDELMAN J., 1988, « La création du Palais de la Découverte Professionalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerres », thèse de doctorat, université René Descartes – Paris V.

GREIMAS A. J., COURTES J., 1993, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette supérieur (Hachette université, Linguistique).

- HARAWAY D., 1989, *Primate Visions : Gender, Race, and Nature in the World of Modern Science*, Londres, New York, Routledge.
- HOOPER-GREENHILL E., 1992, *Museums and the Shaping of Knowledge*, Londres, New York, Routledge.
- HUDSON K., 1987, *Museums of Influence*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- LAIRD P. W., 1998, *Advertising Progress : American Business and the Rise of Consumer Marketing*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press (Studies in industry and society).
- LE MAREC J., 1997, « Évaluation, marketing et muséologie », *Publics & Musées*, 11-12, janvier-juin et juillet-décembre, p. 165-191.
- MARCHAND R., 1985, *Advertising the American Dream : Making Way for Modernity, 1920-1940*, Berkeley, University of California Press.
- New York Museum of Science and Industry, 1940, *Exhibition Techniques : A Summary of Exhibition Practice*, New York, New York Museum of Science and Industry.
- POST R., MOLLELA A., 1997, « The call of stories at the Smithsonian Institution : history of technology and science in crisis », *Icon : Journal of the International Committee for the History of Technology*, 3, p. 47-82.
- RICHARDS C. R., 1925, *The Industrial Museum*, New York, MacMillan Company.
- ROGERS E. M., 1994, *A History of Communication Study : A Biographical Approach*, New York, Free Press.
- SAMSON D., 1993, « Les stratégies de lecture des visiteurs d'exposition », in A. Blais (dir.), *L'écrit dans le média exposition*, Québec, Musée de la civilisation (Collection Museo), p. 93-111.
- SAMSON D., SCHIELE B., 1989, « L'évaluation : perspectives historiques 1900-1970 », in B. Schiele (dir.), *Faire voir faire savoir : la muséologie scientifique au présent*, Québec, Musée de la civilisation, p. 107-127.
- SCHIELE B., 1992, « L'invention simultanée du visiteur et de l'exposition », *Publics & Musées*, 2, p. 71-97.
- SHAW R. P., 1939, « Developments in science museum techniques and procedures », *Scientific Monthly*, 48, p. 443-449.
- WALSH K., 1992, *The Representation of the Past : Museums and Heritage in the Post-Modern World*, Londres, New York, Routledge.

Sigles

C2So : Communication, Culture et Société
CECP : Centre d'Études en Communication Publique
CEDISCOR : Centre de recherche sur les Discours ordinaires et spécialisés
CEDP : Centre d'Étude du Débat public
CERLIS : Centre d'Études et de Recherches sur le lien social
CERMES : Centre d'Enseignement et de Recherche en Mécanique des Sols
CERS : Centre d'Étude des Rationalités et des Savoirs
CES : Centre d'Études sociologiques de la Sorbonne
CIESAS : Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social
CNAF : Caisse nationale des Allocations Familiales,
CRCMD : Centre de Recherche sur la Culture, les Musées et la Diffusion du savoir
CRECI : Centre de Recherche sur la Communication et l'Image
CRESAT : Centre de Recherche sur les Sciences, les Arts et les Techniques
CSI : Cité des Sciences et de l'Industrie
CURAPP : Centre universitaire de Recherches administratives et politiques de Picardie
ES : Entretiens « Science et Éthique ou le devoir de parole »
GERSULP : Groupe d'Étude et de Recherche sur la Science de l'université Louis Pasteur
GRESIC : Groupe de Recherche expérimentale sur les Systèmes informatisés de Communication
INRA : Institut National de la Recherche agronomique
IRIST : Institut de Recherches interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie
LIRDHIST : Laboratoire interdisciplinaire de Recherche en Didactique et en Histoire des Sciences et Techniques
MNHN : Musée national d'Histoire naturelle
SAD : Systèmes agraires et Développement
SHADYC : Sociologie, Histoire, Anthropologie des dynamiques culturelles
SYLED : Systèmes linguistiques, énonciation, discursivité

Table des matières

Présentation

Sciences et médias : le champ « STS » à l'épreuve de la banalité, Joëlle LE MAREC, Igor BABOU	3
--	---

Cadrages historiques et comparatifs

Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse, Christophe BONNEUIL	15
--	----

Quand l'Europe mesure les représentations de la science : une analyse critique des Eurobaromètres, Suzanne de CHEVEIGNE	41
---	----

Science et idéologie : exemples en didactique et épistémologie de la biologie, Pierre CLEMENT	53
---	----

De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ?, Sophie MOIRAND	71
--	----

Professions et institutions de la diffusion des savoirs

Pour une épistémologie des pratiques médiatiques, Bertrand LABASSE	103
---	-----

Logiques institutionnelles et stratégies d'acteurs : connaissances capitalisées et connaissances diffusées dans les projets européens d'éducation à la science, Anne PIPONNIER	119
---	-----

Les représentations épistémologiques des documentalistes scolaires, Odile RIONDET	145
--	-----

Discours médiatiques

Pilotage et « mise en scène » de projets sociotechniques : la construction rhétorique du projet Tramway de la Communauté urbaine de Strasbourg (1989-1994), Luis APARICIO	161
--	-----

Figures et enjeux de l'éthique dans l'actualité scientifique de la presse quotidienne, Christiane KAPITZ	173
--	-----

Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui, Sandrine REBOUL-TOURE	195
--	-----

Santé et publics

Éclairer le consentement : une étude de cas en épidémiologie génétique, Pascal DUCOURNAU	215
--	-----

Une nouvelle transparence dans la communication des savoirs et des incertitudes scientifiques ? Le rôle des Agences, Céline GRANJOU, Marc BARBIER	227
---	-----

Les expertises dans le cadre de la communication publique sur le sida en France : recours à la recherche ou appui sur l'expérience ?, Geneviève PAICHELER	239
--	-----

L'anorexie et la féminité à Mexico : des représentations du corps à l'influence des facteurs socioculturels, Karine TINAT	253
---	-----

Débats publics, jeux d'acteurs et identité

L'immersion comme nouveau mode de médiation au musée des sciences. Étude de cas : la présentation du changement climatique, Florence BELAËN	269
Le travail de mise en circulation des recherches scientifiques auprès des acteurs des politiques publiques, Philippe BONGRAND	283
Histoire et identité : ce que l'Australian Museum nous raconte, Fabienne GALANGAU-QUERAT	293
Le débat public sur les effets des médias : hybridation des processus de circulation des savoirs et porosité aux logiques extra-scientifiques, Jean-Mathieu MEON	305
Le soutien de la Fondation Rockefeller à l'intégration de la logique publicitaire dans les musées de science (1936-1941), Manon NIQUETTE, William BUXTON	317
Sigles	331
Table des matières	333